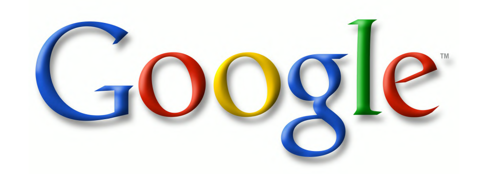
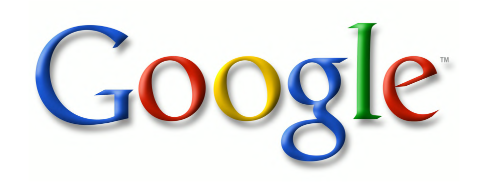
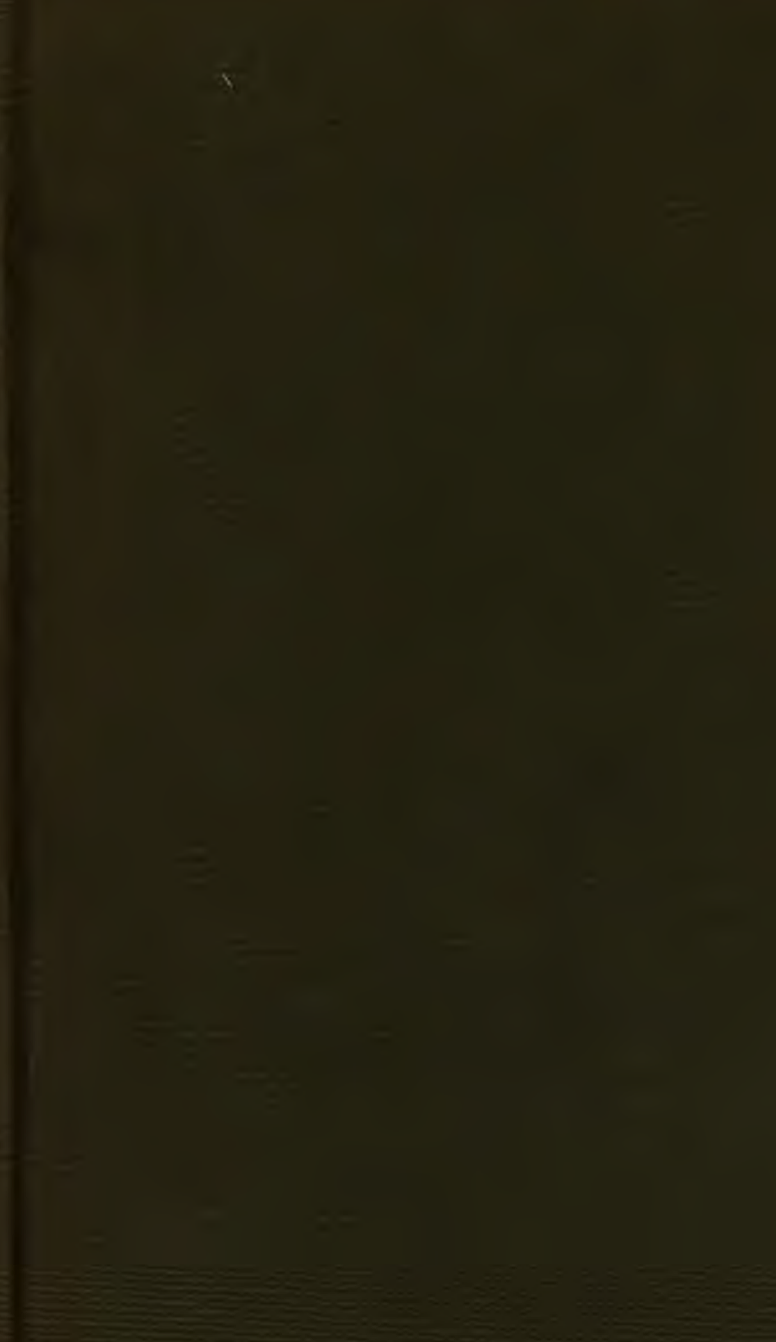






COURS NORMAL

DES

INSTITUTEURS

PRIMAIRES

OU

DIRECTIONS RELATIVES A L'ÉDUCATION PHYSIQUE,
MORALE ET INTELLECTUELLE,

DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES,

PAR

J. M. DE GERANDO,

MEMBRE DE L'INSTITUT, SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION, ETC.

« Laissez venir à moi les petits enfans. »
MARC. X, 14.

QUATRIÈME ÉDITION.

PARIS

JULES RENOUARD ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
Rue de Tournon, 6.

1850



COURS NORMAL

DES

INSTITUTEURS PRIMAIRES.

---

demanda de mettre par écrit la suite des entretiens qui avaient composé ce cours, et de les publier, ce qu'il fit en 1832. Les trois premières éditions du *Cours normal* ont été rapidement épuisées, et cet excellent guide est reproduit aujourd'hui avec les modifications que rendait indispensables le rapide développement des établissemens d'instruction primaire en France.

Depuis la mort de M. de Gerando, qui a eu lieu en 1842, l'Académie de Lyon a proposé pour son éloge un prix de 1,000 fr., qui a été partagé entre deux ouvrages, l'un de mademoiselle Morel, nièce du défunt, l'autre de M. Bayle-Mouillard, aujourd'hui Procureur-général près la cour d'Appel de Douai (1). M. Salmon, membre de l'Assemblée législative, dans l'excellent ouvrage qu'il a publié sous le titre de *Conférences sur les devoirs des instituteurs primaires*, a consacré la vingt-deuxième à l'éloge de M. de Gerando, et y a signalé le *Cours normal*, comme « le chef-d'œuvre de l'écrivain, dont chaque livre fut une bonne action. »

(1) On peut se procurer ces deux notices à notre librairie.

TABLE

lois de l'État ont reconnu l'importance, la nécessité de cette fonction ; elles l'ont fondée, réglée, protégée ; elles en ont fait l'objet d'une juste sollicitude. L'instituteur communal reçoit de l'autorité publique le caractère dont il est investi ; l'instituteur, dirigeant une école privée, est reconnu par l'autorité ; il se range dans la classe de ces dépositaires, qui se présentent à la confiance générale avec les garanties qu'un tel aveu doit exprimer. Tous deux reçoivent le dépôt remis dans leurs mains par un grand nombre de familles. L'instituteur exerce une autorité réelle, légitime, dans l'enceinte de son établissement ; il est revêtu d'une sorte de magistrature dont l'influence s'étend encore au dehors. Vos fonctions, mes chers auditeurs, sont comme un reflet, une émanation de cette haute dignité confiée au père de famille par la Providence, par la nature et par les lois. Votre ministère, quoique purement civil, s'associe lui-même au ministère religieux, le seconde : car l'instruction sert la religion ; elle sert la morale qui est fille de la religion ; l'instituteur primaire prépare l'enfance à l'éducation religieuse ; l'école est comme le portique du temple.

Loin de nous sans doute l'idée de rabaisser ces professions laborieuses que l'on appelle dédaigneusement des métiers ! Elles sont à nos yeux doublement respectables, et par le mérite qui s'attache à l'utilité du travail, et par celui de la courageuse persévérance avec laquelle les fatigues en sont supportées. Vous partagez l'affection et l'estime que nous portons aux conditions laborieuses ; vous vous en rendez les organes, et cela même ajoute un prix particulier à vos fonctions ; vos rapports avec la classe laborieuse de la société, les services que vous lui rendez, contribuent à rendre vos

fonctions plus honorables. Et comment en effet peut-on mieux évaluer la dignité réelle d'une fonction, si ce n'est par le mérite des services ? L'homme n'est placé sur la terre par la Providence, que pour y rendre son existence féconde, contribuer pour sa part au bien-être des autres ; telle est la vocation commune : heureux celui qui a une part plus large dans cette puissance d'être utile ! Pour vous, mes chers auditeurs, nous le disons ici avec une conviction profonde : un légitime orgueil vous est permis, en considérant le but de votre mission et les fruits qu'elle doit produire.

Si nous considérons d'abord la nature même de vos services, quels sont les intérêts auxquels ils sont consacrés ? Ne sont-ce pas l'intérêt des mœurs, l'intérêt de l'instruction, c'est-à-dire, précisément les intérêts les plus précieux, puisqu'ils se lient à tout ce qu'il y a de plus éminent dans l'humanité ? En quoi pourrions-nous plus efficacement contribuer au bonheur des hommes, si ce n'est en les aidant à entrer en possession des facultés qu'ils ont reçues pour l'obtenir ? Vous pourvoirez aux premiers besoins de l'esprit et du cœur, aux besoins de la plus indispensable nécessité pour la créature intelligente et sensible ; vous serez auprès de vos frères les messagers de la raison et de la vertu.

Si nous considérons la durée de vos services, leurs effets se prolongent d'autant plus qu'ils s'appliquent au début de la vie ; il vous a été accordé de jeter les premières semences sur un sol vierge encore ; vous posez les premiers fondemens de l'édifice ; vous recevez la jeune enfance au sortir du berceau, toute rayonnante d'innocence et de candeur, pour l'introduire dans les sentiers de la science et du bien. Avec ces dons, elle acquerra successivement tous les autres.

Si nous considérons l'étendue de vos services, nous voyons qu'ils s'appliquent déjà immédiatement à une nombreuse famille d'élèves. Les générations se succéderont autour de vous pour recueillir vos leçons; plusieurs milliers de sujets peut-être viendront tour à tour vous reconnaître pour leurs guides. Votre influence s'étendra aussi d'une manière efficace, quoique indirecte, sur les familles mêmes de ces enfans. Quel présent vous faites à une famille en lui rendant un enfant instruit et bon, capable de se perfectionner de jour en jour! Souvent la famille elle-même, à son tour, s'améliore par son exemple. Votre influence s'étendra à la longue de proche en proche dans le lieu que vous habiterez, sur la société tout entière. Les bonnes mœurs, l'industrie, le bien-être général, la paix, l'ordre public, sont les fruits lents, mais certains, de la bonne direction donnée à la première éducation de l'enfance, à l'éducation générale. Oui, c'est la société elle-même qui attend de vous ces élémens salutaires de la prospérité, ces garanties de son avenir. Concevez donc maintenant tout ce que votre mission a de sacré! car vous êtes appelés à concourir aux progrès de la civilisation elle-même. Plus que jamais aujourd'hui ces hautes conséquences se font sentir. L'amélioration de la condition des classes laborieuses est l'un des plus grands intérêts de la société: elle importe à l'affermissement, au développement de nos institutions; elle seule peut leur faire porter tous leurs fruits; et cette amélioration repose essentiellement sur l'amélioration des mœurs et les progrès d'une solide instruction. Les nations qui aspirent à la liberté ne peuvent en être capables, qu'en s'en rendant dignes, et s'en rendre dignes que par les vertus et les lumières.

Si nous considérons enfin quels sont ceux qui recueillent vos services, en est-il, dites-le-moi, qui en aient en effet plus besoin, qui soient plus dignes de les recevoir ; en est-il qui inspirent un intérêt plus tendre, que ces êtres aimables auxquels vous avez la douceur de donner vos soins? Ils sont encore si faibles, si inexpérimentés! tant de périls les environnent! et ici je me plais à vous accompagner au sein des conditions laborieuses, dans les classes les moins fortunées ; je sens avec vous redoubler mon intérêt et mon zèle. Ces jeunes élèves sont destinés à une vie de privations et de fatigues; il leur faut une provision abondante de force, de patience : plus leur carrière sera pénible, plus il nous sera doux de voler à leur secours pour les aider à la fournir. Heureux l'instituteur qui, en les rendant capables, les prépare à faire plus et mieux, et qui, en les rendant vertueux, les arme de la véritable énergie du caractère ! Ils auront peu de temps à donner aux exercices d'une éducation libérale ; il importe donc plus encore de mettre à profit des momens trop rapides. Ils ont été négligés peut-être ; ils ne sont point guidés par les conseils, soutenus par les exemples : votre assistance leur devient donc encore plus nécessaire. Ils sont pauvres, dénués peut-être ! Ah ! mes chers auditeurs ! voici votre plus beau privilége, votre triomphe ; voici toute la grandeur de votre mission ! Jouissez ! devant vous s'ouvre une carrière de belles actions. Ils sont pauvres ! Eh ! bien, ils nous en seront plus chers. Ils sont pauvres ! nous réparerons envers eux autant qu'il est en nous les rigueurs de la fortune ; nous leur procurerons les moyens de s'en affranchir. Ils sont pauvres ! nous les consolerons, nous les armerons de courage contre l'infortune, de capacité pour se créer des ressources.

Est-il une bienfaisance plus vraie, plus féconde? Jouissez, mes chers auditeurs, vous pourrez servir de père à ceux qui n'en ont plus, devenir l'appui de la veuve, le guide de l'orphelin, sécher et prévenir bien des larmes!

S'il fallait évaluer le mérite des services en examinant ce qu'ils coûtent à celui qui vient les rendre, une légitime fierté vous serait permise; et dans l'étendue même du dévouement qui vous est demandé, nous trouverions encore une nouvelle circonstance qui vous honore. Que vous demande-t-on en effet? Rien moins que votre existence tout entière. Vous ne vous appartenez plus à vous-mêmes; vous êtes sans réserve aux autres; il n'est pas un instant de votre vie qui ne puisse, qui ne doive leur être entièrement consacré : ce n'est pas seulement votre temps, c'est votre liberté, c'est l'emploi combiné de toutes vos facultés, dont vous faites le sacrifice. Vous aurez besoin d'une patience inaltérable. Entourés d'enfans ignorans, encore indisciplinés peut-être, vous allez être obligés de descendre jusqu'à eux, de vous faire en quelque sorte enfans avec eux et pour eux. Vous rencontrerez des obstacles et des difficultés continuels dont vous devrez triompher par une calme persévérance; obstacles que les parens eux-mêmes vous susciteront quelquefois peut-être par leurs préjugés, leurs vicieuses habitudes, leurs grossièretés. Vous éprouverez des contrariétés, des dégoûts, et peut-être, en luttant contre tant de difficultés, vous ne trouverez près de vous ni un appui, ni un guide : vous devrez puiser toutes vos ressources en vous-mêmes; vous devrez réunir à une instruction solide, ce talent d'enseigner qui est beaucoup plus rare, et qui s'acquiert plus difficilement; à un caractère sage, ferme, indulgent, à une vie sans reproche, l'ascendant qui agit sur le ca-

ractère des autres hommes, l'art de les diriger, de les maîtriser, de former les mœurs, de pénétrer jusqu'au fond des âmes.

Il est enfin arrivé, ce jour que nous appelions de nos vœux ; votre sort enfin est assuré, amélioré ; la sollicitude du législateur, celle du gouvernement, pourvoient à votre situation présente, vous préparent un avenir. Les honoraires qu'elle vous garantit sont modiques, sans doute ; mais ils suffisent désormais à votre repos. Le dirai-je ? Oui, et les hommes de bien qui m'écoutent comprendront ma pensée ; si les avantages dont vous êtes appelés à jouir ne répondent pas à l'utilité de vos services, la dignité réelle de vos fonctions en est encore relevée : moins elles sont rétribuées, plus elles supposent de désintéressement de la part de celui qui sait bien les remplir. Est-ce donc par le taux des honoraires que s'estime le mérite des services rendus aux hommes ? Les services rendus sont d'autant plus honorables qu'ils sont plus désintéressés. La société doit s'en acquitter surtout par l'estime envers vous ; et c'est une monnaie dont vos âmes sentent le prix. Au nom de la société, j'acquitte ici aujourd'hui cette dette envers vous, et je l'acquitte avec joie. Notre pensée ira vous chercher encore dans l'asile modeste qui bientôt sera témoin de votre dévouement, au milieu de ces pénibles travaux que le monde ignore ; et là, nous vous saluerons de nouveau avec le même sentiment, partagé par tous ceux qui seront témoins de votre vie et capables de l'apprécier.

Mais quel témoignage plus certain pourriez-vous recevoir en effet de l'estime générale, que celui que vous trouvez dans la confiance qui vous est accordée ? car la confiance, vous le savez, ne peut s'attacher à la per-

sonne, qu'en se fondant sur l'estime. On dépose dans vos mains les objets des affections les plus tendres et les plus vives ; on vous associe à tout ce que la sollicitude d'un père et d'une mère peut avoir de plus chers intérêts ; on s'en remet à vous pour conserver et préparer le bonheur et l'avenir des familles ; on vous accorde un pouvoir presque sans bornes, on se repose sur vous sans autre garantie que celle de votre caractère et de votre conduite. Quelque jour, nous nous plaisons à l'espérer, ces jeunes enfans qui auront été les objets de vos soins, viendront, à leur tour, à ce sentiment en joindre un autre qui ne vous sera pas moins honorable, celui de la reconnaissance. Après avoir été introduits par vous à la lumière de la raison, après avoir été nourris par vous des premières leçons de la sagesse, vos élèves, un jour, sentiront d'autant mieux ce dont ils vous sont redevables, qu'ils auront reçu de vous une meilleure instruction. Ils le sentiront mieux chaque jour encore après vous avoir quittés, en appliquant cette instruction, et reconnaissant par l'expérience combien elle leur est utile. Les voilà arrivés à la jeunesse ; ils s'établissent, ils vous rencontrent, ils viennent vous voir ; ils vous revoient avec joie ; ils s'empressent auprès de vous ; ils retrouvent en vous un ami, un guide ; ils recourent encore à vos conseils. Le nombre de ceux qui contractent envers vous cette obligation s'accroît d'année en année ; de toutes parts vous recevez ce tribut volontaire d'affection ; quelque jour en approchant du terme de votre carrière, lorsque vous aurez vieilli dans vos pénibles travaux, vous serez entourés de plusieurs générations de personnes auxquelles vous aurez fait du bien. Ah ! mes chers auditeurs, qu'elle est belle cette prérogative qui vous est réservée, si vous

voulez en jouir, de mériter et d'obtenir la gratitude de ceux auxquels on a fait du bien !

Remarquons encore, en terminant, mes chers auditeurs, un autre avantage bien rare de votre position : c'est qu'elle vous offre une occasion constante de vous perfectionner vous-mêmes ; elle vous en fournit des motifs, elle vous en prête des moyens. Vous aurez à étudier sans cesse ; vous aurez des sujets d'observation aussi intéressans que nombreux ; vous vous instruirez en enseignant ; vous deviendrez meilleurs en cherchant à diriger vos élèves, à les rendre bons ; vous acquerrez de nouvelles forces par votre application persévérante et courageuse à remplir vos difficiles devoirs.

Cette juste estime, que je me félicite d'exprimer ici en votre présence, pour les fonctions que vous allez remplir, a été exprimée bien avant moi, par un grand nombre d'amis de l'humanité. Les uns ont travaillé pour vous, en cherchant à perfectionner les méthodes dont vous faites usage ; d'autres ont provoqué l'amélioration de votre sort, et les mesures nécessaires pour la sécurité de votre avenir ; d'autres ont employé leurs efforts pour multiplier les écoles, ou en ont fondé à leurs propres frais ; d'autres, pénétrés du véritable esprit de la religion, ont provoqué son appui en votre faveur ; d'autres ont tracé pour vous de sages conseils ; d'autres ont commandé, dirigé, formé des séminaires d'instituteurs ; d'autres enfin ont voulu prendre place au milieu de vous, s'associer à vos travaux : tous, dans ces diverses entreprises, ont montré qu'à leurs yeux votre ministère est l'un des moyens les plus puissans de faire du bien aux hommes. En Allemagne, dès le siècle dernier, c'est le respectable chanoine de Rochow, c'est le comte de Bucquoy, dotant la Saxe et la Bohême

d'institutions généreuses pour l'éducation primaire ; c'est l'illustre Campe, travaillant à la fois pour les instituteurs et pour l'enfance ; ce sont les Zerrenner, les Willmser, et tant d'autres, publiant des traités, des instructions, des manuels pour les maîtres d'écoles élémentaires ; c'est le vénérable curé Demeter créant une méthode pour l'enseignement, et donnant des règles pour la discipline ; c'est le zélé Dinter, instituteur lui-même, qui devient, par son plan d'améliorations dans les écoles rurales, un guide pour ses collègues. En Angleterre, ce sont les docteurs Bell et Lancaster, rivalisant de zèle, pour simplifier la marche de l'enseignement, pour en étendre les salutaires influences. En Suisse, c'est l'excellent Pestalozzi, dévouant sa vie entière au noble but d'améliorer l'éducation dans toutes les classes, depuis les premières instructions données par la mère, jusqu'à celle qui introduit aux sciences, et s'appliquant à développer l'intelligence par les exercices de l'instruction ; c'est M. de Fellemberge, cet ami si distingué de l'humanité, érigeant au milieu des vastes établissemens d'Hofwil une école normale pour les instituteurs primaires, et une école rurale pour les enfans de la campagne, à laquelle il imprime la direction morale la plus salutaire. En France, c'est, dès la fin du xviiie siècle, le respectable chanoine de Lasalle qui érigea un institut spécial pour la direction des écoles primaires, qui créa la méthode simultanée, et qui pendant vingt ans lutta contre toutes les difficultés et tous les obstacles, pour faire triompher la sainte cause de l'éducation élémentaire. De nos jours, c'est le bon abbé Gaultier, qui, passant sa vie au milieu des enfans, ne respirant que pour eux, enseignant lui-même sans relâche, devient l'ami de tous les instituteurs, les éclaire

de ses avis et les encourage par sa bienveillance. Oh! mes chers auditeurs, que n'est-il encore au milieu de nous, cet homme de bien dont je m'honore d'avoir été l'ami, et qui nous a été enlevé d'une manière si prématurée! Que n'est-il ici à ma place! Bien mieux que moi il vous guiderait dans la carrière ; il joindrait à ses conseils la puissance de ses nobles exemples! C'est notre cher et vénéré Liancourt, dont la grande âme embrassant dans sa sollicitude tous les intérêts de l'humanité, les besoins du pauvre, les souffrances du malade, l'amélioration des détenus, la propagation de la vaccine, le développement de l'éducation industrielle, fonde à ses frais des écoles dignes de servir de modèles, et se retrouve toujours le premier partout où l'on peut servir les progrès de ces institutions au milieu de nous. Ce sont les hommes les plus éminens dans les sciences et dans les magistratures publiques, qui par leurs écrits ou par leurs soins préparent, secondent ces mêmes progrès : ce sont ces nombreuses et louables associations de bons citoyens, d'amis du bien, qui, en Hollande, en Angleterre, en Ecosse, en Irlande, dans tous les cantons de la Suisse, à Florence, dans les Etats-Unis de l'Amérique, se sont formées pour offrir leur concours en répandant la lumière, en sollicitant les améliorations, en multipliant les encouragemens, en assistant à vos leçons, en applaudissant à vos succès, en récompensant vos élèves. Quels suffrages, mes chers auditeurs! Quel témoignage rendu à l'importance du but qui vous est proposé, au mérite de vos efforts pour y atteindre! Dans l'exercice de votre mission, vous êtes en quelque sorte entourés de ce noble cortége, de cette puissante assistance. Voilà les hommes sous les yeux desquels vous êtes placés, dont la voix, mieux que la

mienne, vous invite à remplir dignement votre tâche, et dont l'estime vous récompense !

Enfin, les institutions qui régissent aujourd'hui notre patrie ont encore grandi et ennobli nos fonctions ; nos lois en apprécient le mérite, en règlent l'exercice; elles vous assignent le rang qui vous est dû, elles fondent sur vos efforts une partie de l'espoir de la société. Le gouvernement du roi vous appelle à seconder ses généreuses vues ; il vous environne de sa protection et d'une surveillance qui est aussi protectrice. Votre titre comme officier public émanera du chef suprême de l'administration de l'instruction publique ; le vaste et glorieux corps de l'université vous reconnaît comme membres, le ministre vertueux et éclairé qui la dirige s'est mis en rapport direct avec vous, ses yeux sont ouverts sur vous, sa main vous soutient et vous dirige ; vous avez recueilli ses paroles avec reconnaissance et respect ; vous y avez senti toute sa bienveillance, comme vous y avez lu tous vos devoirs (1).

(1) Circulaire du 18 juillet 1833.

DEUXIÈME ENTRETIEN.

Des dispositions et des qualités nécessaires à l'instituteur primaire.

Lorsque, dans notre précédent entretien, nous avons considéré, mes chers auditeurs, la dignité des fonctions confiées à l'instituteur primaire, déjà nous avons pressenti par là même toute l'étendue des conditions que cette dignité lui impose. Plus les devoirs que vous avez à remplir sont graves et nombreux, plus, en les accomplissant, votre carrière devient honorable.

Avant d'entrer dans une carrière, quelle qu'elle soit, la première chose indispensable à faire, c'est de s'interroger soi-même sincèrement, sérieusement, sur les motifs qui déterminent à l'embrasser. Cette détermination ne doit pas être prise légèrement et au hasard. Chers auditeurs, la carrière pour laquelle vous vous présentez veut une vocation bien décidée et toute spéciale. Dites-le sans détour ; la pensée qui vous conduit ici n'est-elle autre que de vous créer une ressource quelconque? Forcés d'abandonner une place, une profession que les circonstances vous ont enlevées, ou qui ne vous offraient pas assez d'avantages, venez-vous seulement ici pour chercher un dédommagement, pour vous réfugier dans une situation qui vous soit plus lucrative ou mieux assurée? N'arrivez-vous ici que par calcul, dans des vues qui vous soient exclusivement personnelles? aspirez-vous aux fonctions d'instituteurs, comme vous vous offririez pour suivre une branche d'industrie? S'il en est ainsi, il faut vous le déclarer dès ce moment, vous le déclarer de la manière

la plus expresse : vous commettez une méprise, cette vocation n'est point la vôtre.

Je ne blâme certes point les considérations qui portent un homme à se créer une existence indépendante, j'applaudis même à cette intention : quelle que soit la profession qu'un homme exerce, il est louable d'y chercher le prix de son travail ; mais des considérations de ce genre ne suffisent plus lorsqu'on prétend à des fonctions qui exercent une influence morale aussi importante. Faites-y bien attention : un instituteur qui entreprendrait cette carrière comme une spéculation mercantile, non-seulement en méconnaîtrait le véritable caractère, mais ferait un bien mauvais calcul ; il ne pourrait réussir, parce qu'il ne saurait porter dans ses fonctions l'esprit qu'elles exigent. Un instituteur intéressé, avide, ne pourra former avec ses élèves ces relations morales qui sont sa première puissance ; il ne saura se faire ni aimer ni respecter ; la confiance des parens s'éloignera de lui. Les bienfaits de l'éducation ne se vendent pas ; ils se donnent. La rétribution allouée à l'instituteur est une juste, quoique faible rémunération ; mais elle n'est pas le but de ses efforts : il en rabaisserait trop le prix en le réduisant à cette mesure.

Je me plais à l'espérer, les fonctions d'instituteur ont pour vous un véritable attrait ; vous les embrassez non-seulement avec goût, mais avec une véritable affection. Vous en avez d'avance mesuré les difficultés ; vous avez senti qu'il faut en effet s'y porter avec dévouement pour pouvoir les remplir avec courage. Oui, vos cœurs me répondent ; vous vous êtes élevés au-dessus des considérations personnelles, au-dessus des intentions vénales. Appelés à faire le bien, vous éprouvez ces généreux sentimens qui rendent capable de

l'opérer, et ainsi vous ennoblissez encore votre mission par les intentions qui vous animent.

Ce n'est pas tout que d'être animé par les meilleures intentions ; il faut encore être propre à la carrière que l'on embrasse. Consultez-vous bien vous-mêmes, mes chers auditeurs, ne vous faites pas illusion. Beaucoup de conditions sont nécessaires pour faire un bon instituteur. Permettez-moi de l'ajouter, ceux-là sont ordinairement les moins capables d'y satisfaire, qui se défient le moins d'eux-mêmes, et qui se précipitent avec le moins de réflexion dans cette entreprise.

Avant tout, aimez-vous les enfans? Si votre cœur hésite à me donner une réponse positive, croyez-moi : renoncez d'avance à la carrière. Aimez-vous les enfans? vous plaisez-vous au milieu d'eux? n'êtes-vous point fatigués par leur étourderie, importunés par leurs questions? ne vous laissez-vous point décourager par leur ignorance, rebuter par leur grossièreté? êtes-vous touchés de cette innocence ingénue qui respire sur leur front, attendris par leurs chagrins, émus à la pensée de l'avenir qui les attend, des maux et des biens qui peuvent être enfermés dans leur destinée? êtes-vous plus particulièrement encore attirés vers les enfans pauvres, délaissés, disgraciés? entendez-vous alors au fond de votre âme une voix qui vous crie de venir au secours de ces êtres encore si faibles, à l'entrée de la vie, pour les préserver des dangers qui les menacent, pour travailler à leur bonheur? Alors, mais seulement alors, votre vocation est véritable.

Vous aimez les enfans; c'est le secret le plus efficace pour savoir les bien conduire, mais ce n'est point assez encore. Les succès d'un instituteur dépendent surtout de son caractère. En vain vous établiriez des précep-

tes ; en vain vous multiplieriez les punitions et les récompenses ; rien ne peut suppléer à cette autorité invisible, insensible, que votre caractère personnel doit vous assurer.

Ne vous y trompez pas ; vous n'obtiendrez une telle autorité qu'autant que vous serez exercés à vous maîtriser vous-mêmes. La fermeté nécessaire à l'instituteur n'a rien de commun ni avec la dureté, ni avec la rudesse ; elle est toujours paisible et douce ; elle est sereine ; elle est comme l'image vivante de la raison elle-même ; mais elle est inaltérable ; elle ne se laisse troubler ni par les impressions du dehors, ni par les passions du dedans ; elle impose, mais elle n'a rien qui repousse ; elle répand au dehors le calme qui lui est propre. Le calme maintient l'ordre et favorise l'obéissance. Qu'on n'aperçoive jamais en vous ni humeur, ni impatience, ni caprice, ni emportement, ni faiblesse ! L'enfant vous observe avec soin, même avec pénétration, parce qu'il est dans votre dépendance. Si vous ne savez pas vous commander, il découvrira qu'il a lui-même un pouvoir sur vous ; il sera peu disposé à vous entendre. Si, au contraire, vous savez toujours vous posséder ; si l'on ne peut ni vous irriter ni vous entraîner, si vous êtes toujours le même, alors on se pliera naturellement sous vos lois ; un regard, un geste, votre présence seule exerceront un empire naturel sur ces jeunes esprits ; on saura d'autant mieux vous obéir qu'on vous portera respect et confiance.

Vous vivrez avec vos élèves, vous aurez avec eux une vie commune ; il faut que tous les jours, que chaque instant du jour, vous retrouve toujours le même. Placés en présence d'êtres qui vous sont très inférieurs, vous êtes moins sur vos gardes ; vous pouvez facilement

vous laisser aller, vous oublier; vous pourrez vous excuser facilement les torts de votre caractère, parce que, dans ceux qui en souffriront, vous n'apercevrez pas des rivaux ou des juges. D'ailleurs, ces pauvres enfans eux-mêmes sont légers, inquiets, mobiles; ils cèdent à toutes leurs impressions; un rien les irrite, un rien les effraye, mille accidens divers modifient tour à tour leur humeur; vous devez soumettre, calmer cette disposition de l'enfance, par l'ascendant de votre caractère.

Si cette supériorité de la raison, si cet empire du caractère, plus encore que les droits attachés à vos fonctions, semblent vous séparer des enfans qui vous entourent, et placer entre eux et vous une distance considérable, la bonté vous en va rapprocher, elle fortifiera encore l'autorité en la montrant bienveillante. Par la fermeté, vous contenez les enfans; par la bonté, vous les possédez. La fermeté leur commande; la bonté seule les captive. La bonté ouvre l'accès des cœurs, et par là facilite aussi le commerce avec l'intelligence des enfans. La puissance de la bonté se fait surtout sentir à cet âge tendre qui éprouve un si grand besoin de la rencontrer chez ceux auxquels il est soumis; elle tempère l'agitation de l'enfance; elle fixe sa mobilité, par le charme qu'elle répand autour d'elle; elle adoucit la grossièreté; elle encourage la timidité; elle console le malheur; elle relève ceux qui sont abattus; elle se fait surtout sentir à ceux dont la situation est la moins favorable; elle a mille attraits pour appeler à elle les jeunes enfans; elle a mille alimens pour leurs nécessités diverses: elle seule enseigne la vraie mesure de l'indulgence. Vous devez vous le dire d'avance: une grande, une immense provision de bonté est nécessaire

à celui qui se voue aux fonctions d'instituteur primaire; il faudra que cette bonté suffise à tous les instans, à toutes les circonstances, à tous les caractères; il faudra qu'elle résiste et au mécontentement que causent les fautes, et aux mouvemens qui pourraient la faire dégénérer en faiblesse, et à la lassitude dans la fatigue, et à la douleur de se voir quelquefois méconnue. La vraie bonté n'est point prodigue de paroles, de démonstrations : elle se montre par ses effets. L'enfant ne s'y trompera point; il discernera la vraie bonté, même au travers d'une retenue commandée par la dignité : il la reconnaîtra dans mille traits; il la sentira par une sorte d'instinct.

Nous exigeons beaucoup de vous, mes chers auditeurs; mais nous ne vous demandons ici que ce qui est impérieusement commandé dans l'intérêt de votre succès, ce qui ne peut être remplacé par aucun art, par aucun secours extérieur. Toutefois, veuillez le remarquer, nous ne vous demandons rien aussi, qui ne vous soit éminemment utile à vous-mêmes. Tel est le beau privilége dont vous jouissez, que vous devrez vos succès à vos qualités personnelles.

La première enfance obéit à ses impressions, plus qu'elle ne s'éclaire par les raisonnemens; elle se laisse conduire, plus qu'elle ne réfléchit; elle s'appuie, s'attache à son guide, en raison de la confiance qu'il lui inspire. Il en est de même des enfans qui appartiennent aux conditions les moins fortunées : ayant reçu peu de développement et de culture, ils subissent l'influence du caractère; ils cèdent au pouvoir de l'exemple mieux qu'ils ne comprennent les leçons : l'imitation leur tient lieu de raisonnement. — Qu'ils trouvent en vous cette sagesse pratique, née de l'empire qu'un

homme exerce sur lui-même, mais qui par là lui donne aussi un empire naturel sur les autres; cette sagesse, toujours empreinte de modération, parce qu'elle conserve la force et l'indépendance de la vertu; toujours impartiale, parce qu'elle est dirigée par l'équité; toujours conséquente à elle-même, parce qu'elle est fidèle à la raison : cette sagesse pratique qui règle toutes les actions de la vie, qui se peint dans les discours, dans le ton, dans les manières elles-mêmes.

C'est ainsi, mes chers auditeurs, que vous acquerrez cette considération si nécessaire à l'emploi difficile dont vous allez être revêtus, et sans laquelle vous tenteriez en vain de prendre la place qui vous appartient: elle seule pourra vous concilier constamment les égards de tous ceux avec lesquels vous vous trouverez en rapport, au milieu de circonstances souvent délicates. Ces égards vous sont dus comme une juste récompense; mais il vaut mieux les mériter que les exiger. Vous les obtiendrez d'autant plus facilement, que vous saurez vous respecter vous-mêmes.

Voulez-vous connaître le secret infaillible pour acquérir la considération? Obtenez l'estime générale; repoussez toute faveur, évitez toute coterie, évitez même toute liaison trop intime. Ayez des amis, mais choisissez-les avec le soin le plus scrupuleux, et que l'estime dont ils jouissent vienne encore rejaillir sur vous. Ne prenez parti dans aucune discussion; ne vous mêlez à aucun débat d'intérêts privés. Restez toujours étrangers aux querelles, aux intrigues qui trop souvent s'introduisent jusque dans les villages les plus paisibles, et qui viennent y diviser les esprits. N'accordez point trop aux parens, si vous voulez qu'ils vous rendent ce qui vous est dû. Que vos manières ne soient ni brus-

ques, ni familières; qu'elles soient toujours simples et modestes; évitez la fierté qui blesse; mais conservez la dignité qui est naturelle à l'homme de bien.

Je n'ai pas besoin de dire que l'instituteur doit non-seulement avoir une vie pure et sans tache, mais qu'il ne doit pas même s'exposer au plus léger soupçon, relativement à ses mœurs. Qu'il s'éloigne, qu'il fuie, qu'il n'ose point aborder l'enfance, celui dont le cœur serait corrompu! Qui pourrait confier le dépôt de l'innocence à des mains impures? Quel juste effroi ne causeraient pas aux familles les dangers auxquels seraient exposés les élèves? L'innocence est un sanctuaire dont la garde vous est remise; en l'acceptant, vous recevez une sorte de consécration: il y a quelque chose de saint dans ce beau ministère qui adopte et protége le jeune âge. Ici, l'instituteur ne peut pas s'excuser sur sa faiblesse; il n'y a pour lui aucun espoir d'être respecté, s'il est l'esclave de ses sens, s'il s'abandonne à l'intempérance. Il n'y a point de considération possible pour celui qui se dégrade; il n'y a pour lui que la honte.

Ne vous présentez point pour diriger une école si votre vie n'est irréprochable. De tous vos enseignemens, les premiers et les plus puissans seront vos exemples; c'est en pratiquant la vertu, que vous la ferez comprendre, et par conséquent que vous la ferez aimer. Le spectacle de votre vie sera comme un livre toujours ouvert où vos élèves liront leurs devoirs, non dans des maximes abstraites, mais dans l'application pratique. Vous aurez tout droit de leur prescrire ce que les premiers vous êtes fidèles à observer; mais quelle autorité vous flatteriez-vous de conserver si vos actions venaient démentir vos préceptes?

Je n'exagère rien, mes chers auditeurs; je ne viens

point vous faire ici une prédication officielle ; je vous parle dans votre intérêt, avec une conviction profonde. Votre propre expérience vous prouvera bientôt que je vous présente la vérité telle qu'elle est. N'espérez pas être fidèles à votre mission, si vous n'apportez que de la mollesse, de l'indifférence dans l'accomplissement de vos devoirs. Descendez au fond de votre cœur, examinez-vous sévèrement : vous sentez-vous le courage d'accepter franchement toutes les conséquences de ce principe ; d'être, non vertueux à demi, mais vraiment, sincèrement vertueux ? Vous êtes-vous fait une habitude de la vigilance, vous en sentez-vous capables ? L'instituteur qui doit veiller constamment sur ses élèves doit veiller non moins assidûment sur lui-même. Il ne doit jamais s'oublier un seul instant en présence de ses élèves qui l'observent, et qui se prévaudraient bien vite de l'avantage qu'il leur aurait donné ; ses obligations sont de tous les jours, de toutes les heures ; il doit les remplir avec une exactitude scrupuleuse ; sans précipitation, mais sans nonchalance ; la moindre négligence dans la tâche qui lui est propre, encouragerait les élèves à négliger celle qui leur est échue ; rien ne peut le dispenser d'une assiduité rigoureuse ; mais ce n'est pas assez d'être présent de sa personne, il doit être présent par l'application constante de toutes ses facultés. Un homme distrait, léger, inattentif ne fera jamais un bon instituteur ; il ne ferait même qu'un mauvais écolier.

Si l'instituteur veut faire exécuter ses règlemens, que lui-même soit soumis à la règle ; que l'esprit d'ordre préside à toutes ses dispositions, à toutes ses actions ; car l'ordre est le principe et l'âme de toutes les règles. Soyez mesurés dans vos discours ; que votre tenue soit toujours décente ; que votre maintien soit

grave et réservé; que votre conduite en tout soit exemplaire.

« Vous nous condamnerez donc, allez-vous me dire « peut-être, à une vie d'esclaves ? » Ce n'est pas moi qui vous y condamne; c'est vous qui vous y condamnez vous-mêmes, si vous assumez une aussi grande responsabilité. Mais, quelle noble servitude que celle d'être esclave de ses devoirs ! Un sentiment profond de vos obligations et du bien que vous êtes appelés à faire, vous la rendra facile et douce. Il n'y a pas d'existence qui impose plus d'assujettissement que celle à laquelle vous vous attachez ; mais c'est encore conserver sa liberté, que d'accepter volontairement de tels liens dans l'intention d'être utile. Heureux celui qui, à chaque instant, peut se dire : je me dévoue pour servir les autres ! Une telle captivité n'est pas un joug ; c'est un dévouement.

Vous aurez cependant besoin d'un vrai courage, j'en conviens, d'un genre de courage peu connu, fort difficile : celui de la patience. La patience, mes chers auditeurs, est une force.

Un écrivain estimable a dit avant moi : « *Un digne instituteur serait le plus vertueux des hommes.* » Vous m'entendez bien ; au reste, je ne vous demande pas cette vertu farouche et rude, qui repousse, effraye, attriste. Sévères pour vous-mêmes, vous serez indulgens pour les autres : vous saurez tolérer, attendre ; vous chercherez à rendre la vertu aimable ; vous saurez en temps et lieu donner accès à la gaieté : vos élèves se plairont auprès de vous.

Un instituteur ne doit pas être étranger au commerce des hommes ; il a des rapports nombreux et variés avec des familles placées dans des situations

différentes, avec les autorités ; il doit cultiver ses relations avec sécurité et avantage.

Je vous donne un conseil aussi nécessaire à votre considération, mes chers auditeurs, qu'à votre bien-être, en vous recommandant cette économie sage et prudente, qui augmentera votre aisance et assurera votre indépendance. Mettez un ordre sévère dans vos affaires ; réduisez exactement vos dépenses, pour les mettre en rapport avec vos revenus ; évitez de contracter des dettes ; ne comptez jamais sur les recettes éventuelles ; réservez-vous toujours quelques moyens de pourvoir aux accidens imprévus.

La sollicitude paternelle du législateur a d'avance secondé cet esprit de prévoyance, en fondant pour vous des caisses d'épargne spéciales, et en leur assurant certains avantages (1). Mais, indépendamment des retenues auxquelles vous soumettent les dispositions de la loi, vous mettrez en réserve, surtout dans vos jeunes années, et dans les temps favorables, les prélèvemens qu'avec un esprit d'ordre sévère vous pourrez faire sur vos modestes revenus.

Voilà les principales conditions nécessaires à un instituteur, sous le rapport du caractère. D'autres ne lui sont pas moins indispensables sous le rapport de l'intelligence.

Certaines connaissances déterminées sont exigées de vous ; vous avez dû en justifier en vous présentant pour entrer dans la carrière. Mais ce n'est pas tout d'avoir étudié ce qui est indiqué dans le programme ; l'instituteur doit savoir enseigner. Il faut donc que l'instruction ait en lui des racines profondes ; que les connais-

(1) Art. 15 de la loi du 28 juin 1833.

sances qu'il doit transmettre lui soient familières ; qu'il les possède, non par routine, mais par réflexion, qu'il soit accoutumé à s'en rendre compte. Le faux-savoir, le demi-savoir sont pires que l'ignorance. Plus ceux auxquels il s'adresse sont encore ignorans, plus il a besoin de trouver en lui-même de quoi suppléer à leur insuffisance. Tout, dans l'instruction, dépend des premiers élémens : si l'enfant les saisit bien, il marchera avec rapidité ; dans le cas contraire, les notions fausses ou confuses qu'il aura conçues dès l'entrée deviendront pour lui autant d'obstacles. Ces premiers élémens demandent donc une justesse et une exactitude parfaites. Plus le temps que vos élèves pourront consacrer à l'étude est limité par la situation de leurs familles et par la destinée qui les attend, plus aussi il est à désirer que vous puissiez suppléer à la durée de l'étude par la solidité de l'instruction : donnez-leur du moins la nourriture la plus substantielle. Pour cela, mes chers auditeurs, il faut que vous-mêmes vous soyez maîtres du sujet que vous enseignez. Votre vue doit même embrasser un horizon plus étendu que la région que vous faites parcourir à vos élèves. Ce n'est point assez que de posséder cet ordre de connaissances qu'on appelle *instrumentales*, c'est-à-dire, qui concernent les *signes des choses*, comme la grammaire, le calcul, les procédés des méthodes, etc. L'instituteur a besoin de posséder un fonds de connaissances positives, réelles, pour s'y appuyer dans les applications, pour concevoir le but vers lequel il dirige ses élèves.

Le talent d'enseigner suppose l'instruction, mais il manque souvent aux hommes les plus instruits. Le talent d'enseigner n'est pas seulement la facilité à exposer : il suppose aussi l'art de présenter les choses sous

leur aspect naturel; l'habileté à les disposer de la manière la plus conforme aux dispositions et aux besoins des élèves; l'intelligence des bonnes méthodes; l'habitude de les appliquer; l'emploi des formes les plus propres à faire pénétrer la lumière dans leurs esprits; la netteté dans les idées; la clarté dans le langage. Moins les élèves sont avancés, plus il faut descendre à eux. Le talent d'enseigner aux petits enfans, à des enfans négligés jusqu'alors, est un don tout particulier; on l'acquiert en partie en vivant au milieu d'eux; mais il exige aussi que l'instituteur sache se mettre à leur portée, éveiller leur intelligence, simplifier les notions et les rendre familières.

En un mot, l'instituteur primaire a besoin de beaucoup de discernement pour apprécier les nombreuses difficultés de sa position et pour en triompher; il a besoin de pénétration pour découvrir les dispositions des enfans, les obstacles qui les arrêtent, les impressions qu'ils reçoivent, pour suivre les mouvemens fugitifs de leur intelligence : il a besoin d'un grand esprit de conduite pour conserver son indépendance, pour se guider dans ses relations, pour régler toutes ses démarches, pour ne jamais se compromettre avec les parens ou les élèves.

Quelques-uns d'entre vous me diront peut-être : « Mais nous allons employer la méthode de l'enseigne- « ment mutuel. On nous annonce que l'un des avantages « de cette méthode, est qu'elle rend l'intervention du « maître presque nulle dans l'enseignement; qu'ainsi « elle rend les succès de l'enseignement indépendans « du plus ou moins de capacité de celui qui enseigne. » S'il en était ainsi, ce ne serait pas un mérite; ce serait au contraire un grave inconvénient : cette méthode

alors priverait l'instituteur des nombreux avantages qu'il doit retirer de son commerce avec les élèves et de l'influence que son caractère personnel doit exercer sur eux. Mais, si l'enseignement mutuel appelle l'élève à faire de ses propres forces tout l'emploi possible; s'il n'exige pas une action aussi directe, aussi fréquente, aussi individuelle du maître, l'œil du maître n'en doit pas moins constamment se porter à la fois et sur chaque élève et sur l'ensemble. D'ailleurs, les soins que l'instituteur primaire doit à ses élèves, dans les écoles d'enseignement mutuel, ne se bornent pas à la simple direction des exercices généraux qui ont lieu pendant les classes : nous aurons occasion de vous faire voir par la suite qu'ils ont une bien plus grande étendue.

Que ne puis-je, mes chers auditeurs, vous conduire en ce moment auprès de quelqu'un de ces dignes instituteurs que j'ai eu occasion de rencontrer, et, j'aime à le dire, en assez grand nombre, en diverses contrées! On n'aperçoit sans doute rien de brillant dans l'extérieur de son genre de vie; mais avec quelle satisfaction on contemple cette modeste et utile existence dévouée au bien! Les jours d'un instituteur sont pleins; une activité tranquille et bien ordonnée, mais infatigable, met en valeur tous ses instans; les enfans accourent avec oie auprès de lui; il est au milieu d'eux comme un père; le désir de lui être agréable, la crainte de lui déplaire, sont pour eux le plus puissant mobile. Il voit se développer rapidement sous ses yeux les facultés de l'intelligence et les qualités du cœur. Il recueille sans cesse en même temps qu'il sème. Son école est comme un petit monde, où pénètrent les lumières de la raison, la chaleur des sentimens vertueux; où règnent l'ordre, a sagesse et la bonté. Dans les intervalles de liberté qui

lui restent, il continue sa propre éducation, il réfléchit sur la marche qu'il a suivie, il prépare les améliorations, il éprouve ce contentement intérieur, ce premier bien de l'homme, qui est la récompense d'une vie consacrée à l'accomplissement des devoirs : il se voit entouré de l'approbation des gens de bien. Déjà les élèves qu'il a formés, arrivés à l'âge d'adultes, situés de diverses manières, recueillent les fruits de ses leçons ; et, mieux ils en ont profité, plus ils s'en montrent reconnaissans. Ce spectacle vous en dirait bien plus, mes chers auditeurs, que toutes mes paroles ; vous nous l'offrirez un jour aussi ; j'en ai la confiance. Plus vous entrerez dans l'esprit de votre ministère, plus vous vous attacherez à vos fonctions. Vous saurez y trouver le vrai bonheur, et ce sera pour moi la plus douce récompense de mes efforts pour vous être utile.

Permettez-moi du moins de vous rapporter en finissant, les propres paroles prononcées il y a peu d'années par un instituteur primaire d'une commune de France, dans l'une de ces conférences que nous désirons vivement voir s'établir parmi vous ; il disait en s'adressant à ses collègues :

« L'importance de nos fonctions, et par conséquent l'appréciation de notre position sociale, dépend en grande partie de la manière dont nous remplissons nos devoirs, de l'aptitude que nous y apportons, du dévouement qui nous anime, des peines qui environnent nos efforts.

« Sous tous ces rapports, soyons nous-mêmes nos premiers surveillans, nos juges les plus sévères. Nous sommes d'âges différens. Il n'est aucun âge où l'homme ne puisse plus apprendre, plus faire de progrès. Faisons encore des progrès. Soyons de notre siècle, puis-

que c'est pour notre siècle que nous formons nos jeunes concitoyens. Remplissons nos devoirs de manière à donner en même temps des leçons et des exemples. La plus haute dignité qui se puisse obtenir dans ce monde est la dignité morale : c'est celle que chacun se confère à lui-même. En possession de ce trésor, distingués par ce caractère auguste, la considération du monde ne nous manquera pas plus que sa reconnaissance. Telle est en résumé l'expérience d'une vie de soixante ans, et de trente années de services. Ce sera la vôtre, jeunes collègues ; votre carrière sera même plus belle que la mienne. Tout rivalise pour l'embellir ; ne vous excluez pas vous-mêmes de cette généreuse émulation, sans l'embellir à votre tour (1). »

(1) *Le Visiteur des écoles*, p. 97.

TROISIÈME ENTRETIEN.

De l'éducation dans les écoles primaires.

C'est à dessein, mes chers auditeurs, qu'entrant maintenant avec vous dans la carrière que vous allez suivre pour en parcourir successivement les devoirs, j'emploie le terme d'*éducation* pour en bien marquer le but général et essentiel, au lieu de celui d'*instruction* dont on a coutume de faire usage. Je dois, dès l'abord, vous prémunir contre cette erreur généralement répandue et trop accréditée par les esprits superficiels, qui considère l'instruction comme l'unique ou du moins comme le principal bienfait que l'enfance est appelée à recueillir dans les écoles; erreur fatale, qui, en dénaturant le caractère de votre mission, enlève son véritable prix à l'instruction elle-même. L'éducation et l'instruction sont étroitement unies, comme les élémens inséparables du même système; l'instruction est une branche de l'éducation, mais une branche subordonnée.

Est-ce qu'il ne s'agirait en effet, dans les écoles, que d'enseigner à lire, à écrire, à calculer? L'instituteur primaire ne serait-il qu'un simple maître de lecture, d'écriture, d'arithmétique? Gardez-vous de le croire! vous abdiqueriez vos vrais titres.

Former l'enfance de l'homme, développer en elle les dons de l'humanité, telle est la tâche de l'instituteur. L'homme est un ; son intelligence, son cœur, ses organes, forment un tout étroitement lié; il faut que la plante entière croisse, se déploie, porte ses fruits : c'est à vous de la cultiver, de la soutenir, de la fécon-

der. Le titre qui vous appartient, s'il m'était permis d'employer ce terme, est celui d'*éducateur* de l'enfance.

On ne s'instruit pas seulement en recevant des leçons, en lisant des livres; on s'instruit, on devient capable de s'instruire, par le développement des forces de l'intelligence, en apprenant à observer, à comprendre, à juger, à appliquer. Ce sont ces forces intérieures de l'esprit que l'éducation se propose de cultiver ; elle a un régime spécial, propre à former l'intelligence et la raison. D'ailleurs, par cela seul que l'éducation, en formant le cœur, y fait germer les dispositions les plus salutaires, elle prépare aussi l'esprit par cela même, d'une manière indirecte, mais très efficace, aux succès de l'étude. La vérité se plaît sur les pas de la vertu; les rayons de la science pénètrent facilement dans une âme calme et pure. L'enfant dont le caractère est doux, réglé, soumis, s'applique mieux, est moins exposé à la dissipation; l'enfant qui a le sentiment et le goût de ses devoirs, se porte avec joie au travail de l'étude; le contentement intérieur qu'il éprouve répand la sécurité dans sa jeune intelligence ; il conçoit plus aisément parce qu'il est mieux disposé à réfléchir. Nous ne nous occupons pas ici de ces talens extraordinaires, qui forment quelquefois des exceptions, et qui parviennent à se produire au travers des désordres de la conduite. Règle générale, l'élève vertueux sera toujours le plus capable d'acquérir cette instruction solide et féconde qui repose essentiellement sur le bon sens. Voyez si, au moment où vous ouvrez la classe pour commencer l'étude, vous n'êtes pas dans la nécessité de ramener les enfans, par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, à des dispositions de paix et de régularité, et d'ouvrir vos travaux sous les auspices de la vertu !...

c'est l'un des avantages que vous retirerez de l'exercice religieux qui, à l'ouverture de la classe, sert à recueillir, à calmer les esprits, et à ranimer par un sentiment éminemment noble, bienfaisant et pur, le foyer de la vie morale.

L'éducation, à son tour, emprunte beaucoup à l'instruction ; l'instruction tempère la violence des passions, dissipe les traces de cette grossièreté brutale qui accompagne souvent l'ignorance ; elle polit, orne les mœurs ; son flambeau éclaire sur les règles du devoir. L'instruction relève l'homme à ses propres yeux, et de la sorte lui sert souvent de sauvegarde contre le vice. L'éducation emploie l'étude comme un exercice utile ; elle s'en sert comme d'un moyen de développement ; dans chaque connaissance acquise elle trouve un instrument dont elle s'empare.

Voyez à quel point on peut abuser des plus riches dons de l'intelligence, si malheureusement ils sont séparés des qualités du caractère ! Celui auquel l'éducation aura manqué, ou qui en aura repoussé les bienfaits, ne trouvera dans l'instruction qu'une arme dangereuse, dont les passions viendront s'emparer. Que servira à votre élève d'avoir appris à lire, si bientôt il va se précipiter sur les livres propres à le corrompre ? Ne voyez-vous pas les filous étudier nos codes, pour y chercher les moyens d'échapper aux arrêts de la justice ?

Réciproquement aussi, il faut l'avouer, et on ne saurait trop le dire, l'ignorance peut conduire aux fautes les plus graves : les bonnes intentions s'égarent si elles ne sont pas guidées par l'instruction ; et les fautes, s'excusant alors elles-mêmes plus facilement aux yeux de leurs auteurs, n'en deviennent que plus inévitables.

Les vertus, ainsi faussées et trompées, dégénèrent en exagérations ; le patriotisme se livre aux factions, la piété se laisse entraîner à l'intolérance.

C'est surtout à la classe d'élèves que vous êtes appelés à diriger que ces considérations s'appliquent, et c'est pourquoi j'insiste pour vous les faire bien saisir. Le premier âge de l'enfance est celui qui demande plus particulièrement les secours de l'éducation proprement dite, l'enfant, dans les bras de sa mère, ne reçoit même véritablement encore que l'éducation. Lorsqu'il sort du berceau, lorsqu'il entre pour la première fois à l'école, il s'agit bien moins pour lui de recevoir des notions, que d'acquérir des dispositions et de contracter des habitudes ; plus il est faible encore, et plus il a besoin que l'on s'occupe du développement de ses forces. L'instituteur primaire continue, à quelques égards, sur un plan plus large et mieux réfléchi, l'office que remplissait la mère. Auprès de sa mère, l'enfant avait appris à marcher, à voir, à écouter ; auprès de vous il apprendra à marcher encore, mais dans une autre région ; à voir, mais sur un autre horizon ; à sentir, mais dans un ordre d'impressions plus relevées. Vous, encore, vous le conduirez par la main, tout en lui enseignant sa route. C'est sa volonté encore incertaine que vous allez exercer et diriger, c'est sa pensée encore assoupie dont vous allez provoquer l'éveil. Il n'y a pas encore pour lui une vraie science, une vraie étude ; il y a seulement une préparation à la science, un essai de l'étude.

Les individus des classes laborieuses de la société ont peu de temps à accorder à l'acquisition des connaissances théoriques ; ils ont peu d'occasions de les appliquer ; la sphère de l'instruction est donc renfermée pour eux dans des limites plus étroites. Les bienfaits

de l'éducation leur en deviennent d'autant plus nécessaires; ils compenseront pour eux en partie la privation des connaissances. Ils ont en effet plus besoin d'une grande provision de forces actives, que d'une grande étendue de notions spéculatives. Si le travail est le gardien des mœurs, les mœurs à leur tour ne protégent pas moins le travail; l'éducation seule garantit ou du vice ou de la pauvreté, celui qui n'a de ressources que dans ses bras. Il aura des privations à subir, elle l'accoutumera à les accepter sans se plaindre. Il aura de grands et persévérans efforts à faire; elle lui en donnera le courage. De nombreuses et fortes tentations viendront l'assaillir, elle le défendra. Il ne recevra aucun appui des circonstances, aucune faveur du dehors; elle lui apprendra à puiser ses ressources en lui-même. Il aura à lutter sans cesse contre les obstacles; elle lui donnera l'énergie nécessaire pour en triompher. Il aura besoin de la plus rigoureuse économie; elle la lui rendra facile par les habitudes de l'ordre et de la tempérance. Il apercevra devant lui des situations en apparence bien plus avantageuses que la sienne; elle lui apprendra à être content de celle qui lui est échue; elle lui ouvrira les seuls moyens légitimes pour en sortir. Je dis des situations plus avantageuses que la sienne *en apparence*; car, par les bienfaits de l'éducation, il pourra dans sa vie laborieuse, goûter un bonheur inconnu à ceux qui sont comblés des dons de la fortune.

Vous allez me dire peut-être : « Mais les enfans ne « nous sont confiés que pendant quelques heures du « jour ; ils viennent dans la classe, ils assistent aux le- « çons, ils retournent ensuite dans leurs familles. Nous « n'avons pas sur leur éducation le pouvoir qui appar-

« tient aux chefs de pensionnats. N'est-ce pas aux pa-
« rens eux-mêmes qu'il est naturellement réservé de se
« charger de cette fonction de la tâche ? Les enfans sont
« élevés sous le toit paternel ; ils sont seulement in-
« struits à l'école. »

Combien il serait à désirer, en effet, que les parens comprissent toute l'importance des soins que leurs enfans peuvent recevoir d'eux sous le toit paternel ; qu'ils voulussent leur donner l'éducation domestique ; qu'ils fussent en état de le faire ! Vous seriez alors puissamment aidés, fort soulagés sans doute ; mais vous ne seriez pas dispensés de la portion la plus essentielle de votre ministère. La plupart des parens, absorbés par leurs occupations, retenus peut-être même hors de chez eux, n'ont pas le loisir de s'occuper de l'éducation de leurs enfans pendant les intervalles de temps que ceux-ci passent à la maison paternelle, au retour de l'école : trop souvent dans leur triste insouciance, ils n'en ont ni la volonté, ni la pensée ; souvent enfin ils n'ont pas la capacité ou les dispositions nécessaires pour coopérer avec fruit à un ouvrage aussi difficile ; mal élevés peut-être eux-mêmes, ayant peu réfléchi sur des graves devoirs, loin de pouvoir servir de guides à ces jeunes êtres, ils savent à peine se conduire eux-mêmes. Les enfans restent donc négligés, abandonnés au hasard ; tout au plus sont-ils employés à quelque service domestique ; mais ils n'entendent point de bonnes paroles qui puissent retentir dans leurs âmes ; peut-être sont-ils traités avec rudesse, punis de leurs étourderies, plus que réprimandés de leurs fautes. Combien de fois n'arrive-t-il même pas que les enfans, en vous quittant pour rentrer dans leurs familles, n'y reçoivent au contraire que de fâcheuses influences,

n'y ont sous les yeux que de funestes exemples! Témoins des querelles intestines, du désordre, de l'intempérance, de l'emportement, de l'avidité de ceux qui devraient leur servir de guides, ils reçoivent l'éducation du vice. Vous le voyez, pouvez-vous donc vous reposer sur les soins que les enfans reçoivent au sein de leurs familles, pour que leur cœur et leur raison soient convenablement formés? N'est-ce pas plutôt à vous qu'il appartient de suppléer au bien que les parens devaient faire; à combattre, à réparer le mal qu'ils font? Il faut que les heures rapides qu'ils passent sous vos yeux leur fournissent leur subsistance morale pour la journée entière. Et ne craignez pas que je vous demande ici quelque chose qui soit au-dessus de vos forces! Telle est la puissance de l'éducation, mes chers auditeurs, qu'un simple enfant, en sortant de l'école dirigée par un digne instituteur, peut en effet, en rentrant dans sa famille, conserver le fruit des bonnes influences qu'il a recueillies. Il y a plus; nous l'avons vu bien des fois: l'enfant qui revient de l'école, pénétré des salutaires effets d'une bonne éducation, en répandra les parfums autour de lui dans la maison paternelle; il rendra à la vertu un témoignage candide; il agira sur sa famille même, d'une manière insensible, mais efficace; ses exemples éclaireront, toucheront ses parens; son commerce les améliorera; peut-être même il les détournera des habitudes vicieuses auxquelles ils étaient livrés.

C'est d'ailleurs une grande erreur, mes chers auditeurs, erreur trop commune parmi les instituteurs primaires, mais dont nous mettrons tous nos soins à vous prémunir, que de considérer les soins de l'instituteur comme renfermés dans l'enceinte de son école. Ce

n'est là que la moitié de son ministère. L'instituteur qui comprend bien sa mission, suit encore ses élèves au delà de l'heure des leçons ; il entretient des relations avec les familles ; il éclaire, dirige les parens dans la conduite des enfans et s'efforce d'associer à ses vues ceux qui peuvent seconder son ouvrage.

Cette éducation, objet essentiel de vos réflexions, de nos entretiens, en quoi consiste-t-elle proprement, mes chers auditeurs ? Tâchons de nous en former une idée juste et précise.

L'homme a reçu du ciel une destination : l'éducation le met en état de la remplir.

Il est une destination générale, commune à toute l'humanité ; il est pour chaque individu une destination spéciale, relative aux circonstances dans lesquelles il est placé. Il y a donc aussi, et une éducation convenable pour tous, et une éducation particulière appropriée à la situation de chacun.

L'éducation embrasse tout ce dont se compose en effet l'existence humaine ; les rapports avec la société, avec la patrie, avec la famille, avec ses semblables, la vie terrestre et la vie à venir. L'éducation enseigne à se conduire ; elle rend habile à devenir aussi utile qu'il se peut et aux autres et à soi-même ; elle apprend à acquérir les biens, à éviter les maux, à savoir bien user des uns, à supporter les autres quand ils sont inévitables ; elle enseigne l'accomplissement des devoirs.

La Providence a placé dans l'homme le germe des qualités les plus nobles et les plus fécondes, mais elle a soumis le développement et l'action de ces facultés à certaines lois. La première de ces lois, c'est que les facultés de l'homme ne se déploient que par le secours de ses semblables. La sociabilité, la civilisation sont

pour lui les premières nécessités imposées par la nature; elles sont pour lui, ce que l'air et la rosée sont pour les plantes. L'éducation ne crée point; elle seconde, elle aide, elle favorise le progrès de ses forces qui sont pour l'homme des dons de Dieu; si elle paraît y ajouter de nouvelles puissances, c'est seulement parce qu'elle enseigne à l'homme à user de celles qu'il possède.

L'éducation est pour chacun de nous l'ouvrage de la vie entière; elle doit continuer jusqu'au tombeau. Car l'homme est un être éminemment perfectible; le cours de sa carrière terrestre doit donc être un progrès continuel, comme le terme de cette carrière doit être aussi une grande et auguste transformation. Il résulte de là qu'il y a pour l'homme deux éducations: l'une qu'il reçoit d'autrui, l'autre qu'il se donne à lui-même. La seconde commence lorsqu'il quitte son maître; les circonstances seules remplacent alors en partie, pour lui, l'assistance du guide qu'il a quitté. La première doit donc se proposer pour but de le mettre en état de continuer par ses propres forces les pas que d'abord il a faits, appuyé sur son maître.

Plus tôt l'enfant est lui-même, et plus il a besoin d'avoir reçu en effet d'abondantes provisions, et telle est en effet la condition de la plupart des élèves qui remplissent nos écoles primaires. Ils vous quittent souvent, après deux ou trois ans de séjour; et à l'âge de treize ou quatorze ans, commence pour eux, presque sans qu'ils s'en doutent, la grande épreuve de la vie.

Il y a donc, si nous pouvons nous exprimer ainsi, une *éducation primaire* (1) comme il y a une instruc-

(1) J'emploie à dessein le terme d'*éducation primaire*, au lieu de celui

tion primaire. L'une et l'autre sont une préparation, un premier noviciat. L'une introduit à la vie, comme l'autre à la science.

Dans les conditions que la fortune n'a pas dotées de ses faveurs, il faut que l'homme tire tout le parti possible d'une situation ingrate et difficile. Moins il est aidé par les avantages extérieurs, plus il a besoin de pouvoir s'aider lui-même. Pour un enfant placé dans ces conditions, le but de l'éducation ne saurait être de lui donner des goûts, des besoins, des habitudes auxquels il ne pourrait satisfaire, mais de lui apprendre au contraire à se passer de ce qui sera hors de sa portée, à contracter les dispositions et les habitudes assorties à sa situation à venir; à trouver le contentement dans le sort qui lui est échu. L'éducation ne doit lui donner que des provisions à son usage; mais elle doit lui donner abondamment toutes celles qui lui sont nécessaires. L'éducation primaire est à peu près pour lui la seule: mais elle sera suffisante, si elle lui confère ces qualités solides, cette activité réglée, ce sens droit, cette énergie calme, cette sage modération, qui sont nécessaires à une vie simple, utile, qui préparent à recueillir du travail tous les fruits qu'il peut offrir. L'éducation primaire, considérée sous ce rapport, est une éducation toute substantielle; elle a cet avantage, qu'elle est éminemment conforme à la nature.

d'*éducation populaire* qui est usité; on a tant abusé des expressions *peuple*, *populaire*, pour propager des idées fausses, que je ne voudrais point concourir à étendre encore cet abus. Le peuple n'est pas une caste à part dans la société; il est la société même. Il n'y a pas une éducation spéciale pour le peuple, il n'y a pas une morale à part pour ce qu'on veut appeler le peuple. La raison et la vertu sont le patrimoine de tous. Il y a donc seulement une éducation particulière pour un certain âge de l'enfance, et pour certaines conditions de la société.

L'éducation a trois branches principales : physique, morale, intellectuelle. Toutes trois concourent au même but par des moyens différens ; toutes trois se prêtent un appui naturel, toutes trois doivent marcher d'accord. En ce moment, nous n'envisageons que leur commun résultat ; nous les embrassons dans leur ensemble.

Vous le sentez, mes chers auditeurs, cette éducation est pour vos élèves la plus solide garantie de leur carrière terrestre ; elle prépare leurs succès, fonde leur bonheur, en formant leur moralité ; elle compose leur patrimoine le plus réel ; elle les munit et des principes qui les conduiront, et des instrumens dont ils auront besoin, et des appuis qui doivent les protéger. Mes chers auditeurs, suivez-moi aussi de la pensée dans un autre avenir, celui que nous annoncent les desseins manifestes de la Providence, et les promesses de la morale ; dans cet avenir dont la perspective élève déjà si haut, même sur cette terre, l'homme le plus obscur, et qui ennoblit l'humanité, en la sanctifiant ! Ces âmes qui recueillent les salutaires rosées de l'éducation sont des âmes immortelles qui un jour s'épanouiront dans un monde meilleur. C'est là que l'éducation doit porter de nouveaux fruits, des fruits qui ne sauraient se flétrir. La vie terrestre est pour elles un noviciat et une épreuve. Oh ! combien elle est grande et belle, cette œuvre de l'éducation, qui, dans des soins momentanés donnés à un enfant obscur et simple, dispose pour de si hautes et de si durables destinées ! Philosophe par les études de ma vie entière, et religieux par conviction, je m'honore de partager avec vous ces pensées, comme je partage avec vous ces espérances.

Voyez, d'un autre côté, à quelles conséquences condamne la privation de cette éducation fondamentale !

Sera-ce seulement que l'infortuné auquel son assistance aura été refusée, restera plongé dans une complète nullité, une sorte d'idiot, impropre à tout, à charge à lui-même et aux autres! Trop heureux serait-il s'il ne subissait pas d'autre malheur que le malheur déjà si grand d'être rayé du nombre des êtres actifs et utiles! Mais, à défaut des bienfaisantes et tutélaires influences de l'éducation, mille autres puissances agiront sur lui au hasard : il sera le jouet de ses passions, la victime des mauvais exemples ; le vice en fera sa proie, le trouvant sans défense ; le désordre sera son élément, parce qu'il n'aura connu aucune autorité, aucune règle ; il ne saura jouir de rien, car les bons seuls jouissent ; il ne saura mettre aucun frein à ses désirs, et ne possédera cependant aucun moyen légitime pour satisfaire à ses besoins ; il ne végétera pas seulement dans l'inertie, il tombera dans l'abîme de l'abrutissement et de la honte.

Quel serait, grand Dieu! l'état de la société humaine, si, en effet, pendant que dans l'état présent des choses, et au milieu de tant de dangers, nés de la civilisation elle-même, la corruption peut se répandre en tant de manières, une bonne et sage éducation primaire ne venait entourer la classe la plus nombreuse de sa bienfaisante protection ! Si cette corruption, descendue des rangs supérieurs, venait dans les derniers rangs s'unir à une grossièreté sauvage! L'histoire des peuples en offre de déplorables exemples, et peut-être en trouverions-nous aussi quelques-uns dans l'histoire contemporaine. Le frein des lois serait impuissant contre des vices universels, et, eussent-elles recours à la terreur, au défaut du respect, elles aviliraient encore ceux qu'elles captiveraient par la crainte. Une bonne

et sage éducation, généralement propagée, est au contraire le plus ferme appui des lois ; elle supplée même à l'empire des lois : elle fonde entre les membres de la société cette union et cette concorde qui naissent de la confiance réciproque ; elle féconde l'industrie, en inspirant le goût du travail, en donnant à celui-ci tout le prix qu'il peut recevoir de l'application et de l'habileté ; elle accroît l'aisance, parce qu'elle enseigne l'ordre et l'économie ; elle élève à un plus haut rang toute la portion la plus considérable de la grande famille, sans cependant lui inspirer des ambitions propres à troubler le repos commun ; grâces à elles, chacun se trouve mieux à sa place, comme chacun s'acquitte mieux de son rôle. Une bonne éducation primaire est la première garantie de l'ordre public et de la prospérité de l'Etat.

QUATRIÈME ENTRETIEN.

De l'éducation physique.

Nous donnons le nom d'éducation *physique* à cette branche de l'éducation qui a essentiellement pour objet de former les divers organes du corps. En lui conservant cette dénomination, nous nous conformons à l'usage, ce qui nous suffit pour être clairs ; mais s'il s'agissait d'en discuter le mérite, nous la trouverions à plusieurs égards défectueuse.

L'éducation physique doit les premiers soins à l'enfance. Ceux que réclame l'enfant encore au berceau ont presque exclusivement pour objet de protéger sa vie si faible, d'aider, de régler ses premiers mouvemens. Pendant les années qui s'écoulent jusqu'à l'époque où l'enfant est admis aux écoles, il ne s'exerce guère qu'à fortifier ses membres, à exercer ses regards, son ouïe ; initié sans réflexion à sa langue maternelle, il se forme encore autant au mécanisme de la parole, qu'à l'intelligence des choses. L'éducation physique de l'enfance appartient donc essentiellement aux mères. Hélas ! la plupart d'entre elles, il faut l'avouer, méconnaissent trop ou négligent les devoirs qu'elle leur impose, les prérogatives qu'elle leur confère.

L'enfant entre à l'école. La part que réclame alors l'éducation physique est réduite ; il vous reste cependant beaucoup à faire. Vous ne craindrez pas de me suivre dans quelques détails, mes chers auditeurs, car nous touchons une matière dont fort peu d'instituteurs songent à s'occuper, et que beaucoup d'entre eux

considèrent comme leur étant étrangère. Ils s'en remettent aux parens pour nourrir et vêtir les élèves, au médecin pour les guérir s'ils sont malades.

Alors même que l'éducation physique des enfans n'aurait d'autre objet que de leur procurer une bonne santé, et de développer leurs forces mécaniques, ne serait-ce pas déjà un motif suffisant pour exciter la tendre sollicitude de l'instituteur, puisque, dans la vie laborieuse qui les attend, cette santé et ces forces feront leur première ressource, leur plus sûr moyen d'existence? Investi des droits de la paternité, il doit en avoir toutes les prévoyances, comme toutes les affections. Mais l'éducation physique agit d'une manière puissante, constante, variée, sur le développement du cœur et de l'intelligence. Tel est l'effet naturel de l'étroite union qui existe entre notre âme et notre corps. Je ne puis trop recommander ce sujet à vos méditations; il a plus d'importance que l'on ne croit.

Parmi les soins que l'on donne au corps, il en est qui ont une influence morale, peu sensible en apparence, mais très réelle : tels sont ceux de la propreté, par exemple. La propreté sur la personne, dans les vêtemens, est l'une des règles les plus certaines de l'hygiène; elle prévient une foule de maladies; elle entretient la fraîcheur de tous les organes, en facilite le jeu; mais elle favorise aussi les idées de décence, les habitudes d'ordre; elle concourt à rappeler le respect que l'homme se doit à lui-même, à exercer la vigilance, la modération, l'attention, la retenue; elle dispose au travail; elle offre l'image sensible de la pureté intérieure de l'innocence; elle est aussi un égard pour autrui; elle plaît; elle attire la bienveillance; elle facilite le commerce de la vie; elle est un lien de sociabilité.

L'enfant dont l'extérieur inspire le dégoût est moins favorablement accueilli, il éprouve une sorte de honte qui nuit à toutes ses actions. Voyez comment ces soins de la propreté prennent une part naturelle et aux plaisirs innocens, et à la solennité des fêtes, et aux formes du culte religieux ! Malheureusement ils sont, en France surtout, beaucoup trop négligés dans les conditions peu aisées. C'est un motif de plus de faire tous nos efforts pour y accoutumer les enfans qui appartiennent à ces conditions. Par là on contribuera à tempérer chez eux la rudesse des mœurs et la grossièreté des manières. La propreté peut être observée dans toutes les situations ; il y a une propreté compatible avec la pauvreté elle-même. Vous veillerez donc, lorsque vos élèves arrivent à l'école, lorsqu'ils la quittent, à ce qu'ils remplissent ces soins nécessaires, lavent leurs mains, leur visage ; vous exigerez qu'ils nettoient leurs vêtemens; vous leur en fournirez les moyens. Ici, vous remarquerez, mes chers auditeurs, la nécessité où vous êtes, de vous entendre avec les parens, d'obtenir leur concours ; car c'est aux parens à faire en sorte que leurs enfans n'arrivent pas avec des vêtemens sales, en désordre, à ce que dans le cours de la vie domestique, ils continuent à suivre les mêmes règles. Vous pouvez, vous devez exiger que vos élèves aient toujours une tenue décente. Si vous réussissez à l'obtenir du plus grand nombre, les autres peu à peu s'y conformeront, par imitation, par amour-propre, et les parens eux-mêmes se sentiront intéressés à ce que leurs enfans ne soient pas signalés par un extérieur dégoûtant.

Rien n'est plus nécessaire, tout ensemble, et pour entretenir la santé des enfans, et pour développer leurs forces, qu'un exercice modéré, varié, régulier. Tous

les organes réclament leur part d'activité. Ceux d'entre vous qui seront assez favorablement placés pour pouvoir faire faire à leurs élèves des exercices de natation, feront bien de les y conduire fréquemment dans la saison opportune; ils veilleront attentivement à prévenir les nombreux et graves accidens que la natation pourrait occasionner. Tous, vous recommanderez l'usage habituel des bains, et vous vous occuperez d'en faciliter les moyens aux familles. Les mouvemens, les attitudes exigent de votre part une attention continuelle : les enfans ne doivent point rester trop longtemps assis ; ils doivent moins encore rester immobiles ; la nature elle-même les invite à agir, à changer ; une demi-heure est à peine écoulée, que le repos lui-même devient une fatigue ; le changement délasse; il est utile que tour à tour les enfans se tiennent debout, s'asseyent, marchent, remuent les bras, les mains, la tête. C'est à quoi pourvoit très ingénieusement le système suivi dans les salles d'asile et dans nos écoles d'enseignement mutuel. Règle générale : faites alterner successivement le mouvement et le repos, les divers genres de mouvemens, les diverses attitudes pendant la classe; ne laissez prolonger aucun de ces états au delà d'une demi-heure ; faites-les cesser dès l'instant où l'élève est fatigué. Ici encore, vous remarquerez l'étroite connexion du moral et du physique ; l'élève qui éprouve quelque fatigue n'a plus la même liberté d'esprit, le même goût pour le travail ; son attention s'obscurcit, il se sent mal à l'aise, il s'inquiète, s'agite, peu-à-peu son humeur même s'altère ; il s'irrite contre la discipline, il tourmente ses camarades. Vous le grondez alors, vous le punissez, vous avez tort ; vous aggravez encore le mal ; il fallait délivrer ce pauvre enfant d'une contrainte inutile.

Beaucoup d'instituteurs s'y méprennent ; ils ne s'occupent que d'obtenir à tout prix des élèves, cette immobilité passive et silencieuse qui les soulage eux-mêmes ; ils ne voient pas qu'en faisant violence au tempérament de ces pauvres enfans, ils les tourmentent, les contrarient, les affaiblissent et leur font contracter des dispositions fâcheuses, quelquefois même des vices.

L'enfant ne doit point s'ensevelir dans l'école comme dans un tombeau ; il doit y entrer, y rester plein de vie, suivre les vœux de la nature.

Ce régime d'une activité corporelle bien ordonnée, exerce l'influence la plus favorable sur le caractère des enfans ; elle les entretient dans une gaeité douce et sereine qui les dispose à son tour à la docilité et à l'obéissance. Lorsque les enfans ne peuvent satisfaire d'une manière convenable ce besoin de mouvement qui leur a été imprimé par la nature, il en résulte une sorte de malaise, de perturbation dans toute leur existence ; ils deviennent chagrins, turbulens, querelleurs. Un exercice fréquent et modéré, le choix et le changement des attitudes, ont aussi une extrême importance pour la conservation des mœurs de ces aimables créatures.

Veillez à ce que vos élèves aient un maintien convenable ; évitez qu'ils se tiennent courbés, de travers, dans une mauvaise position ; prévenez et détruisez ces mauvaises habitudes, ces mouvemens irréguliers ou convulsifs que les enfans sont sujets à contracter dans le cours de leur travail et qui les privent de cette liberté physique, indispensable pour certains travaux, et nuisent à l'exercice de leurs facultés intellectuelles, en favorisant des habitudes de nonchalance.

Rien n'est plus utile que d'accoutumer les enfans au

pas de marche réglé, que de les exercer à exécuter ensemble, et dans un parfait accord, les évolutions diverses. Les mouvemens alors fatiguent moins, fortifient davantage ; les enfans y trouvent un charme particulier; ces évolutions exécutées de concert fortifient les habitudes de discipline. Les exercices gymnastiques, si familiers aux anciens, et qui ont été dès le siècle dernier renouvelés en Allemagne et en Suisse, commencent, ainsi que vous le savez, à se répandre en France. On s'occupe d'examiner par quels moyens on pourrait les introduire dans nos écoles primaires. Ce serait certainement un grand avantage. En attendant qu'on ait trouvé et adopté un mode d'exécution, il vous sera facile d'obtenir quelques résultats semblables ; dans les lieux où tous les appareils nécessaires à ce système d'exercice ne pourraient être construits, à cause de la dépense qu'ils occasionnent, vous pourrez en partie y suppléer ; il vous suffira de bien saisir le principe simple et fécond qui préside à cette espèce de jeux. Ils ont pour objet d'exercer à la fois tous les muscles du corps, dans une constante harmonie, et de les amener par une gradation continuelle et sensible au plus haut degré de précision et de force dans les mouvemens. Vous pourrez à peu de frais établir vous-mêmes, ou faire établir par le charpentier, soit un mât, soit une échelle perpendiculaire, soit deux barres placées horizontalement et parallèlement sur quatre poteaux, à la hauteur des coudes : là, vos élèves pourront grimper, se suspendre, se balancer, faire différens tours , mais en ordre, sous vos yeux, en allant toujours du plus simple au plus difficile. Je vous engage à visiter, si vous en avez à votre portée, quelque appareil de gymnastique établi d'après la méthode de MM. Clias, Amoros, ou Comte, et à ob-

server avec attention la suite des exercices qui y sont exécutés, pour comprendre ceux qu'il vous sera possible d'imiter dans vos écoles.

Le temps des récréations accordé à vos élèves pourra être employé à ce genre de délassemens. Cet intervalle vous offre une précieuse occasion de travailler à l'éducation physique des enfans, avec un profit assuré pour leur éducation morale. Les instituteurs ont tort de laisser les enfans abandonnés à eux-mêmes pendant l'heure des récréations : comment ne comprennent-ils pas que les jeux sont une affaire sérieuse pour l'enfance? Que la récréation soit animée; que tous y prennent part! Qu'elle ait lieu en plein air, toutes les fois que la chose est possible! Entretenez l'agilité par la course, par les sauts; accordez, favorisez la toupie, la corde, le cerceau, le cerf-volant, tout ce qui développe l'adresse, ce qui forme le coup d'œil. Mais que l'amusement ait toujours un but, un objet, un caractère déterminé; bannissez toute agitation impétueuse, confuse, désordonnée; tout ce qui pourrait dégénérer en querelles! Soyez le témoin de ces amusemens, prenez-y même part; mais évitez en restant leur régulateur, d'en bannir cette douce liberté qui est l'âme de tout divertissement!

Ne croyez point au reste que les enfans répugnent à une certaine régularité dans les exercices qui forment leurs amusemens; quelquefois ils la cherchent eux-mêmes. L'expérience prouve que le changement d'occupation suffit pour délasser et ranimer les forces, surtout lorsque le travail du corps succède à la contention de l'esprit, et réciproquement. On voit dans le bel institut de M. de Fellenberg, à Hofwyl, les enfans qui reviennent du travail des champs, accourir avec joie

aux leçons qui les instruisent et qui nourrissent leur intelligence; on les voit, au sortir de leurs leçons, reprendre avec ardeur les instrumens agricoles. Il serait heureux qu'il pût y avoir près de l'école et dans sa dépendance, un petit jardin qui serait mis à la disposition des élèves pour le cultiver. Je vous recommande du moins de conduire quelquefois vos élèves vous-mêmes à la promenade. Ces promenades pourraient être accordées, comme de solennelles et communes récompenses; elles fourniraient l'occasion de mille exercices variés et nouveaux; elles fourniraient aussi l'occasion non moins précieuse d'entretiens familiers, d'observations instructives, de leçons d'autant plus utiles qu'elles n'en auraient point l'appareil et la forme, sur les productions de la terre, sur l'histoire naturelle, sur tant d'admirables phénomènes qui s'offrent aux regards de l'homme sans exciter son attention. Ces promenades sont faciles pour les écoles de village; elles peuvent cependant aussi être exécutées dans les villes; elles y seraient même encore plus utiles.

L'éducation des sens participe à la fois de l'éducation physique et de l'éducation intellectuelle; elle forme leur lien commun, elle sert de passage de l'une à l'autre.

En exerçant la vue, vous accoutumez à observer, à comparer. Tous les enfans voient les mêmes choses, mais tous ne les regardent pas de même. L'enfant qui regarde au hasard, sans attention et sans suite, qui ne remarque rien, ne trouve qu'un sujet de distraction dans ce qui devrait être pour lui un théâtre d'instruction; incapable de réflexion, il passe avec une stupide indifférence devant les objets les plus dignes d'exciter la curiosité. Pour l'enfant qui sait regarder, tout de-

vient au contraire un sujet d'étude, un apprentissage du jugement. C'est ici l'utilité la plus essentielle, quoique la moins connue, de l'exercice du dessin pour les enfans : le dessin est pour eux, non pas, comme on le croit, une étude spéciale, mais un exercice général : il sert à l'éducation des sens de la vue ; il contraint l'enfant à observer la situation, la forme, les détails de chaque objet, à mesurer les distances, à apprécier les proportions. Il y a là dedans une logique pratique, une sorte d'observation, qui a bien son mérite, et qui, par analogie, s'étendra plus tard à des objets plus importans.

On ne peut donc assez applaudir aux vues qui ont fait introduire le dessin linéaire dans le système de l'enseignement mutuel. Ne songez pas seulement à former des sujets qui puissent employer un jour le dessin comme un instrument de leur profession spéciale ; songez avant tout à habituer les enfans à bien voir ce qu'ils voient. Vous ne vous bornerez donc point à leur faire tracer et mesurer sur le tableau et sur le papier certaines figures abstraites ; vous aurez soin de leur faire appliquer ces figures aux objets réels qui les entourent.

L'éducation du sens de l'ouïe s'opère d'une manière admirable par la parole. L'éducation de l'ouïe n'a pas seulement pour objet d'apprendre à discerner les sons, mais aussi à apprécier les tons, la mélodie, les accords, et les expressions infiniment variées qui en résultent. Tout cela se retrouve dans la parole. Accoutumez vos élèves à acquérir une bonne prononciation ; exercez-les à écouter les autres, à s'écouter en même temps, à se captiver ; vous les disposerez ainsi à mieux réfléchir en parlant. Que le ton de votre voix, que celui de leur

voix aussi, à votre exemple, soit toujours mesuré, simple, harmonieux. Évitez tous cris tumultueux, rudes, discordans. En méditant sur ce sujet, vous pressentirez d'avance, mes chers auditeurs, une considération que je vais vous offrir, et qui eût pu vous étonner au premier abord. Vous comprendrez que l'exercice du chant, que l'étude et l'usage d'une musique simple, se place au rang des nécessités réelles, des nécessités universelles, dans l'éducation élémentaire. On commet une grande erreur en ne voyant dans la musique que le sujet d'un art de luxe : elle achève et complète la culture des sens de l'ouïe; elle en développe et en règle toutes les nombreuses et délicates propriétés; elle cultive par là même l'attention, et provoque une suite de comparaisons exactes et précises. La musique est une seconde langue dont le domaine commence là où finit celui de la parole, mais qui, en s'associant à la parole, la commente et lui prête une valeur et une puissance toute nouvelle.

La parole et le chant, mais le chant surtout, secondent le jeu des poumons et fortifient la poitrine des enfans. Sous ce rapport, ils font encore partie de l'éducation physique. La musique et le chant ont d'ailleurs un pouvoir secret et merveilleux pour favoriser tous les mouvemens musculaires, pour faciliter l'action de tous les organes : l'ouvrier qui s'accompagne lui-même en chantant, le soldat qui marche au son d'une musique militaire, sont animés d'une plus grande ardeur, et ressentent moins la fatigue. La sérénité que les chants répandent dans l'esprit, suffirait seule déjà pour mieux faire goûter le travail. On a combiné de la manière la plus heureuse, dans les exercices gymnastiques, des chants répétés en chœur, avec les manœuvres.

Mais la musique et le chant bien employés ont une puissance plus merveilleuse encore et plus utile pour exciter et nourrir tous les sentimens purs et généreux. Ils attendrissent, élèvent, calment l'âme tour à tour. Voyez aussi quel admirable emploi on fait de la musique et du chant dans toutes les écoles primaires de l'Allemagne et de la Suisse ! Là, plusieurs fois par jour, à l'entrée, à la sortie des classes, les enfans répètent en chœur des hymnes religieux, des chants patriotiques. Leurs innocentes figures respirent la joie et le bonheur. Souvent les enfans des campagnes et des villes s'assemblent en réunions musicales pour se livrer à ces aimables exercices. L'art de la musique ainsi appliqué, s'enseigne et s'apprend sans efforts. Nous sommes redevables au zèle et au talent de l'estimable M. Wilhem d'une méthode dont la rare simplicité permet d'introduire enfin parmi nous les exercices du chant, dans les écoles primaires dirigées d'après l'enseignement mutuel, et vous avez été témoins, dans plusieurs de nos écoles, des succès étonnans que cette méthode a obtenus. Vous n'hésiterez donc pas à faire jouir vos élèves de ce bienfait, vous présiderez vous-mêmes à ces exercices; vous les animerez par votre présence, vous y trouverez pour eux des encouragemens efficaces, des plaisirs purs, des récompenses toutes prêtes, un antidote précieux contre beaucoup de vices et de désordres. Vous leur préparerez pour le reste de leur vie, un fonds inépuisable de jouissances qui les délasseront sans les corrompre, et qui, en les soutenant dans le travail, épureront et adouciront leurs mœurs. Il deviendra possible alors de donner un jour à nos fêtes champêtres, à nos solennités de village, trop souvent empreintes de joies grossières et bru-

tales, un nouveau caractère plus digne de l'humanité.

Revenons aux branches de l'éducation physique, qui concernent plus directement la santé des enfans, en tant du moins qu'elles peuvent dépendre de l'influence qui appartient à l'instituteur primaire.

Tâchez d'abord d'obtenir pour votre école le local le plus sain qu'il soit possible, c'est-à-dire un local qui ne soit pas humide, qui soit suffisamment vaste, aéré, où pénètrent les rayons du soleil ; car la lumière du soleil exerce une influence favorable sur la santé de l'homme. Ayez soin ensuite de renouveler assidûment l'air dans la salle, d'y entretenir la plus grande propreté.

Evitez avant tout, si cependant il pouvait être nécessaire de vous le recommander, évitez non-seulement les coups et les punitions brutales, qui pourraient blesser leurs membres délicats, mais des peines qui pourraient altérer leur santé de quelque manière que ce soit, ou leur occasionner quelques accidens.

Je n'ai sans doute pas besoin de vous rappeler que les règlemens en vigueur vous imposent l'obligation de vous assurer, avant que les élèves soient admis dans vos écoles, s'ils ont été vaccinés, ou s'ils ont eu la petite vérole. C'est une sévérité utile à l'enfant lui-même qui est soumis à cette condition, utile à sa famille entière ; c'est une protection due à ses camarades. Mais ce serait mal entendre l'esprit de ces règlemens, que de vous borner à vérifier le fait et à repousser l'enfant qui n'aurait pas rempli cette condition. Votre obligation est plus étendue et plus honorable. C'est à vous d'arracher les parens à une coupable incurie, de dissiper leurs préventions aveugles ; de les convaincre des motifs qui leur commandent de mettre

leurs enfans à l'abri du fléau de la petite vérole, par les précautions salutaires et simples que leur offre la vaccine. Sans être médecin, vous y réussirez quelquefois mieux que les gens de l'art, en invoquant les simples réflexions du bon sens et les témoignages de l'expérience.

Vous éloignerez de l'école, jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement guéris, les enfans atteints de la teigne ou de toute autre affection qui pourrait se communiquer.

Efforcez-vous d'obtenir qu'un médecin éclairé, bienveillant, capable de s'associer à vos vues, vienne régulièrement visiter votre école, pour y examiner l'état de la santé de vos élèves. Sollicitez et recueillez ses conseils.

Les enfans n'étant point chez vous en pension et à demeure, vous n'avez point d'action directe sur la portion de leur régime, qui comprend le logement, les vêtemens, la nourriture. Y resterez-vous pour cela indifférens et étrangers? Non, sans doute. Vous avez le droit et le devoir de vous intéresser à tout ce qui concerne la culture de ces jeunes plantes. C'est encore auprès des familles qu'ici vous devez agir, non pas sans doute en prétendant exercer une sorte d'autorité, une surveillance importune, ni même en prodiguant des conseils qui ne seraient pas appréciés; mais en obtenant la confiance des familles, en les amenant elles-mêmes à désirer, à rechercher vos avis, en vous mettant en mesure de leur en donner d'utiles. Vous trouverez dans les bibliothèques dont on compose en ce moment le choix pour vos écoles, des traités élémentaires d'hygiène qui s'appliquent spécialement au détail de la vie domestique ; vous les étudierez dans vos momens de loisir; vous y puiserez des notions sur un petit nombre

de règles qui se recommandent aux conditions laborieuses et peu fortunées; vous vous attacherez spécialement à tout ce qui intéresse la santé des enfans; vous serez ainsi en mesure de guider la tendresse maternelle elle-même. Vous enseignerez aux mères à suivre en tout les indications de la nature, à laisser un libre jeu aux membres de l'enfance dès le berceau ; vous leur ferez abandonner la funeste pratique d'enchaîner ces pauvres enfans dans les maillots; vous leur indiquerez les alimens les plus sains; vous leur recommanderez d'éviter pour leurs enfans toutes les transitions trop brusques; de faire toujours respirer à ces petits êtres, autant qu'il est possible, un air libre et pur; de les préserver de l'humidité; de les vêtir avec un juste degré de chaleur, mais toujours de manière à ne point gêner leurs organes. Si vous êtes père de famille, vos propres exemples seront encore plus efficaces que vos discours, surtout par le succès qu'ils obtiendront. Vous solliciterez en faveur du premier âge la bonté et l'indulgence; vous obtiendrez qu'on le laisse jouir paisiblement de l'aurore de sa vie, que la gaieté et la sérénité règnent autour de lui. Vous vous efforcerez d'obtenir des parens et des fabricans, qu'on n'applique pas de trop bonne heure les enfans à des travaux manuels au-dessus de leurs forces. Vos élèves eux-mêmes pourront déjà comprendre quelques conseils simples que vous leur adresserez, sur le régime le plus favorable à leur santé. Vous pourrez saisir avec avantage l'occasion des maladies ou des accidens qui les atteignent, pour en faire remarquer les causes, et pour leur signaler les précautions qui eussent pu les en garantir.

Si, comme nous ne pouvons assez vous le recommander, vous réunissez à votre école d'enfans une

classe du soir pour les adultes; si vous formez le dimanche une réunion de vos anciens élèves pour leur continuer de sages directions, vous pourrez dans ces réunions, donner un plus grand développement à vos conseils sur le régime de vie qui convient aux classes laborieuses.

Il est quelques avis très simples dont vous pourriez composer une petite hygiène à l'usage des enfans. Il vous sera facile de leur faire comprendre les avantages des exercices du corps, dans lesquels ils trouveront tant de jouissances, mais qui doivent avoir leurs bornes pour être réellement utiles; vous signalerez les inconvéniens d'un échauffement excessif, ceux d'un refroidissement subit, et les moyens de s'en garantir; vous indiquerez à vos élèves les plantes vénéneuses qu'ils pourraient facilement rencontrer et les caractères auxquels ils peuvent les reconnaître; vous les précautionnerez contre une autre espèce de poisons, plus dangereuse encore, contre ces remèdes empiriques que les charlatans colportent de toutes parts, qui sont reçus avec une si aveugle confiance, et qui, lors même qu'ils seraient utiles dans certains cas, deviennent, comme les meilleurs remèdes eux-mêmes, funestes, lorsqu'ils sont employés dans des circonstances différentes; vous les précautionnerez enfin contre une dernière espèce de poisons que l'homme s'administre lui-même, contre cette intempérance qui est la source des plus graves maladies, qui abrége la vie et qui altère les fonctions des principaux organes; contre tous les excès et tous les désordres qui naissent de l'abus des plaisirs. Sans inspirer à vos élèves cette appréhension des accidens et des maladies, qui trouble le repos et affaibli le courage, vous leur recommanderez cette prudence qui

prévient les maux, en les prévoyant dans leur cause et les évitant à leur origine.

Dès que vous vous apercevrez que la santé de l'un de vos élèves s'altère, et la sollicitude bienveillante avec laquelle vos regards se dirigent continuellement sur eux vous fera en effet démêler les premiers symptômes du malaise, hâtez-vous de rechercher de quoi l'enfant souffre ; quelle est l'origine de cette altération ; prévenez-en les parens. Si la maladie s'aggrave et le retient dans sa famille, ne négligez pas d'aller le visiter ; menez-lui quelquefois celui de ses camarades dont la présence lui sera le plus agréable : cette preuve de votre affection vous assurera le retour de la sienne. A la longue, vous acquerrez ainsi vous-même sur les maladies des enfans, des lumières pratiques qui ne resteront point stériles.

CINQUIÈME ENTRETIEN.

De l'éducation intellectuelle ; et d'abord comment l'instituteur primaire peut cultiver l'attention, l'imagination et la mémoire.

L'éducation intellectuelle cultive les facultés de l'intelligence. Mais, ici, les effets échappent à nos regards. Redoublons donc d'attention pour les étudier sur le théâtre intérieur de la pensée.

L'esprit humain est doué de facultés diverses dont chacune a ses propriétés, ses lois, et qui toutes ont ensemble d'étroits et mutuels rapports. Etudions un instant ces propriétés, ces lois, ces rapports, pour comprendre en quoi consiste la culture de l'entendement.

Vous le voyez, mes chers auditeurs, il nous faut entreprendre ici un petit cours de philosophie. Ne vous en effrayez pas ; il sera rapide, simple. Oui, il y a une philosophie à l'usage des instituteurs primaires. Elle ne vous paraîtra, j'espère, ni sans intérêt ni sans importance.

Déjà nous avons remarqué comment les organes des sens, qui occupent en quelque sorte l'accès et le vestibule de l'intelligence humaine, ont besoin d'être dressés à remplir leurs offices respectifs. Ils livrent à l'esprit des impressions venues du dehors, matériaux bruts encore, sur lesquels l'esprit va opérer à son tour. Le caractère de la sensation est essentiellement passif ; la pensée qui s'en empare est éminemment active. La sensation est un message que nous envoient les objets extérieurs ; la pensée est le travail que l'intelligence fait pour se l'approprier et pour en former ses connaissances.

Une première faculté, siégeant en tête de toutes les

autres, vient annoncer la présence de l'intelligence humaine ; par elle l'esprit manifeste son activité, prend possession de son domaine : c'est l'*attention*. L'attention remarque, observe les objets ; elle les frappe, les saisit, les enveloppe, les pénètre ; elle y verse la lumière. L'attention est l'œil de l'esprit.

Toute étude commence par l'attention, repose sur l'attention ; tout succès dans l'étude dépend de l'attention ; les paroles du maître, les modèles, les livres, tout cela n'est rien pour l'élève que par l'attention qu'il leur donne. Si vous ne savez pas exciter, entretenir l'attention, vos fonctions sont sans objet ; vous n'aurez que le nom d'instituteur.

L'instituteur primaire est à cet égard dans une situation toute particulière. Cette attention qu'il a besoin de rencontrer chez ses élèves, n'y existe point encore : il doit la faire naître. Les jeunes intelligences qu'on lui confie ont été jusque-là abandonnées au hasard, recevant mille impressions confuses, traversant mille objets variés, errant sans dessein, jetant çà et là un coup d'œil sur la superficie des choses ; ne remarquant rien, ne se fixant sur rien, redoutant tout effort, fuyant tout ce qui paraît sérieux, s'ignorant elles-mêmes. Les enfans qui appartiennent aux conditions laborieuses et peu aisées ont vécu jusque-là dans une existence monotone, peu propre à exciter la curiosité ; ils ont pris peu de part à ce commerce des relations sociales, qui est le moyen le plus puissant pour imprimer le mouvement à l'intelligence.

L'instituteur primaire doit chercher dans cette intelligence encore si faible, si inerte, le principe de vie, l'exciter, le mettre en œuvre. Savoir rendre l'enfant attentif, voilà la première tâche.

L'attention est un effort, un effort dirigé vers un but déterminé, un effort suffisamment prolongé pour y atteindre. Elle peut être inerte ou vive ; elle peut s'égarer, ou se diriger avec ordre : elle peut être mobile ou persévérante. Essayons donc de l'éveiller, de la guider, de la captiver. Il suffit pour cela de consulter et de suivre les indications de la nature.

La nature a doué l'homme d'un besoin destiné à animer son intelligence : la curiosité. L'enfant à peine ouvre les yeux à la lumière, qu'il tourne de tous côtés des regards avides, sa main s'élance sur tous les objets qu'il peut saisir. Emparons-nous de ce besoin ; cherchons à l'entretenir, sans en abuser toutefois. Comment la curiosité est-elle excitée? D'abord par tout ce qui donne lieu à la surprise, par les impressions vives, par les objets nouveaux ; or, tout, pour le jeune enfant, doit être un sujet d'étonnement ; car tout est neuf pour lui, et ses organes sont si délicats, que les moindres impressions lui deviennent très sensibles. Sa curiosité est également excitée par l'attrait du plaisir ; elle aspire à toutes les impressions agréables. Un jeune élève nous arrive ; il paraît indifférent, distrait ; il nous écoute à peine ; ne nous en inquiétons point ; cherchons à électriser sa curiosité par la surprise, à l'intéresser par le plaisir. Que fait-on bien souvent, au contraire? on étouffe cet heureux instinct dont il fallait se prévaloir. L'enfant importune de ses questions ; on les repousse sans y satisfaire ; on s'y soustrait par des réponses évasives. Mais il est naturel que l'enfant interroge, car il ignore et il désire savoir ; encourageons-le donc à interroger, car il saura bien mieux la chose qu'il aura désiré d'apprendre.

Quoi de plus mortel pour la curiosité de l'enfance,

que ces écoles tristes, sombres, où de lourdes leçons tombent d'une manière monotone sur ces faibles intelligences écrasées sous le poids de formules arides, de règles vides de sens; espèces de prisons où tout respire l'ennui, où l'élève n'a rien à chercher, rien à désirer, où il est servilement enchaîné à quelque imitation machinale ! Vous voulez pourtant que l'élève soit attentif, et vous étouffez en lui tous les mobiles de l'attention ! Que ne laissez-vous l'élève venir à vous par un mouvement volontaire, et vous demander comme un don ce que vous lui imposez comme une charge !

Voyez au contraire cette école dont les abords eux-mêmes offrent quelque chose de gracieux et de riant, où l'arrangement intérieur, des ornemens simples, récréent le regard ! Le nouvel élève qui y est introduit voit ses camarades accourir avec empressement, avec joie, se disposer gaiement à l'ouvrage, tout concourt à le tenir dans l'attente ; bientôt on se met en mouvement ; la scène est animée ; elle change par intervalles ; l'étude ressemble presque à un jeu. L'enfant est étonné d'abord, puis entraîné ; il veut jouter aussi avec ses camarades. L'instituteur saura adroitement faire naître mille occasions inattendues qui inspireront aux enfans le désir d'observer, le besoin d'interroger. Souvent il leur proposera à l'envi de petits problèmes; en leur demandant ce qu'ils savent, il leur fera remarquer ce qu'ils ignorent, et les mettra ainsi sur la voie pour chercher à l'apprendre. L'instituteur primaire trouve à cet égard des ressources faciles autour de lui : les objets les plus familiers, les plus simples, les productions de la nature, les ouvrages de l'art, les actions ordinaires de la vie, peuvent être mis par lui à contribution pour éveiller la curiosité ; il y rencontrera mille occasions de suggérer à son élève

des *pourquoi* et des *comment*, auxquels l'élève mettra d'autant plus d'intérêt que les objets seront plus rapprochés de lui. Car, remarquez-le bien : le besoin de savoir ne se fait sentir que lorsqu'on commence déjà à savoir en partie. Rien ne pique autant la curiosité, que de faire entrevoir à demi ce qu'on se propose de montrer, et de laisser un côté obscur près de celui qui se découvre. Pour cela nous avons deux choses à faire : éloigner de l'élève ce qui ne servirait qu'à le distraire, lui offrir l'objet qui mérite de l'occuper.

Prenons garde, cependant, que la curiosité ne soit chez nos élèves qu'une vaine fantaisie, une vague inquiétude. Dirigeons ce besoin pour en prévenir les écarts ! que l'objet offert à la curiosité de l'élève se présente sous la forme la plus attrayante, en même temps la plus simple ; faisons-le ressortir par les contrastes, l'esprit de l'élève sourit à ces oppositions inattendues ; la lumière redouble d'éclat lorsqu'elle sort du sein des ombres. Recourons aux comparaisons ; employons-les avec discernement ; l'esprit de l'élève se complaît dans ces rapprochemens ; il se joue à saisir les différences et les ressemblances.

La surprise ne dure qu'un instant; prenons garde que l'attention de l'élève ne nous échappe. Cherchons à satisfaire, mais à modérer cette curiosité impatiente qui est avide de changemens. Que le sujet qui lui est offert se présente tour à tour sous diverses formes, se déploie dans tous ses détails. Si nous voulons captiver l'attention de l'élève, évitons qu'elle se partage ; éloignons de lui tout ce qui pourrait le distraire. Qu'il se voie surveillé, quoique sans trop de rigidité ; il veillera sur lui-même et il recueillera ses forces. Faisons en sorte qu'il soit calme, et par conséquent qu'il se

sente content et à son aise; que rien ne le tourmente ni ne l'agite. En captivant son attention, prenons garde de ne pas la fatiguer; accordons-lui le relâche nécessaire; rien ne l'affaiblit plus que de l'épuiser. Ne négligeons donc rien pour rendre l'étude facile à l'élève qui commence; satisfait de son succès, il redoublera d'efforts. Avec des élèves plus avancés, nous exigerons davantage; mais pour l'enfant qui débute, la voie ne peut être assez large et commode.

Ces soins exigent, j'en conviens, des détails multipliés, continus, et qui souvent paraissent minutieux, mais aucun ne lassera votre patience. Je ne saurais vous exposer ici tous ces détails pratiques; je ne puis que vous en indiquer l'esprit; c'est à vous de les créer par la sollicitude assidue et éclairée avec laquelle vous dirigerez la marche de vos élèves. L'enseignement mutuel, tel qu'il est organisé parmi nous, vous en offre un grand nombre d'exemples ingénieusement conçus. Ces tableaux suspendus autour de la salle, ces télégraphes qui s'élèvent à l'extrémité des bancs, ces instrumens divers qui sont préparés, cette attitude des moniteurs, ce sifflet qui avertit, ces commandemens donnés, tout cela est comme autant d'aiguillons qui excitent la curiosité des enfans. Les excellentes méthodes de l'abbé Gaultier, dont M. de Jussieu nous a donné un exposé analytique qui fera partie de votre bibliothèque, vous en donneront d'autres exemples non moins heureux. Vous y verrez comment le génie bienfaisant qui inspire l'amour de l'enfance, peut créer sans cesse mille moyens nouveaux pour inspirer la soif de la curiosité, et pour répandre l'attrait le plus puissant sur l'étude.

Il est trois genres d'intérêt qu'un instituteur habile

peut faire valoir pour rendre l'étude attachante. Le premier consiste dans l'utilité de l'application ; le second, inhérent à l'étude elle-même, dérive de la jouissance que l'esprit goûte en exerçant son activité ; le dernier peut naître des circonstances dont l'étude est accompagnée, des formes dont elle est revêtue. L'instituteur primaire n'endoctrinera point ses élèves par des théories générales sur les avantages de l'instruction ; mais il trouvera mille manières de leur faire remarquer, dans la pratique de la vie humaine, les fruits que produisent les diverses connaissances : une fois, il citera les graves inconvéniens auxquels une personne se trouve exposée pour ne pas savoir lire ; une autre fois des exemples montreront quelles nouvelles ressources diverses personnes se créent par l'écriture, le calcul, le dessin. Plus ces exemples seront particuliers, plus ils feront d'impression. Un jour les élèves sortis de l'école elle-même, deviendront aussi des exemples de ce genre, et les plus instructifs peut-être. A mesure que les élèves avancent en réflexion et en expérience, l'instituteur peut tirer plus de parti de ce mobile. Il est plus difficile d'employer celui qui consiste dans l'attrait des jouissances intellectuelles ; cependant, les enfans jouissent de tout l'exercice de leurs facultés ; l'activité intellectuelle elle-même, lorsqu'elle n'excède pas leurs forces, leur est agréable ; ils trouvent du plaisir à concevoir clairement ; ils goûtent la joie du succès. Si, en exerçant vos élèves à l'écriture, vous leur donnez pour modèles, au lieu de ces mots insignifians que les maîtres d'écriture semblent affectionner de prédilection et qu'ils appellent des *exemples*, un mot, une phrase qui leur retrace quelque idée familière et intéressante, qui leur peigne un discours dont ils aime-

raient à s'entretenir, alors au lieu du dégoût que leur inspirait une exécution toute mécanique, vous les verrez prendre plaisir à voir sortir de leur plume l'image de leur propre pensée.

Plus les enfans sont encore novices, plus il sera nécessaire d'environner l'étude de tout ce qui peut en écarter l'ennui, y répandre quelque agrément. Toutefois, lorsque l'élève avance et se fortifie, nous éviterons ce qui donnerait à l'étude un caractère trop puéril; nous préparerons l'élève à comprendre que l'étude est une chose sérieuse, et que le travail demande un véritable effort.

Ce qu'il y a de plus utile pour attacher l'élève à son travail, c'est de le rendre heureux. Ouvrez l'exposé des méthodes de l'abbé Gaultier, fixez vos regards sur le charmant tableau que vous offrira le commencement du chapitre XI de la première partie, du bonheur que l'instituteur peut faire goûter aux élèves qui l'entourent!

De ce que les enfans remarquent mieux ce qui les frappe vivement, il faut bien se garder de conclure qu'on ne saurait assez multiplier pour eux les impressions vives, ou en accroître la vivacité. Ce serait un abus semblable à celui des liqueurs fortes. L'attention, comme le tempérament, demande un régime modéré. Il faut que l'élève s'accoutume à discerner les choses les plus délicates, les plus fugitives. Il faut que l'élève s'attache, et non qu'il se passionne; toute émotion qui trouble l'âme répand un nuage sur l'esprit. Le calme, on ne saurait trop le redire, est la première condition pour bien observer.

Il y a deux qualités différentes dans l'attention : l'une est cette pénétration qui saisit les moindres détails;

l'autre, cette étendue qui embrasse l'ensemble. Ayons soin de les cultiver également ; si la première prévalait, l'esprit deviendrait trop subtil ; si c'était la seconde, il resterait superficiel.

Le même régime ne convient pas également à tous les élèves ; il en est dont l'attention vive et prompte est facilement excitée, mais dont l'esprit est léger et mobile ; d'autres au contraire n'appliquent leur attention qu'avec peine et lenteur, mais leur esprit est capable de persévérance. Calmons les premiers, encourageons les seconds. Exerçons surtout les enfans à devenir maîtres de leur attention, à ne pas la laisser entraîner par tout ce qui se présente à eux.

Deux autres facultés demandent que, dès le premier âge de l'enfance, l'instituteur s'occupe de leur culture : l'*imagination* et la *mémoire*. Mais elles veulent être cultivées à la fois, et se développer l'une à côté de l'autre.

La mémoire et l'imagination s'exercent en deux sens opposés, et se balancent en s'assistant. La mémoire retrace le passé ; l'imagination conçoit l'avenir ; l'une répète, l'autre crée ; l'une conserve, l'autre combine ; la première est fondée sur l'habitude, sa force consiste dans les chaînes qu'elle s'impose ; la seconde est spontanée, sa puissance est dans sa liberté.

La plupart des instituteurs ne sont préoccupés que des dangers auxquels l'imagination expose l'homme ; ils ne se représentent que ses écarts et ses travers ; ils ne voient en elle que la source des extravagances et du délire. Garantissez-vous d'une erreur aussi commune, mes chers auditeurs. Toutes les facultés dont la Providence a doté notre esprit sont des dons utiles : leur abus seul est à craindre. L'imagination est néces-

saire à l'industrie de l'homme, à sa prévoyance, à son bonheur ; elle ouvre devant nous un nouvel horizon, un horizon sans bornes ; elle multiplie à l'infini les richesses de notre intelligence ; si elle s'égare, c'est qu'elle a méconnu sa vraie destination ; rien ne l'expose donc autant à s'égarer que de n'avoir pas été bien dirigée et cultivée avec soin dès ses premiers élans.

Souvent on vous amènera des élèves dont l'esprit est encore livré à une sorte de léthargie ; l'imagination s'éteint et se décolore chez les enfans atteints par la pauvreté, par l'humiliation, ou qui languissent dans une existence misérable ; c'est à vous alors de réchauffer, de ranimer le foyer de la vie intellectuelle, dans ces petites créatures frappées de si bonne heure par l'adversité. En général, la tristesse, la souffrance, l'ennui, le découragement amortissent, surtout dans le premier âge, cette aimable faculté destinée à animer l'esprit de l'homme, et ses ravages quelquefois étendent leur influence sur toute la suite de sa vie. Nouveau motif pour donner aux jeunes enfans dès leurs premières années tout le bonheur dont ils sont capables !

Voulez-vous connaître le moyen le plus sûr de cultiver l'imagination chez les enfans, et de lui donner en même temps la direction la plus propre à la préserver des dérèglemens ? Le secret en est facile et simple. Éloignez de votre élève tout ce qui pourrait produire une exaltation factice ; confiez-le aux naïves et fécondes impressions de la nature. Félicitez-vous si, résidant dans un village, vous êtes à portée des scènes de la vie champêtre, si vous pouvez promener les regards de vos élèves sur le magnifique théâtre de la création ! A la ville, privés de cette première ressource, vous chercherez à y suppléer de diverses manières ; vous aurez

des estampes ; vos discours peindront ce que vous ne pouvez montrer aux yeux. Évitez surtout la monotonie ; elle attriste, assoupit et lasse. Repoussez tout ce qui pourrait inspirer le dégoût : cherchez à faire naître chez votre jeune élève le sentiment du beau ; offrez à ses regards des teintes riantes, à son oreille de mélodieux accords ; disposez les objets sous des formes régulières, élégantes, gracieuses ; que votre élève s'essaye lui-même à les reproduire. Exercez son industrie ; encouragez-le à agir par lui-même, à tenter, à inventer ; pour essayer et découvrir, il faudra qu'il combine. Proposez-lui de petits problèmes à sa portée ; il devra imaginer pour les résoudre. Déroulez devant lui des tableaux descriptifs, ingénieusement conçus, animés, vrais et simples. Employez les ressources si fécondes de la parabole et de l'apologue, mais que les fables soient toujours à la portée de vos élèves, et qu'ils en saisissent les allusions d'eux-mêmes, sans avoir besoin de vos commentaires.

L'enfance, on le sait, est l'âge de l'espérance. L'espérance s'appuie sur l'imagination ; mais elle rend aussi à l'imagination une énergie toute nouvelle. Entretenons donc chez nos jeunes élèves cette disposition à espérer, qui est pour eux un bienfait de la nature. Mais préservons-les avec soin des espérances ambitieuses et téméraires ; leur imagination serait livrée à de vaines illusions qui n'auraient plus de limite.

L'imagination se dérègle dès qu'elle est laissée sans frein et abandonnée à elle-même ; elle se déprave au sein du désordre. Prévenons ses caprices ; modérons ses exagérations ; préservons-la de tout ce qui pourrait la corrompre. N'offrons jamais à l'imagination d'un enfant, que des plaisirs qu'il pourra facilement

goûter, que des peintures dont son expérience pourra vérifier la fidélité, que des modèles dont il puisse faire l'application. Ne perdons jamais de vue que tous les soins de l'éducation doivent tendre à ce que l'élève s'accommode à la condition qui lui est échue, y trouve le contentement et en remplisse les devoirs.

Loin de négliger d'exercer la mémoire de leurs élèves, la plupart des instituteurs bornent trop exclusivement leurs soins à ce genre d'exercice. Un grand nombre se méprennent aussi sur le mode de culture qui convient à la mémoire. Frappés de voir avec quelle facilité l'enfant répète la leçon qui lui a été donnée, ils se figurent que l'enfant sait ce qu'il répète d'une manière mécanique. Dans leur langage, s'exercer à répéter, c'est *apprendre*. Si les maîtres tombent dans cette illusion, faut-il s'étonner que les élèves la partagent, et se croient instruits quand ils ont appris leur leçon, quoique sans s'être mis en frais pour la concevoir !

Les instituteurs primaires sont d'autant plus exposés à commettre cette erreur, qu'en effet la mémoire occupe une plus grande place dans les exercices de la première enfance ; qu'elle paraît offrir les moyens les plus commodes pour l'enseignement.

Il y a deux sortes de mémoires : celle des choses, celle des signes des choses, c'est-à-dire des mots ou autres instrumens analogues. L'une ne doit point être séparée de l'autre ; la première s'appuie sur la seconde, mais la seconde n'acquiert de valeur que par la première. Voilà ce qu'on a trop souvent le tort de confondre, et, ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'en négligeant la mémoire des choses pour celle des signes, on sacrifie le but aux moyens.

Appliquons-nous un instant, mes chers auditeurs, à observer le mécanisme de cette mémoire, dont les lois sont souvent moins connues précisément de ceux qui lui demandent davantage.

Les phénomènes de la mémoire reposent sur une loi admirable qui embrasse à la fois l'organisation et l'intelligence : celle de l'association des idées. Instituteurs, vous formez à votre gré ces alliances d'idées dans l'esprit de vos élèves; vous en disposez quand elles sont formées. Fortifiez chez eux une faculté qui met des instrumens si multipliés entre leurs mains! Un jour il faudra aussi qu'ils sachent en faire usage.

Ce ne sont pas seulement les mots qui forment ces chaînes; tout ce que nous voyons, tout ce que nous entendons, tout ce que nous sentons, tout ce que nous expérimentons, tout ce que nous pensons, se lie dans notre esprit. Ce sont des associations de choses. Les mots sont des signes de rappel; ils fournissent, sous ce rapport, un utile instrument aux associations réelles; ils servent à retracer l'image de ce qui a été expérimenté. Mais les mots ne sont utiles qu'autant qu'ils représentent les choses. C'est donc ne rien faire que d'associer entre eux les mots ou les signes, si vous ne les associez en même temps aux choses mêmes qu'ils doivent représenter. Maintenant, examinez sérieusement les élèves qui sortent de la plupart de nos écoles primaires, et dites-moi ce que représentent réellemen dans leur intelligence les mots et les discours qu'ils ont appris.

Voici donc, je le répète, la première règle, la règle fondamentale pour la culture de la mémoire : exerçons-la à associer des idées réelles, à employer, à retenir les mots comme expression des choses.

Trois conditions principales sont nécessaires à la mémoire : il faut que ces alliances s'établissent facilement, qu'elles se conservent fidèlement et longtemps, qu'elles puissent être employées au besoin ; rapidité, constance, souplesse, voilà les trois qualités à développer. La mémoire est d'autant mieux cultivée, qu'on est capable d'apprendre plus promptement, de mieux retenir, et enfin de retrouver plus aisément ce qu'on a appris.

L'association se forme avec d'autant plus de rapidité, et se conserve avec d'autant plus de persévérance, que les objets ont fait une impression plus vive, et ont été mieux remarqués. Or, comme on remarque mieux ce qui intéresse, la mémoire s'en empare avec moins d'efforts. Nouveau motif, mes chers auditeurs, pour rendre l'étude agréable aux enfans, si l'on veut en graver les leçons dans leur intelligence.

Les idées se lient, ou par la succession, ou par la simultanéité, ou par l'analogie. Vous retrouvez à chaque instant ces trois ordres de liaisons dans votre expérience familière.

Vous vous retracez, par exemple, la route que vous avez suivie en voyage, le discours que vous avez entendu : voilà la liaison successive.

Vous vous retracez les parties d'un tableau, les lieux principaux d'une contrée sur la carte : voilà la liaison simultanée.

A l'occasion du discours que vous entendez, vous vous retracez les pensées et les expressions semblables que vous avez eu occasion de recueillir dans vos lectures. A l'occasion du lieu que vous considérez, vous vous rappelez ceux qui offrent le même aspect, les mêmes produits : voilà la liaison d'analogie. Le con-

traste produit aussi sous ce rapport le même effet que l'analogie.

Les deux premières sortes de liaisons se forment d'une manière en quelque sorte fortuite ; la mémoire qui s'appuie sur elles, est principalement mécanique. Les liaisons d'analogie supposent des comparaisons ; la mémoire qui repose sur elles a un caractère plus intellectuel. Sachons les combiner entre elles : ne nous bornons pas à exercer chez notre jeune élève la mémoire purement mécanique ; fortifions-la constamment par le secours de ces analogies qui établissent entre les idées des rapports méthodiques. Expliquons ce que nous voulons faire apprendre ; l'élève se rappellera d'autant mieux, qu'il aura mieux compris.

C'est à l'aide des alliances fondées sur l'analogie, que l'esprit devient capable de retrouver dans les magasins de sa mémoire, les provisions qu'il y cherche au moment du besoin ; car ces liaisons seules lui enseignent la place naturelle de chaque chose, et l'application qu'elle peut recevoir. On retrouve plus aisément les objets dans un lieu où ils sont arrangés par ordre.

Rien ne donne plus d'énergie et de constance aux ressorts de la mémoire, que la fréquente répétition. L'élève qui apprend sa leçon, la répète un certain nombre de fois ; l'instituteur ignorant ou paresseux croit avoir tout fait, quand il a obligé son élève à répéter jusqu'à ce que la leçon soit bien gravée, au moins à ce qu'il croit, dans l'esprit de l'enfant. Mais c'est encore ici un effet mécanique ; si l'association eût été, à sa naissance, favorisée par l'analogie, on se fût épargné une grande partie de la répétition qui devient nécessaire. Faisons répéter, sans doute, mais faisons comprendre.

En faisant répéter par l'élève, prenons soin de ne pas toujours lui faire reproduire les choses absolument dans le même ordre; accoutumons-le à varier, à retourner les combinaisons; le jeu de la mémoire deviendra plus libre, et l'emploi plus facile. Surprenons-le donc, en l'interrogeant tantôt dans un certain ordre, tantôt dans un autre.

Surtout, mettons fréquemment l'élève dans le cas d'appliquer à la réalité les provisions de la mémoire. On dirait, à voir certains enfans, au sortir des écoles, qu'on a pris beaucoup de peine à meubler leur mémoire d'objets qui ne sont pas destinés à leur usage. Interrogeons la mémoire par l'épreuve de l'expérience; mettons l'instrument en œuvre. Dans la nécessité d'agir, l'élève fera sur lui-même un effort qui donnera une nouvelle énergie à sa mémoire. On ne sait bien que lorsqu'on peut se rendre compte de ce qu'on sait, et la meilleure manière de s'en rendre compte est d'être contraint à l'appliquer.

Varions les alliances d'idées, les anneaux intermédiaires qui les unissent. Si la mémoire ne se composait que d'une seule et unique chaîne d'objets liés entre eux à la suite les uns des autres, elle serait un fardeau plus lourd qu'utile. En exerçant la mémoire de nos élèves, observons la symétrie dans l'ensemble, comme l'analogie dans les détails. Le jeu de la mémoire doit ressembler à celui d'une vaste symphonie, l'harmonie en forme le lien. Aussi, la musique prête-t-elle des secours efficaces pour la culture bien entendue de cette faculté. On retient beaucoup plus facilement, et beaucoup mieux, des vers chantés, qu'un discours en prose.

SIXIÈME ENTRETIEN.

Continuation du précédent. — Comment l'instituteur primaire forme le jugement et la raison de ses élèves.

Continuons, mes chers auditeurs, à étudier ces merveilleux phénomènes de l'intelligence humaine et les lois qui les régissent, pour apprendre à les diriger dès leur premier essor. N'est-il pas d'un grand intérêt de voir cette belle fleur de la pensée se former, s'épanouir, éclore? Et combien cet intérêt redouble pour l'heureux jardinier qui est appelé à la cultiver !

L'attention, l'imagination, la mémoire occupent les avenues de l'intelligence ; elles lui apportent les matériaux de son travail. L'attention lui découvre ce qui est présent ; la mémoire lui rappelle ce qui a été, l'imagination lui peint ce qui peut être. Le jugement survient ; c'est lui qui s'empare de ces provisions, les met en œuvre. L'attention, l'imagination, la mémoire préparent ; le jugement accomplit ; le jugement érige les perceptions au rang des connaissances ; il met l'esprit humain en possession de la plus précieuse des conquêtes : la vérité ; et par elle il fonde l'empire de l'esprit humain sur la nature.

Qu'importe que nos élèves aient l'esprit vif, prompt, orné ; qu'ils aient tous les talens, si le jugement leur manque? ils ne posséderont les dons les plus riches que pour en abuser. Le défaut de jugement est pire que l'ignorance ; car il corrompt la science elle-même.

Instituteurs ! s'il est en votre pouvoir de doter vos élèves d'un jugement sain, quel bienfait n'auront-ils pas

reçu de vous! Et cependant, dites-le moi, s'occupe-t-on dans nos écoles de former le jugement des enfans? quels sont les moyens qu'on emploie pour y réussir?

« Mais,» dira-t-on peut-être, « l'instituteur primaire
« n'est pas chargé d'enseigner la logique. L'enfant,
« dans le premier âge, n'est pas encore en état de ju-
« ger. Voulez-vous donc que, dans une école primaire,
« on aille s'occuper des formules d'Aristote? »

Il y a ici, pour l'instituteur primaire, une obligation toute spéciale et fort importante. C'est à lui de veiller à ce que le jugement de l'enfant ne soit pas faussé dès l'origine, ce qui devient quelquefois irremédiable. C'est à lui de faire en sorte que le jugement de l'enfant procède, dès les premiers pas, avec rectitude et sécurité. Car il y a, en effet, un jugement chez les enfans; un jugement faible et borné sans doute, et qui a par conséquent d'autant plus besoin de secours, surtout pour être protégé contre les obstacles. L'enfant juge dès le berceau, sans le savoir, il est vrai, et sans que nous nous en apercevions peut-être. Il adopte aussi, et par imitation, les opinions qu'il voit former autour de lui, et c'est là un grand danger. Il y a donc une logique de l'enfance; ce n'est point celle des écoles, ce n'est point celle du syllogisme; c'est une logique à sa portée; c'est l'art de saisir les objets qu'il est déjà capable de connaître.

Non-seulement l'enfant juge, mais d'ordinaire il juge beaucoup trop, il juge sans savoir; il juge sur ses premières impressions; il juge sur la foi d'autrui; et tout cela devient le germe de nombreuses erreurs. Lui éviter les faux pas, c'est lui enseigner à marcher.

Examinons donc ces opérations délicates et cachées par lesquelles ce jugement encore enfantin prononce

ou essaye de prononcer déjà sur ce qui l'entoure, se jouant en quelque sorte avec la plus haute prérogative de l'intelligence.

Il y a deux sortes de jugemens : l'un prononce sur les objets réels, l'autre s'exerce seulement dans la sphère de nos propres idées. Le premier roule sur les faits, le second sur les rapports. Le premier peut être appelé un jugement positif, le second un jugement abstrait.

L'enfant qui, d'après la direction de la lumière, reconnaît la direction du soleil, juge d'un fait. L'enfant qui reconnaît dans un nombre composé, les nombres élémentaires dont celui-ci est formé, prononce sur des rapports. Ces deux genres de jugemens ne demandent pas le même genre de culture.

On a coutume de dire que le jugement n'est que le résultat de la comparaison; cela peut être vrai du jugement abstrait qui ne prononce que sur les relations des idées, mais il n'en est pas de même du jugement qui apprécie les faits; aussi est-ce celui dont la culture est la plus négligée. On exerce les enfans à disserter, à répéter des propositions, à faire des définitions, et on néglige de les habituer à voir les choses réelles.

Ce qui forme le jugement, pour la connaissance des faits, c'est l'observation. Or, non-seulement les enfans sont capables d'observer, mais ils se plaisent à observer. Laissons-les satisfaire ce goût qui est l'instinct d'un besoin véritable. Seulement, exerçons-les à ne pas s'arrêter aux premières apparences, à observer avec ordre, avec suite, à noter ce qu'ils ont observé. Les choses les plus familières, les plus simples, peuvent servir à cette utile pratique. Loin de les dédaigner,

commençons par nous emparer de ce qui est sous notre main.

Pestalozzi a rendu aux mères l'immense service de leur enseigner comment elles peuvent ainsi diriger l'observation des enfans sur les objets qui les entourent. Plus ces objets sont proches du regard de l'enfant, mieux il peut les saisir. Il s'exerce donc avec avantage sur ce premier théâtre. Afin de nous assurer que l'enfant observe, invitons-le à rendre compte de ce qu'il a vu ; il sentira le besoin de mieux observer encore.

L'étude de l'histoire naturelle a une merveilleuse influence pour donner un jugement droit et sain à ceux qui s'y livrent d'une manière assidue : c'est qu'elle donne l'habitude d'une observation calme et méthodique. Le spectacle de la nature, considéré d'un œil attentif, est à lui seul une logique simple et muette, plus efficace que celle des livres. N'hésitons donc pas à mettre déjà les premiers élémens de l'histoire naturelle sous les yeux des enfans qui fréquentent nos écoles primaires. Ces élémens sont pleins d'attrait pour l'enfance, même dans l'âge le plus tendre ; ils ne l'arrachent point à la sphère de ses impressions ordinaires ; ils n'ont pas même pour elle l'appareil de l'étude. L'enfance ne joue-t-elle pas d'elle-même avec les productions de la nature qui s'offrent sous sa main ? Un insecte, une fleur, une feuille, un grain de sable, peuvent être le sujet d'une observation familière et utile tout ensemble.

Exercer l'enfant à observer, c'est lui faire remarquer la situation des objets, leurs propriétés, leur destination, les parties qui les composent, les rapports qui existent entre elles. Mais ce n'est pas assez de lui faire saisir les faits isolés et détachés ; il faut de bonne heure lui faire remarquer aussi comment les événemens s'enchaînent,

et la connexion qui existe entre les effets et les causes. C'est là surtout ce qui formera son jugement, en l'habituant à rechercher et à comprendre le *pourquoi* de chaque chose. Il n'est pas nécessaire, pour cet ordre d'observations, de lui faire changer de théâtre, de le transporter dans la sphère de la haute science. Sa petite expérience personnelle, son expérience de chaque instant, lui offrira des textes abondans pour ce genre d'inductions. Ainsi, il n'est pas une des impressions que l'enfant subit, dont nous ne puissions lui faire remarquer l'origine, comme il n'est pas une seule de ses actions dont nous ne puissions lui faire remarquer les conséquences. Le cours de l'eau, la chute d'une pierre, le retour des principaux phénomènes célestes, les lois du développement des plantes, tous les procédés des arts économiques, sont autant d'occasions préparées d'avance pour offrir au jeune enfant l'occasion d'apercevoir une cause qui agit, un effet qui prend naissance. Il suffit de l'interroger sur ce qui se présente à sa vue, et de lui demander tour à tour, soit comment la chose est arrivée, soit ce qui va s'ensuivre.

L'enfant est inhabile à mesurer ses forces ; il est im patient de tout embrasser ; plus il ignore et plus il est exposé à se payer d'explications frivoles. N'encourageons point cette disposition, comme on a le tort de le faire, en applaudissant aux enfans qui se hasardent à parler à tort et à travers sur ce qu'ils ne comprennent pas. Procédons avec une sage lenteur, si nous voulons que les enfans acquièrent un jugement solide.

Rien ne sert mieux à donner de la solidité au jugement, en contraignant à vérifier les choses, que de soumettre ce qu'on croit savoir à l'épreuve de la pratique. C'est à cette épreuve évidente et sensible qu'il faut ra-

mener sans cesse l'enfant dans les opinions qu'il se forme. La pratique désavouera ou confirmera la justesse de son opinion, bien mieux que tous nos discours. Mettons-le donc dans la nécessité d'agir, pour appliquer ce qu'il croit savoir. Quelle joie sera la sienne s'il obtient le succès qu'il s'était promis ! mais, quelle leçon salutaire si le résultat vient démentir son affirmation ! Sans doute plus d'une fois il éprouvera ce mécompte ; mais il en recueillera un avantage précieux ; il apprendra à se défier de lui-même. C'est ainsi que, de jour en jour, il se formera insensiblement à l'école de l'expérience.

Il faut être beaucoup plus sobre à l'égard des jugemens qui ne roulent que sur les rapports des idées, avec les enfans qui sont encore en bas âge. Les notions générales et abstraites sont peu à leur portée ; ou ils ne les saisissent pas, ou ils les saisissent mal ; ils se forment ainsi des notions confuses, et rien ne contribue davantage à fausser le jugement. Il peut paraître fort commode au maître de donner des formules qu'il prend pour des définitions ou pour des axiomes. Mais le pauvre enfant, en les répétant, manie un instrument qui n'est pas à son usage ; son esprit s'y embarrasse ; il s'accoutume à répéter des paroles dont il ne connaît pas la valeur.

Les conseils, propres à former le genre du jugement qui roule sur les idées, peuvent se résumer en cette règle : faites en sorte que l'enfant conçoive clairement ce dont il juge.

Ainsi, attachez-vous avant toutes choses à ce que l'enfant n'emploie les mots qu'en y attachant un sens exact. L'abus des mots est le plus grand écueil du jugement. Il est plus facile et plus nécessaire de le pré-

venir que de le réprimer. Or, le vrai moyen de le prévenir est de veiller à ce que les mots, dès l'origine, ne soient admis et employés qu'avec des significations claires et exactes. C'est en apprenant mal notre langue maternelle, que, sans nous en apercevoir, nous commençons à fausser notre jugement.

Instituteurs primaires! voici pour vous une grande tâche, une fonction essentielle, et cependant trop ignorée. Les enfans arrivent auprès de vous, paraissant connaître leur langue maternelle, et cependant l'ayant apprise au hasard. Ils se sont hâtés de redire toutes les paroles qu'ils ont entendues; il en est un grand nombre qui ne leur représentent aucune idée; il en est très peu qui aient pour eux leur véritable valeur. Tout cet apprentissage de la langue maternelle est en quelque sorte à refaire. C'est sous votre direction qu'ils apprendront à imposer aux choses leurs véritables noms. Il n'est pas nécessaire pour cela de prendre un dictionnaire, et de passer en revue tous les termes de la langue. Chaque instant vous offrira une occasion naturelle, pour reconnaître si l'enfant comprend bien la signification des termes qu'il emploie, et pour l'amener naturellement à la compléter ou à la rectifier, s'il ne l'a pas bien saisie. Ne lui faites jamais grâce quand vous l'entendez parler sans savoir ce qu'il dit; contraignez-le alors par vos questions à se l'avouer à lui-même. Peut-être sentira-t-il qu'il parlait d'une chose qui est au-dessus de sa portée, et il apprendra à s'abstenir. Si, au contraire, il était en état de la comprendre, vous le conduirez à la concevoir. Il vaut mieux qu'il réforme par ses propres réflexions ce qu'il avait trop légèrement avancé, que si vous le corrigiez vous-mêmes.

Si nous voulons que l'enfant conçoive clairement ce qu'il dit, ne l'entretenons d'abord que de notions assez simples, pour qu'en effet il puisse les bien saisir ; attachons-nous de préférence à celles qui peuvent s'offrir sous une forme sensible. Lorsqu'il devient nécessaire de l'introduire à des idées abstraites, donnons un corps à ces idées, par les exemples, par les images. Observons l'enchaînement des idées ; que l'enfant n'arrive jamais à l'une d'elles sans être familiarisé avec celles qui la précèdent. Ramenons-le souvent sur la route qu'il a suivie. Que l'instituteur ne dédaigne point de remonter ainsi aux premiers élémens des connaissances. C'est à ce prix seulement qu'il peut former le jugement de ses élèves. Peut-être y gagnera-t-il pour son propre compte, beaucoup plus qu'il ne suppose.

Il y a, mes chers auditeurs, pour l'esprit de l'homme un besoin de première nécessité : c'est le bon sens. Le bon sens marche avant la science, avant le talent ; il s'applique à tout : c'est un instrument universel ; son office est de tous les instans ; rien ne peut le suppléer. L'éducation du bon sens commence dès le premier âge ; elle se forme à l'aide de l'expérience familière et sur le théâtre des choses les plus simples ; elle se forme en ne laissant entrer dans l'esprit que des idées nettement conçues : le bon sens est un don de la nature ; nos soins le protégent, le conservent, le secondent. Le bon sens est à l'esprit, ce que la droiture est au caractère.

Et ici, félicitons-nous, mes chers auditeurs, des circonstances dans lesquelles vous êtes particulièrement placés ! si elles vous offrent, sous d'autres rapports, bien des difficultés et des obstacles, quels avantages n'y trouverez-vous pas pour cultiver ce don précieux

chez vos élèves! Les enfans qui vous arrivent, quittant en quelque sorte les bras de leurs mères, sont encore en possession de ces trésors de candeur et d'ingénuité, qui donnent tant de charme au premier âge; ils sont nés en général dans ces classes de la société où règnent des habitudes de simplicité, et où le bon sens déjà est une sorte de tradition ; rien d'artificiel et de factice n'est encore venu altérer les saintes inspirations de la nature. Ceux d'entre vous qui s'établiront dans les villages, seront encore puissamment aidés par l'influence du spectacle de la nature, de la vie champêtre, de ces habitudes régulières et paisibles qui sont si favorables à la rectitude de l'esprit. Ce n'est point dans vos écoles que les élèves seront nourris de ces vaines subtilités qui enseignent l'art dangereux de méconnaître l'évidence; qu'ils seront exercés à ces arguties à l'aide desquelles on peut disputer sur tout; qu'ils seront initiés à ces artifices du langage qui font perdre la trace de la vérité. Ils seront conduits droit au but; ils ne s'égareront point dans les détours; ils considéreront les objets face à face; ils verront les choses comme elles sont, les diront comme ils les voient; ils ignoreront les sophismes. Nous éviterons avec eux les discussions oiseuses, les argumentations frivoles. Il nous suffit de les nourrir par l'expérience familière des faits. Précisément parce que leur sphère est limitée, ils la parcourront avec plus de sécurité. Ils sauront peu; mais ils pourront du moins bien savoir ; ils n'auront pas l'ambition de juger ce qu'ils ignorent.

Le bon sens s'attache à saisir ce qui est vraiment essentiel en chaque chose ; il veut considérer les objets de près ; il est positif, éminemment pratique, prudent, réservé; il est la bonne foi de l'intelligence. Soyons

donc sobres d'argumentations avec nos élèves ; soyons nous-mêmes simples et vrais ; n'abusons pas de notre supériorité pour les embarrasser ; éloignons d'eux jusqu'à l'ombre du faux savoir. Qu'ils désirent sans doute sortir de leur ignorance ; mais en sortir pour être instruits, non pour le paraître. Rien n'est plus funeste au bon sens que la vanité : elle produit l'affectation, l'ambition désordonnée de l'esprit ; on veut se faire remarquer en sortant de la voie commune ; on croit se distinguer en abandonnant la simplicité de la nature. Vous remarquerez qu'un enfant dominé par l'amour-propre reste rarement dans le vrai ; il s'agite, il s'inquiète, il exagère, il tourmente son esprit pour briller ; il cherche à se tromper lui-même. L'amour-propre le porte à s'avancer légèrement ; l'amour-propre l'empêche de revenir ensuite sur ses pas ; l'amour-propre lui suggère mille prétextes pour ne pas avouer son erreur ou son ignorance.

La voilà, mes chers auditeurs, cette logique à l'usage de nos élèves : le bon sens, ce bon sens qui semble un instinct, parce qu'en effet il consiste dans la fidélité aux indications de la nature, parce qu'il se conserve dans l'esprit comme l'innocence dans le cœur.

Qu'est-ce qui caractérise précisément un esprit faux? quelle est cette maladie intellectuelle, semblable au regard qui louche, qui fait envisager les objets de travers, qui semble inspirer une prédilection pour les idées bizarres : maladie qui trouble la société, compromet le bonheur de ceux qui en sont atteints ? Vous reconnaîtrez toujours un esprit faux à ce trait caractéristique : c'est qu'il ne considère qu'un côté des choses; il prononce avec une connaissance incomplète. De là vient que les esprits subtils sont si exposés à devenir

des esprits faux ; car, habiles à pénétrer les détails, ils peuvent facilement s'y perdre. L'esprit juste est celui qui a contracté l'habitude d'envisager un objet sous tous ses rapports et dans son ensemble.

Vous voyez combien les enfans, dans leurs premiers essais, ont ici besoin de notre secours, et par conséquent, quels soins vous leur devez, vous qui êtes leurs premiers guides. Les enfans sont légers, mobiles, avides de la nouveauté ; ils redoutent toute application. Laissés à eux-mêmes, ils ne feraient qu'effleurer la superficie des choses ; ils voltigeraient sans cesse d'un objet à l'autre. C'est à vous de les soutenir et de les fixer. Accoutumez-les à ne point quitter un sujet sans l'avoir considéré sous ses faces diverses. Bornez l'espace, ralentissez la marche afin de la rendre plus sûre. C'est là ce que Pestalozzi a parfaitement compris : son élève ne touche à rien sans en faire un inventaire exact ; il ne traverse aucun lieu sans le parcourir dans tous les sens. L'application de cette règle ne doit pas sans doute être portée à l'excès ; il ne faut pas se jeter dans des détails trop minutieux et puérils. Un objet vu de trop près offusque la vue ; vu de trop loin, il n'est aperçu qu'imparfaitement. Sachons donc placer nos élèves à une juste distance et dans le vrai point de vue, pour leur faire bien envisager ce qu'ils étudient.

Puisqu'un esprit faux consiste dans l'habitude d'une vue incomplète, la précipitation est ce qui expose le plus à cette maladie intellectuelle : on ne peut voir que superficiellement, lorsqu'on regarde trop vite. Modérons l'impatience de nos élèves ; qu'ils sachent attendre, se reposer. Modérons aussi notre propre empressement en les instruisant, redoutons les succès trop précoces ; n'appelons une connaissance nouvelle, que lorsque

celles qui doivent la précéder et lui servir de base, seront solidement affermies. Ici, l'instituteur doit se défier des suggestions de la vanité qui pourrait l'aveugler lui-même. Trop souvent les enfans sont victimes du coupable amour-propre de leur maître ; le désir de faire briller ses élèves par des résultats prématurés, lui fait oublier les conditions essentielles qui servent de garantie à la justesse de l'esprit. Sachons modérer nos prétentions : on ne nous demande point de prodiges ; nous aurons bien mérité de la génération naissante, si nous lui avons donné de bonne heure la sagesse pour guide : car la sagesse protége aussi l'enfance, comme tous les âges de la vie.

Les passions qui égarent la volonté concourent aussi à fausser le jugement. La passion, en effet, ne laisse voir que le côté des objets auxquels elle se trouve intéressée ; elle aveugle sur ceux qui lui sont contraires. On ne voit dans ses amis que leurs qualités, dans ses ennemis que leurs défauts ; l'homme effrayé n'aperçoit plus les ressources contre le péril; l'homme irrité n'entend plus la justification de son adversaire ; l'homme entraîné par ses sens n'aperçoit plus le flambeau du devoir. C'est sur les premiers mouvemens de l'âme que nous devons veiller, pour conserver à nos enfans un esprit juste et sain. Pourrai-je assez le dire et le redire, mes chers auditeurs ? La vertu est la vraie, la première institutrice de l'homme. Que nos élèves lui soient fidèles, et tous les biens leur adviendront avec elle ! Qu'ils soient bons, ils en seront d'autant plus sensés. Epurons leurs affections ; conservons-leur la paisible sérénité de l'innocence, écartons d'eux tout ce qui pourrait troubler leur jugement en corrompant leur cœur !

L'organisation de nos écoles d'enseignement mutuel

emploie plusieurs moyens ingénieux et simples pour former le jugement des élèves. Tel est, par exemple, ce contrôle continuel que les élèves exercent les uns sur les autres ; c'est un mélange universel et non interrompu de rectifications réciproques : il faut bien que chacun apprenne à se juger lui-même ; car il a tous ses camarades pour surveillans et pour censeurs ; il faut bien qu'il juge avec équité l'œuvre de son camarade, car autrement il serait démenti par l'opinion de tous ; le jeune moniteur s'exerce de bonne heure à prononcer impartialement ; celui qui reprend et celui qui est repris se mettent facilement à la place l'un de l'autre. Tel est encore ce petit jury d'élèves que l'on institue pour décider sur les torts commis, sur les récompenses méritées ; tribunal devant lequel chacun peut comparaître comme justiciable, dans lequel chacun est appelé à siéger, et où il apprend à être sévère envers lui-même et juste envers autrui.

L'enfant est naturellement crédule, d'abord parce qu'il est confiant, ensuite parce que son intelligence est faible, et cette disposition est même un bienfait de la Providence. Cette confiance du jeune âge mérite notre respect ; il se jette dans nos bras, c'est pour invoquer notre appui. Soutenons-le, guidons-le, mais fortifions aussi son intelligence ; apprenons-lui à se conduire ; il n'est pas raisonnable encore, il doit se préparer à le devenir. L'éducation de la raison est lente, difficile ; elle réclame tous nos soins.

La raison est le guide de l'homme, la reine de l'entendement, le fruit de la réflexion et de l'expérience. Noble privilége, elle sépare l'homme des animaux, parce qu'elle le rend capable de se connaître et de se réformer lui-même. Dominé par les impressions sensibles, le

jeune enfant n'est point encore en état de s'interroger, de se rendre compte de ce qu'il veut, de ce qu'il pense; et combien d'hommes dans l'âge mûr sont encore enfans sous ce rapport !

Vraie institutrice de l'homme, la raison vous a choisis pour messagers ; vous lui ouvrez les voies ; vous exercez ses droits ; vous préparez son œuvre ; vous lui servez d'organe. Qu'elle respire donc dans vos actions, dans vos discours ; soyez sa vivante image ! Vos exemples seront toujours vos meilleurs enseignemens.

Que vos élèves ensuite, guidés par vous, s'essayent à réfléchir. Les occasions s'en offriront facilement ; sachez les mettre à profit. Qu'ils n'obéissent pas en aveugles à l'imitation, à la routine. Qu'ils apprennent à s'interroger pour apprendre à se conduire.

Sans doute, l'enfant qui débute éprouvera de fréquens mécomptes ; mais il est bien, avant tout, qu'il apprenne à se défier de lui-même. Votre secours lui sera plus utile, lorsqu'en l'invoquant il en sentira le besoin. Accourez alors auprès de lui, mais pour l'aider à retrouver le bon chemin. Et nous-mêmes, dans l'âge mûr, combien ne nous arrive-t-il pas de nous égarer ! Combien de fois ne sollicitons-nous pas l'assistance d'un guide ! Les premiers fruits de la raison sont la réserve et la prudence.

Ce n'est pas à force d'axiomes et de maximes théoriques, qu'on forme la raison des enfans ; ce n'est pas en dissertant beaucoup avec eux ; car ils pourraient devenir de grands raisonneurs sans être fort raisonnables. Pour atteindre à ce but, il faut les exercer à rentrer en eux-mêmes avant d'agir, puis à se demander ce qu'ils vont faire, pourquoi et comment ils le feront ; après oir agi, à reconnaître s'ils ont bien ou mal fait.

L'homme est raisonnable parce qu'il est libre, libre parce qu'il est raisonnable. Que nos élèves essayent donc peu à peu leur liberté; qu'ils se sentent responsables envers eux-mêmes; cette expérience leur enseignera bientôt à réfléchir. Ne craignons pas de leur laisser quelques difficultés à résoudre; ne les affranchissons pas de tous les obstacles; c'est en luttant, qu'ils découvriront le secret de leurs forces, et qu'ils apprendront à en faire usage.

Si l'homme reçoit de la raison le pouvoir et le droit de se gouverner lui-même, il apprend d'elle aussi à reconnaître, à respecter, à suivre des guides, à donner sa foi. Le sage lui-même a ses croyances : le savant accepte les faits sur le témoignage d'autrui. Combien un tel secours n'est-il pas nécessaire aux êtres simples et inexpérimentés! C'est donc cultiver encore la raison de nos élèves, que de leur apprendre à s'appuyer sur l'autorité qui représente pour eux la vérité elle-même. Qu'ils sachent croire ce qui mérite d'être cru, et recevoir d'une main amie le fruit qu'ils ne peuvent cueillir! Le sentiment de leur insuffisance porte les enfans à interroger, les dispose à croire; mais la légèreté, la paresse les exposent aussi à se confier au hasard. Enseignons-leur à faire reposer leur foi sur le discernement; elle n'en sera que plus solide. Évitons donc par-dessus tout d'abuser jamais de leur crédulité. Ne les trompons jamais, ne les payons pas de vains mots; ne craignons point de leur avouer notre propre ignorance.

Les esprits lents, les intelligences débiles réclament principalement notre assistance. Les instituteurs accordent presque toujours une prédilection marquée aux élèves qui annoncent les dispositions les plus favorables

à l'étude ; ils voient dans ces sujets heureusement doués l'honneur de leur école ; mais cette préférence est un tort : les secours sont dus surtout à ceux auxquels ils sont le plus nécessaires. En rebutant celui qui ne réussit pas, on achève de le décourager. En redoublant de soins, en persévérant, on obtient quelquefois à la longue, ces succès inattendus d'un sujet qui semblait incapable.

L'intelligence humaine est un principe actif et spontané. L'éducation de l'intelligence consiste à développer et à régler en même temps cette activité. Faisons de nos élèves des êtres pensans et non des machines. « Mais, dira-t-on, quel essor la pensée des enfans peut-« elle prendre dans une école primaire, où les princi-« paux exercices se bornent à lire, à écrire, c'est-à-dire « à des opérations presque mécaniques ? » A cela je réponds : les opérations qui vous paraissent mécaniques, c'est-à-dire qui exercent les organes du corps, seront d'autant mieux exécutées qu'elles appellent elles-mêmes le concours de l'intelligence. Il n'est aucune action de l'homme à laquelle son esprit ne prenne une part plus ou moins grande : l'enfant qui trace ses premières lettres compare la forme qu'il essaye de dessiner avec le modèle qui lui est offert, les formes composées aux formes simples et primitives. L'enfant qui apprend à lire, délivré de l'épellation, peut, dès les premiers momens, attacher un sens aux caractères qui frappent ses regards ; la pensée en lui ne reste point oisive. Pendant que sa main et son œil sont en action, il réfléchit, il raisonne, il n'en prend que plus d'intérêt à ce qu'il fait. Les arts et les métiers eux-mêmes reposent sur une alliance des combinaisons de l'esprit avec l'exécution matérielle.

Il y a un genre d'exercices, encore peu connu dans nos écoles et qui est pratiqué avec beaucoup de succès et de fruit dans les écoles de l'Allemagne et de la Suisse : on lui donne le nom d'*exercices de la pensée*. Il consiste tour à tour dans des espèces de dialogues entre le maître et ses élèves, et dans de petites compositions par écrit, compositions extrêmement simples et familières, que les élèves tirent de leurs lectures ordinaires, de leurs relations habituelles, et qui les conduisent à se rendre compte de leurs propres idées, à les exprimer avec fidélité, avec clarté, qui leur apprennent à faire un bon usage de leur langue maternelle. On leur donne un sujet à leur portée; on leur demande de raconter un fait dont ils ont été témoins; on leur fait écrire une lettre. Ne croyez pas, mes chers auditeurs, qu'il s'agisse de faire de nos élèves des littérateurs ou des philosophes. Il n'est question que de mettre leurs petites facultés en mouvement dans le cercle qui leur appartient. Vous verrez déjà pratiquer des exercices analogues pour des enfans plus jeunes encore, dans les *Salles d'Asile*, dont j'aurai par la suite occasion de vous entretenir. Former le jugement et la raison, c'est le seul moyen de rendre l'instruction tout ensemble et solide et profitable. L'erreur et l'ignorance sont deux sœurs.

L'ignorance est par elle-même une source habituelle et féconde d'erreurs; elle égare l'homme en le dégradant; elle peut avoir, en mille circonstances, les suites les plus funestes, soit pour l'individu, soit pour la société entière. Voyez ces frénétiques qui se précipitent contre un infortuné, plus sincèrement religieux peut-être qu'ils ne le sont eux-mêmes, coupable à leurs yeux de ne pas partager leur croyance, et qui applau-

dissent à son supplice, croyant honorer le Dieu de bonté et de vérité par cet excès de cruauté et d'injustice ! Voyez ces populations ameutées contre les généreux citoyens qui se présentaient pour être leurs libérateurs, et se rendant elles-mêmes les instrumens volontaires de la tyrannie ! Voyez ces troupes égarées qui, au sein même des villes, massacrent des médecins se dévouant pour le salut des malades, en les accusant de produire par le poison les maux qu'ils cherchent à soulager et à prévenir ! Voyez ces masses aveugles qui se précipitent dans l'émeute ou dans la sédition, peut-être sans savoir pourquoi, qui cèdent à des terreurs paniques, à de trompeuses exaltations ! Voyez ces attroupemens qui se portent à la destruction des mécaniques et des métiers, croyant conquérir des moyens de travail par des violences qui attentent à la prospérité, à la liberté de l'industrie, en ne comprenant pas que les appareils qui économisent les frais de fabrication, rendent plus de travail en accroissant la consommation, qu'ils n'en suppriment par la simplicité du produit ! Voyez cette foule aveuglée qui, dans les momens de disette se précipite sur les marchés, fait violence au marchand et au propriétaire de grains, taxe, pille, croyant par là détruire les obstacles qui menacent la subsistance commune, en ne voyant pas que la liberté et la sécurité du commerce des grains est la seule garantie certaine de l'approvisionnement ! Voyez ce concours nombreux rassemblé sur nos places publiques, autour du charlatan, l'écoutant avec une crédule avidité, recevant avec confiance, de lui, toute espèce de spécifiques, aux dépens de la bourse et de la santé ! Partout et en tout temps, l'ignorance sera dupe des apparences et des suggestions de ceux qui veulent la

tromper; elle cédera à tous les entraînemens, elle ne se défiera que de l'expérience et de la raison.

L'ignorance est tour à tour défiante et présomptueuse; elle accueille tous les faux bruits; elle repousse les conseils; elle proscrit les améliorations; elle crée ces préjugés vulgaires, aussi répandus qu'obstinés, dont les effets sont si funestes et si déplorables. Celui qui ne connaît pas les causes réelles des événemens adopte, pour les expliquer, les premières suppositions arbitraires qui lui sont présentées, et repousse ensuite la lumière parce qu'il croit savoir. La foi à la sorcellerie, aux enchantemens, aux maléfices, n'est-elle pas la suite de l'ignorance des lois les plus simples de la nature? La superstition est-elle autre chose que l'ignorance des vrais rapports qui existent entre l'homme et son Créateur? Cette routine qui se traîne dans les pratiques les plus vicieuses, cette imitation servile qui copie les exemples les plus erronés, ne sont-elles pas les fruits d'une ignorance qui accepte tous les guides, dans l'impuissance où elle est de se diriger elle-même?

Les préjugés vulgaires ont cela de caractéristique, qu'une fois établis et enracinés, ils sont très difficiles à détruire; ils résistent à tous les raisonnemens, et à l'évidence elle-même. Prévenons ce fléau dès son origine, arrêtons la contagion des préjugés vulgaires dans la génération naissante. Tuteurs du premier âge de l'enfance! vous êtes placés au moment le plus favorable pour l'en garantir. Une instruction solide en sera l'antidote. Un esprit vide accueille tout; un esprit faible cède aux premières impressions; les fantômes peuplent les ténèbres.

De là, cette disposition singulière du vulgaire à accueillir tout ce qui porte l'empreinte du merveilleux :

un récit trouvera d'autant plus facilement croyance dans les esprits ignorans, qu'il sera plus extraordinaire, plus invraisemblable même, et que par sa nature il méritait moins de foi. De là, cette facilité à supposer l'existence des crimes les plus atroces, précisément en raison de leur atrocité, quoiqu'ils soient dénués de preuves. De là, cette crédulité qui accepte les explications les plus extravagantes pour des faits naturels en eux-mêmes, parce qu'elles frappent plus vivement, et que ce qui est dans le cours naturel des choses n'a rien qui étonne. De là, cette puissance du charlatanisme, et cet art avec lequel les charlatans s'environnent de tout ce qui peut éblouir les regards et frapper l'imagination; et comme la vivacité des impressions s'accroît encore par le mystère de l'obscurité qui les accompagne, l'ignorance viendra à son tour en redoubler le prestige. La populace accusera l'administration publique de la cherté du pain et de la langueur de l'industrie ; une armée en déroute accusera ses chefs de trahison ; les lazzaroni de Naples s'en prendront à saint Janvier des calamités du pays. Le hasard sera personnifié; cette puissance mystérieuse et terrible, placée hors de la portée de notre intelligence et de notre industrie, sera substituée aux causes réelles, prochaines, qu'il nous était permis de maîtriser, ou du moins de prévoir.

Apprenons à nos élèves que le hasard n'est qu'un mot ; qu'il n'y a point de sort aveugle dans le gouvernement de la création ; que tout y est régi par des lois certaines, constantes, générales et émanées de la suprême intelligence. Cette seule vérité profondément gravée dans leur raison, sera une arme universelle, une arme invincible pour les défendre contre une foule

d'illusions dangereuses! Mais comment leur donner en effet une conviction profonde de cette vérité fondamentale, si ce n'est en leur montrant chaque jour, dans les phénomènes qui les entourent, l'action régulière des causes naturelles; en leur faisant voir que les événemens eux-mêmes qui paraissent les plus extraordinaires, ne sont que le résultat des lois ordinaires; que les désordres apparens se rattachent à l'ordre général de l'ensemble? Une solide instruction, en éclairant, fortifiant et satisfaisant la raison, n'exalte point la vanité. Que l'instruction soit toujours pour nos élèves un moyen d'amélioration, jamais un objet d'ostentation! qu'ils l'acquièrent pour être utiles, jamais pour dominer! La vanité corrompt les meilleures choses dès qu'elle les touche. L'instruction donne à l'homme un juste sentiment de sa dignité; mais la vraie instruction le rend modeste, parce qu'elle lui montre combien il est encore de choses qu'il ignore. Elle lui enseigne à connaître le véritable prix des choses, à le chercher dans la réalité, non dans l'apparence; dans la satisfaction des besoins de notre vocation, non dans les vaines prétentions de notre amour-propre.

SEPTIÈME ENTRETIEN.

Continuation du précédent. — De la méthode.

La méthode décide du succès de l'enseignement ; car elle est le guide de l'étude.

Les maîtres habiles se forment et se distinguent par le choix de la méthode, et par la manière de l'employer. L'élève, aidé d'une bonne méthode, peut souvent se passer de maître.

Aussi est-ce sur le perfectionnement des méthodes que portent tous les travaux des esprits qui travaillent à la propagation des lumières ; mais toutes les tentatives ne sont pas également heureuses.

On nous parle beaucoup de méthodes aujourd'hui, mes chers auditeurs ; de toutes parts des méthodes nouvelles nous sont offertes ; chacun vante l'excellence exclusive de la sienne. En prêtant l'oreille à toutes ces brillantes promesses, nous ne saurions à qui entendre : à chaque instant, dans l'espoir de mieux faire, nous changerions de route. Un grand discernement, une prudente réserve, vous sont nécessaires pour fixer vos idées à cet égard. Cherchons à nous éclairer par quelques considérations simples et fondamentales sur ce sujet, dont l'importance est pour vous capitale, mais dont les difficultés sont considérables.

Distinguons d'abord les méthodes proprement dites, des simples procédés ; car on confond souvent ces deux choses. La méthode trace la marche de l'esprit, et l'ordre suivant lequel les idées sont présentées. Le procédé n'est qu'un instrument extérieur et mécanique qui

sert à exécuter certaines opérations. Beaucoup de prétendus inventeurs nous vantent fastueusement leur méthode, lorsqu'ils n'ont imaginé qu'un procédé.

Distinguons aussi les formes générales qui embrassent tout le système de l'enseignement, et les méthodes spéciales qui régissent les diverses branches d'études.

Vous savez que les systèmes généraux qui président à l'organisation des écoles primaires, se réfèrent à trois formes principales : l'enseignement individuel, l'enseignement simultané, l'enseignement mutuel. Un petit nombre de réflexions suffiront pour caractériser ces trois systèmes, et pour en faire apprécier le mérite relatif.

Dans l'enseignement individuel, chaque élève reçoit directement et séparément les leçons de l'instituteur ; quoiqu'un certain nombre d'élèves soient à la fois réunis dans la même salle, ils reçoivent peu de directions communes ; chacun se comporte à peu près comme s'il était seul ; le maître passe successivement de l'un à l'autre, lui trace sa besogne, le corrige.

Dans l'enseignement simultané, l'instituteur instruit et dirige à la fois un certain nombre d'élèves ; il s'adresse à tous par une même parole, par un même signe ; tous exécutent en même temps les mêmes choses, agissent avec ensemble. Cependant, comme tous les élèves de l'école ne sont point égaux en capacité, comme tous n'ont pas commencé le même jour, ni avancé aussi rapidement, l'école se divise nécessairement en un certain nombre de classes, dans lesquelles les élèves sont distribués suivant leurs forces.

L'enseignement simultané, comme l'enseignement individuel, établit un rapport immédiat et direct entre

l'instituteur et les élèves. L'enseignement appelé mutuel interpose, entre le maître et les élèves, un certain nombre de moniteurs pris parmi les élèves eux-mêmes : par là, il permet, tout ensemble, d'introduire dans l'école de nombreuses sous-divisions que ne comportait pas l'enseignement simultané. Il permet aussi d'individualiser la direction et la surveillance, sans rompre l'harmonie de l'ensemble.

L'enseignement individuel est celui qui est pratiqué encore aujourd'hui dans la plupart des écoles primaires de France. L'enseignement simultané a été créé par le respectable chanoine de Lassalle, et donné par lui à la congrégation des frères de la doctrine chrétienne. L'enseignement mutuel avait été pratiqué déjà chez les anciens, recommandé en France par le sage Rollin, pratiqué à Paris, dès le siècle dernier, par Herbault, par le chevalier Paulet, et, comme j'ai déjà eu occasion de le rappeler, par notre cher abbé Gaultier, qui découvrit de nouveau en Angleterre le principe sur lequel cet enseignement se fonde. Bell et Lancaster organisèrent ce système sous deux formes différentes, le développèrent sur une vaste échelle ; il y fut étudié par quelques philanthropes français qui le ramenèrent au milieu de nous. Bientôt, en 1815, il fut naturalisé en France avec diverses modifications, par les soins de mes honorables amis, MM. Jomard, Bailly, Francœur, Delaborde, l'abbé Gaultier, etc., et depuis cette époque, il a obtenu graduellement le degré de perfection dont nos écoles de la capitale vous offrent maintenant le modèle.

L'individualité dans l'enseignement présente un certain avantage : elle permet d'adapter l'enseignement aux dispositions et à la capacité spéciale de l'élève, de le proportionner constamment à ses progrès. Mais le

maître, devant partager ses soins entre un certain nombre d'élèves, se trouve contraint de passer de l'un à l'autre; chaque élève, pendant un certain espace de temps, reste abandonné à lui-même; il est privé de toute direction comme de toute surveillance. Le nombre d'élèves entre lesquels un seul maître est contraint de se partager est alors nécessairement fort limité; plus il s'étend, plus les élèves sont négligés.

L'enseignement simultané a sur l'enseignement individuel une supériorité marquée. Le maître qui préside à chaque classe, s'adresse à la classe entière; il a les yeux sur tous les élèves, et tous les élèves l'écoutent. Il y a donc plus de simplicité, plus de rapidité dans les opérations; les forces et le temps de l'instituteur sont distribués avec plus d'économie; l'imitation et la sympathie animent et soutiennent les enfans dans cette marche commune qu'ils exécutent tous ensemble; l'harmonie de leurs travaux y entretient une discipline naturelle. Cependant, il est difficile que, dans une classe un peu nombreuse, tous les élèves soient réellement au même degré de capacité et d'avancement; les plus faibles restent donc en arrière et ne profitent pas, tandis que les plus forts sont obligés de s'arrêter pour attendre leurs camarades. La tâche du maître est rude; elle exige à chaque instant toute l'activité de sa vigilance, toute l'énergie de ses facultés.

L'enseignement mutuel obtient encore une plus grande simplicité, une plus grande économie de moyens : un seul maître suffit à toutes les divisions de l'école, et nous voyons jusqu'à cinq cents enfans réunis sous un seul instituteur, sans que la moindre confusion, la moindre incertitude, le moindre retard se fassent sentir. L'enseignement mutuel, par la classifi-

cation qu'il introduit entre les élèves, permet de les distribuer suivant leur degré précis de capacité actuelle. L'enseignement mutuel réunit à la simultanéité dans la direction, dans la surveillance générale, une véritable individualité d'action de la part de chaque élève ; chaque enfant observe ses égaux, est observé par eux ; l'enfant déploie à chaque instant tout l'effort dont il est capable ; il monte, descend, remonte incessamment au niveau de son mérite. L'enseignement mutuel réunit donc à la fois les avantages de la simultanéité, et ceux de l'individualité ; il emprunte à l'une la simplicité de ses ressorts ; à l'autre, l'énergie de l'action. Il a ce mérite éminent, qu'il appelle constamment chaque enfant à faire l'emploi de toutes ses forces.

Dans les deux premiers modes d'enseignement, l'instituteur conserve des relations plus directes et plus continues avec ses élèves ; il peut donc exercer sur eux une plus grande influence. Si, dans l'enseignement mutuel, son action est moins immédiate, il agit par l'organe des moniteurs ; il respire en eux, il se multiplie par eux ; c'est lui qui les forme, les dirige. L'élève, dans les fonctions de moniteur, revoit ce qu'il a déjà appris, s'en rend compte, et par là se confirme, se perfectionne dans ce qu'il sait. Les échanges qui s'opèrent entre les élèves, doublent les forces de chacun. L'instruction descend mieux à la portée des élèves dans chaque degré, en leur arrivant par le canal de leurs camarades.

Mais, il faut le reconnaître : les formes de l'enseignement mutuel ne s'appliquent avec un véritable fruit qu'aux écoles assez nombreuses pour se prêter à toutes les sous-divisions qu'il introduit, pour laisser à chacune une vie suffisante. Au-dessous de quatre-vingts

élèves son utilité est moins sensible ; l'enseignement simultané devient préférable.

Il faut le reconnaître aussi : les formes de l'enseignement mutuel en excluant les entretiens du maître avec ses élèves, interdisant entre eux le commerce de la pensée, perd ses avantages dans les études qui exercent essentiellement l'intelligence, et qui ont pour but le développement des idées.

Il est, au reste, différens modes de combiner entre elles les trois formes générales dont nous venons de parler, suivant les besoins des élèves, les circonstances de l'école, suivant l'habileté du maître. C'est à lui d'employer chacune d'elles dans les conditions qui lui sont propres, et quelquefois tour à tour, mais sans les confondre.

Venons maintenant aux méthodes d'enseignement proprement dites.

La méthode doit se conformer, d'une part, à la nature de la chose enseignée, de l'autre, à la disposition de l'élève qui l'étudie ; la meilleure méthode est celle qui remplit le mieux ces deux conditions. C'est sous ce double point de vue qu'il faut nous placer pour estimer le mérite des méthodes qu'on nous propose. Un maître qui connaîtrait parfaitement la chose qu'il enseigne, et la capacité de l'élève qu'il instruit, trouverait de lui-même et sans efforts la méthode convenable, et n'aurait nul besoin d'aller consulter des ouvrages didactiques. Souvent nous accusons l'intelligence de l'enfant qui ne comprend pas nos leçons ; si nous étions justes, nous n'accuserions que notre propre ignorance, ou notre maladresse ; nous aurons eu le tort de vouloir présenter à l'enfant ce que nous ne comprenons pas bien nous-mêmes, ou ce qu'il n'était pas encore en

état de concevoir. Trop souvent les maîtres savent mal ce qu'ils veulent enseigner; rarement ils savent se mettre bien à la place d'élèves encore peu préparés aux travaux de l'étude.

Toute méthode est fondée sur l'ordre; l'ordre est son essence. L'ordre, à son tour, repose sur l'analogie. La méthode naturelle est donc celle qui se conforme à l'analogie réelle qui existe entre les choses. Plus elle demeure fidèle à la nature, plus elle est simple, régulière, lumineuse. Saisissons donc les rapports des choses, pour nous régler dans la marche que nous suivrons en les exposant.

Or, de même qu'il y a deux sortes de rapports entre les choses, il y a deux sortes de méthodes pour leur étude. Il y a des méthodes de classification, fondées sur les rapports qui constituent la ressemblance ou la différence des choses, considérées comme indépendantes les unes des autres; il y a des méthodes de déduction, fondées sur les rapports qui constituent l'enchaînement et la dépendance des choses, comme dérivant les unes des autres. Vous avez une image des premières dans l'arrangement d'une bibliothèque ou d'un jardin botanique; vous avez l'image des autres dans une opération de calcul, dans l'argumentation d'un avocat. Les méthodes de classification distribuent les objets en genres, en espèces, en familles; elles s'efforcent de leur donner des noms ou des signes qui expriment les caractères distinctifs de chaque branche du système; les méthodes de déduction tirent les conséquences des principes, observent la connexion qui existe entre les causes et les effets. Les méthodes de classification se conforment d'autant mieux à la nature des choses, qu'en déterminant les genres, les espèces

et les familles, elles s'attachent aux caractères les plus essentiels, et qu'elles se lient plus intimement aux lois générales de l'organisation des êtres; les méthodes de déduction se conforment d'autant mieux à la nature des choses, qu'elles sont plus fidèles aux lois de la logique et aux observations de l'expérience.

C'est en cela que consiste le mérite absolu, le mérite scientifique des méthodes. Mais nous venons de voir qu'il y a aussi dans les méthodes un mérite relatif; elles ont besoin d'être en accord avec la disposition de l'esprit auquel elles s'adressent, et il ne faut pas oublier combien est encore débile l'intelligence du jeune âge. La méthode scientifique la plus parfaite en elle-même ne serait pas toujours à la portée de nos élèves. Il faut partir du point où ils sont placés, et ne leur demander que les efforts dont ils sont capables.

Ainsi, la première condition d'une bonne méthode, considérée relativement à la disposition de nos élèves, sera de prendre son point de départ dans les notions les plus simples, dans celles qui leur sont les plus familières. En faisant le choix des méthodes de classification, nous nous attacherons à celles qui s'appuient sur les caractères les plus sensibles, les plus faciles à apercevoir. Dans le choix des méthodes de déduction, nous éviterons celles qui commencent par des principes abstraits, par des lois générales; nous suivrons la trace des inductions fondées sur les premières notions du bon sens, sur l'expérience prochaine et habituelle.

Une fois le point de départ ainsi fixé, il faut que notre élève se mette en route. Ici la seconde condition aura pour objet de ménager ses efforts. La méthode devra donc être simple, facile : pour cela il faudra

qu'elle multiplie suffisamment les points de repos intermédiaires, qu'elle n'offre jamais à la fois des détails trop compliqués; qu'elle appelle à son secours toutes les circonstances qui peuvent soutenir l'attention de l'esprit; elle ira constamment du connu à l'inconnu. Surtout elle devra être éminemment claire; car dans les travaux de l'esprit, c'est la clarté qui rend tout facile. Il y a la clarté de l'idée, et celle de l'expression; mais l'une s'allie à l'autre, elles s'aident réciproquement. L'idée est claire lorsqu'elle est complète et distincte. L'expression est claire quand le sens ne souffre aucune équivoque.

Consultons les besoins et la capacité de nos élèves. Trop souvent les instituteurs, préoccupés de leurs propres idées, ne songent qu'à transmettre ce qu'ils croient savoir; ils dédaigneraient de s'instruire auprès de leurs disciples. Cependant, c'est à l'élève d'abord à fournir au maître les premières indications. Permettez qu'ils se révèlent librement eux-mêmes; laissons-les essayer leurs forces; remarquez comme leur instinct les dirige, comment ils échouent, comment ils réussissent; écoutez leurs questions; assistez à leurs efforts. Vous verrez ainsi se produire en eux le vœu de la nature. Admirez comment la tendre sollicitude de la mère cherche à pénétrer les besoins de l'enfant au berceau! voilà votre modèle : l'enfant qui entre dans l'école primaire est encore au berceau de l'intelligence.

L'assistance des moniteurs nous sera, sous ce rapport, fort utile. Intermédiaires entre l'élève et le maître, ils s'associent à la situation de l'un, à la pensée de l'autre; ils nous donneront de bons conseils, quoique peut-être sans le savoir.

Les méthodes qui se bornent à tracer les règles de ce qu'il faut faire ne méritent qu'imparfaitement ce nom. Les vraies méthodes sont celles qui éclairent l'intelligence, qui exercent son activité. Il peut paraître commode à l'instituteur de se borner à dire : *faites ainsi*, et d'être strictement obéi. Mais de la sorte, il faudra qu'il dise tout, qu'il traîne constamment l'élève à sa suite ; l'élève ne saura jamais faire autrement, faire autre chose que ce qui lui aura été dit. Que l'élève au contraire, comprenne et ce qu'il cherche, et pourquoi il prendra telle voie pour y atteindre ; il acquerra alors cette industrie de l'étude, qui lui permet de se passer du secours de l'instituteur.

Les sens sont les portes par lesquelles les notions s'introduisent dans l'esprit. Les méthodes employées dans les écoles primaires doivent donc s'appuyer sur les formes sensibles, sur les comparaisons, les exemples, les images ; elles doivent donner un corps et une figure à la pensée. Évitons cependant d'exagérer ce moyen et d'en abuser : en prodiguant hors de mesure les impressions des sens, on nuit à la clarté des idées, on accoutume à prendre les apparences pour les réalités ; l'esprit s'engourdit, s'amollit. Les impressions sensibles doivent, comme les couleurs que la nature répand sur les productions, dessiner la forme des choses, les faire ressortir, servir à les distinguer ; mais elles ne doivent point les voiler : elles doivent aider le travail de la réflexion, et non le détruire.

Gardons-nous donc d'évaluer le mérite d'une méthode par la rapidité avec laquelle l'élève qu'elle a formé paraît avoir acquis une connaissance ou un talent, ou par la fidélité scrupuleuse avec laquelle l'élève répète le texte des leçons qui lui ont été enseignées ;

suspendons notre admiration à la vue de ces prétendus prodiges; défions-nous de tout ce qui ressemble à des tours de force. Ces succès apparens qui flattent l'amour-propre des instituteurs, des parens, des élèves, cachent souvent de graves imperfections, des inconvéniens réels. L'économie du temps est une très bonne chose; mais elle doit être bien entendue; c'est donner encore trop de temps, que de l'employer à mal étudier; celui qui ne sait pas, a perdu le temps qu'il a mis à apprendre. Il s'agit donc d'apprécier quelle est la solidité réelle de l'instruction, quelle est l'habileté de l'élève à en faire usage. Surtout il ne faut jamais perdre de vue que l'instruction, dans les écoles primaires, étant essentiellement préparatoire, il s'agit bien moins de mesurer exactement ce que l'élève sait déjà d'une manière formelle, que la capacité qu'il a acquise pour concevoir, juger, et pour continuer lui-même sa propre instruction. Souvent l'élève qui a paru obtenir des succès si précoces, restera embarrassé quand il faudra venir aux applications; tandis que l'élève qui sait peu, mais qui sait bien, fera, dans la suite, des progrès assurés, par le développement naturel de son intelligence.

La méthode doit être pour le maître et pour l'élève un instrument, non une chaîne : ils ne doivent donc point s'y asservir avec une aveugle rigidité, ils doivent en user librement, la plier aux circonstances, la soumettre aux épreuves de l'expérience journalière. L'instituteur habile saisit l'esprit même de la méthode, pour apprendre à la bien employer; et c'est en restant fidèle à son principe, que parfois il en modifie les règles de détail. La méthode la plus parfaite manque son but sous la direction du maître qui n'en a pas l'intelligence, comme le meilleur outil devient inutile

dans les mains de l'ouvrier qui ne sait pas s'en servir.

Lorsque, après de mûres réflexions, nous avons fait choix d'une méthode, il faut savoir nous y tenir. Car il est essentiel à la méthode d'être conséquente à elle-même. N'essayons point de concilier des méthodes différentes, lorsque par là nous ne ferions que les altérer et les confondre. Ne courons point en hâte après chaque méthode nouvelle, quel qu'en soit le mérite, dans l'espoir d'obtenir une amélioration, de peur de perdre, par le changement et l'inconséquence, plus que nous n'obtiendrions par le perfectionnement des moyens.

La symétrie est l'image de l'ordre, et le rend sensible aux regards. Elle repose l'attention, elle favorise la mémoire. Toute méthode recherche donc quelque symétrie dans ses formes. Cependant il ne faut pas prendre cet arrangement extérieur, pour la méthode même; il ne faut pas surtout lui sacrifier le véritable esprit de la méthode. Une symétrie trop rigoureuse peut cesser de plaire à l'esprit; elle peut le fatiguer par la monotonie. Voyez avec quel art la nature a constamment caché, sous une variété inépuisable et gracieuse, la symétrie fondamentale de ses plans!

Les considérations qui précèdent nous font concevoir quel est ce principe de l'*intuition*, dont de célèbres instituteurs ont fait le principe et l'âme de leurs méthodes; elles nous en font d'avance apprécier le mérite. L'*intuition*, c'est la vue des objets, leur contemplation directe, immédiate. Elle substitue la chose à la définition, la réalité aux formules, les faits aux conventions.

La méthode adoptée par Pestalozzi pour l'enseignement et l'arithmétique, en offre un exemple sensible.

Venez voir dans nos salles d'asile, ces cadres, ces tringles garnies de boules mobiles de diverses couleurs, que l'on emploie pour enseigner les élémens de l'arithmétique aux enfans en bas âge! Au lieu des notions abstraites des nombres, et des formules qui en expriment les rapports, on montre aux enfans les quantités elles-mêmes, personnifiées dans des objets semblables, qu'il leur est facile de compter au premier coup d'œil. Ainsi ils voient une boule, deux boules, trois boules, quatre boules, cinq boules d'une manière fort distincte; ils voient qu'une boule et une boule font deux boules; ils voient que deux boules et trois boules font cinq boules; ils voient aussi que deux séries de cinq boules chacune sont égales; ils les réunissent facilement en un tout : les voilà au sommet de la première intuition; ils ont la perception claire du nombre dix. Alors changeant de tringle, ils opèrent de nouveau sur les boules d'une autre couleur qui leur représentent les dizaines; ils voient encore immédiatement se former sous leurs yeux toutes les combinaisons des dizaines, par le mouvement des boules qui s'assemblent ou se séparent. En passant aux autres tringles, ils agissent de même pour les centaines, pour les mille, toujours en présence de boules qui leur en présentent les élémens. Ils décomposent les nombres de la même manière qu'ils les ont composés; ils les voient se rompre, se partager, en voyant détacher les boules de la chaîne; ils retranchent une, deux, trois boules, pour soustraire le nombre du total. On peut obtenir un résultat semblable avec des jetons, avec des fiches, avec des bâtons, avec des lignes de diverses dimensions, de diverses nuances.

L'intuition envisage les objets face à face, tels qu'ils sont, sans intermédiaire; elle arrache le voile que le

langage et les signes de convention ont jeté sur la nature ; elle place l'enfant en présence de ce qui est ; elle exerce à observer ; elle contraint à réfléchir.

L'emploi des gravures, convenablement réglé, favorise beaucoup l'intuition ; l'exercice du dessin offre sous ce rapport une utilité nouvelle en appelant l'enfant à reproduire les proportions et les formes. Faisons mieux encore : sorti des murs de son école, qu'il aille explorer au dehors sur le théâtre de la nature ; même pendant le cours des leçons, faisons un appel à ses souvenirs.

L'intuition est en quelque sorte à l'instruction, ce que l'herborisation est à la botanique : elle est la source de toute clarté ; elle ne laisse rien entrer dans l'esprit qui ne soit lié à ce qui précède ; elle permet de se rendre compte à chaque instant de ce qu'on sait ; elle est éminemment favorable aux applications.

La méthode d'intuition est donc éminemment appropriée aux écoles primaires ; elle prête des bases solides à l'édifice de l'instruction. L'intuition est la grande école que la nature a fondée et tient constamment ouverte pour l'intelligence de l'homme. La nature n'a-t-elle pas voulu que le petit enfant au berceau apprît à voir avant de commencer à marcher et à agir ? L'intuition forme l'éducation du bon sens, développe les forces de l'entendement, exerce l'activité de l'attention, la sagacité du jugement.

Rien ne paraît plus simple au premier abord que le principe de l'intuition, rien ne semble plus facile que son emploi ; tel est le caractère de ce qui est éminemment vrai et utile. Toutefois, cet instrument n'est à la portée de l'instituteur, qu'autant que celui-ci s'est accoutumé à s'en rendre compte. L'aveugle ne saurait

enseigner à voir ; l'intuition est un mystère pour celui qui n'est guidé que par la routine. Faisons donc notre propre éducation, devenons nous-mêmes les disciples de la nature, apprenons à voir et à bien voir, pour devenir capables de montrer !

La vue de l'esprit humain est bornée : sa portée est bien plus restreinte encore pour l'enfant en bas âge. Comment donc réussir à faire entrer toutes choses pour lui dans le domaine de l'intuition ?

Ici, mes chers auditeurs, s'offre à nous l'admirable méthode qui a reçu le nom d'*analyse*. Elle réduit l'objet compliqué à une forme simple ; elle est l'art de décomposer sans détruire. Elle fait un inventaire exact de la chose qu'il s'agit de connaître ; elle détache successivement les diverses parties pour les examiner tour à tour ; elle les examine dans leur ordre naturel, dans leurs relations réciproques ; elle en parcourt toutes les circonstances, sans les déplacer, et toujours en vue de l'ensemble. Prenez une fleur, arrêtez tour à tour vos regards sur la corolle, sur le pistil, sur les étamines ; observez la forme, la situation de chacun de ses organes délicats, leur nombre, le lien par lequel il se rattache aux autres ; que de détails vous découvrirez dans ce tableau si simple en apparence ! Alors, après avoir ainsi visité chaque fragment de ce bel ouvrage, vous reposez vos yeux sur cette couronne gracieuse que compose l'ensemble même de la fleur, sur ce calice radieux qui reçoit les trésors de la rosée, qui se pare des plus riches nuances et duquel s'exhalent de doux parfums. Tel est le travail que l'analogie opère sur tous les objets de nos connaissances : c'est la méthode qu'enseigne la nature, et dont nous faisons usage, sans le savoir, toutes les fois que nous cherchons à bien connaître.

Vous trouverez dans les ouvrages de l'excellent abbé Gaultier, des définitions exactes et lumineuses de cette méthode, et, ce qui vaut mieux encore, de nombreux et ingénieux exemples de l'emploi qu'elle peut recevoir.

Quatre conditions sont nécessaires à une bonne analyse :

1° Elle doit descendre jusqu'aux détails qui, par leur simplicité, peuvent être facilement saisis par l'esprit. Vous remarquerez, par exemple, que le regard de l'homme peut embrasser le nombre de cinq, par une vue immédiate, et avec un clair discernement ; mais il ne peut guère saisir un nombre plus élevé sans confusion ; par une admirable disposition de la nature, ce nombre de cinq est précisément celui des doigts de la main, qui servent de premiers rudimens à la numération, et qui sont constamment sous nos yeux. Le nombre cinq devient donc en arithmétique le terme de l'intuition analytique. Chaque ordre de choses a son terme semblable, auquel l'esprit s'arrête comme à son point de repos.

2° L'analyse doit être complète, pour être exacte ; c'est-à-dire, elle doit énumérer les élémens essentiels des choses, en décrire les contours.

3° L'analyse doit être régulière, c'est-à-dire, elle ne doit pas passer au hasard d'une partie quelconque à une autre ; elle doit suivre l'ordre tracé par la contiguïté, par l'analogie, par l'action respective des causes, en un mot, par la liaison naturelle des choses.

4° Enfin, l'analyse doit se terminer par une recomposition qui rende la vie à l'objet ainsi disséqué : de même qu'elle a fait remarquer les relations que les diverses parties ont entre elles, elle doit maintenant faire

découvrir les relations que ces parties ont avec le tout; après avoir parcouru la circonférence, elle transporte l'esprit au centre, et réunit sous ses yeux tous les rayons épars.

Exerçons donc nos élèves à ces quatre sortes d'opérations. Essayons-les sur les objets les plus familiers. L'analyse, en effet, s'applique à tout : on analyse en décrivant un objet, en décomposant une phrase, en comptant une somme.

Vous apercevez maintenant, mes chers auditeurs, l'utilité de ces tableaux synoptiques (1) qui vous sont si justement recommandés pour l'enseignement. Ils sont, en effet, l'instrument naturel de l'analyse ; ils servent à en remplir à la fois les quatre conditions, du moins lorsqu'ils sont bien exécutés. Le tableau synoptique est une sorte de carte géographique, il met sous les yeux de l'élève l'ensemble du sujet et ses diverses parties. Il apprend à détacher chaque élément, à lui assigner sa vraie place, à le mettre en regard de celles qui peuvent l'éclairer par l'analogie, par le contraste; à suivre l'enchaînement des détails, à en résumer le faisceau. L'analyse enseigne l'art de dresser ces tableaux, et celui d'en faire usage. Vous en trouverez d'utiles exemples dans divers auteurs, et spécialement dans l'abbé Gaultier. Essayez quelquefois d'en concevoir, d'en composer vous-mêmes dans l'occasion, et, suivant les besoins de votre enseignement, de les faire exécuter par vos élèves : rien ne les accoutumera mieux à décomposer, à combiner leurs idées, que dè retracer ainsi sur un tableau l'itinéraire de leurs études.

(1) Un tableau synoptique est celui qui peut être embrassé d'un coup d'œil, et qui offre le développement d'un système quelconque suivant l'ordre naturel de ses élémens.

Quelques-uns de ces tableaux représentent la simple classification des êtres : le genre se présente alors comme un tronc duquel sortent les espèces; de celles-ci sortent les familles ; le tableau rend sensible cette filiation, indique les caractères sur lesquels elle repose, la nomenclature qui l'exprime.

D'autres représentent les relations des parties avec le tout : c'est ainsi, par exemple, qu'un tableau synoptique peut énumérer les divers organes du corps humain ; qu'une carte géographique montre la situation respective des provinces, des villes, le cours des fleuves, le gisement des montagnes.

Quelquefois un tableau synoptique déroule la série des conséquences qui naissent d'un principe; il met alors un raisonnement en action.

D'autres fois un tableau synoptique expose l'ordre suivant lequel certaines opérations s'exécutent, et la manière dont elles s'engendrent les unes les autres : tels sont, par exemple, ceux que l'on emploie pour l'enseignement de la grammaire.

Lorsque vous mettez un tableau synoptique entre les mains de l'enfant, n'ayez garde de le lui laisser toujours parcourir dans le même sens; faites, au contraire, qu'il le tourne, le retourne; qu'il le prenne tantôt par un bout, tantôt par un autre. N'ayez garde aussi de laisser constamment vos tableaux exposés sous les yeux de l'enfant; réservez-les pour le moment du besoin, faites-les désirer ; qu'ils se gravent dans la pensée quand ils ont été vus. Autrement la paresse d'esprit naturelle à l'enfance y trouverait une faveur dangereuse; l'élève négligerait d'exécuter par la pensée une opération qu'il a la certitude de trouver toute faite.

De même qu'il y a des objets trop compliqués pour

que l'esprit puisse en embrasser d'abord toute l'étendue, il y a aussi des objets trop éloignés pour que la vue de l'esprit puisse y atteindre d'un seul effort. L'analyse, comme nous venons de le voir, satisfait au premier de ces deux besoins ; on satisfait au second par une méthode que nons appellerons *progressive*, et qui se lie de près à la précédente. Cette méthode consiste à placer entre l'objet trop éloigné encore et ceux qui sont voisins de nous, la suite d'intermédiaires nécessaires pour pouvoir facilement passer des uns aux autres. Ces intermédiaires sont naturellement donnés pour la liaison même qui existe entre les choses.

S'agit-il, par exemple, de faire prévoir un effet encore lointain, ou de faire découvrir une cause cachée ? Dans les deux cas, on prendra pour point de départ un phénomène familier et connu. Pour arriver à l'effet ou à la cause inconnue, on descendra ou l'on remontera de proche en proche, en suivant l'ordre selon lequel les effets se succèdent, ou suivant lequel les causes dépendent les unes des autres. S'agit-il d'atteindre à une vérité dont la démonstration ne se présente pas d'elle-même ? Si elle est la conséquence de quelque vérité déjà bien connue, on prendra celle-ci pour principe, et l'on s'avancera pas à pas selon l'ordre logique de ses déductions. S'agit-il de résoudre un problème ? On s'attachera aux conditions déjà données que ce problème suppose, et l'on remontera graduellement jusqu'à la condition cherchée, qui se trouvait enveloppée de ténèbres.

La règle fondamentale de la méthode progressive est d'*aller toujours du connu à l'inconnu ;* mais, par le *connu*, il faut entendre pour notre élève ce qui est réellement déjà familier à son esprit ; en allant du connu

à l'inconnu, il faut multiplier pour lui les degrés, en raison inverse de ses forces.

Vous le comprenez : un instituteur primaire qui prétendrait démontrer sans cesse, enseignerait fort mal. Quels que fussent le mérite de sa doctrine, la clarté de ses expositions, les élèves ne seraient point exercés. L'enseignement doit faire agir les élèves et les tenir constamment en haleine. Cependant il doit y avoir aussi, entre l'instituteur et ses élèves, un commerce réciproque : ainsi l'élève s'associe insensiblement à la raison du maître, et le maître découvre les besoins et les dispositions de son élève. L'échange est utile à tous deux. Tel est l'avantage que nous trouvons dans l'emploi alternatif des demandes et des réponses. Le dialogue était la méthode favorite des sages de l'antiquité. Il anime singulièrement l'étude; il lui prête un charme, un intérêt toujours soutenus; il éveille la curiosité, excite l'attente; l'élève est en action; mais n'agissant point seul, il agit avec plus d'ardeur et de courage.

La démonstration directe n'est pas toujours la plus abrégée, comme on serait tenté de le croire, et quelquefois on trouve de l'avantage à faire un circuit pour mieux arriver au but. Voyez l'ingénieur qui trace une route sur le flanc des montagnes en cherchant à les gravir; il suit des sinuosités pour ménager les pentes.

Quelquefois, pour expliquer la règle de ce qu'il faut faire, on emploie le secours du contraste, en donnant l'exemple de la violation : tel est, par exemple, l'usage qu'en grammaire on fait de la cacographie, en présentant aux enfans les locutions vicieuses pour leur enseigner à les éviter. On peut s'aider de ce moyen comme d'un accessoire; mais il ne faut en

user qu'avec une grande réserve; surtout il ne faut jamais le réduire en système, et l'appliquer d'une manière continue : il deviendrait alors plus nuisible qu'utile.

Il faut sans doute permettre à l'élève d'interroger, car l'interrogation est le droit de celui qui ignore et qui désire savoir. Cependant il ne faut le lui permettre qu'avec une juste sobriété, et lorsqu'il en éprouve réellement le besoin, c'est-à-dire, lorsqu'il ne peut trouver lui-même ce qu'il demande, lorsqu'il demande une chose réellement utile, et qu'il est possible de lui donner. Autrement, on l'encouragerait à l'indolence ou à l'indiscrétion; on lui ferait perdre l'habitude de l'investigation; on laisserait introduire le désordre dans ses idées. Lorsque c'est l'élève qui nous questionne, nos réponses seront simples, claires, concises; elles entretiendront la curiosité en la satisfaisant. Lorsque l'élève fera une question hors d'œuvre, nous lui ferons adroitement comprendre comment il s'écarte de sa route, ou comment il aspire à une acquisition qui est hors de sa portée.

Il y a aussi les interrogations faites par le maître : elles ont pour but d'engager l'élève à rentrer en lui-même, à se rendre compte de ce qu'il sait et de ce qu'il pense, en s'essayant à penser tout haut; ou, s'il ne sait pas, de lui faire reconnaître son ignorance. Les questions ainsi dirigées sont, entre les mains d'un instituteur habile, tout ensemble et un aiguillon pour exciter l'enfant, et une pierre de touche pour éprouver sa capacité.

Ce but ne serait nullement atteint, vous le comprenez, si le maître se bornait, comme le font souvent les instituteurs, à prendre les questions toutes rédigées

d'avance dans un formulaire ou répertoire, et bien moins encore si l'élève aussi de son côté n'avait qu'à redire, en retour, une réponse aussi tracée en termes formels. Ce serait convertir en une manœuvre toute mécanique le commerce de la pensée. Le maître doit puiser le sujet de ses interrogations dans les besoins du moment, dans les inspirations subites que lui suggèrent la marche de l'étude, la disposition des élèves; la question du maître doit toujours être imprévue, adaptée à la circonstance. La réponse de l'élève n'est plus une réponse, si elle lui a été dictée d'avance; l'élève doit la tirer de son propre fonds, la hasarder sans doute, sauf à la rectifier. Nous ne lui demanderons rien à quoi, en effet, il ne puisse répondre lui-même. S'il paraît hors d'état de le faire, c'est peut-être notre faute; peut-être ne nous sommes-nous pas exprimés assez clairement; peut-être avons-nous exigé de lui plus qu'il ne peut : alors c'est son silence ou l'insuffisance de sa réponse qui nous corrige.

Voilà une méthode que vous ne trouverez tracée dans aucun livre, j'en conviens; c'est à vous de la concevoir, de la combiner, de l'appliquer avec discernement, et vous en retirerez d'autant plus de fruits, qu'elle sera votre propre ouvrage.

Il y a un abus à craindre dans l'emploi des méthodes; car on peut abuser des choses les plus utiles : ne fatiguons point nos élèves, ne nous fatiguons point nous-mêmes par l'excès des procédés et des règles; n'usons qu'avec une sobriété convenable du pouvoir qu'elles nous donnent. La nature a son cours, dans l'ordre intellectuel, comme dans l'ordre matériel; sachons l'observer, l'aider, nous y confier; évitons de le contrarier. La nature est le premier, le véritable instituteur de

l'enfance; elle a ses secrètes lois; elle tend à ses fins; laissons-la agir dans ces jeunes êtres qu'elle appelle aux bienfaits de la vie; elle sera souvent plus sage, et toujours plus puissante que nos directions pédagogiques. Une portion essentielle des forces de l'esprit dépend de cette ingénuité dans les inspirations, de cette fraîcheur dans les idées, de cette liberté dans les compositions, que la nature seule donne, et que nos leçons trop souvent pourraient détruire. C'est une erreur de l'instituteur que de vouloir trop faire; l'excès de son zèle peut l'égarer. Défions-nous surtout des méthodes purement artificielles : plus elles sont habilement combinées, et plus elles peuvent altérer dans nos élèves cette droiture de l'intelligence qui est l'aurore de la raison.

N'attendons pas de la méthode plus qu'elle ne peut produire. Elle suppose avant tout que l'élève soit convenablement disposé pour l'étude. Il y a des dispositions éloignées, habituelles ; il y a des dispositions prochaines, actuelles. Les dispositions éloignées sont celles qui résultent de la culture des facultés. Les dispositions prochaines sont le calme de l'esprit, et par conséquent la paix du cœur, heureux et naturel apanage de l'innocence; le recueillement, c'est-à-dire cette liberté de l'esprit qui, affranchi des impressions du dehors, rassemble ses forces en lui-même ; le désir de l'instruction; une juste confiance qui donne le courage d'entreprendre et l'espoir de réussir ; une sorte de douce joie et d'allégresse, en se mettant à l'œuvre, née du charme qu'on a su répandre sur l'étude, et du plaisir que l'enfance trouve dans l'exercice d'une activité régulière ; la sympathie que fait naître entre tous les élèves la communauté des efforts, et surtout l'influence qu'exerce

la présence d'un guide respecté et chéri. Au moment où vos élèves se réunissent, employez tous vos soins à renouveler en eux ces dispositions. La prière qui ouvre vos exercices y contribuera puissamment. Le sentiment religieux a une admirable vertu pour répandre la sérénité dans l'esprit, pour inspirer à la création humaine la joie, le courage, pour préparer au travail; il produit en quelque sorte sur l'intelligence humaine, un effet semblable à l'apparition d'un beau jour, qui vient animer et embellir la nature.

HUITIÈME ENTRETIEN.

De l'éducation morale dans les écoles primaires.

L'éducation morale couronne et domine toute l'éducation de l'homme : elle forme le caractère; elle fait fructifier l'éducation physique et intellectuelle ; elle embrasse tous les instans de la vie, tous ses intérêts ; c'est par elle, en un mot, que l'homme entre réellement en possession de l'humanité. Elle est donc, mes chers auditeurs, le but le plus essentiel de nos méditations et de nos soins. Les instituteurs croient avoir assez fait lorsqu'ils ont obtenu l'obéissance de leurs élèves, la discipline et la tranquillité dans leur école : ils réprimandent, punissent la violation de la règle établie ; ils récompensent la docilité et l'exactitude : mais ils ne se croient point responsables de ce qui se passe hors de leur classe, et ils ne songent guère à prévoir ce que l'enfant va devenir, lorsque bientôt il cessera de la fréquenter. Mais déjà vos pensées ont compris le noble but qui vous est offert ; vous avez compris toute l'importance de la carrière que l'éducation morale ouvre devant vous. C'est donc ici que j'invoque de votre part un redoublement d'attention; voici la grande œuvre qui demandera tout votre zèle et qui en sera la récompense. Recueillons nos pensées, mes chers auditeurs ! élevons nos âmes à ces hautes perspectives ! pénétrons-nous de l'amour de cette sagesse dont nous sommes destinés à être les interprètes ! dévouons-nous au culte de cette vertu qui doit trouver en nous ses ministres ! Voyez ces aimables enfans qui vous entourent, vous appellent;

vous invoquent! ils vous disent par ma bouche : *enseignez-nous à être heureux ; c'est la leçon dont nous avons le plus besoin.* Vous la leur donnerez, en leur enseignant à devenir bons ; vous en prenez aujourd'hui l'engagement solennel !

Si l'instruction primaire est nécessairement enfermée dans les limites déterminées, il n'en est pas de même de l'éducation morale : ses bienfaits peuvent être versés sans réserve sur nos jeunes élèves ; les dons de la vertu sont le patrimoine de tous ; ils appartiennent à toutes les conditions, à tous les âges ; ils sont la richesse du pauvre, la sagesse de l'enfance. Ces trésors sont même en quelque sorte indivisibles ; l'éducation morale constitue un tout, un ensemble étroitement lié ; son succès dépend de l'harmonie de ses moyens. Ne vous arrêtez donc point dans votre louable entreprise ; tâchez, au contraire, d'en bien embrasser toutes les branches.

L'éducation morale commence pour les enfans, bien avant qu'ils fréquentent l'école primaire ; dès le berceau elle exige des soins assidus. Les relations que vous entretiendrez avec les familles vous offriront d'abord un moyen naturel, quoique indirect, de concourir aux soins que réclame l'âge le plus tendre. Vous obtiendrez la confiance des mères, vous les guiderez de vos conseils ; vos paroles en seront, nous aimons à le penser, favorablement accueillies et facilement entendues. La confiance de la mère vous accueillera, quand vous lui direz que cette première éducation lui a été remise par la Providence ; le cœur de la mère vous comprendra, quand vous lui direz que cette éducation doit d'abord être l'ouvrage de la bonté ; la raison de la mère vous approuvera, lorsque vous lui direz qu'il faut veiller

sans cesse sur l'enfant qui est encore hors d'état de se conduire, lui donner de bonne heure des habitudes d'ordre, l'entretenir dans des dispositions de calme et de sécurité. « La Providence veut, leur direz-vous, que l'enfance entre dans la vie par les sentiers du bonheur : faisons en sorte que ces premières impressions soient douces et sereines, que la joie et la gaieté président à ses jeux, que l'affection et la confiance soient ses guides ; qu'elle ne ressente jamais les effets du caprice, de l'impatience, de l'humeur. L'enfant, lui direz-vous, s'applique à imiter tout ce qu'il voit ; écartez donc de lui tous les mauvais exemples, et vous-mêmes ne lui en donnez que de bons. » Vous leur direz... Mais une mère en saura plus que vous et moi, si elle est digne de ce titre. Vous rappellerez au père qu'il doit seconder sa compagne dans ces soins délicats et tendres ; que l'autorité du chef de la famille doit toujours être bienveillante, calme, équitable, indulgente. Vous vous adresserez aussi aux frères aînés déjà admis à votre école, vous leur enseignerez comment ils doivent se conduire vis-à-vis de leurs plus jeunes frères ; et les bonnes habitudes que les premiers contracteront sous votre direction, se transmettront déjà insensiblement aux seconds. Si, comme je vous l'ai déjà indiqué, il vous est possible d'instituer ou de faire instituer une salle d'asile pour les petits enfans dans le lieu où vous serez établis, vous contribuerez par là d'une manière et plus directe encore, et plus étendue, à faire goûter déjà au premier âge de l'enfance les principes d'une bonne éducation. Combien d'efforts, combien de soucis vous seront épargnés, si les élèves qui se présenteront un jour à vos écoles ont déjà été préparés dans ces établissemens ! Vous n'aurez plus qu'à continuer l'ouvrage.

Dans l'état présent des choses, nous ne saurions nous le dissimuler, la plupart des enfans qui arrivent aux écoles primaires ont été négligés par leurs parens, peut-être même ont reçu dans leur famille ou parmi leurs camarades, l'éducation du désordre ou du vice. Dans le premier cas, vous avez à combler une lacune et à réparer le temps perdu ; dans le second, vous avez déjà à détruire les habitudes contractées, à purifier les souillures. Au reste, l'enfant qui a été négligé a presque toujours contracté déjà quelques défauts : la sensualité, l'égoïsme, la paresse profitent, pour l'entraîner, de l'absence de toute bonne direction et de toute surveillance. Le premier soin de l'instituteur primaire, en recevant les élèves qui lui sont confiés, est donc d'étudier l'état dans lequel ils lui arrivent, et après avoir reconnu les fâcheuses influences qu'ils peuvent avoir déjà subies, de remédier au passé, de redresser les mauvaises habitudes. Mais en donnant ses soins à cette réforme, il se pénétrera d'une juste indulgence ; car les pauvres enfans qu'on lui amène, victimes des torts d'autrui, en sont d'autant plus à plaindre.

Toutes les facultés, tous les penchans que le Créateur a placés dans le cœur humain, sont des dons de sa sagesse et de sa bonté ; l'éducation a pour but, en les développant et les réglant, de les conduire à leur destination, et d'en prévenir l'abus.

Ici vous sentez la nécessité de vous appliquer, avant toutes choses, à bien étudier les enfans, soit dans les dispositions qui leur sont communes, et qui appartiennent à leur situation et à leur âge, soit dans celles qui sont individuelles à chacun d'eux, et qui constituent les variétés des esprits et des caractères. Dépouillez-vous des préventions que vos propres habitudes ont pu vous

faire contracter ; ne leur prêtez pas vos idées, vos goûts; ne leur supposez pas des forces égales aux vôtres. Vous les trouverez sans doute légers, imprévoyans, crédules, dominés par les impressions des sens ; mais vous les trouverez curieux, confians, ingénus, sensibles à la bonté, capables d'élan, susceptibles d'affection, connaissant le prix de l'équité. Vous n'aurez garde, au reste, de porter sur tous le même jugement, et par conséquent de leur appliquer les mêmes règles de conduite ; les uns, emportés par une vivacité excessive, demandent surtout à être calmés, modérés; les autres, livrés à des habitudes de mollesse, de nonchalance, d'apathie, ont besoin d'être éveillés, excités, soutenus. Ces dispositions s'annoncent bientôt aux yeux d'un instituteur exercé et doué de l'esprit d'observation ; il s'aide aussi à cet égard par la connaissance du tempérament de chaque élève ; il s'informe, pour s'éclairer, de toutes les circonstances qui ont pu influer sur les enfans, celles qui sont relatives à leurs familles, à leurs relations, à leur genre de vie, à leur conduite antérieure.

Ainsi le premier penchant qui paraît éclore, celui qui aspire à prédominer, l'amour de soi, a été donné à l'homme, comme un mobile qui le sollicite à veiller à sa propre conservation. Ne nous étonnons pas s'il se manifeste perfectionné dès l'aurore de la vie, s'il paraît exercer tant d'empire sur l'enfance, et sur les êtres qui, frappés des rigueurs de la fortune, se voient poursuivis par des nécessités pressantes.

L'enfant, dès le moment où il entre dans la vie, se trouve en présence du plaisir et de la douleur ; son choix ne saurait être douteux. Mais le plaisir présent, la douleur actuelle, l'emportent auprès de lui sur des jouissances et des peines plus éloignées, bien que plus

étendues ; un intérêt apparent fait plus d'impression sur lui qu'un avantage réel et moins sensible. En cela son erreur est celle de la plupart des hommes ; elle est bien plus excusable en lui, parce qu'il n'est pas éclairé par l'expérience, parce que les impressions qu'il reçoit sont plus vives. Ne nous irritons pas de son erreur, mais attachons-nous à la dissiper ; l'amour de soi, mieux éclairé, nous aidera à la détruire, lui faisant reconnaître comment les apparences trompent, et comment les mécomptes expient l'empressement trop aveugle à jouir. Accordons-lui d'ailleurs les jouissances innocentes ; nous serons plus facilement crus, lorsque nous signalerons les dangers qui sont cachés sous les faux plaisirs.

Donnons aux enfans, dès leur entrée dans la vie, de saines notions sur le bonheur. Ils ne seraient que trop facilement entraînés par la contagion des erreurs répandues autour d'eux, par la séduction des exemples, par le prestige des apparences, par les sens, la vivacité de leur imagination et de leur impatience. Protégez-les de bonne heure contre ces dangers ! Apprenez-leur à jouir des biens qui sont à leur portée, à sentir le prix de ce qu'ils possèdent, à goûter les joies solides et vraies que la bonté de la Providence divine a si libéralement départies à tous les hommes !

L'amour-propre chez quelques enfans conduit au désir de la domination. D'abord ils sollicitent le secours dont ils ont besoin ; accoutumés à l'obtenir, plus tard ils essayent de l'exiger ; ils s'irritent de la résistance, ils jouissent d'être obéis ; bientôt, ils prétendent continuer à exercer le même empire, même par leurs seuls caprices ; ce ne sont plus seulement leurs nécessités auxquelles il faut satisfaire, ce sont leurs moindres volon-

tés qu'il faut respecter; l'intention bienveillante dont ils sont l'objet leur paraît comme un tribut qui leur est dû; ils veulent commander, être remarqués, distingués; leurs égaux leur paraissent des obstacles. Ainsi se forme et se développe cette secrète vanité qui se crée des besoins artificiels, des jouissances et des peines de convention, et qui empoisonne la vie par les tourmens de l'inquiétude et de l'envie. Chez les enfans, elle se produit par le désir de préférence, par l'ambition d'occuper le premier rang, par l'importance mise aux habillemens. Il est plus facile de la prévenir que de la réprimer; car cet égarement n'est pas dans la nature, il est l'effet des relations sociales. Nos élèves heureusement sont moins sujets aux influences de la vanité que les enfans des riches et que les élèves d'un âge plus avancé. Nous aurons donc plutôt à les garantir qu'à les corriger, et c'est ici une heureuse prérogative de notre situation. Les enfans qui peuplent l'école primaire sortent des mains de la nature; conservons-leur les dons qu'ils en ont reçus, conservons en eux cette modestie ingénue qui ignore les prétentions. Respectons en eux cette timidité aimable et touchante, qui peint leur innocence et qui provient de la défiance qu'ils ont d'eux-mêmes.

D'autres enfans tombent dans un défaut contraire. Exposés de bonne heure aux humiliations d'une condition pauvre et d'une existence dépendante, ils sont atteints par le découragement, abattus par la crainte. Il faut les relever à leurs propres yeux, leur rendre la confiance en eux-mêmes et envers les autres. Qu'ils obtiennent alors de leurs camarades les égards qui leur sont dus; qu'ils oublient, du moins à l'école, les malheurs qui pèsent sur eux! C'est ici, mes chers audi-

teurs, l'un des objets les plus sacrés de votre sollicitude. Consultez votre propre cœur, il vous dira tout ce que vous devez de consolation, de respect même, à ceux de vos élèves qui portent la livrée de l'indigence. S'il était possible qu'il y eût une préférence, elle devrait être en leur faveur, comme un dédommagement de leur infortune.

D'autres sont atteints par quelque disgrâce extérieure, par quelque difformité qui éloigne d'eux, qui peut-être leur attire des désagrémens de la part des personnes peu délicates ; ils sont embarrassés, ils rougissent de l'espèce de défaveur qui semble être attachée à leur personne. Nous les entourerons donc aussi d'une protection bienveillante ; nous veillerons à ce qu'on ne paraisse point s'apercevoir de la circonstance qui les afflige.

Si nous étouffons à sa source tout penchant qui corromprait la simplicité du cœur chez nos élèves, nous ne mettrons pas moins de soins à faire naître et à entretenir dans leur âme le sentiment d'une juste et louable fierté ; nous leur ferons comprendre que la honte ne doit s'attacher qu'au vice, comme elle en est le châtiment. La dignité de la nature humaine doit se maintenir inviolable dans toutes les conditions de la vie ; ne permettons pas qu'elle reçoive la moindre altération dès le premier âge. L'enfant déjà doit se respecter lui-même. S'il acceptait l'avilissement, sous quelque forme que ce soit, il serait sur la pente des vices les plus funestes. Nous ne pourrons jamais trop faire pour éloigner de ses regards toute image abjecte, de son cœur tout penchant servile, toute disposition à la bassesse. Notre élève pourra être pauvre ; mais il ne rougira point de sa pauvreté, parce qu'il se sentira digne de l'estime de

ceux qui l'entourent, et qu'il jouira de la nôtre.

En même temps que, dans l'intérêt de leur propre bonheur, nous préserverons nos élèves de cet égoïsme désordonné, qui va contre son propre but, nous cultiverons aussi dans leur cœur ces affections sociales qui, dans l'intérêt du bonheur général, doivent balancer l'amour de soi et souvent en triompher. Ici encore nous n'aurons qu'à obéir aux desseins de la Providence et à seconder les inspirations de la nature.

En appelant l'homme à l'état de société, la Providence l'a doué des sentimens qui doivent l'unir à ses semblables ; aussi le germe des affections bienveillantes existe-t-il, quoique faible, caché peut-être, dans l'enfance la plus tendre encore ; aussi tend-il à se développer, quoique lentement sans doute, à la faveur des relations qui s'établissent entre l'enfant et les personnes qui l'entourent. Ce développement est peu avancé sans doute chez la plupart de nos élèves ; peut-être a-t-il été contrarié par les circonstances. Peut-être maltraités par des parens grossiers, abandonnés dès le berceau, ils n'ont pas même connu le charme des affections de famille. Mes chers auditeurs, c'est à vous qu'il appartient d'y suppléer.

Certes, il ne s'agit pas de prescrire la bienveillance par des maximes, de l'imposer par des préceptes. C'est par d'autres moyens que vous devez éveiller la sensibilité dans ces jeunes cœurs. Le premier, le plus puissant, consiste dans la tendresse que vous leur porterez vous-mêmes ; elle vous conseillera mieux que ne pourraient le faire toutes mes paroles. Aimez les enfans : par cela seul vous leur apprendrez aussi à aimer ; car l'amour est, par sa nature, éminemment sympathique ; il appelle le retour. L'enfant sent très bien qu'il est ché-

ri : il lit dans les regards, dans les manières ; il reconnaît en mille détails une sollicitude toute paternelle ; son cœur s'attendrit en présence d'une bienveillance si continue, si sincère ; il s'attache involontairement à celui dont il se sent ainsi protégé, il accourt auprès de lui avec joie : dans son instituteur il a trouvé un ami. Que notre bienveillance l'accompagne encore hors de l'enceinte de l'école, qu'elle le suive, et se fasse sentir à lui jusque sous le toit paternel. Il est malade : nous irons le visiter. Il éprouve peut-être de mauvais traitemens : nous interviendrons en sa faveur. Il a besoin d'un service : nous le lui rendrons. Il éprouve un chagrin : nous le consolerons. Il n'est pas nécessaire pour cela, de beaucoup faire, ni de beaucoup dire ; mais il faut observer l'occasion, la saisir : une démarche faite, une parole dite à propos, produiront leur effet. L'affection, dans le cœur des enfans, commence par la reconnaissance ; aussi la Providence les a-t-elle mis dans la dépendance la plus absolue des bienfaits d'autrui ; aussi est-ce à la tendresse la plus parfaite qui soit sur la terre, celle d'une mère, que la Providence a confié le soin de faire la première éducation du cœur pour la créature humaine. Empruntons donc cette douce influence, et ne craignons pas de continuer quelquefois le rôle de mère vis-à-vis d'enfans si jeunes encore !

Ne négligeons rien pour gagner la confiance des enfans : c'est la confiance qui ouvre le cœur ; la confiance dispose à l'affection. La confiance de nos élèves multipliera pour nous les moyens de leur être utiles : dépositaires de leurs désirs, de leurs chagrins, de leurs craintes, nous pourrons tout à la fois, et pourvoir à leurs besoins, et porter le calme dans leur âme. En s'abandonnant à nous, ils commenceront à nous aimer,

ils nous montreront qu'ils comptent sur l'amour que nous leur portons. Ne les repoussons jamais ; écoutons-les avec patience ! allons au-devant de ceux que nous voyons trop intimidés ; inspirons-leur une douce sécurité dans nos relations avec eux ! qu'ils comprennent que toute notre conduite à leur égard est inspirée par leur intérêt, et non par le nôtre ! Ne les trompons jamais, n'abusons jamais du pouvoir que leur confiance nous a donné sur eux ; ne le faisons tourner qu'à leur avantage !

Dissipons donc les nuages de la tristesse, s'ils venaient obscurcir l'horizon de notre école ; qu'une douce sérénité s'y répande, que la gaieté en garde les accès ; qu'au sein même de l'ordre et du travail règnent l'aisance et l'allégresse ! Accordons le juste degré de liberté qui peut concilier ces choses. Que les enfans soient heureux et contens autant qu'ils peuvent l'être ! La tristesse resserre le cœur ; le contentement dispose à l'abandon, à la confiance.

Instituteurs primaires ! quelles jouissances inconnues, quelles pures jouissances vous sont réservées, si vos relations avec vos élèves sont animées par un semblable esprit ! Voyez combien ils sont heureux de se réunir autour de vous ! Si jusqu'alors ils ont peu connu les effets de la bienveillance, le contraste de leur vie nouvelle avec ces tristes souvenirs fait plus vivement encore sentir le prix de la protection qu'ils goûtent auprès de vous. D'abord, ils ne songent qu'à jouir du bien que vous leur faites ; ensuite ils commencent à remarquer qu'eux aussi peuvent, en retour, contribuer en quelque chose à votre satisfaction ; ils jugent qu'ils peuvent vous attrister ou vous contenter ; cette découverte donne à leur reconnaissance un nouveau caractère, ils

veulent aussi vous faire jouir. Qu'auriez-vous de plus à leur demander ?

Dans les relations réciproques de vos élèves entre eux, s'offre un autre ordre d'influences. Ici les affections bienveillantes ne sont plus excitées par la reconnaissance du faible envers le protecteur dont il recueille les bienfaits ; elles naissent de l'égalité de ceux qui sont placés les uns vis-à-vis des autres dans une indépendance réciproque. Ici, l'instituteur n'a plus d'action directe ; mais loin de rester étranger à ce qui se passe sous ses yeux, il doit, intelligent et sage, préparer d'une manière invisible les liens qui uniront ses élèves.

L'école représente, pour l'enfant, la société dans laquelle il doit être admis un jour ; elle doit en devenir pour lui le noviciat ; elle renferme pour lui les conditions nécessaires pour l'éveil et le développement de la sympathie, condition commune. La réunion des jeunes enfans sous un même guide dans l'école primaire, commence déjà à préparer la sympathie, par cela seul qu'elle forme de tous ces enfans réunis une petite communauté. Tout ce qui resserre les liens de cette communauté enfantine, tout ce qui y multiplie les échanges réciproques, tout ce qui associe plus étroitement ses membres, ajoute dans la même proportion à l'union des cœurs. Que notre école soit comme une famille ! que tous nos élèves soient des frères ! Les exercices simultanés, en exerçant les élèves à agir en harmonie, à exécuter les mêmes mouvemens, à recevoir, à exprimer les mêmes idées, les rapprochent et les unissent. Le régime de l'enseignement mutuel établit entre les élèves un commerce réciproque et continuel ; changeant tour à tour les rôles et les situations, il fait que chaque enfant sait mieux se mettre par la pensée à la

place de son camarade ; il établit dans l'organisation entière de l'école une plus parfaite unité.

Employez tous les moyens qui seront en votre pouvoir, pour entretenir la concorde entre les membres de la petite famille dont chacun de vous va bientôt devenir le chef. Que les différences d'âge, de condition, de profession, de fortune, soient oubliées sur le seuil de l'école ; que le souvenir des divisions malheureuses, qui existent quelquefois entre les familles, disparaisse entièrement, pour ne laisser subsister que les liens entre camarades ; que jamais le contraste des caractères, l'opposition des humeurs, ne deviennent entre eux des sources de dissensions ; que le maître n'ait garde d'exciter les défiances, en accueillant les délations ; que jamais surtout, les préférences et les faveurs du maître ne viennent créer des rivalités jalouses ! Mais ce serait trop peu, beaucoup trop peu. Instituteurs ! fondez, entretenez l'union la plus franche, la plus cordiale entre vos enfans adoptifs ; qu'ils se considèrent comme des frères ; qu'ils en aient les sentimens ! Cette union favorisera la discipline, secondera l'essor des affections douces et généreuses, contribuera au succès des études.

Ce n'est point encore assez. Que nos élèves aient des occasions fréquentes et naturelles de se rendre des services individuels les uns aux autres ! celui qui invoquera le service connaîtra le prix de l'affection et de la bonté qui seules peuvent le lui procurer ; celui qui rendra le service goûtera la douceur d'obliger. La bonté, en s'introduisant ainsi dans ce cercle de jeunes enfans, y exercera bientôt son charme puissant et son doux empire. Que ces services, pour avoir leur véritable valeur, soient désintéressés ! Les enfans sont bien

plus accessibles qu'on ne le croit aux émotions généreuses. Sans doute, ils ne comprennent pas les besoins qu'ils n'ont pas éprouvés ; ils ne s'occupent point de ceux auxquels ils ne peuvent porter secours ; mais montrez-leur des maux qu'ils connaissent, demandez-leur une assistance qui leur soit possible : quelle que soit leur légèreté, leur cœur tout entier en sera ému, et cette émotion se transmettra rapidement entre eux. On en rapporterait une foule de traits ; je me bornerai à citer celui des élèves de l'école de Mirecourt, qui, en apprenant qu'un jeune orphelin ne pouvait, faute de vêtemens, s'associer à leurs exercices, se dépouillèrent à l'envi pour soulager sa détresse. Il existe à la Croix-Rousse, près de Lyon, une institution de pauvres petits orphelins qui s'exercent à l'apprentissage de divers métiers : le seul mobile qui soit employé pour les exciter au travail est la perspective d'ouvrir, par le produit de leurs sueurs, l'entrée de l'établissement à d'autres orphelins malheureux, et ce mobile leur fait faire des prodiges ; l'entrée d'un nouveau camarade arraché à l'infortune, associé à leur bien-être, devient la récompense de leurs efforts. Vous aurez, mes chers auditeurs, dans vos écoles primaires, mille circonstances que vous pourrez mettre à profit, pour faire sentir à vos élèves le besoin qu'ils ont les uns des autres, pour leur procurer la jouissance de s'aider, pour leur offrir une action généreuse à exécuter ; soyez assurés que, s'ils la conçoivent, vous n'aurez pas besoin de la leur conseiller, et que le mouvement de ces jeunes cœurs, rapide quelquefois comme l'éclair, et pleinement spontané, préviendra votre pensée.

Aimez-vous les uns les autres : il faudrait que cette devise fût tracée sur tous les murs de l'école ; ou plutôt

il faut que cette invitation retentisse dans tous les cœurs des élèves, qu'elle soit l'âme de leurs rapports. Ici encore, la tendre bienveillance du maître sera d'une heureuse efficacité; enveloppant tous les enfans dans une même affection, elle fera de ce sentiment le lien de leur petite communauté ; il évitera donc tout ce qui pourrait les diviser, exciter entre eux quelque irritation ; il se plaira à écouter les vœux inspirés par l'amitié, à seconder les efforts qui ont pour objet l'assistance mutuelle.

Il est beaucoup plus difficile d'obtenir des enfans la bonté qui tolère et qui pardonne, que celle qui porte à secourir. En donnant, ils jouissent de leur dévouement ; mais ils ressentent vivement ce qui les blesse. Un sage instituteur s'attachera à tempérer graduellement l'impatience qui se fatigue des contrariétés, l'irritation qu'excite l'offense. Quel est, en effet, le jeune enfant qui, dans cette communauté d'existence, n'ait lui-même bien souvent besoin d'obtenir l'indulgence d'autrui ? quel est celui qui, par l'expérience de sa propre légèreté, ne soit bien placé pour comprendre et excuser l'étourderie d'un camarade ? L'ordre et la discipline d'une école bien tenue préviennent d'ailleurs généralement les contrariétés ou les offenses qui troubleraient l'harmonie des élèves ; et, en assurant une prompte et juste répression des fautes, ils enlèvent au ressentiment de celui qui en a souffert, le prétexte de se venger lui-même.

Les enfans, dans les campagnes, voient souvent traiter les animaux avec dureté ; eux-mêmes ne sont quelquefois que trop disposés à user de mauvais traitemens envers les animaux ; ils croient par là exercer une sorte de puissance ; ils recherchent des émotions ; leur légèreté ne leur permet pas de réfléchir sur cette manière

d'agir, et ils comprennent peu la douleur chez des êtres d'une organisation différente de la nôtre. Cependant la cruauté envers les animaux ne peut manquer d'altérer le caractère des enfans; elle les rend moins accessibles à la pitié; elle affaiblit en eux la bonté. Nous prémunirons donc nos élèves contre les exemples et contre le penchant qui pourraient, en les rendant cruels à l'égard des animaux, les rendre par la suite durs aussi envers leurs semblables. Nous leur ferons remarquer les services que les animaux domestiques rendent à l'homme, les bienfaits qu'ils attendent de lui, l'espèce d'affection dont ils le payent en retour. Nous leur enseignerons à considérer dans les animaux, quels qu'ils soient, l'ouvrage du Créateur, et l'un de ses ouvrages les plus remarquables; à observer leur structure, leur organisation, leur instinct; et nous les intéresserons ainsi à ces créatures animées et sensibles qui, sous mille formes diverses, peuplent la terre et y respirent en société avec l'homme. Parcourons avec eux, sur le grand théâtre de la nature, l'échelle graduée des êtres, et les divers développemens de l'organisation! Ils ne remarqueront pas sans intérêt, ces étincelles de la vie qui commencent à se produire dans les diverses formes du monde animal; cette sensibilité qui palpite et se déploie dans le règne intermédiaire, entre les plantes et l'espèce humaine. Ils commenceront à compatir aux besoins de ces êtres qui sont en quelque sorte retenus dans un état fixe d'enfance; ils épargneront la souffrance à tout ce qui est capable de souffrir.

Les enfans, dans les classes laborieuses de la société, voient souvent calculer avec attention le taux du salaire qui rémunère le travail; dans une situation où les

besoins sont pressans, où les ressources sont bornées et incertaines, ils voient mettre une extrême importance au prix qu'obtiennent l'habileté et les sueurs. Ceux qui possèdent peu, et qui n'ont que l'indispensable, sont naturellement plus jaloux de conserver. Nos élèves pourraient donc être exposés de bonne heure à devenir intéressés, peut-être avides, à n'estimer les choses que par le profit qu'on en retire. Sans doute il est nécessaire qu'ils conçoivent les notions de la propriété; qu'ils comprennent comment le travail a droit à sa récompense; qu'ils apprécient tous les avantages de l'économie. Mais éloignons de leur âme toutes les dispositions vénales; évitons qu'ils ne portent dans la distinction du tien et du mien, l'âpreté de cet égoïsme sordide qui ignore le plaisir de donner, et qui se complaît à envahir. Notre exemple les instruira mieux encore que nos paroles. Nous les accoutumerons à reconnaître qu'il est des services qui ne se payent point, dont le mérite ne pourrait même être payé, en leur rendant ce genre de services, et en les exerçant à se les rendre les uns aux autres. Les occasions s'en présenteront un jour en grand nombre pour eux, même dans la condition la moins fortunée; chaque jour, ne sommes-nous pas témoins du dévouement le plus généreux, même parmi des êtres qui souffrent les privations de l'indigence?

Les enfans, dans les classes inférieures de la société, voient souvent rechercher avec avidité les jouissances grossières, les émotions fortes, les plaisirs sensuels; quelquefois, ils peuvent être témoins de l'abrutissement que cause l'abus de ces plaisirs. Prévenons, autant qu'il est en nous, la contagion de tous les vices qui dégradent la dignité de notre nature! La Provi-

dence a environné d'innocence et de pureté toutes les joies de l'enfance ; conservons-leur religieusement ce beau privilége ! Veillons à ce que rien ne souille les regards et le cœur de nos jeunes élèves ! Le contentement et la gaieté qu'ils goûteront au sein de l'école, serviront de contre-poison aux hideux spectacles qui pourront s'offrir à eux en d'autres lieux. Si cependant leurs propres parens ont le tort de se livrer à quelques désordres, prenons garde que les enfans ne passent du mépris de la chose, au mépris de ceux qui en donnent l'exemple ; tâchons de leur faire envisager la conduite de leurs parens plus comme une maladie que comme une faute ; faisons-leur sentir qu'on doit avant tout le respect aux auteurs de ses jours, et qu'une portion de ce respect consiste à détourner la vue, lorsque ceux-ci cèdent à quelque faiblesse. L'enfant dont vous aurez formé le cœur de manière à sentir les lois de la délicatesse et de la décence, comprendra ce conseil beaucoup mieux que vous ne l'en auriez cru capable.

Quelle que soit l'infériorité de la condition sociale à laquelle nos jeunes élèves appartiennent, nous ne devons rien négliger pour épurer et ennoblir leurs penchans. L'extrême simplicité au sein de laquelle ils sont destinés à vivre, n'exclut pas une certaine élégance, et comporte même une grâce naïve et ingénue dont le charme peut se faire sentir à leurs jeunes âmes. Les peintres et les poètes ne vont-ils pas chercher tous les jours au sein de cette vie si simple, et des scènes qui l'environnent, le sujet de leurs tableaux les plus suaves ? C'est à nous, instituteurs primaires, qu'il appartient de réaliser dans les mœurs ce que ces tableaux expriment. Plus nous sommes rapprochés de la nature, plus aussi nous sommes près de la source des vrais

plaisirs, des jouissances les plus pures. La nature ne déroule-t-elle pas à nos yeux les images du beau, sous les formes les plus variées comme les plus ravissantes ? Instruisons-nous par ses leçons en recueillant ses bienfaits ! Que les regards de l'enfance s'arrêtent sur les images du beau, se familiarisent avec elles ! L'instituteur primaire peut les lui offrir en mille manières, dans l'enseignement des élémens de l'histoire naturelle, dans les promenades champêtres, dans les exercices du dessin et du chant. Les exercices du chant surtout tempéreront la rudesse des mœurs, ouvriront l'âme des enfans aux émotions douces et aux affections généreuses.

Les enfans, dans les conditions inférieures, sont souvent témoins des emportemens et de la violence. Une vie de travail, de privations, en imposant à ceux qui la subissent une dure contrainte, les expose à contracter des manières rudes et grossières vis-à-vis de ceux qui les entourent, à se livrer sans réserve à leurs mouvemens, lorsqu'ils sont abandonnés à eux-mêmes. Que nos élèves apprennent au sein de l'école à se dépouiller de la rudesse sauvage qu'ils auraient pu déjà contracter ; à acquérir cette urbanité, cette douceur, cette mesure qui sont le fruit de la civilisation, et qui embellissent le commerce de la vie. Nos manières, notre ton, notre langage, leur en donneront l'exemple ; la discipline de l'école les y rappellera sans cesse.

Quoique nos élèves, pour la plupart, soient destinés à vivre loin du monde, dans des conditions obscures, ne négligeons pas de leur faire contracter les habitudes de la politesse. Il est une politesse qui convient à toutes les situations, parce qu'elle règle, dans sa forme extérieure, le commerce habituel des hommes. Elle n'est

autre chose que l'expression fidèle du respect pour les supérieurs, de la bienveillance pour les égaux, de la condescendance pour les inférieurs. En exerçant nos élèves à observer ces égards, nous entretiendrons en eux les dispositions bienveillantes ; nous leur donnerons une nouvelle force. La politesse est un langage d'autant plus sincère, que ses règles sont plus simples. Prévenir, attendre, céder, tolérer, s'oublier pour les autres, chercher à leur complaire, satisfaire aux convenances, voilà la véritable politesse. Elle apprend à se modérer soi-même, à s'occuper des autres, à les prévenir par la complaisance, à les servir avec empressement ; elle concourt donc à prévenir et à combattre la sensualité et l'égoïsme, ces deux ennemis que, dans l'éducation de nos élèves, nous devons proscrire sous toutes les formes et par tous les moyens possibles.

Si les personnes d'un âge mûr sont quelquefois dominées par leur humeur, combien les enfans ne sont-ils pas plus exposés à en subir le joug ! D'un jour à l'autre, souvent d'une heure à l'autre, nous les trouvons dans des dispositions toutes différentes. Quelquefois leur humeur est triste, sombre : ils sont abattus, découragés sans motifs apparens ; quelquefois, au contraire, ils s'inquiètent, s'agitent, s'irritent. Diverses causes extérieures ou intérieures, l'état de l'atmosphère, les suites du régime de vie, la lassitude, le malaise, y contribuent ; un rien suffit pour modifier ces êtres si accessibles aux moindres impressions. Entretenons, aussi constamment qu'il sera possible, chez nos élèves, la sérénité, l'égalité de l'humeur, comme une condition aussi nécessaire à leur bonheur qu'à leur perfectionnement et au succès de leurs études. Employons à propos pour y réussir, la distraction, l'indulgence, l'affection,

les encouragemens, la fermeté ; dissipons les nuages, ramenons la paix autour de nous. Si elle venait à être troublée, la gaieté souvent nous servira de talisman, pour arrêter à leur naissance des dispositions fâcheuses ; elle obtiendra les effets les plus contraires : elle calmera l'impatience ; elle soulagera la tristesse; elle ranimera le courage. Oui, mes chers auditeurs, j'ose vous faire un précepte de la gaieté, dans l'art de conduire vos élèves : je parle d'une gaieté décente, douce, et qui ne se produit pas hors de propos ; je parle de cette gaieté qui appartient à la vertu, et entretient la tranquillité du cœur, la liberté de l'esprit.

NEUVIÈME ENTRETIEN.

Continuation du précédent. — Comment l'instituteur primaire inspire à ses élèves le sentiment de leurs devoirs.

En conservant à nos élèves le précieux trésor de l'innocence, en épurant leurs penchans, en leur inspirant des sentimens nobles et des affections bienveillantes, déjà nous avons préparé leurs jeunes cœurs à la vertu. Mais il nous reste un pas à faire, un pas essentiel, pour les initier pleinement à cette vertu qui est le plus beau privilége de l'humanité : il faut maintenant, mes chers auditeurs, développer en eux la plus haute de nos facultés morales, la conscience.

La conscience est cette voix intérieure qui nous enseigne à discerner le bien et le mal, et qui nous révèle la sainte autorité du devoir.

Par la conscience, l'homme devient son propre régulateur et son propre juge. Il mérite ou démérite ; il est récompensé par l'approbation intime, ou puni par le remords.

L'homme apporte, dès le berceau, cette faculté admirable ; elle n'est point l'ouvrage de l'art ; elle est au nombre des lois primitives de notre nature : elle est inhérente au caractère même de l'humanité : mais elle ne s'éveille qu'avec une certaine lenteur, elle ne se produit que d'une manière insensible. De là vient l'erreur de ceux qui, se bornant à jeter sur les enfans un regard superficiel, supposent que l'âge le plus tendre n'est point encore accessible au véritable sentiment du devoir, et se laisse uniquement conduire par l'au-

torité ou l'imitation. Singulière contradiction ! on n'épargne aux enfans ni les peines ni les récompenses, et cependant on refuse aux enfans la capacité de mériter les unes et les autres. Attirés par les objets extérieurs, entraînés par les impressions qu'ils reçoivent, empressés d'agir, avides d'émotions, les enfans rentrent peu en eux-mêmes ; et combien d'hommes plus avancés en âge prolongent leur enfance par leur propre dissipation et par la légèreté de leur vie ! Or, la voix de la conscience ne se fait entendre que dans le recueillement. Il n'y a pas chez les enfans absence du sentiment moral, il y a seulement distraction. L'époque à laquelle les enfans entrent dans nos écoles est précisément celle qui paraît destinée à commencer avec efficacité cette importante éducation. A cet âge, déjà, ils sont capables de sentir qu'une action est digne d'éloges ou de blâme, s'ils sont convenablement disposés et dirigés pour en reconnaître le caractère. C'est donc à l'instituteur primaire qu'il appartient de présider à ces premiers avertissemens, par lesquels la conscience essaye de faire entendre ses oracles.

Recueillons, mes chers auditeurs, notre âme tout entière en présence d'une si grave mission ; car elle est bien certainement la plus importante portion de notre ministère : c'est une sorte de sacerdoce moral. Nous ne pourrons jamais trop faire afin de pénétrer nos élèves d'amour pour la vertu, d'horreur pour le vice, afin de graver dans leur âme les règles du devoir en traits ineffaçables. Or comment la remplirons-nous dignement, cette mission ? Croyez-vous qu'il suffise de leur présenter d'une manière abstraite les règles de la morale, d'en confier les préceptes à leur mémoire, pour leur faire comprendre, respecter, aimer la vertu ? Non, sans

doute : la loi du devoir est imprimée au fond de l'âme ; l'enfant la découvrira, dès qu'il sera rentré en lui-même. Aidons-le à lire dans ce livre intérieur ! Préparons-le, par le calme du cœur, à interroger sa conscience. Montrons-lui la notion du bien ou du mal dans les exemples. Prenons ces exemples dans une expérience à sa portée, dans les actions dont il est témoin, dans celles qui le touchent; faisons-lui remarquer les motifs, les conséquences. S'il y donne une attention convenable, il ne manquera pas d'approuver les bonnes actions et de condamner les mauvaises; il louera ou blâmera leurs auteurs. Nous prendrons aussi nos exemples dans ses propres actions; mais nous attendrons qu'il puisse les juger de sang-froid, et que son premier mouvement soit passé. Nous l'encouragerons à la bonne foi la plus sincère; et nous le constituerons son propre juge. Sa candeur même l'aidera à s'éclairer : il s'applaudira ou se reprochera à lui-même d'avoir agi comme il l'a fait. Peut-être, s'il sent qu'il a eu tort, il ne se l'avouera pas sans peine; souvent il rougira involontairement. Mais la joie d'avoir bien fait rayonnera sur son front et se produira sans réserve.

Quelquefois, c'est dans les entretiens individuels avec un élève, que nous réussirons à éveiller en lui les accens de la conscience. Il nous faudra pour y réussir, avoir bien pénétré dans son cœur, avoir établi avec lui un commerce intime, et, par conséquent, avoir obtenu toute sa confiance. Quelquefois aussi nous nous adresserons avec avantage aux élèves rassemblés. Leur présentant alors, dans un moment opportun, l'image d'une belle action, l'impression que nous produirons sur eux sera fortifiée de toute la puissance de la sympathie. La voix de la conscience se fera d'autant mieux

entendre, qu'elle trouvera un écho unanime dans tous les cœurs.

Aidons-nous aussi d'un bon choix de lectures. Que nos élèves y trouvent des tableaux, des récits qui, en les intéressant, éveillent en eux le sentiment du devoir, des réflexions simples, de sages conseils ! Ces lectures les occuperont, au sein de leurs familles, pendant leurs instans de loisir ; elles continueront, pendant l'adolescence et la jeunesse, à les nourrir de salutaires instructions.

On a introduit depuis quelque temps, dans les écoles primaires, l'institution d'un petit jury formé par les élèves eux-mêmes pour prononcer sur les fautes de leurs camarades : vous trouverez dans cette institution, employée à propos et avec réserve, un moyen d'une heureuse efficacité pour faire réfléchir les enfans sur la moralité des actions, et pour les conduire à consulter le témoignage intime de leur conscience. Et ce qui nous prouve que la conscience leur dicte, en effet, naturellement les règles du bien et du mal, lorsqu'ils l'interrogent avec une attention sincère et impartiale, c'est que les arrêts prononcés par ces petits jurys sont ordinairement empreints d'une équité remarquable.

On recueille, par la même raison, d'heureux effets d'un autre usage beaucoup plus ancien et beaucoup plus général, qui consiste à décerner à la fin de l'année le prix de sagesse ou de bonne conduite, dans les écoles, d'après le suffrage universel des élèves. Dans cette dernière occasion, le jugement des élèves s'établissant non sur une action spéciale et déterminée, mais sur l'ensemble de la conduite entière pendant l'année, la conscience des élèves, en donnant leurs suffrages, ne s'exprimera pas d'une manière aussi précise et aussi

distincte; mais c'est un avantage aussi que d'accoutumer les enfans à savoir de bonne heure apprécier le mérite moral, qui embrasse la suite de la vie et l'ensemble du caractère.

On a généralement l'usage de signaler aux enfans plutôt les défauts, que les bonnes qualités. On est prodigue de censures pour les fautes, parce qu'on en est choqué ; on est sobre d'éloges pour ce qui est bien, parce qu'on le remarque moins, à raison même de ce qu'on en est satisfait. Je ne puis assez vous prévenir contre cette méprise, mes chers auditeurs. Faites précisément le contraire : présentez surtout aux enfans les images du bien, et non pas leurs contraires. La vertu, si elle leur est offerte dans un tableau fidèle, leur paraîtra naturelle, aimable ; ils s'y attacheront sans efforts. Il faut éviter de familiariser l'esprit des enfans avec l'exemple des fautes, de leur laisser croire que ces écarts soient fréquens et ordinaires, d'user en eux le sentiment d'horreur que le vice doit inspirer, en cherchant trop souvent à l'exciter.

Oh ! s'il nous était possible de dévoiler, aux yeux de ces jeunes enfans, toute la beauté de la vertu, de la leur peindre avec ses charmes si naïfs et si purs, combien ces âmes innocentes en seraient ravies ! Avec quelle joie elles se porteraient au-devant d'elle ! comme elles salueraient son image, invoqueraient ses bienfaits ! Ainsi, nous préviendrions nos élèves des atteintes du mal, ce qui vaut mieux que de les en guérir ; ils s'attacheraient au bien, parce qu'ils y trouveraient l'accomplissement de tous leurs vœux, et la vraie destinée que leur assigna la Providence. Le caractère essentiel du devoir est d'être une loi immuable qui oblige la volonté de l'homme, et qui est promulguée par sa con-

science. Le devoir se présente donc à notre âme avec tout l'empire de l'autorité morale; il commande notre respect pour ses préceptes, notre obéissance dans ses applications. Que cette autorité sainte soit bien reconnue et sentie par nos élèves! Prenons garde de lui substituer une puissance tout arbitraire, celle de la contrainte et de la force! Nourrissons dans le cœur des enfans la disposition salutaire du respect pour l'autorité; fondons-le sur la conviction; ne l'altérons point par le mélange de la servilité ou de la crainte! Faisons embrasser et chérir par nos élèves l'obéissance comme une juste et naturelle protection pour leur faiblesse, comme une soumission légitime et honorable à la loi éternelle du bien. Faisons-leur comprendre la dignité, la douceur d'une telle obéissance!

C'est prendre une fausse route, que de se borner à expliquer aux enfans comment ils trouvent leur intérêt dans l'accomplissement de leurs devoirs; car indépendamment de ce que ces raisonnemens sont souvent trop subtils pour eux, c'est dénaturer à leurs yeux la notion essentielle du devoir : le devoir est indépendant de l'intérêt, plane sur tous les intérêts. C'est prendre une fausse voie, que de se borner à leur présenter la loi du devoir comme placée sous la sanction des peines et des récompenses; car c'est encore dénaturer à leurs yeux les notions essentielles du bien et du mal, c'est leur faire croire qu'une chose est mauvaise, parce qu'elle est punie, bonne parce qu'elle est récompensée; au contraire, ce qu'il faut leur faire sentir, c'est que le mal mérite par lui-même sa punition, et le bien sa récompense. Rien n'altère plus profondément la moralité du caractère dans son principe, que de donner à l'accomplissement du devoir une intention vénale et mercenaire.

Ne nous le dissimulons point, mes chers auditeurs : la puissance de l'autorité est généralement affaiblie ; les dispositions du respect, les habitudes de l'obéissance se sont relâchées dans la société humaine. Où en est la cause, sinon dans le refroidissement du sentiment moral ? et de là les fâcheuses conséquences qui en résultent pour le bon ordre et pour les mœurs publiques. Par un étrange renversement d'idées, on se figure que l'indépendance consiste dans l'affranchissement de toute autorité, que la liberté exclut le respect, que l'obéissance est une servitude. Instituteurs primaires ! c'est à vous de prévenir à leur source ces fatales erreurs qui corrompraient les caractères, troubleraient les rapports sociaux, et détruiraient, avec l'ordre social, tous les gages de la prospérité publique. Apprenez bien aux enfans qu'il ne peut exister de droits qu'en vertu de la loi morale, et que, par conséquent, il ne peut exister de droits que par corrélation avec les devoirs ; que la vraie force de l'homme est dans sa fidélité à sa conscience; sa vraie indépendance, dans le triomphe de ses passions ; sa vraie grandeur, dans le privilége d'être régi par les lois éternelles de la morale ; que la servitude et la honte sont dans le crime et dans le vice.

Le respect pour l'autorité légitime relève celui qui y est fidèle, loin de l'humilier ; car il annonce en lui ce sentiment de moralité qui est la plus vraie dignité de l'homme. Le respect répand la paix dans le cœur, restaure l'âme, dispose à la sécurité, à la confiance, enseigne la modération, la retenue. Obéir à la loi du devoir, c'est se commander à soi-même. Les limites sont des appuis ; ce qui contient, fortifie. L'obéissance a sa fierté, comme son courage.

Nous contribuons trop souvent nous-mêmes à fausser

les idées des enfans à cet égard, par nos erreurs dans la manière d'en agir envers eux. Rien n'est si délicat que l'usage qui est fait de l'autorité, la forme sous laquelle elle se présente, l'emploi des peines et des récompenses. On peut ici aller directement contre le but qu'on se propose, si on manie de tels ressorts sans réflexion et sans discernement. L'instituteur qui n'y voit qu'un moyen de régner tranquillement dans son école, qui n'y cherche que sa commodité et son avantage personnel, peut-être la satisfaction d'une vanité puérile, en prétendant être exactement obéi en toutes choses, corrompt chez les enfans le principe même de l'obéissance.

L'autorité n'appartient à l'homme sur un autre homme que comme une expression de la morale : c'est une délégation ; elle lui est donnée par la morale, pour guider ceux qui ne peuvent se conduire seuls, et pour veiller à leur bien-être. L'autorité doit donc conserver le caractère qu'elle tient de son origine, pour se montrer calme, simple, juste et conséquente, comme la morale elle-même.

L'autorité qui se montre égoïste, arbitraire, partiale, passionnée, désavoue son principe ; elle n'est qu'une domination, une force mécanique ; elle irrite donc ou elle avilit, au lieu de se faire respecter. L'élève, placé sous l'empire d'une puissance dans laquelle il n'aperçoit qu'une passion, un intérêt ou un caprice, peut trembler sans doute, ambitionner ; mais il ne se sent point sous la loi du devoir, il n'obéit pas, il cède.

Instituteurs ! n'usez jamais de l'autorité mise en vos mains que comme d'un dépôt sacré, et pour l'avantage de vos élèves ; n'en usez jamais dans votre intérêt propre, pour votre satisfaction personnelle, pour soula-

ger ou votre humeur ou votre paresse. N'en usez qu'avec une juste sobriété, dans les circonstances où elle est nécessaire. N'en usez qu'avec prudence : évitez de la compromettre hors de propos ; faites en sorte qu'en se déployant, elle se justifie par le motif qui la détermine, par le but qu'elle se propose. Commandez rarement, pour être mieux obéis. Mais alors aussi soyez fermes, et d'autant plus fermes, que vous aurez été plus réservés dans l'exercice du pouvoir. Sachez maintenir intactes les justes prérogatives de l'autorité. Plus elle sera raisonnable et équitable, et plus elle aura de droits à être regrettée, de facilité à être respectée en effet. L'autorité fondée sur la morale doit être inviolable comme son principe. Évitez la dureté des formes, les rigueurs inutiles : mais ne laissez jamais rompre dans vos mains le frein de la discipline.

La dignité de votre caractère personnel, celle que vous saurez conserver dans vos manières, dans votre maintien, vous aidera puissamment à maintenir l'obéissance qui vous est due. Le respect qu'on portera à votre personne profitera à vos commandemens. L'affection de vos élèves n'y contribuera pas moins ; mais, pour cela, il est nécessaire, vous le sentez, que cette affection repose sur l'estime, qu'elle ne soit point achetée de votre part par une molle condescendance. Évitons avec le plus grand soin d'engager les affections nobles et louables des enfans dans la résistance qu'ils peuvent opposer à nos ordres ; prenons garde qu'un sentiment d'équité, de générosité, de fierté, ne vienne, par notre faute, s'intéresser et prendre parti contre ce que nous aurons exigé. C'est ce qui pourrait arriver, même en prescrivant une chose juste, si l'on se méprend sur les formes, les moyens et les circonstances.

Tel est l'avantage qui résulte de la réunion des enfans dans une école primaire, lorsque cette école est régie par une bonne et sage discipline, que les jeunes élèves ne voient dans les prescriptions auxquelles ils obéissent qu'une règle générale, constante, et non la volonté personnelle du maître. Ils comprennent ainsi ce caractère essentiel de la morale, qui la rend également et réciproquement obligatoire pour tous les hommes. Laissons, autant qu'il est possible, parler la règle toute seule, qu'elle soit toujours tracée d'avance, afin que l'élève en soit prévenu ! qu'elle s'applique en quelque sorte d'elle-même !

Je ne vous répéterai pas ici les sages maximes que vous trouvez tracées dans tous les ouvrages d'éducation, que vous dictera votre propre raison : je ne vous redirai pas qu'il vaut toujours mieux recourir aux encouragemens qui naissent de la perspective des récompenses, qu'à la répression qu'entraîne la crainte des châtimens ; je ne vous redirai pas que les récompenses, comme les peines, ne veulent pas être trop prodiguées, de crainte de voir affaiblir leur efficacité, et d'amollir ainsi le caractère des enfans ; que l'application des châtimens ne doit jamais être accompagnée d'emportement, d'impatience ; que non-seulement elle doit toujours être prononcée avec calme, mais qu'elle doit laisser encore paraître la bienveillance au sein de la sévérité elle-même ; que toute punition brutale doit être sévèrement interdite ; que la punition, comme la récompense, ne doit jamais être trop précipitée ni trop retardée, mais toujours placée dans le moment opportun ; qu'enfin, en punissant ou récompensant l'enfant, il ne faut pas considérer les effets qu'il n'a pas prévus, mais les motifs qui l'ont porté à agir.

J'insisterai particulièrement sur la nécessité de conserver à la rémunération et à la punition, ce caractère éminemment moral dont doit être investie l'autorité : la récompense ou la peine ne doivent jamais être pour l'élève un hasard heureux ou malheureux, mais une véritable lumière qui l'instruira en le conduisant à réfléchir, en l'aidant à rentrer en lui-même, et à se rendre compte du mérite ou du démérite de ses actions. Que l'enfant comprenne donc clairement ce qui lui a attiré la punition ou valu la récompense, le tort qu'il a réellement commis, ou le mérite de l'action qu'il a faite ! Certaines privations imposées à propos, qui, sans être cruelles, sont pénibles pour l'enfant, le disposent à rentrer en lui-même ; elles calment son agitation : la solitude et l'immobilité ont particulièrement cet effet. Les récompenses qui flattent quelque penchant sensuel, comme la gourmandise, par exemple, ou l'amour-propre, ne se lient point au mérite qu'elles veulent récompenser, et détournent l'esprit de l'élève des idées auxquelles elles auraient dû le conduire.

Les récompenses et les punitions, pour être fidèles à leur vraie destination, et pour produire leur véritable résultat, doivent toujours exprimer un éloge ou un blâme. Souvent même l'éloge ou le blâme, à eux seuls, pour des enfans bien disposés, suffiront pour constituer le plus puissant ressort de la discipline. Ils peuvent être infligés par l'instituteur lui-même, ou par les camarades de l'élève ; dans les deux cas, il est nécessaire qu'ils soient un écho fidèle du témoignage intérieur que l'élève trouve au fond de sa conscience. L'éloge ou le blâme du maître reçoivent plus de poids par la supériorité de leur auteur ; ceux des camarades obtiennent plus de sympathie par l'égalité des condi-

tions. Donnés en public, ils frappent plus vivement l'imagination ; donnés en particulier, ils pénètrent quelquefois plus avant au fond du cœur.

N'abusons cependant d'aucun de ces deux leviers : en accordant l'éloge sans discernement et sans mesure, nous offririons un aliment à la vanité ; en versant trop abondammment le blâme sur nos jeunes élèves, nous courrions le risque de les familiariser avec la honte.

L'indulgence est due èn général à la faiblesse humaine, une indulgence plus grande encore est due par conséquent à la faiblesse d'enfans qui nous sont amenés dans un âge si tendre. Mais il y a ici quelques distinctions essentielles à établir. Distinguons d'abord, entre les défauts des enfans, ceux qui appartiennent naturellement à leur âge et aux circonstances dans lesquelles ils sont placés, de ceux dans lesquels nous reconnaîtrions une disposition qui anticipe sur d'autres temps et d'autres circonstances : nous pouvons, nous devons même excuser facilement ce qui n'est que la suite de l'inexpérience, de la légèreté, de la dissipation ; nous devons nous armer d'une grande sévérité contre les fautes qui annonceraient la ruse, le calcul, l'hypocrisie. Distinguons les fautes qui naissent de l'ignorance, de celles qui sont le résultat de la réflexion. La durée des peines doit être mesurée sur l'opiniâtreté des défauts qu'il s'agit de combattre ; mais elle ne doit jamais être trop prolongée. On peut rendre une récompense perpétuelle, car le mérite auquel elle correspond peut lui-même être toujours subsistant ; mais la peine doit cesser dès que le repentir est sincère : il est utile que l'enfant qui a réparé sa faute se réhabilite à ses propres yeux. Si notre tendresse doit se montrer encore, même alors que nous avons le regret d'être obligés de punir,

qu'elle paraisse et se produise tout entière dans la joie de pardonner.

Les enfans se laissent très facilement intimider et décourager ; nous éviterons donc d'employer à leur égard une sévérité rigoureuse ; mais nous n'éviterons pas moins l'excès d'une indulgence qui dégénérerait en mollesse, et qui déconsidérerait l'autorité. Nous observerons avec les enfans une conduite toujours égale, et nous tâcherons de rester conséquens à nous-mêmes.

Les leçons de la morale, en s'adressant à l'enfance, doivent, autant qu'il est possible, se rapprocher d'elle, et condescendre à sa faiblesse. Elles doivent se dépouiller de toute austérité qui pourrait effrayer le jeune âge, se présenter sous la forme la plus aimable. La morale doit apparaître à l'enfant comme une mère tendre qui lui ouvre ses bras pour le protéger ici-bas, et qui lui apporte le vrai bonheur. Combien n'est-il pas facile, en effet, de tirer de son sein les attraits les plus propres à charmer de jeunes cœurs ! Ne suffit-il pas de révéler la vertu telle qu'elle est, avec une fidèle simplicité, pour que des âmes encore innocentes et pures soient naturellement captivées par elle? Tout en elle répond à nos sentimens les plus intimes ; d'elle découle une source intarissable de bienfaits pour l'homme ; en elle nous retrouvons, et la noblesse qui élève, et la grâce qui touche ; elle excite l'admiration en même temps qu'elle attendrit. Que notre langage soit digne d'elle, lorsque nous venons lui servir d'organes ! Choisissons les traits les plus propres à en faire ressortir la beauté, les images qui la peignent le mieux! Évitons cependant ici de tomber dans un autre excès : si les vérités de la morale ne doivent pas être envelop-

pées de formes trop rigides, elles ne doivent pas abdiquer leur dignité naturelle; elles ne doivent jamais cesser de captiver le recueillement, d'élever l'âme et de commander le respect.

Comment réussirons-nous, mes chers auditeurs, à nous acquitter d'un semblable enseignement, et à l'accomplir dans cet esprit ? sera-ce en l'exécutant comme une tâche ? sera-ce en imposant des devoirs dont nous nous affranchirons nous-mêmes ? Non, vous m'avez répondu d'avance : vous avez compris que, dans un tel enseignement, nous devons porter notre âme tout entière ; que nous devons être pénétrés, les premiers, des sentimens que nous chercherons à faire naître. Félicitons-nous de cette honorable obligation ! Rendons la vertu respectable, aimable, aux élèves qui nous entourent, par le spectacle de notre propre vie ! qu'ils la voient toujours en nous calme, égale, constante, sereine, bienveillante ! que l'amour de la vertu, inspirant nos paroles, dirigeant nos instructions, devienne notre génie ! alors nous trouverons facilement les voies pour arriver au cœur de nos élèves ; alors nous en saurons plus, pour enseigner la morale, que nous ne pourrions en apprendre dans tous les livres.

DIXIÈME ENTRETIEN.

De l'éducation religieuse, et de la part que doit y prendre l'instituteur primaire.

Quels que soient les moyens que nous employions, mes chers auditeurs, pour épurer et ennoblir les penchans de nos élèves, pour leur enseigner leurs devoirs et leur en inspirer le respect, combien notre ouvrage resterait imparfait, si l'éducation religieuse ne venait le compléter ! La raison en est que l'homme n'atteint que par la religion, à la plénitude du caractère de l'humanité.

Roi de la création, l'homme n'est investi que par la religion seule, du vrai titre en vertu duquel il exerce cet empire. Aux rapports qu'il avait avec ses égaux, avec la longue échelle des êtres placés au-dessous de lui, la religion vient joindre un nouvel ordre sublime de relations avec une région supérieure ; elle lui découvre, elle lui révèle les sommités éternelles où coulent les sources du vrai, du bon et du beau ; ainsi sa vraie destinée, sa propre nature comme elle, lui explique la création elle-même. Par elle il se reconnaît comme l'enfant de Dieu ; par elle il entre en possession d'un avenir. Éclairé par elle, il comprend la lutte dans laquelle il est engagé, parce qu'il y voit une épreuve salutaire, parce qu'il aperçoit la couronne qui lui est réservée à la suite du triomphe. Le flambeau de la religion répand une vive et bienfaisante lumière sur les trois mystères de la naissance, de la vie, de la mort. La religion est donc indispensable à l'homme, en ce qu'elle lui apprend ce qu'il est, ce qu'il est venu faire

sur cette terre, où il va ; en ce qu'elle lui apporte ses titres de famille, le met en possession de son héritage, se charge de satisfaire à toutes les ambitions de son cœur.

L'éducation religieuse doit présider dans l'enfance au premier essor des penchans, au premier enseignement des devoirs.

L'éducation religieuse ennoblit à leur source tous les penchans de l'homme, parce qu'elle le met en possession de sa véritable dignité : quelle que soit l'obscurité de sa condition, quelles que soient sa dépendance et sa faiblesse, il tient de ses rapports avec le Créateur, une grandeur qui l'élève à ses propres yeux, sans lui inspirer un funeste orgueil ; il n'est plus le jouet d'un aveugle hasard, un imperceptible atome passant sur la scène de la vie avec la rapidité de l'éclair ; il prend son rang dans la vaste harmonie de la création ; admis à contempler le modèle de la perfection infinie, il y retrouve à la fois et son origine et sa fin. Laissons le jeune enfant s'approcher de Dieu, élever ses regards innocens vers la source de tous les biens ! en rendant grâce à l'auteur de toutes choses, un jour il sera content de son sort ; il sera mieux défendu de toutes les séductions de la vanité, en même temps qu'il sera protégé contre ce qui pourrait l'avilir ; il saura mieux se respecter lui-même. L'éducation religieuse enseigne à l'enfant la reconnaissance, la confiance, en lui montrant dans le bienfaiteur suprême, le régulateur de ses destinées ; elle lui enseigne à aimer, en lui montrant dans la perfection infinie l'objet le plus digne de son amour ; elle lui enseigne la bienveillance, en lui faisant reconnaître des frères dans ses semblables ; elle lui enseigne le désintéressement, la générosité, en lui révélant les desseins du Créateur dans la distribution

de ses dons, en lui découvrant le touchant privilége par lequel la créature humaine est associée à ses plans, et peut devenir l'instrument de la bonté divine.

L'éducation religieuse protége naturellement cette innocence, cette candeur, cette ingénuité qui sont l'aimable attribut du premier âge; elle le garantit contre le souffle des passions et la contagion du vice. Elle entretient la paix du cœur, le calme des sens, la sérénité de l'esprit, la rectitude du jugement; elle ouvre ainsi la voie à la raison, en même temps qu'elle conserve les garanties du bonheur.

L'éducation religieuse vient au secours de la faiblesse de l'enfance; elle donne un tour plus sérieux aux idées de l'enfant; elle le détourne de la dissipation; elle soutient sa volonté par de plus puissans motifs; elle lui inspire une douce sécurité; elle le défend des vaines alarmes.

Vous le voyez : ces bienfaits de l'éducation religieuse s'adressent spécialement au premier âge ; ces bienfaits deviennent plus sensibles tout ensemble et plus utiles, en raison même de ce que l'enfant est encore dans l'âge le plus tendre. L'éducation religieuse doit se placer à l'origine même de l'éducation morale, pour la diriger, l'animer, la protéger. La nature elle-même nous l'indique: elle a pris soin de préparer cette heureuse alliance, parce qu'elle voulait l'établir; elle a mis dans le cœur de l'enfant une disposition favorable qui lui fait rechercher avec empressement, embrasser avec joie, recevoir avec fidélité les douces influences des vérités religieuses; l'enfant qui commence à réfléchir se repose dans le sein de la religion, comme l'enfant au berceau dans les bras maternels. Lorsqu'on a voulu représenter par des images sensibles, les anges

qui entourent le trône de la Divinité, ce sont des enfans qu'on a choisis pour exprimer cet emblème.

L'enseignement des devoirs reçoit auprès de l'enfance, par le secours de l'éducation religieuse, et de plus abondantes lumières et une puissance plus efficace. Le devoir est mieux compris, en se définissant comme la loi imposée à l'homme par le Créateur, comme le vrai but marqué à sa destination, comme la condition de ses progrès. Les doctrines morales se simplifient, l'autorité des préceptes devient plus imposante, lorsqu'elle émane de la sagesse suprême unie à la suprême puissance. Le respect devient plus profond en présence de la majesté divine. On obéit plus facilement en se confiant à la volonté divine, et en retrouvant le bienfaiteur suprême dans le suprême législateur. L'obéissance se confond avec la reconnaissance, s'anime par l'amour. La loi est douce et le joug est léger.

Indépendamment des augustes perspectives de l'immortalité, et des conséquences qu'elles attachent aux bonnes et aux mauvaises actions, la religion ajoute, dès ce moment, une nouvelle force au repentir, de nouvelles jouissances à la satisfaction d'avoir rempli le devoir ; elle inspire la soif du perfectionnement et le besoin de tendre constamment au meilleur. Elle favorise le recueillement ; elle répand un charme inconnu sur les exercices de la méditation ; elle embellit le silence, anime la solitude, et donne une nouvelle vie à toutes les affections. Le jeune enfant reçoit d'elle une sagesse anticipée. Marchant en présence de Dieu, il apprend mieux à veiller sur lui-même ; il fait plus volontiers le sacrifice qui lui est imposé, en l'offrant à celui de qui il a reçu tous les biens.

C'est encore dès le premier âge de l'enfance, que

ces influences commencent à s'exercer; car les idées desquelles elles découlent sont simples; les sentimens qui les alimentent sont naturels au cœur humain; c'est une suite de l'affection filiale : en élevant les yeux au ciel, Dieu s'offre à l'enfant sous l'image d'un père.

Loin de nous cette fausse supposition, quelquefois admise et répétée par les gens du monde, qui ferait considérer la religion comme plus particulièrement nécessaire aux conditions inférieures! La religion est la première nécessité de tous; elle a des secours spéciaux pour tous les besoins, une utilité relative pour chaque situation de la vie; elle est nécessaire au grand, pour le préserver de l'orgueil; au riche, pour lui enseigner la modération, comme à l'indigent pour le soutenir contre l'abattement, et le garantir du désespoir. Nos élèves, destinés à une existence obscure, laborieuse, puiseront en elle de nouvelles forces : la religion leur expliquera le mérite de la longue épreuve qu'ils sont appelés à subir, leur offrira des encouragemens pour leurs efforts, des dédommagemens pour leurs privations, des consolations pour leurs peines; elle leur apportera, au sein même de l'adversité, des joies sublimes et des jouissances intarissables. Quelles sont les larmes qu'elle n'ait pas le pouvoir de tarir, les souffrances pour lesquelles elle n'ait pas un baume, les sacrifices qu'elle ne rende pas faciles et doux? La religion est l'amie du pauvre, la compagne de celui qui gémit; elle prend sous sa protection la veuve et l'orphelin; elle rend un avenir de bonheur à celui même qui a perdu toute espérance.

La religion a une puissance merveilleuse pour atteindre à ce but si difficile, si désirable pour le repos de la société et pour le bonheur individuel, qui consiste

à ce que chacun soit satisfait de sa condition. Non-seulement elle enseigne à être content de son sort, mais elle apprend à l'accepter avec joie ; elle détrône le hasard aveugle et l'inexorable fatalité. Éclairé par elle, l'homme, quelle que soit la situation qui lui ait été assignée, se trouve à sa place dans l'ordre universel ; son lot lui a été donné par la volonté divine. Il ne s'avance plus au travers des ténèbres ; il sait qu'il accomplit la destinée que lui ont marquée la sagesse et la bonté de la Providence. Il est ainsi garanti des inquiétudes de l'avenir, des tourmens de l'ambition ; il est armé contre les tentations qui viendraient l'assaillir; il conserve la sérénité au milieu des orages, le calme au milieu des périls ; il n'est point ébloui par le succès; il devient, sans effort, supérieur à la fortune. La religion sème de fleurs les sentiers les plus arides; elle soutient dans les pas les plus difficiles ; elle met l'homme en possession de son véritable patrimoine.

Les limites qu'établit entre les diverses classes de la société la différence des rangs, des fortunes, des professions, cessent, sous l'influence de la religion, d'être une barrière de séparation entre les cœurs : la discussion des intérêts fait place à l'échange des dispositions bienveillantes ; toute hostilité disparaît, toutes les dissensions sont prévenues : ce n'est plus seulement une paix solide qui est établie entre le riche et le pauvre, c'est une vraie fraternité, c'est une affection sincère qui viennent les unir. Le riche et le pauvre se prosternent dans le même temple, adorent le même Dieu, placés à côté l'un de l'autre : tous les hommes ne forment plus qu'une même famille.

Voilà, mes chers auditeurs, ce que nous enseignent la saine philosophie, l'histoire des siècles, et la connais-

sance approfondie du cœur humain. Quelques âmes arides pourront ne pas sentir le prix de la religion; des esprits frivoles pourront ne pas comprendre la haute révélation qu'elle apporte à l'humanité; il se rencontrera peut-être même quelques hommes irréligieux, dominés par une singulière intolérance qui les met en contradiction avec eux-mêmes, qui iront, dans des systèmes exclusifs, jusqu'à vouloir disputer à ceux qui en jouissent les bienfaits que répand la religion. Pour vous, placés au milieu des plus sérieuses réalités de la vie, votre expérience vous confirmera bientôt ces vérités fondamentales ; vous reconnaîtrez bientôt que l'influence de la religion, bien entendue, est, pour l'éducation morale de vos élèves, votre plus puissant auxiliaire. Il est digne de remarque, en effet, que, dans toutes les contrées du globe où l'éducation primaire a reçu un plus vaste développement et un perfectionnement plus avancé, en Écosse, en Allemagne, en Suisse, dans les États-Unis, la religion y a conservé une part plus éminente. C'est elle encore qui, dans ces diverses contrées, a excité le zèle de tant de philanthropes dévoués, qui sont devenus les apôtres de l'éducation primaire. La religion bien entendue sera toujours favorable à la propagation des lumières ; elle y voit un moyen d'appeler tous les hommes à la jouissance des biens les plus précieux qui leur sont départis par la Providence ; elle y trouve pour elle-même de nouveaux moyens d'étendre son empire. Heureux l'instituteur primaire qui trouve dans son propre cœur des dispositions semblables, et qu'anime un sentiment religieux, éclairé et sincère ! de quel caractère sacré ses devoirs ne se trouveront-ils pas empreints ! combien ils lui deviendront faciles ! quelle douceur singulière il goûtera dans leur accomplisse-

ment ! comme il en comprendra mieux l'esprit ! combien l'horizon de ses idées et de ses prévoyances s'étendra ! quel nouveau jour luira pour lui ! combien l'éducation tout entière se découvrira désormais à lui d'un point de vue plus élevé ! combien les enfans auxquels il donnera ses soins lui deviendront plus chers ! combien l'adoption par laquelle il se les attachera deviendra plus intime ! quel nouveau prix acquerront pour lui les services qu'il est appelé à leur rendre, et, par là même, combien, dans son dévouement pour eux, il recueillera mieux sa récompense !

Mais, quelle est la part précise que l'instituteur primaire doit prendre dans l'éducation religieuse de ses élèves, et la marche qu'il doit suivre ? Plus la matière est importante et grave, plus il doit s'imposer de prudence et de sagesse dans sa conduite.

Les règles de conduite, relativement à l'éducation religieuse, se modifient pour l'instituteur, suivant que les élèves qui sont reçus dans son école appartiennent tous à un seul et même culte, ou qu'ils professent des cultes différens.

Partout où il se trouve, en effet, des familles qui professent des cultes différens, l'instituteur doit s'assurer, en cas de doute, auprès des parens, du culte dans lequel ils veulent élever leurs enfans (1). Ici, comme en toutes choses, nous devons nous rappeler que les enfans sont un dépôt qui nous est confié par leurs familles ; qu'en acceptant ce dépôt, nous contractons l'engagement de remplir avec fidélité les conditions sous lesquelles il nous est remis. Ce serait trahir la confiance qui nous est accordée, dans l'un de ses objets

(1) Loi du 28 juin 1833, art. 2.

les plus essentiels et les plus sacrés, que de donner à l'éducation religieuse des enfans une direction qui tromperait l'attente des parens. Les détourner du culte que ceux-ci professent, serait commettre un tort grave : on affaiblirait ainsi l'autorité morale des parens sur leurs enfans ; on altérerait dans l'avenir les rapports d'harmonie et d'intimité qui doivent régner dans la famille. L'instituteur, quelles que soient ses convictions personnelles, doit un respect absolu à la foi religieuse de l'élève qu'il reçoit dans son école. Il ne doit se laisser entraîner à aucun esprit de prosélytisme. Il doit donc, à cet égard, se défier même de son zèle, et quelquefois des conseils qui lui seraient donnés. Plus son pouvoir sur l'esprit de l'enfant est absolu, moins il lui est permis d'en abuser.

Dans le cas où un instituteur aurait dans son école des enfans appartenant à des cultes divers, il doit se défendre de toute préférence secrète pour les uns, de toute prévention contre les autres ; il doit les embrasser tous dans une égale affection. Ce devoir est peut-être d'autant plus difficile à remplir qu'on pense moins y manquer, et qu'on croit n'être que juste, alors même qu'on est partial. Il faut, et en cela l'exemple du maître sera puissant, il faut aussi que la différence des cultes n'établisse aucune barrière entre les élèves ; qu'elle n'affaiblisse en aucune manière l'estime, l'attachement, la confiance qui doivent régner entre eux ; qu'ils apprennent même à respecter la croyance d'autrui, lorsqu'ils ne la partagent pas, et à ne point douter de sa sincérité, alors même qu'ils la considèrent comme une erreur. Protégeons surtout l'élève dont le culte sera en minorité, contre les dédains du plus grand nombre ; protégeons celui dont le culte, à raison de quelque cir-

constance, pourrait se trouver plus facilement en défaveur. Il semble, au premier coup d'œil, que ces justes égards, que cette différence réciproque, doivent être difficiles à faire comprendre et mettre en pratique par les enfans ; on peut craindre aussi d'exposer les enfans, par ce respect pour les autres croyances religieuses professées par leurs camarades, à devenir indifférens pour celle à laquelle ils sont attachés. L'expérience prouve, au contraire, que sous la direction d'un maître sage, les enfans qui suivent des cultes différens, lorsqu'ils se trouvent réunis, vivent d'autant mieux en harmonie, qu'ils sont plus sincèrement religieux, et sont d'autant plus fidèles à leurs cultes respectifs, qu'ils vivent dans de meilleurs rapports les uns avec les autres. Il s'établit alors entre eux une vertueuse émulation ; or, l'émulation de la vertu produit non l'hostilité, mais la concorde. C'est ce que j'ai observé dans un grand nombre d'écoles mixtes. Cet heureux résultat suppose, il est vrai, que la religion soit enseignée dans son véritable esprit, qui est un esprit de raison et d'équité.

Les cultes reconnus en France par les lois de l'État sont, comme vous le savez, le culte catholique, les deux communions chrétiennes qui sont désignées sous le nom d'Église Réformée et d'Église de la Confession d'Augsbourg, et le culte israélite. Il est fort rare, du moins dans les villages, qu'une école primaire renferme à la fois des élèves professant ces quatre différentes croyances. Quelle que soit la diversité des cultes auxquels nos élèves appartiennent, quels que soient ces cultes eux-mêmes, la règle que doit se prescrire l'instituteur primaire est toujours semblable : il évitera avant tout, en présence de ses élèves réunis, les paroles ou les allusions qui pourraient rappeler ces différences, blesser

quelqu'un de ceux qui l'écoutent, faire supposer de sa part une préférence en faveur de quelques autres. Il s'arrêtera donc toujours avec soin sur la limite qui les sépare. Il fera plus encore : tous ses élèves pourront être également préparés par lui à un certain degré d'éducation religieuse, qui leur sera commun, que tous pourront obtenir ensemble, sans devenir infidèles à leur croyance particulière, sans se diviser entre eux, en se trouvant même réunis par un heureux accord. Tous les cultes que professent ses élèves, ont, en effet, un fonds commun, une commune origine : ils reconnaissent à la fois les mêmes vérités fondamentales, les mêmes traditions historiques, primitives; s'alimentent tous d'un même sentiment religieux ; ils parlent tous un même langage, jusqu'à un certain degré de leur développement dogmatique. La religion des patriarches, les livres de l'Ancien Testament leur servent également d'introduction. Les diverses communions chrétiennes participent ensemble à des sources encore plus abondantes, sont rapprochées par des liens encore plus étroits. Enfin, les deux cultes protestans sont assez voisins l'un de l'autre, pour que la même instruction leur convienne à peu près pendant la première enfance. Voilà un champ aussi vaste que fécond, ouvert à l'instituteur primaire, qu'il peut parcourir sans inconvéniens, qu'il peut cultiver avec succès. Remarquez, en effet, que ces premiers rudimens de l'enseignement religieux appartiennent précisément aux notions les plus familières et les plus simples ; qu'ils s'obtiennent par les seuls enseignemens du cœur et du bon sens ; que ce premier essor des sentimens religieux se produit dès que l'homme commence à réfléchir sur lui-même et sur ce qui l'entoure, et qu'il se confond

presque avec les affections de la nature. Cette commune éducation religieuse, en même temps qu'elle est une préparation également utile pour les enfans de tous les cultes, vient donc se lier intimement à tous les exercices qui constituent l'éducation primaire, dont elle est le complément.

Il y a donc, dans tous les cas, pour l'instituteur primaire, la matière d'un enseignement positif, dans les vérités fondamentales de la religion ; matière qui peut s'étendre d'autant plus, que les élèves dont il est entouré appartiennent à des cultes plus analogues. Il y a surtout pour lui, ainsi que nous allons bientôt l'expliquer, le devoir de cultiver dans l'âme de ses élèves, certaines dispositions qui forment un premier degré de l'éducation religieuse.

Venons maintenant à la seconde supposition, celle qui se réalise le plus ordinairement, surtout dans les campagnes : supposons que les élèves, réunis dans une même école, professent tous le même culte. Ici, une règle générale et simple lui prescrit de ne point s'immiscer de lui-même dans l'enseignement dogmatique. Il doit laisser cette fonction aux ministres de la religion qui en ont la mission expresse, qui s'y sont préparés par les études convenables : s'il y prend une part directe, ce ne sera que d'après leur invitation, sous leur direction et leur surveillance. Il secondera utilement, à quelques égards, les instructions données par les ministres du culte auxquels le droit en est réservé, mais en suivant leur direction, et en se renfermant dans les limites convenables. Toutefois son intervention devra toujours être fort restreinte ; sa prudence, le désir des familles, et les conseils de ceux dont il devient l'auxiliaire, lui en marqueront la limite.

En général, il faut éviter de présenter de trop bonne heure aux enfans les idées dogmatiques qu'ils ne sont pas capables de concevoir. L'instituteur primaire n'est point un théologien, et ne saurait en remplir l'office.

Indépendamment de cette participation directe que l'instituteur primaire peut être appelé à prendre, par une sorte de délégation, dans l'enseignement de la croyance religieuse que professent ses élèves, il y a pour lui une autre fonction, qui n'est plus restreinte à certaines heures précises, qui ne s'exerce plus par certaines pratiques positives et déterminées, qui est en quelque sorte de tous les instans, qui s'unit à tous les autres enseignemens, et qui lui appartient en propre. C'est en remplissant cette fonction, qu'il achève véritablement l'éducation morale de ses élèves. Elle consiste à les introduire à la religion, en cultivant les dispositions qui y préparent, en leur faisant saisir les notions élémentaires qui lui servent de fondement. L'homme est un être essentiellement religieux ; la religion n'est pas une chose de quelques momens, une partie détachée de l'existence ; elle préside à toutes les actions ; elle est la vie de l'âme, la force de la volonté, la lumière de l'intelligence.

L'homme, disons-nous, est naturellement religieux. Il y a dans son âme certaines dispositions qui lui font désirer, sentir, goûter la religion. L'instituteur les secondera dans le cœur de ses élèves ; il leur donnera une sage direction.

La religion, considérée dans son principe fondamental, est le rapport de l'humanité avec une nature supérieure, le rapport de l'être imparfait et faible avec l'infinie perfection, le rapport du présent avec l'avenir, le

culte de la créature envers l'auteur de tous les biens. Ainsi, tout ce qui ennoblit et épure les affections, tout ce qui tend à développer chez les enfans les sentimens vertueux, les dispose déjà par cela même au sentiment religieux. Ils ne peuvent goûter ce qui est vrai, bon et beau, sans être par cela même attirés vers le modèle éternel, vers la source suprême de toute vérité, de toute bonté, de toute beauté. Chaque circonstance dans laquelle l'âme s'élève à ses nobles jouissances, offre à l'instituteur une occasion favorable pour conduire son élève à la pensée de Dieu. Chaque fois que l'enfant éprouve l'amour, le respect, il comprend l'adoration qu'attend de lui l'être souverainement parfait. La reconnaissance pour les bienfaits qu'il reçoit, ouvre son cœur à celle qu'il doit au suprême bienfaiteur. Les affections mêmes de la nature l'instruisent du culte que son cœur rend au Créateur. La piété filiale est l'aurore de la piété religieuse. Dès que l'enfant entend retentir la voix de sa conscience, il commence déjà à reconnaître l'autorité du souverain législateur; ses devoirs envers ceux auxquels il obéit lui expliquent ceux qui lui sont imposés envers l'auteur de toutes choses. La surveillance à laquelle il est soumis lui fait concevoir qu'il est en présence de celui qui embrasse l'univers entier de son regard, et qui lit au fond des cœurs. C'est à l'instituteur sage et éclairé qu'il appartient de faire servir ainsi chaque sentiment moral, de préparation à l'éducation religieuse.

Si l'homme, à tous les âges et dans le plus haut développement de ses forces, est cependant si vivement affecté du sentiment de son impuissance et de son imperfection, que sera-ce de l'enfant qui débute dans la vie? Tout est pour lui un sujet de crainte. La raison

s'aidera de la religion pour lui rendre la sécurité et la confiance, en lui présentant l'auguste image de cette Providence qui règle l'ordre de l'univers. L'enfant a besoin d'espérer ; la religion lui offrira les plus solides garanties du bonheur. L'enfant souffre quelquefois ; il est quelquefois triste, abattu, découragé : la religion a des paroles douces, tendres, fortifiantes pour consoler ses peines et ranimer ses forces. Dans notre commerce avec nos élèves, nous emprunterons au langage de la religion, pour ces diverses occurrences, les expressions les plus simples, et ce sont celles qui seront toujours les mieux comprises.

Vous le voyez : il ne s'agit pas en tout cela d'un enseignement didactique ; il ne s'agit que d'une influence habituelle, semblable en quelque sorte à l'air que l'on respire ; il ne s'agit que de continuer, d'achever le mouvement qui porte l'enfance vers le bien. Le cœur de l'enfant, sous une sage direction, s'ouvre naturellement à la religion, comme le calice de la fleur aux rayons bienfaisans du soleil. Les liens qui attachent l'élève à son instituteur sont le premier anneau de la chaîne qui l'unit au maître éternel, source de toute lumière, auteur de tous les biens.

Les notions élémentaires de la religion naîtront ainsi aisément dans l'intelligence des enfans, par les soins d'un sage instituteur. Elles se produiront aussi comme des inductions naturelles tirées des événemens qui se passent sous ses yeux, et de ceux qui l'affectent lui-même. L'instituteur primaire ne fera ici que continuer à suivre la marche que nous lui avons conseillée pour former la raison de son élève. En s'appliquant, comme il le doit, à faire réfléchir son élève sur les choses dont il est témoin, et sur ce qu'il éprouve, en prenant soin

de lui faire remarquer l'enchaînement qui existe entre tout ce qui arrive, et de le faire remonter des effets aux causes, il lui donnera occasion de reconnaître, à chaque pas, qu'il y a, au delà des phénomènes sensibles, des causes qui échappent à nos sens; que la succession des phénomènes est gouvernée par des lois générales et constantes. Ainsi la notion de la puissance divine jaillira, de toutes parts, de la scène de l'univers; celle de la sagesse suprême se manifestera éclatante au sein de cet ordre admirable qui préside à la nature; celle de la bonté infinie se révélera dans l'inépuisable sollicitude avec laquelle le Créateur a pourvu aux besoins de ses créatures. Pour concevoir ces notions, l'enfant n'a donc besoin que de s'exercer à voir, à sentir, à rentrer en lui-même; le bon sens lui suffit pour franchir la barrière qui sépare le monde matériel, du monde moral; il n'a besoin que de lever les yeux au-dessus de lui pour y découvrir l'explication de ce qui se passe à ses pieds. Ses instructions familières auront d'autant plus d'efficacité, qu'elles naîtront mieux d'elles-mêmes; l'instituteur n'aura pas besoin de les donner *ex professo*, à titre de leçons spéciales : il les fera sortir de l'expérience journalière de son élève. Les occasions s'en multiplieront pour lui, si, comme nous l'avons souvent conseillé, il donne à ses élèves quelques connaissances élémentaires des sciences naturelles; si avec eux, il exécute quelques promenades, et s'attache à les rendre fructueuses. Il les fera résulter aussi quelquefois des traditions de l'histoire; il les fera rencontrer à ses élèves dans les lectures qu'il aura choisies pour eux. Comme il n'est rien sur le théâtre de la création qui ne se lie à l'ordre universel, et qui n'obéisse à l'auteur de toutes choses, il n'est rien qui ne parle de

Dieu à l'intelligence qui sait l'entendre. Les plus simples productions de l'art, les plus ordinaires prévoyances du père de famille, sont autant d'images qui, en petit, nous serviront à faire comprendre l'auguste pensée de la cause première et du souverain dispensateur des choses.

A de rares exceptions près, mes chers auditeurs, vos élèves appartiendront à des familles chrétiennes. Vous leur ferez donc pressentir et goûter d'avance les beautés du Christianisme. Les maximes de l'Évangile seront sous leurs yeux ; son parfum pénétrera au fond de leurs jeunes cœurs. Ils recueilleront avec attendrissement cette voix qui a dit avec une céleste bienveillance : *laissez venir à moi les petits enfans*. Déjà ils savent aimer ; ils comprendront le précepte qui renferme tous les autres et qui dit d'*aimer Dieu par-dessus toutes choses, et nos frères comme nous-mêmes*. Déjà ils ont expérimenté la souffrance ; ils béniront cette consécration mystérieuse de la douleur, qui la console en la sanctifiant. Ils suivront avec admiration les traces de celui qui a *traversé* l'humanité *en faisant le bien*. Dans leurs prières enfantines et ingénues, ils s'adresseront à Dieu comme à un père tout-puissant, quoique visible seulement par des bienfaits.

Tel est, si nous ne nous trompons, l'office de l'instituteur primaire, relativement à l'éducation religieuse. Tout y est grave, sérieux, mais doux ; cet office demande autant de zèle que de prudence, une raison éclairée, une moralité pure, un esprit sain, un cœur droit. Il est donc dans l'erreur, l'instituteur primaire qui croit avoir tout fait quand les élèves ont accompli les exercices extérieurs du culte. Sans doute il doit veiller à ce que les enfans y soient fidèles ; car ces exercices

réveillent et raniment le sentiment religieux; ils inspirent le recueillement; ils fournissent l'occasion de réflexions salutaires. Le culte commun a surtout l'immense avantage d'établir entre les âmes humaines la plus puissante et la plus sainte des sympathies, de resserrer, de consacrer les liens de la fraternité; il est, relativement à la religion, ce que les fêtes de famille sont aux affections domestiques. Il devient pour les enfans une instruction muette qui s'adresse à l'esprit et au cœur. Cependànt il faut éloigner de son observance ce qui ressemblerait à la contrainte, ou ce qui rendrait pénible aux enfans l'accomplissement d'un devoir qui doit être une consolation. Si nous avons le bonheur de disposer les enfans à concevoir et à sentir la religion véritable, le culte en esprit et en vérité, nous les préserverons d'avance contre les idées superstitieuses. La superstition ne pénètre chez l'homme que pour y usurper la place qu'eût dû occuper une piété éclairée, et c'est pourquoi on trouve si souvent, par un alliage bizarre, la superstition unie à l'incrédulité la plus absolue.

Inspirer à nos élèves le sentiment religieux dans toute sa pureté; leur donner les notions élémentaires de la religion dans leur vérité, leur simplicité; préserver les élèves des écarts qui, en dénaturant la religion, font commettre en son nom les plus funestes abus, c'est donc une seule et même chose. Nous ne présenterons les vérités religieuses que sous un aspect aimable et doux, propre à inspirer la confiance et la joie, à répandre la sérénité dans le cœur; nous en éloignerons les idées sombres et terribles qui pourraient troubler l'esprit des enfans. Nous leur enseignerons cette prière du cœur qui s'exhale naturellement dans chacun des

l'autorité de la morale s'affaiblit; ils consomment, ils épuisent, dans l'observation de ces préceptes imaginaires, les forces qu'ils devaient employer pour remplir les obligations réelles. L'homme n'a pas trop de tout son courage pour satisfaire constamment à ce qu'exige de lui la vertu ; l'enfant est bien moins encore capable de cette surabondance d'énergie, qui permet de faire au delà des sacrifices nécessaires. Gardons-nous donc de lui demander des efforts inutiles ! N'exagérons point l'importance des devoirs, ne donnons point à de petites choses une gravité sérieuse, ne renversons pas la subordination naturelle qui existe entre les obligations morales. Mettons toujours en première ligne, pour l'enfant, non pas les devoirs dont nous retirerons un plus grand avantage personnel, mais ceux qui sont les plus sacrés, ceux qui lui seront les plus utiles à lui-même ! N'exigeons point trop des enfans ; sachons être indulgens pour les fautes légères !

Ne confondons point les devoirs relatifs et conditionnels avec les devoirs absolus, immuables ; ne confondons point les règles purement conventionnelles, que l'intérêt de l'ordre fait introduire dans les arrangemens purement extérieurs, avec ce qui est bien ou mal en soi-même ! Ne confondons point les manquemens qui n'ont lieu que par ignorance, par oubli, par distraction, avec ceux qui sont commis en pleine connaissance de cause ! N'attachons pas le mérite ou le démérite aux seules circonstances extérieures ou matérielles ; recherchons toujours l'intention et le motif ! Essayons cependant de faire comprendre aussi à l'enfant que l'intention ne suffit pas toujours pour l'excuse ; que, sans avoir des motifs coupables, on peut commettre des torts, si on a négligé de s'éclairer ou de ré-

fléchir sur les conséquences de ce que l'on a fait, et sur les préjudices qui peuvent en être la suite. Cette distinction peut paraître délicate, cependant il est essentiel de la faire comprendre aux enfans. Si on caractérisait à leurs yeux le mérite ou le démérite d'une action d'après les seuls effets qu'elle produit, quels que soient les motifs qui ont pu l'inspirer, on fausserait leurs idées sur la morale, et leur conscience protesterait, en certains cas, contre les décisions qu'on voudrait leur faire respecter. Si on les accoutumait à n'examiner que les motifs de leurs actions, sans s'inquiéter des effets qu'elles entraînent, on les encouragerait dans les habitudes de dissipation, de légèreté; on leur ferait oublier que le premier devoir est de s'instruire de ses obligations, et de se demander, avant d'agir, quelles sont les règles de conduite qui sont tracées par la morale. Ils sont exposés, sans doute, à errer souvent par ignorance involontaire; ils peuvent être facilement entraînés par les premières impressions qui se présenteraient comme innocentes; mais c'est précisément pour ce motif qu'il importe d'exciter leur vigilance, de les garantir de ce danger. La plupart des maux qui affligent la société sont la suite de l'irréflexion et de l'ignorance, plutôt que d'intentions criminelles; et chaque jour, avec les meilleures intentions, des gens peu éclairés font autant de mal que des méchans pourraient en faire.

Il est un certain ordre, une certaine économie à observer dans l'enseignement des devoirs. Il ne faut point présenter aux enfans un code de morale trop étendu, ni leur imposer à la fois un trop grand nombre de préceptes; ils en seraient effrayés. Il serait prématuré d'aller fatiguer d'avance leur raison, en leur exposant

des règles de conduite qu'ils ne sont point encore dans le cas d'appliquer. Chaque chose doit être enseignée en son temps et en son lieu. Choisissons, pour exposer un commandement, une circonstance qui en amène l'occasion naturelle, qui en explique l'esprit, qui en fasse saisir l'application ; il n'en est pas de plus favorables que celles dans lesquelles les enfans ressentent eux-mêmes les effets qui résultent de l'accomplissement ou de l'oubli d'un devoir. Que les obligations se produisent aux regards de l'enfant comme les conséquences d'un même principe, et se fortifient ainsi les unes par les autres.

Distinguons chez les enfans les défauts et les fautes. Les défauts sont une disposition habituelle à certaines fautes ; une faute peut être commise sans résulter d'un défaut. Il est impossible d'éviter que les enfans ne commettent beaucoup de fautes ; mais il est facile d'éviter que ces fautes ne dégénèrent en défauts. Soyons indulgens pour celles-là, sévères pour ceux-ci. Veillons, avertissons, éclairons, pour faire éviter les unes, pour écarter les circonstances qui y exposent nos élèves ; armons-nous de persévérance et de courage pour lutter contre les autres.

Il y a trois choses à faire pour former les enfans à la vertu : il faut les préserver, les corriger, les instruire.

Il faut les préserver des vices dont ils sont encore exempts, leur conserver cette précieuse innocence qui est le plus beau privilége de leur âge ; ils lui doivent des avantages dont la perte serait irréparable, des qualités qui se développeront d'elles-mêmes. Ici notre ministère sera un ministère de vigilance : nous les entourerons de barrières qui les protégent ; nous écarterons d'eux tout ce qui pourrait altérer cette pureté ingénue, par les séductions, par les exemples. Ici nous

avons ce bonheur, que l'enseignement appartient en quelque sorte à la nature; nous n'avons qu'à maintenir son ouvrage.

Il faut les corriger ou plutôt les guérir, c'est-à-dire il faut détruire en eux les défauts qui commenceraient à s'y montrer. Ces défauts se fortifieraient par l'habitude; ils s'étendraient avec le temps. Ici notre ministère commence à devenir actif. Hâtons-nous d'apporter aux défauts naissans le remède le plus opportun. Avant tout, éloignons les occasions qui ont pu les faire naître. Encourageons les efforts que l'enfant fait pour en triompher. Nos avis, donnés d'abord d'un ton amical, prendront un caractère plus sérieux, si l'élève néglige de les suivre. Nous le trouverons docile à notre voix, si nous savons bien nous en faire entendre.

Il faut instruire les enfans de leurs devoirs; car il en est un grand nombre dont ils n'ont pas encore connaissance, ou, du moins, dont ils n'ont point une idée juste. L'instituteur ne se bornera pas à exposer les préceptes; il éveillera les réflexions de son élève, s'aidera de l'expérience pour en faire saisir la nature et l'étendue; il les enseignera surtout en les faisant pratiquer; en lui rendant familière la connaissance de ses devoirs, il lui apprendra aussi à les aimer. La morale, dans sa bouche, doit conserver la dignité, l'autorité, la sainteté qui sont ses caractères essentiels; mais elle doit aussi être éloquente, persuasive, et s'annoncer au jeune enfant comme une mère indulgente et tendre.

L'empire du devoir s'étend à la fois sur le cœur et sur les actions. Il est essentiel que les enfans s'accoutument à le reconnaître et à le suivre dans ces deux régions : une obéissance purement extérieure ne satisfait point aux obligations de sa conscience; il ne suffit

pas d'admirer intérieurement ce qui est bien, si l'on n'a le courage de l'accomplir.

Essayons d'appliquer ces maximes à quelques ordres particuliers de devoirs. Consultons les besoins de nos élèves; examinons quels sont les enseignemens qu'ils attendent de nous, et quelle est la forme la plus convenable pour les leur donner.

Nous mettrons en première ligne le devoir de la véracité et de la sincérité, parce que le respect pour le vrai est chez les enfans comme le gardien de la moralité du caractère. Celui qui commence à tromper est disposé à se faire illusion, comme celui qui se ment à lui-même est prêt à induire les autres en erreur. La sincérité envers les hommes est une garantie de la bonne foi, de la fidélité dans les relations. La sincérité envers soi-même, est la condition nécessaire pour entendre la voix de la conscience. Il n'y a qu'un pas de l'habitude du mensonge à l'hypocrisie, à l'improbité, aux vices les plus honteux. La droiture est un devoir à la fois envers Dieu, envers nos semblables, envers nous-mêmes. Toute l'éducation morale est manquée à sa source, si l'enfant y devient infidèle dès le premier âge. L'instituteur ne peut plus pénétrer au fond du cœur de son élève : il n'y trouve plus d'écho : la confiance entre eux est détruite, et avec elle disparaît toute action bienfaisante de l'un sur l'autre.

C'est ici un de ces défauts que les soins de l'instituteur doivent tendre surtout à prévenir, et que la vigilance doit arrêter à leur naissance ; car l'enfant sort des mains de la nature plein d'ingénuité et de candeur; le mensonge est une chose artificielle. L'enfant sent même de très bonne heure ce qu'il y a de honteux, de coupable dans le mensonge : il en éprouve de l'hor-

reur, en le découvrant chez les autres ; il en rougit quand il le commet pour la première fois. L'instituteur n'a donc à cet égard qu'à conserver les dons du ciel. La perte de la sincérité est d'ailleurs du nombre de celles qu'il est le plus difficile de réparer : c'est comme une glace brisée.

Comment se fait-il cependant que les enfans, même dès l'âge le plus tendre, se laissent entraîner à oublier ce beau don que la nature leur avait départi ? Comment apprennent-ils à mentir ?

Chose singulière ! les jeunes enfans commencent quelquefois à mentir en jouant, et sans y porter d'autre intention que celle d'un simple badinage. Funeste badinage, qui insensiblement dégénérera peut-être en un vice sérieux, et qui déjà fait méconnaître le respect dû à la vérité ! Évitons, dans notre commerce avec les enfans, le genre de plaisanterie qui pourrait leur donner l'idée de jouer ainsi avec le mensonge ! Évitons par conséquent aussi d'être trop prodigues avec eux de ces fables qui accoutument l'esprit à déguiser la réalité ! Gardons-nous de sourire aux petits contes par lesquels les enfans croient montrer, aux dépens du vrai, leur esprit d'invention.

Les jeunes enfans mentent quelquefois par intérêt ; ils emploient le mensonge comme le chemin le plus court pour arriver à leur but ; ils ne considèrent dans le moment que le moyen d'obtenir ce qu'ils désirent. Qu'ils soient trompés dans ce calcul ; que la vigilance et la pénétration de l'instituteur leur ôtent cet espoir ; que le succès soit toujours pour eux la récompense de la fidélité au vrai !

Les jeunes enfans mentent quelquefois par crainte, du moins sous la direction d'instituteurs imprudens,

qui les effrayent par la perspective des reproches et des punitions. L'élève, plus frappé des conséquences que lui attirera sa faute, que de son propre tort, trouvera qu'il lui est plus facile d'échapper à ces conséquences en déguisant la faute, qu'en évitant de la commettre. Le mensonge vient à son secours ; mais il lui apporte un double préjudice : car il l'aide à s'excuser aussi à ses propres yeux. Entretenons donc dans le cœur de nos élèves une douce confiance ; encourageons-les à avouer sans détour leurs petites fautes ; récompensons leur franchise ; qu'ils trouvent encore plus d'avantages à être vrais qu'à nous tromper !

Les jeunes enfans mentent quelquefois par amour-propre ; ils cherchent à surprendre l'approbation, les éloges ; ils cèdent à la tentation de se vanter ; ils veulent s'attribuer plus de mérite qu'ils n'en ont réellement. Qu'on n'applaudisse donc en eux qu'à ce qui est véritablement digne d'estime ; qu'on ne soit point envers eux trop prodigue de louanges ; surtout que les premières louanges soient toujours décernées à la sincérité et à la modestie !

Quelquefois un jeune enfant ment presque sans le vouloir, parce que son esprit se trouble ; ses idées devenant confuses, il ne sait pas bien ce qu'il dit, parce qu'il ne sait pas bien ce qu'il pense. Par une raison semblable, un jeune enfant manque aussi quelquefois à la vérité, par étourderie, ne réfléchissant point à la valeur des paroles qu'il prononce, et ne se rendant point compte à lui-même de ce qu'il veut faire ou dire. Entretenons donc chez nos élèves le calme, la rectitude de l'esprit ; accoutumons-les à se faire des idées justes et claires, à ne parler que de ce qu'ils savent, à comprendre la dignité et l'importance de la parole !

Faisons en sorte qu'ils n'aient aucun motif pour chercher à nous abuser, ni aucun espoir d'y réussir !

La dissimulation n'est point encore le mensonge; mais elle y prépare. Quelquefois elle est encore plus coupable, elle peut couvrir les vices les plus graves. Un mensonge peut être commis par légèreté ; la dissimulation est ordinairement réfléchie. Le mensonge peut n'être qu'une faute ; la dissimulation est un défaut. La dissimulation la plus coupable et la plus difficile à corriger, est celle qui affecte la franchise.

La timidité prend souvent chez les enfans les apparences de la dissimulation ; comme celle-ci, elle se tait, elle baisse les yeux ; l'instituteur cependant ne doit pas s'y méprendre : l'une demande tous ses encouragemens ; l'autre veut être réprimée. La timidité cependant peut insensiblement, si l'on n'y prend garde, dégénérer en dissimulation, par l'habitude de la réserve et du silence.

Que la franchise soit constamment en honneur dans notre école ! qu'elle y préside aux relations, soit entre le maître et les élèves, soit entre les élèves eux-mêmes ! qu'à cet effet un juste degré de liberté soit toujours accordé aux discours et aux actions ! Il vaut cent fois mieux s'exposer à ce que les enfans commettent quelques-unes de ces fautes de légèreté qui sont naturelles à leur âge, que de les conduire à la dissimulation par la contrainte. Allons au-devant d'eux pour leur inspirer l'ouverture la plus entière, un abandon sans réserve ! Si nous avons su développer en eux des sentimens honorables, ils se livreront volontiers à la confiance ; les affections généreuses sont de leur nature expansives. Si nous leur avons inspiré le besoin de leur propre estime, ils seront véridiques et sincères ; car rien ne dégrade plus l'homme à ses propres yeux, que le mensonge.

La culture de la raison contribue efficacement à faire sentir le haut prix de la vérité, en révélant à l'homme la noble prérogative attribuée à son double caractère d'être intelligent et moral. Que constamment l'esprit de nos enfans s'alimente du vrai! que les charmes du vrai pénètrent dans leurs jeunes cœurs! qu'ils comprennent que le mensonge est une véritable profanation des plus beaux dons que le Créateur ait accordés à l'humanité!

La droiture du cœur, la rectitude du caractère qui en est la conséquence, seront aux yeux de nos élèves, la qualité la plus digne d'estime, parce qu'en effet elle est le fondement et la garantie de toutes les autres. Notre conduite leur attestera que nous en reconnaissons la prééminence; nos conseils tendront à leur en faire apprécier le mérite et l'utilité. Nous leur ferons sans cesse apercevoir que la bonne foi vis-à-vis de soi-même est le plus sûr moyen de goûter la satisfaction intérieure, d'obtenir la sérénité qu'elle procure, les forces qu'elle donne, de parvenir à s'améliorer. Nous leur ferons sans cesse reconnaître que les caractères droits, sûrs et fidèles, sont ceux qui se font le mieux respecter des autres hommes, qui captivent le mieux la confiance, qui font acquérir de vrais amis, qui font jouir, sans effort, d'une juste considération. Ils apprendront que la droiture confère à l'homme la noblesse la plus vraie, et une dignité inaltérable, même dans la condition extérieure la plus modeste.

Il est un second ordre de devoirs qui se présente aussi comme une garantie générale de tous les autres, et qui, pour ce motif, doit être enseigné de très bonne heure aux enfans, doit leur être inculqué de la manière la plus profonde : c'est le devoir du respect pour tout ce qui a droit de l'obtenir. Le respect est la re-

connaissance d'une supériorité morale ; il s'unit à la piété filiale ; il inspire la vénération pour la vertu, pour la sagesse ; la déférence pour la vieillesse, la soumission pour l'autorité publique, l'obéissance pour les chefs, pour les maîtres. Le respect s'étend aussi aux choses, c'est-à-dire aux règles prescrites, à l'ordre établi, aux signes extérieurs eux-mêmes qui représentent et rappellent la loi du devoir. Ainsi que nous l'avons vu, le sentiment du respect en lui-même est éminemment moral; il a un caractère religieux ; il est essentiellement conservateur. Le jeune enfant, en éprouvant ce sentiment pour les personnes auxquelles il est dû, s'accoutume ainsi à honorer, sous une forme sensible et comme personnifiée ici-bas, ce qui est en effet sacré dans l'ordre moral. Dans les auteurs de ses jours, il contemple ceux qui lui représentent Dieu même sur la terre, puisqu'ils sont le canal de ses bienfaits. Dans les ministres du culte, il voit les organes des vérités religieuses, les guides de sa piété. Dans son maître, il retrouve un père adoptif, l'organe par lequel lui parviennent les lumières de l'instruction et les leçons de la vertu. La vieillesse lui représente l'expérience acquise, la constance qui a dû lutter contre les épreuves de la vie ; il voit en elle la chaîne des traditions. Les magistrats lui rendent visibles l'autorité des lois, les intérêts du bien général, la protection due aux droits de tous. Ainsi se personnifient pour lui la bonté, la science, la sagesse, l'utilité publique. Le respect qui lui est demandé n'est que la juste vénération qu'il doit à ce qui est éminent par soi-même. Ce respect le ramène à la source éternelle de la lumière, de la perfection ; il le reconduit par diverses voies au culte de la Divinité elle-même.

L'enfant, en honorant les personnes qui exercent sur

lui une supériorité morale, rend donc par cela même un hommage à ce qui est bien; c'est le règne de la vérité et de la bonté qu'il reconnaît ici-bas; c'est à leur trône qu'il porte son tribut. Un enseignement réel découle pour lui de chacun des égards qu'il leur rend. Toutes les personnes qu'il respecte à des titres divers, sont pour lui comme autant de symboles vivans qui lui expriment quelqu'un de ses devoirs. Les conseils et les leçons qu'il reçoit prennent alors dans leur bouche un nouvel empire. Leur voix est un écho qui lui redit les enseignemens de la vertu. Mais ces idées ne se présentent pas toujours d'elles-mêmes et clairement à son esprit. D'abord, il n'aperçoit que la supériorité de la force matérielle; il sent seulement la dépendance dans laquelle il se trouve placé relativement à ses besoins physiques; il découvre ensuite la supériorité des connaissances et de l'habileté; ses premiers rapports avec ceux auxquels il est soumis lui inspirent aussi quelquefois l'impression de la crainte. C'est à nous d'étendre ses réflexions, d'élever ses pensées, d'affranchir son âme de toute disposition servile, de l'ennoblir par le respect légitime, en lui faisant apercevoir sur le front de ceux qu'il honore, les divers reflets d'une majesté invisible et éternelle.

Si nous nous y prenons de la sorte pour disposer les enfans à ce respect envers leurs supérieurs, et pour leur en expliquer les motifs, nous les garantirons naturellement des impressions qui pourraient altérer ce respect, lorsque les imperfections, les travers, les torts de ceux qui y ont droit, viennent à se faire apercevoir. Ils sauront détourner les regards des aspects qui rappellent les infirmités humaines, pour ne s'attacher qu'à ce qui en retrace l'excellence. Ils sauront encore être fidèles à ce respect, alors même que ceux auxquels ils

le rendent viendraient à leur faire quelque tort ; car ce tort n'est lui-même que la suite des imperfections inévitables dans l'humanité ; mais il n'efface pas le titre qui commande nos hommages et qui, dans la personne honorée, dérive d'une source toujours sacrée.

Si nous nous y prenons de la sorte pour donner aux enfans l'intelligence du respect, non-seulement il sera en eux exempt de crainte ou de servilité, mais il sera mélangé de reconnaissance, de confiance et d'amour. Il se manifestera tour à tour par la déférence, par le dévouement. L'enfant, ainsi instruit, ne confondra plus le sentiment intérieur du respect avec ses témoignages extérieurs ; il comprendra en même temps comment cependant ceux-ci sont une conséquence naturelle de celui-là. Ce respect s'étendra à tout ce qui porte le caractère sacré de l'humanité ; car en elle reluisent aussi les traits des perfections divines. Enfin à ce respect pour les supériorités morales, s'unira naturellement le respect pour soi-même, respect que l'enfance aussi doit apprendre à connaître ; car l'enfance de l'homme reproduit, sous une forme naïve et gracieuse, le caractère de l'humanité encore en ébauche, mais déjà empreint d'un sceau divin. La pureté, la tempérance, la sagesse, le préserveront de toute souillure. Respectons donc nous-mêmes l'enfance, et cette innocence qui en orne le front.

L'hommage rendu aux supériorités légitimes s'allie à la véritable élévation, à la juste fierté du caractère ; car c'est en se respectant, que la créature humaine entre en possession de ses titres de noblesse, comme c'est en se perfectionnant, qu'elle atteint à sa vraie grandeur.

Le respect pour soi-même devient à quelques égards plus nécessaire encore à ceux que la fortune aurait

disgraciés. Il les garantit du découragement, et de cette honte qui, en humiliant un individu à ses propres yeux, pourrait favoriser les penchans ignobles. Il sert de barrière contre toute espèce d'avilissement et de dégradation. Il rend à la pauvreté elle-même une dignité véritable. Ne négligeons rien pour enseigner aux enfans à se respecter en toutes choses; exigeons qu'ils observent exactement les bienséances; évitons avec soin ce qui pourrait les rabaisser dans leur propre opinion; évitons-le, non-seulement, dans ce qui concerne les circonstances purement extérieures et accidentelles, comme les disgrâces du corps, celles de l'extérieur, celles de la fortune : car ce serait alors une injustice et une cruauté presque barbare; mais aussi, dans ce qui touche à des infériorités plus réelles, n'humilions point l'élève qui montre peu de capacité intellectuelle; en faisant rougir de sa faute l'élève qui se rend coupable, gardons-nous de lui imprimer une flétrissure qui, en l'accoutumant à se regarder comme avili, le rendrait incapable de ressentir, en effet, des sentimens honorables.

L'enfant, instruit par ces leçons, sentira le respect qui est dû au malheur; il verra dans le malheur la noble lutte à laquelle la vertu humaine est appelée par la Providence; il y verra le sceau d'une consécration qui commande la bienveillance.

Admirons ici, mes chers auditeurs, par quels étroits liens tous nos devoirs se trouvent associés entre eux! C'est encore par le respect pour soi-même que s'accroît pour l'homme le sentiment du devoir de la sincérité. En général, le respect s'unit à tous les devoirs, enveloppe tous les devoirs.

De même que la paternité, l'âge, les fonctions, les vertus, les lumières, donnent des titres individuels au

respect, il y a un respect qui s'adresse à la communauté, à la société. La famille et la société sont des institutions de Dieu même. C'est par la famille, c'est par la société qu'arrivent à chacun de nous les biens les plus précieux, les fruits de la civilisation, la subsistance, l'aisance, l'industrie, l'instruction, les jouissances, le développement moral. Ils découlent sur chaque individu d'une manière gratuite, longtemps avant qu'il puisse y répondre par ses services. L'enfance est précisément la période de la vie qui reçoit tous ces bienfaits sans pouvoir encore s'en acquitter. Que l'enfant apprenne à en connaître le prix, dès qu'il en devient capable ! qu'il voie cette protection dont sa faiblesse est entourée, ces trésors communs accumulés depuis des siècles par tant de travaux, au partage desquels il est admis ; magnifique banquet auquel il est convié dès son entrée dans la communauté ! Il commencera à entrevoir les droits sacrés que la communauté a sur lui ; il sera introduit à la soumission par la reconnaissance.

L'enfant saisira mieux d'abord les devoirs qui lui sont imposés envers sa famille ; elle est plus rapprochée de lui ; les relations qui l'unissent à elle sont plus immédiates, plus habituelles, plus multipliées, plus intimes. Peu à peu la société s'expliquera à lui par l'image de la famille, et les devoirs sociaux s'expliqueront par les liens qui l'attachent à ses proches.

L'école forme une sorte de petite communauté intermédiaire entre la famille et la société civile ; elle participe à la fois de toutes deux : elle peut servir à nos enfans d'apprentissage continuel dans cette grande instruction qui doit les élever à la connaissance des devoirs sociaux. De quelle importance n'est-il donc pas que l'organisation de l'école établisse, en effet, entre les

enfans des rapports intimes et bien réglés ! Que l'esprit de famille s'y conserve, que la discipline de l'école offre le tableau d'une société heureuse ; que chaque enfant sente ainsi vivement les bienfaits qu'il reçoit de cette communauté, la force des liens qui l'unissent à elle ! A mesure que ses idées se développeront, il se reconnaîtra comme membre de la corporation, de la cité, de l'État, de la grande société humaine. Vous saurez, mes chers auditeurs, appeler à votre aide des notions élémentaires de l'histoire et des institutions fondamentales du pays ; elles prépareront nos élèves à l'intelligence des devoirs qu'ils auront un jour à remplir comme citoyens.

Ces devoirs sont de deux sortes : les uns consistent à s'abstenir de tout ce qui pourrait nuire à la communauté ; les autres, à la servir autant qu'on en est requis. Les enfans déjà sont appelés à remplir les premiers ; ils peuvent graduellement concevoir les seconds, et se disposer à y satisfaire un jour, lorsqu'ils seront en possession de toutes leurs forces.

Notre élève saura comprendre combien il se rendrait coupable en portant le trouble et le désordre dans la communauté qui l'a adopté, prévenu par ses bienfaits. Nous ne négligerons aucune occasion pour graver profondément dans son âme le juste respect qu'il doit à l'ordre établi. Dans les pays libres surtout, le respect pour la loi, fondement de la morale publique, ne peut être trop tôt, ni trop fortement inspiré ; il fait une portion essentielle de l'éducation populaire. Le jeune enfant apprendra à voir dans l'autorité sociale l'expression sensible de la loi, la puissance tutélaire qui veille aux nécessités du bien général, qui protége les intérêts de tous. La discipline de l'école, sagement conçue et appliquée,

lui révélera déjà, dans un exemple familier, ces hautes vérités; dans les règles qu'elle impose ne sent-il pas des dispensations prévoyantes et bienveillantes pour la conservation de sa santé, le succès de ses études, l'économie du temps, le maintien de la bonne harmonie?

L'inégalité des conditions parmi les hommes, ce résultat inévitable des progrès de la civilisation, qui étonne les esprits superficiels, qui confond les hommes étrangers aux méditations morales, qui irrite les passions basses, envieuses et cupides, est un mystère dont la révélation n'est guère à la portée des jeunes enfans, et que cependant ils devront respecter, non-seulement dans l'intérêt de l'ordre public, mais aussi dans l'intérêt de leur propre bonheur à venir. La plupart de nos élèves appartiennent aux classes les moins favorisées; puisse chacun d'eux un jour être content de son sort en travaillant avec courage et avec calme à l'améliorer! Nous leur dirons que cette inégalité est plus apparente que réelle; qu'il y a souvent plus de vrai contentement dans les situations les plus modestes. Nous leur dirons que la Providence a réglé toutes les destinées, a distribué tous les rôles, et que chacun de nous atteint le but, dès qu'il remplit la vocation qu'elle lui a marquée. Nous leur dirons que la diversité des conditions est une grande loi imposée par la sagesse divine, comme le moyen des progrès généraux de l'humanité. Nous essayerons de leur faire apercevoir que les conditions les moins favorisées en apparence, participent cependant aux bienfaits de la civilisation, qui se répandent comme l'air et la lumière. Nous leur ferons remarquer les différences qui existent déjà au sein de la famille, au sein de l'école, dans les forces, les fonctions, les situations, dans les parts assignées à cha-

cun, et comment l'harmonie générale et le plus grand avantage commun résultent de ces diversités elles-mêmes. Combien d'exemples s'offriront pour leur montrer qu'il est bien plus utile, plus sage, de tirer de leur position tous les avantages qu'elle renferme, que de chercher à en sortir! Combien d'exemples serviront à leur prouver que l'homme se fait à lui-même, par la sagesse et le courage, sa part essentielle des biens réels, plutôt qu'il ne la reçoit des circonstances, et que le secret d'être heureux consiste à être content et à bien faire!

Que nos élèves s'accoutument sans cesse à se considérer ainsi eux-mêmes comme appartenant sans réserve à la grande famille, comme ayant avec elle une existence commune, comme en recevant tout ce qu'ils possèdent! ils sentiront qu'elle a droit d'exiger le tribut de nos facultés, de nos biens, de notre vie; que la servir est un honneur autant qu'un devoir. L'éducation du jeune citoyen doit reposer sur ce grand principe que les devoirs précèdent les droits, que les droits dérivent des devoirs. Alors, lorsqu'un jour il sera appelé à faire valoir ses droits, il les exercera avec modération et dignité. C'est au prix de sa soumission aux lois qu'un jour il jouira d'une juste indépendance dans ses paroles, ses sentimens, ses discours, ses actions. C'est en les respectant dans autrui qu'il réclamera la liberté de conscience, la liberté individuelle, la garantie de ses droits privés. La liberté, considérée comme un droit social, ne peut jamais consister dans la faculté de nuire; elle consiste dans l'exercice légitime de nos facultés, elle exprime la dignité de l'homme comme être intellectuel et moral; et, pour en jouir, il faut savoir avant tout la mériter.

Lorsque nos élèves seront parvenus à un degré d'in-

struction qui les mettra en état de concevoir la nature des droits politiques, ils apprendront à y voir un véritable service public, un mandat conféré au nom et dans l'intérêt de tous, combiné avec l'acquittement d'un devoir, avec l'exercice d'une sorte de magistrature. Par là ils seront conduits à concevoir que ces droits, divers dans leurs formes, gradués dans leur étendue, subordonnés aux capacités légales, et toujours institués en faveur de tous, alors même qu'ils sont exercés seulement par quelques-uns, doivent être réglés par la société, définis et déterminés par les institutions de l'État. Nous nous féliciterons, mes chers auditeurs, de pouvoir déjà faire entrevoir à nos jeunes élèves toute la beauté des institutions de notre patrie, qui proclament l'égalité universelle devant la loi, admettent tous les talens à tous les emplois, ouvrent l'accès à toutes les réclamations, éclairent les intérêts généraux de toute la lumière de la publicité, assurent le triomphe de l'équité avec le règne de la franchise, et qui, en exigeant pour les fonctions publiques des conditions relatives de capacité, protégent encore en cela les intérêts généraux et les droits individuels par des garanties indispensables. Ce n'est pas assez que nos jeunes citoyens apprennent à obéir ; il est nécessaire et juste qu'ils chérissent les lois de leur pays et qu'ils sachent en être fiers.

Plaçons maintenant nos élèves en présence de leurs égaux. Ici se présente un quatrième ordre de devoirs dont le principe n'est pas moins fécond, et qui se place au premier rang dans l'instruction morale : c'est le devoir de la justice. Ce devoir est simple, absolu, inflexible, constant, réciproque ; ici encore, les devoirs et les droits se correspondent, se légitiment, s'expliquent les uns par les autres.

Rien n'est plus simple que le principe de la justice : cette égalité, cette mutualité, sur laquelle il se fonde, en rend l'intelligence facile, le sentiment vif et profond. Aussi les enfans conçoivent-ils de très bonne heure la notion de la justice, et sentent-ils très vivement les atteintes qui la blessent. Malheureusement, cette lumière si pure dans l'origine, s'obscurcit dans les discours que les enfans entendent, dans les exemples dont ils sont témoins, et quelquefois, il faut le dire, dans les commentaires mêmes de ceux qui les instruisent. Le meilleur enseignement est celui qui ressort des faits. Que l'enfant soit témoin et juge du débat qui s'élève entre deux de ses camarades ! Qu'il se mette à leur place, et les suppose à la sienne ! que tout arbitraire soit banni de l'école ; que toute violence y soit réprimée ; que les élèves également traités n'obtiennent d'autre privilége que le rang dû à leur mérite ; que chacun se sente intéressé au maintien d'une règle qui est la même pour tous ! L'établissement d'une sage discipline, l'institution des moniteurs, la formation d'un petit jury pris parmi les élèves pour prononcer en certains cas, l'arbitrage des plus sensés employé pour apaiser les querelles et régler les prétentions, concourront utilement à faire définir les notions de la justice, en les faisant réaliser dans la pratique.

Prévenons, s'il se peut, nos élèves contre une méprise assez générale : celle qui fait confondre les intérêts avec les droits. L'ambition, la vanité, toutes les passions tendent à faire prendre pour des droits réels les intérêts qu'elles veulent satisfaire. On a intérêt à tout ce qu'on désire ; on n'a de droit qu'à ce qu'on possède ou réclame en vertu d'un titre légitime. On a intérêt à obtenir des faveurs ; on ne peut exiger que ce qui est dû.

Le caractère sacré de l'humanité commande le respect pour la créature qui en porte le sceau ; il rend sa personne inviolable ; protége sa vie, sa liberté, son honneur. Que le jeune enfant, de bonne heure, se pénètre de ce sentiment ! Que l'équité dans son cœur se fortifie par la bienveillance ; que dans son semblable, il s'accoutume à voir son frère ! Il sentira très bien qu'il ne doit point faire à autrui ce qu'il ne voudrait point qui lui fût fait à lui-même ; mais souvent, ne comprenant pas la portée de ses actions ou de ses discours, il ne soupçonnera pas la gravité des dommages qu'il aura causés. Fixons sa légèreté, dissipons son ignorance, rectifions ses idées. Qu'il apprenne qu'on peut nuire aussi par irréflexion, par étourderie ; qu'un instant d'oubli, une imprudence, peuvent avoir des suites funestes ; qu'il apprenne qu'on ne nuit pas seulement aux autres hommes par des dommages matériels, mais qu'on leur fait souvent plus de mal en blessant leurs affections, en nuisant à leur considération, en trompant leur confiance, en troublant leur sécurité, leur bonheur.

L'image de la justice prend dans le droit de propriété une forme matérielle et sensible. L'enfant est fort attaché à ce qu'il possède ; il se considère comme très légitime propriétaire de ce qu'il a gagné par son travail ou reçu en don : mais le droit de propriété lui devient souvent plus obscur, lorsque le propriétaire est éloigné, lorsque l'origine de la propriété est ancienne : il en saisit difficilement les conséquences. Il est vivement tenté par la présence de ce qui est étalé sur la voie publique, s'il y peut trouver une acquisition agréable ou utile ; il se persuade qu'il a acquis par droit de conquête ce qu'il a surpris par artifice, enlevé par force, obtenu avec péril. Instituteurs ! vous ne pouvez veiller avec trop de

soin à prévenir ces premières tentatives, même dans les plus petites choses. Faites sentir à votre jeune élève que l'épi de blé qui croît dans le champ du laboureur, que le fruit suspendu aux branches d'un arbre qui n'est point défendu par la clôture, sont placés sous la protection de la foi publique, et qu'on est plus coupable encore de dérober ce qui est ainsi laissé sans garde que ce qui est enfermé sous clef, puisque c'est joindre au préjudice causé l'abus de confiance.

Qu'ainsi, pour notre élève, tout ce qui reste exposé librement soit mieux gardé par sa délicatesse, que par toutes les barrières! Qu'il ne s'excuse jamais de la violation du devoir par le peu d'importance de l'objet! Flétrissons d'une juste indignation le coupable abus de l'intelligence qui s'exerce par la fraude! Prévenons chez nos élèves ces fausses idées qui font supposer moins de gravité aux larcins commis envers la société qu'à ceux qui dépouillent les individus, et qui portent à considérer comme de bonne prise tout ce qui est enlevé au patrimoine public! Faisons-leur sentir que la propriété, fruit du travail, en est la récompense! Ils sentiront d'autant mieux les droits de l'une et le prix de l'autre. Tâchons de leur faire bien concevoir que la propriété est le droit de disposer, comme celui de jouir; que, dès lors, la propriété cédée par celui qui la possède repose d'une manière aussi entière sur la tête du nouveau possesseur que sur celle du premier. Enseignons-leur à comprendre cette belle et admirable faculté de *donner*, dont l'homme a été investi par la Providence, et qui, ouvrant un cours à la générosité et à la reconnaissance, joint ainsi à la succession des titres, l'échange des affections parmi les hommes! Montrons-leur dans la perpétuité de la famille une institution de

la Providence divine, unie à la perpétuité de la société humaine, perpétuité qui conserve les traditions, nourrit les espérances, et qui trouve un symbole, un appui dans la transmission des héritages.

Enseignons à nos élèves le respect dû aux droits acquis : la protection générale due à la propriété, les intérêts de la paix générale, la foi publique elle-même, se réunissent pour faire considérer comme légitime la possession revêtue des formes établies, consacrées par le temps. Mais enseignons aussi à nos élèves que la vraie probité ne se borne pas à reconnaître les droits fondés sur des titres authentiques ; que les droits réels n'en sont pas moins sacrés aux yeux de l'honnête homme, pour ne pas être établis dans les formes judiciaires. Précautionnons-les contre les subtilités qui favorisent l'esprit de chicane ; disposons-les à ne pas user de leurs prérogatives dans toute la rigueur du droit ; accoutumons-les à fonder l'équité sur la bonne foi ; formons leurs jeunes cœurs aux sentimens d'une délicatesse scrupuleuse.

Je termine, mes chers auditeurs, par un dernier ordre de devoirs qui couronne et résume tous les autres, qui embrasse l'ensemble de nos actions, la suite de notre vie : c'est le grand devoir de notre propre perfectionnement. Née perfectible, la créature humaine a été confiée à la société, comme à ses propres soins, pour marcher à la perfection par un progrès continu. Cette belle loi de l'humanité se montre d'une manière sensible dans l'heureuse période de l'enfance ; la nature elle-même y concourt à l'avancement progressif, par l'accroissement journalier des forces, par le développement des organes. Que nos jeunes élèves sentent le besoin de grandir chaque jour en raison comme en vertu !

que leur âme réponde à cette noble vocation! que leurs regards soient sans cesse fixés vers le but! que chaque matin ils renouvellent l'engagement de devenir meilleurs! que chaque soir ils se demandent ce qu'ils ont obtenu! que nos registres marquent les pas que fait chacun d'eux dans la carrière! Ont-ils failli? montrons-leur le moyen de réparer; ont-ils bien fait? aidons-les à mieux faire encore! Éveillons leur ardeur, entretenons leur courage! Que le zèle d'acquérir, que le désir de bien faire, allument entre eux une généreuse émulation! jamais elle ne dégénérera en jalousie. Qu'ils marchent dans les voies de l'instruction, dans les voies du bien! Progrès! progrès! tel doit être le mot d'ordre, le cri de rappel de notre famille adoptive. Marchons nous-mêmes à leur tête! Animons-les par notre exemple! Qu'un parfum de moralité s'exhale de toutes parts autour d'eux! Ainsi s'entretiendra dans le sein de l'école un véritable esprit de vie; ainsi les enfans se prépareront à continuer chaque jour, jusqu'au tombeau, ce travail d'amélioration intellectuelle et morale, qui n'est lui-même qu'une grande préparation à un sublime avenir.

Dans les indications qui précèdent, vous rencontrerez, mes chers auditeurs, quelques vues qui excèdent sans doute la portée actuelle des enfans en bas âge: mais vous ne perdrez pas de vue que nous n'avons pas limité votre mission aux leçons données dans votre école; que nous vous avons recommandé d'entretenir encore avec vos anciens élèves, sous diverses formes, des relations qui vous fourniront le moyen, dans un âge plus avancé, de cultiver en eux votre ouvrage.

DOUZIÈME ENTRETIEN.

Comment l'instituteur primaire travaille à fortifier le caractère des enfans.

Les penchans sollicitent l'homme; les devoirs lui prescrivent la règle. La volonté gouverne les uns, obéit à l'autre. Là volonté est une sorte de royauté intérieure et morale, mais glorieuse quand elle est consacrée par la vertu. Oui, l'homme est son propre roi, mais à la condition de savoir vouloir se commander; en effet, sa puissance est dans la force du caractère.

Ce jeune enfant qu'on présente à notre école dans l'âge le plus tendre, n'a point encore de volonté à lui, je le sais; ses actions paraissent des caprices; il cède aux premières impressions, il se laisse entraîner sans réflexion et sans examen. Il a donc besoin d'être placé sous une sage et bienfaisante tutelle; il cherche un guide, il invoque un appui. Mais il ne doit pas passer sa vie sous nos yeux et dans notre école; bientôt il se séparera de nous pour toujours; et s'il n'a encore appris qu'à se laisser diriger en aveugle, il nous quittera peut-être plus incapable de se conduire qu'il ne l'était auparavant : il deviendra le jouet de ses passions, ou celui des circonstances. Aujourd'hui, il vient nous demander, non pas de prolonger son enfance, mais de le préparer à la vie de l'adulte, de le mettre en possession de sa volonté et de lui enseigner l'art difficile d'en faire usage.

L'instituteur primaire préside à ce noviciat de l'humanité, qui rend la créature capable de présider à sa

propre destinée. Ce n'est point être fort, que de céder à ses penchans ; c'est, au contraire, être esclave, et la violence même à laquelle on se laisse alors entraîner, ne montre que l'étendue de la servitude. La volonté n'est forte qu'autant qu'elle est libre. Le caractère ne réside pas dans l'emportement des passions, mais dans la puissance qui les contient, et dans l'empire qu'on exerce sur soi-même. L'éducation primaire doit être comme une sorte de gymnase moral, où l'enfant s'accoutume de bonne heure à lutter et à vaincre.

Combien, en effet, nos élèves n'auront-ils pas un jour de luttes à subir et de triomphes à remporter ! Placés dans une condition peu fortunée, l'énergie du caractère leur sera d'autant plus nécessaire, qu'ils seront destinés à éprouver des privations plus rudes et plus nombreuses. Celui qui subit les privations par la contrainte, sent plus vivement encore l'amertume du sacrifice : il est impatient de s'en affranchir ; il s'en irrite ; il cherche à s'en dédommager par tous les moyens possibles ; il ne considère les situations plus heureuses qu'avec un œil d'envie. Au contraire, pour celui qui sait s'y soumettre et les accepter, le sacrifice devient presque insensible ; il reste content ou du moins résigné dans sa situation ; son âme conserve le calme et la sérénité ; il sait goûter des douceurs inconnues au sein de l'adversité elle-même La vraie force du caractère est la source de la modération ; la modération triomphe des rigueurs de la fortune, comme elle ne se laisse point enivrer par ses faveurs.

La force qui résiste aux séductions est tout intérieure ; elle est tranquille dans son énergie ; elle suppose le plus haut degré de l'empire sur soi-même ; elle enseigne et à s'abstenir et à ne pas s'abuser. Au milieu de l'inégalité des rangs et des conditions, que les progrès

de la civilisation ont introduite dans la société humaine, la modération des désirs préserve la paix publique et le bonheur individuel. Le bonheur, en effet, dépend moins du nombre et de l'étendue des jouissances, que de la modération qui enseigne à les goûter. Aussi le bonheur appartient-il surtout à la médiocrité ; il trouve la paix sous son égide. La médiocrité est le lot général pour les créatures humaines ; bénissons donc la Providence de lui avoir départi les conditions nécessaires au contentement ! La modération des désirs entretiendra la bonne harmonie entre nos élèves ; elle écartera d'eux les poisons de la jalousie ; elle les préparera à entrer avec joie, à vivre satisfaits dans la destinée qui les attend. Bientôt, se répandant dans les divers rangs de la société, et, pour la plupart, demeurant placés dans les rangs les plus inférieurs, ils sauront considérer, sans en être émus ni troublés, le spectacle des avantages auxquels il leur sera interdit de prendre part, accepter sans regret et sans murmures l'humble et sévère condition qui leur est échue, et y découvrir même le trésor caché d'une félicité véritable.

Cette modération, qui est pour eux une provision aussi universelle qu'indispensable, comment y atteindraient-ils, s'ils n'apprenaient à se maîtriser ? L'attrait du plaisir, les séductions de l'amour-propre les assiégeront à chaque instant sur le théâtre de la vie ; en vain nous nous flatterions de les y voir résister, s'ils n'ont appris à veiller sur leur propre cœur. Il est bien plus facile de se défendre des vaines ambitions, que de s'en guérir.

L'enfance est mobile ; elle obéit sans résistance aux impressions qui lui parviennent ; la dissipation est pour elle ce que le dérèglement serait plus tard pour l'âge mûr. C'est nous qui, placés auprès d'elle, devons la

protéger contre ce péril, lui assurer la meilleure des protections, en la mettant en garde contre l'entraînement, en lui enseignant à se captiver.

Il y a un courage modeste, paisible, mais d'autant plus méritoire, qui, loin du regard des hommes, s'exerce au sein d'une vie laborieuse : il entreprend avec joie, il continue avec persévérance les plus rudes efforts; il soutient les fatigues; il brave les obstacles: c'est le courage de la constance. Nos élèves doivent s'en munir pour le cours entier de leur carrière. Qu'ils s'exercent donc aussi de bonne heure à secouer la nonchalance, la mollesse, à triompher de l'abattement, du dégoût; qu'ils affrontent avec résolution les difficultés! Éveillons dans leur âme une généreuse ardeur. L'énergie de l'âme entretient même les forces du corps; elle conserve au milieu des efforts le calme, la liberté et l'aisance nécessaires au succès, et qui sont le privilége de celui qui sait se posséder lui-même.

Nos élèves n'échapperont point à la condition générale de l'humanité. La douleur les attend sur le sentier de la vie terrestre; peut-être, hélas! sont-ils réservés à subir un jour des souffrances cruelles et prolongées. Condamnés à la pauvreté, quelques-uns sont plus particulièrement encore appelés à de rudes épreuves. Armons-les donc du courage de la patience, de ce courage qui a aussi son héroïsme, qui souvent est sublime, et d'autant plus sublime qu'il est plus obscur. Ils auront un jour des maux à supporter, des revers à subir, des pertes à ressentir; ils seront exposés à des mécomptes, à des injustices; ils se verront enlever peut-être jusqu'à ces jouissances du cœur, jusqu'à ces affections de famille, qui consolent de l'adversité. Qu'ils se préparent donc de bonne heure à souffrir sans murmurer, à ne pas

aggraver leurs peines en se révoltant contre elles ! qu'ils s'exercent à dévorer patiemment les petites contrariétés; à mépriser les douleurs du corps; à ne point se laisser emporter par l'irritation, ou abattre par la tristesse !

Nos élèves auront besoin, un jour, du courage qui affronte les périls; les périls sont semés sur les pas de l'homme, dans presque toutes les carrières; il en est de spéciaux pour certaines professions. Appelés d'ailleurs aux devoirs de citoyens, de Français, la patrie, un jour, réclamera leurs services, peut-être dans les rangs de l'armée active, ou dans le sein de cette milice nationale qui est elle-même la réserve de l'armée, en même temps que la gardienne du repos public. Voulons-nous qu'un jour leur âme soit naturellement dotée de cette calme intrépidité qui aborde avec sang-froid le danger sous toutes les formes, qui fait la bravoure du marin, la valeur du soldat ? Développons encore en eux la force de l'âme; accoutumons-les à se commander à eux-mêmes.

L'énergie du caractère, mes chers auditeurs, constitue la vraie indépendance de l'homme. Elle le rend libre encore au sein même de la captivité; lorsqu'on sait s'imposer des bornes à soi-même, on ne voit plus d'entraves dans celles que le sort nous oppose. Celui qui sait renoncer ne peut être dépouillé; celui qui se résigne n'est plus opprimé. L'énergie du caractère supplée à la faiblesse physique, en obtenant les égards; arme puissante, elle prête des forces morales pour servir nos semblables.

Mes chers auditeurs, ne demandons-nous pas trop à ces jeunes enfans déjà si peu favorisés par les circonstances ? N'exigeons-nous pas des conditions trop difficiles ? Sont-ce des héros que nous voulons former ? Oui; il y a des héros dans les conditions les plus obscures; il y a un héroïsme inconnu au monde, un hé-

roïsme vulgaire', si j'ose le dire, et qui pourtant n'en est pas moins honorable, celui qui lutte contre le sort et en triomphe. Combien de fois je l'ai retrouvé dans les rangs de la société les moins favorisés de la fortune, je l'y ai admiré en silence ! C'est là qu'on sait s'abstenir, souffrir. Combien de vertus cachées règnent parmi ces hommes laborieux qui se contentent de si peu, ne se plaignent point de leur sort, et ne ressentent point l'envie ! Quel touchant spectacle nous offrent ces victimes de l'adversité, ces martyrs de la patience, qui, dans un réduit ignoré, accablés à la fois, et par les besoins de la misère, et par les atteintes de la douleur, supportent cependant avec sérénité et constance les plus cruelles épreuves !

Dans de grandes et solennelles circonstances, qui désormais appartiennent à l'histoire, n'est-ce pas de tous les rangs de la société que se sont élancés spontanément, au sein de nos villes, les vengeurs ou les défenseurs de nos lois violées, immolant sans hésiter leur vie, tour à tour pour la cause de la liberté publique et pour celle de l'ordre social ? Plus grands encore par leur modération que par leur intrépidité, quel respect n'ont-ils pas montré, au sein même des périls, pour les droits de l'humanité ? quelle discipline, quelle générosité ! quel calme après la victoire !

Oui, il est dans les desseins de la Providence que les vertus dont le secours est le plus nécessaire aux hommes, soient aussi celles dont la pratique est le plus ordinaire parmi eux, et qui par là même sont le moins remarquées. Ce qui semble manquer à leur éclat en augmente encore le prix réel. Voilà, mes chers auditeurs, le patrimoine que nous devons assurer à nos enfans d'adoption. Il sera plus utile pour eux que les dons

de la fortune, et il les mettra en mesure de s'en passer.

« Mais, quels moyens, me direz-vous, peuvent être « à notre disposition pour munir en effet nos jeunes « élèves de cette force de caractère qui leur est encore « inconnue, et qui semble si peu compatible avec leur « âge? Est-ce pendant les heures rapides qu'ils passent « à l'école, occupés d'études, qu'il est possible d'opé- « rer un semblable prodige? » Ce n'est point ici, en effet, je l'avoue, l'ouvrage d'un jour ; la grande éducation du caractère ne s'opère que d'une manière lente et insensible. Mais elle peut être entreprise de très bonne heure, se continuer à chaque instant, s'aider de diverses circonstances.

Dès le moment où le jeune enfant entre sous le régime d'une vie réglée, il commence par cela même à se captiver. La discipline de l'école le contraint de faire trêve à sa dissipation, de triompher de son étourderie, de sortir de son apathie. Il faut qu'il se rende exactement à l'heure prescrite, qu'il se range à la place qui lui est assignée, qu'il se soumette aux exercices, qu'il observe le silence, qu'il se tienne en repos pendant le temps déterminé ; tout cela est comme une suite de petits triomphes qu'il remporte sur ses penchans, et un commencement d'empire sur lui-même. Il doit se recueillir pour prêter son attention, veiller sur son maintien, réprimer son impatience, son humeur. L'étude elle-même, qui ne serait probablement pas l'occupation de son choix, est un sacrifice qu'il s'impose, un effort qui lui coûte ; elle lui demande une application suivie et par là même une persévérance pénible pour sa légèreté naturelle. L'établissement d'une sage discipline dans notre école, les soins que nous apporterons à y maintenir l'ordre général, la régularité des mouvemens,

l'activité du travail, sont autant de moyens certains, efficaces, pour disposer peu à peu l'enfant à maîtriser ses inclinations. Cette discipline, pour atteindre son but, ne doit point être trop rigoureuse, trop minutieuse : elle ne doit demander aux enfans que les efforts dont ils sont capables, quant à l'étendue et quant à la durée. Elle doit leur accorder un certain degré de liberté, pour leur laisser le mérite de la victoire. Maintenons surtout le calme le plus parfait dans cette petite société réunie autour de nous ; prévenons la confusion, l'agitation, le trouble : car c'est le calme qui rend à l'esprit sa sérénité ; à l'âme, sa vraie force ; à la volonté, son indépendance. Les enfans ont une telle propension au mouvement, au changement, que le premier effort de l'empire sur soi est pour eux de parvenir à se tenir tranquilles ; pour leur rendre cette tranquillité possible, il faut faire qu'elle ne soit jamais oiseuse et stérile: de la sorte on apaisera tout ensemble en eux les mouvemens irréguliers, et on exercera les forces utiles.

Rien ne porte mieux un enfant à veiller sur lui-même que de sentir qu'il est surveillé par autrui ; mais cette surveillance ne doit pas être inquiète, vexatoire ; elle fatiguerait, intimiderait, troublerait l'élève. L'élève doit s'apercevoir seulement que les yeux sont ouverts sur lui, qu'il agit en présence de témoins qui peuvent être ses juges.

Dans le système de l'enseignement mutuel, chaque élève est tenu constamment en action ; il est placé sous une surveillance habituelle, facile, qui n'a rien de gênant ni d'importun. Les signaux donnés sont autant de stimulans qui le rappellent à lui-même, l'avertissent de ce qu'il doit faire. Il a un rang à occuper, un rôle à remplir. Le moniteur, chargé d'avoir l'œil sur ses camarades, doit avant tout savoir s'observer lui-même.

Dépositaire d'une portion de l'autorité, il doit, pour se faire respecter de ses égaux, se contenir, se maîtriser, se montrer calme, mesuré, en même temps que prévoyant et attentif. Le moniteur, rentré dans les rangs des simples élèves, exerce sur lui-même un plus grand empire, après avoir commandé aux autres.

Le moment de la récréation arrive, l'élève est enfin délivré des chaînes qu'il portait dans l'école; cessera-t-il pour cela de conserver quelque mesure dans ses actions? Oui, peut-être, si nous l'abandonnons entièrement: mais nous serons les compagnons de ses plaisirs, nous lui aiderons à s'imposer encore une certaine sobriété, à respecter encore de justes limites. C'est précisément parce qu'il jouit alors d'une plus grande indépendance, que la retenue lui sera tout ensemble et plus difficile et plus utile.

Obtenons la confiance de chacun de nos élèves; devenons les dépositaires de leurs vœux, de leurs regrets, de leurs chagrins: nous les aiderons à modérer les uns, à dissiper, à supporter les autres. En nous associant à eux par notre affection, nous leur ferons part de nos propres forces. Les témoignages de notre bienveillance les encourageront; nos conseils les éclaireront. Nous leur ferons découvrir la puissance du courage, en le leur faisant essayer. Ils seront heureux et fiers d'apprendre qu'eux aussi ils peuvent combattre et vaincre.

Ces pauvres enfans souvent éprouveront des contrariétés, des peines réelles, des incommodités, des souffrances. Nous avons le doux privilége d'être leurs consolateurs, et, par ce moyen, de leur inspirer la résignation et la patience: commençons par calmer la douleur pour enseigner à la supporter; nos conseils seront d'autant mieux entendus, que nous aurons mieux su compatir.

La prudence de l'instituteur évitera d'exposer les enfans aux impressions trop vives, aux émotions trop brusques ; elle écartera d'eux celles qui pourraient leur faire éprouver la terreur et l'effroi. Les personnes ignorantes qui environnent les enfans dans le premier âge, ne connaissent rien de mieux pour les soumettre et les contenir, que de les retenir par l'image du péril. Elles se plaisent à frapper l'imagination de ces enfans par des contes absurdes dont le souvenir les poursuit, et qui leur donne l'appréhension de dangers imaginaires. Délivrons ces pauvres enfans des fantômes dont on les a environnés. Rendons-leur la sécurité, en éclairant leur raison. L'homme en général redoute ce qu'il ignore : l'enfance, par cela même qu'elle est inexpérimentée, est donc naturellement craintive : en l'accoutumant à voir les choses de près, nous lui ferons envisager de sang-froid ce qui de loin la faisait trembler; nous lui ferons reconnaître que les maux eux-mêmes sont beaucoup plus supportables dans la réalité, qu'ils ne le paraissaient d'avance.

Les exercices gymnastiques dont je vous ai déjà recommandé l'usage, ont une admirable puissance pour donner aux enfans ce sang-froid qui est la condition du courage. En exerçant les forces du corps, ils disposent les enfans à exercer la puissance de la volonté ; ils préparent l'enfant à devenir aussi un athlète dans les luttes de la vertu.

La sympathie qui s'établit entre les enfans par l'association commune qu'ils contractent au sein de nos écoles, est singulièrement favorable au développement de leur caractère. Agissant ensemble, ils se soutiennent réciproquement. Cet effet devient d'autant plus sensible que la sympathie est plus vive, et, par conséquent, d'autant plus que l'association est plus intime. Il est heu-

reux alors que la même communauté renferme à la fois des enfans de différens âges, ayant différens degrés d'expérience. Ceux qui ont déjà commencé à recueillir les bienfaits d'une éducation bien entendue, marchent en tête, donnent aux autres l'exemple et l'impulsion; le mouvement est imprimé; la force que les premiers ont acquise, se communique de proche en proche, jusqu'aux plus faibles. L'enfant apprend bien mieux de ses camarades, que de tous les autres, l'empire dont il peut jouir par lui-même et les efforts dont il est capable.

Les exemples de courage que l'on met sous les yeux des enfans agissent fortement sur leur imagination; mais ces exemples, lorsqu'ils sont choisis au hasard, peuvent ne servir en rien pour former le caractère des enfans; ils peuvent même leur être plus nuisibles qu'utiles, en leur donnant une exaltation factice, en les préoccupant d'idées romanesques, qu'ils ne seront jamais appelés à appliquer. Il s'agit moins de les intéresser, ou de les frapper par des récits extraordinaires, que de leur offrir des modèles qu'ils puissent imiter. Mettons sous les yeux des enfans le tableau des vertus qui sont à leur portée; prenons nos exemples dans la classe à laquelle ils appartiennent, dans le genre de vie qu'ils sont destinés à mener! Choisissons dans les conditions les plus obscures les héros que nous voulons leur faire admirer! Peignons-leur ce courage modeste et simple, ce courage de tous les jours, qui s'exerce, dans les occasions ordinaires de la vie, par la constance, la retenue, la résignation! faisons ressortir à leurs yeux tout ce qu'il a de grand, de noble, de méritoire, d'utile, pour celui qui le possède et pour les autres; montrons-leur qu'eux aussi y atteindront à leur tour!

TREIZIÈME ENTRETIEN.

De l'habitude et de l'imitation.

De même que l'instruction a ses instrumens, l'éducation a ses ressorts. L'instruction éclaire par la méthode ; l'éducation agit par la puissance de l'habitude.

L'une des études les plus intéressantes pour l'instituteur primaire est donc celle des lois de l'habitude. Il y découvre et l'un des moyens les plus efficaces, et l'un des obstacles les plus redoutables. L'habitude, qu'on a justement nommée une seconde nature, forme le caractère et les mœurs ; par l'habitude, les bonnes actions sont érigées en qualités, en vertus ; les fautes dégénèrent en défauts, en vices.

Telle est l'heureuse situation de l'instituteur primaire, que l'enfant arrive auprès de lui précisément à cette époque de la vie où les habitudes commencent à se former, où elles n'ont point encore pris de racines profondes. Mais aussi quelle grave et terrible responsabilité pèse sur lui ! Car ces habitudes prendront naissance sous ses yeux, sous son influence.

L'empire de l'habitude s'exerce avec plus de force sur les classes inférieures de la société, soit parce que la vie y est plus uniforme, soit parce que le cercle de l'existence y est plus restreint, soit parce qu'on y a moins de loisir pour se livrer à la réflexion.

Quelle est cette loi singulière de notre nature qui constitue proprement l'habitude ? C'est une disposition acquise, qui rend plus facile l'exécution de certains actes, qui suffit même quelquefois pour déterminer par

elle seule la reproduction de ces actes. C'est un levier qui prête de nouvelles forces ; c'est une chaîne qui peut asservir.

L'habitude agit à la fois sur les organes extérieurs, sur l'esprit, sur la volonté ; elle occupe donc une part considérable dans chacun des trois ordres d'éducation, physique, intellectuelle et morale.

Les effets que l'habitude produit sur les organes du corps sont à peu près les mêmes chez l'homme et chez les animaux. Les organes du corps se plient, s'accommodent et deviennent dociles à toutes les impressions qui les affectent d'une manière assidue. C'est ainsi qu'on s'accoutume aux diverses températures de l'atmosphère, aux divers genres d'alimens, aux poisons eux-mêmes. De là vient que les impressions sensibles s'émoussent, s'affaiblissent graduellement, en se répétant. On finit par ne plus s'apercevoir du bruit qui retentit continuellement à l'oreille, par ne plus remarquer les objets qui sont constamment sous les yeux. L'instituteur s'emparera de cette première influence de l'habitude, pour fortifier la santé de son élève, pour l'affranchir de mille sujétions, de mille terreurs, de mille répugnances ; pour l'endurcir aux privations, aux contrariétés ; pour lui rendre moins pénibles la gêne et la souffrance ; pour lui rendre la patience plus facile.

Nous nous prescrirons une règle diamétralement contraire, s'il s'agit d'impressions utiles et qui doivent conserver toute leur force. Ne prodiguons point celles qui doivent éveiller l'attention de nos élèves, exciter leur activité. Ne distribuons les plaisirs eux-mêmes qu'avec une certaine mesure, afin de leur conserver tout leur prix. Combien ne multiplierons-nous pas leurs jouissances, si nous leur apprenons à n'en user qu'avec

sobriété ! Ici encore, l'économie engendre la richesse.

Pendant que les impressions passives s'effacent par l'habitude, le jeu des organes actifs acquiert par l'habitude une aisance, une rapidité toujours croissante et presque merveilleuse. Il rend faciles les choses même les plus difficiles. Les membres du corps lui doivent leur force, leur souplesse et leur aptitude à exécuter une foule de mouvemens. C'est par une répétition constante que s'enseignent tous les arts extérieurs, les exercices du corps, les métiers ; l'écriture elle-même s'apprend en partie par un exercice mécanique. L'élève acquerra l'agilité, l'adresse, l'habileté aux travaux manuels ; sa démarche, son attitude, son maintien seront formés et réglés par l'habitude.

Les mouvemens, qui, à l'origine, s'exécutaient avec réflexion, finissent par s'accomplir d'une manière involontaire et en quelque sorte à notre insu. De là certains défauts extérieurs que les hommes sont sujets à contracter dès l'enfance, et dont il leur devient ensuite presque impossible de se délivrer. Les enfans qui appartiennent aux conditions peu aisées sont plus particulièrement exposés à ce danger, parce qu'ils restent souvent abandonnés à eux-mêmes, et que leurs parens prennent peu de soins pour les contenir. L'instituteur attaquera ces défauts organiques, lorsque leur force n'est pas encore confirmée par le temps ; il les préviendra à leur naissance. Il y opposera des exercices contraires ; il rompra par des ébranlemens brusques et subits la chaîne qui commençait à se former ; il excitera la vigilance de l'élève ; quelquefois, il devra réprimer ; mais il ne recourra à ce dernier remède, que lorsqu'il l'aura reconnu indispensable. Dans les petites choses, il accoutumera l'enfant à l'empire sur soi, qui, dans de

plus grandes circonstances, un jour lui sera si nécessaire.

Habitué à faire d'une certaine manière, on ne peut plus faire autrement; on se trouve entravé malgré soi. Voici une autre espèce d'inconvénient qui appelle la sollicitude de l'instituteur. Il doit prendre garde que des habitudes trop exclusives ne paralysent dans son élève toute autre sorte d'aptitude et de capacité. Il exercera à la fois les divers organes, variera habilement les exercices.

Vous le remarquerez, mes chers auditeurs : l'habitude d'exécuter certains actes s'acquiert d'autant plus promptement, obtient d'autant plus de force, que ces actes sont plus réguliers et plus simples. Lorsque nous voulons rendre les enfans capables d'opérations plus compliquées, tâchons d'y introduire une certaine harmonie : c'est ce qu'on obtient dans le chant par exemple, par le rhythme ; dans le dessin linéaire, par les formes géométriques; dans les métiers, par l'uniformité des opérations. On fait d'autant plus facilement les choses, qu'on a appris à les mieux faire.

L'esprit a ses habitudes comme le corps, et, en vertu des lois de notre organisation, les unes sont liées aux autres. De là le mécanisme de la mémoire et le phénomène de l'association des idées. Aussi l'instituteur primaire trouve-t-il dans la répétition assidue de ces enseignemens, un moyen naturel et simple de les graver, comme on dit, dans l'intelligence de ses élèves. Les habitudes de l'esprit en conservent le dépôt, pour y recourir au besoin. Il ne suffit donc pas à l'instituteur d'instruire; il faut encore que, par une persévérance plus ou moins prolongée, avec une patience infatigable, il confirme l'instruction par une répétition convenable

des exercices. Les enfans en général perdent promptement la trace; il est donc utile aussi de revenir de temps en temps avec eux sur les choses qu'ils ont étudiées, pour les leur faire repasser, et pour en rafraîchir le souvenir. Tous les enfans ne sont pas également doués de cette disposition à retenir : il faudra donc pour les uns une plus grande constance que pour les autres, dans la répétition des exercices.

L'habitude agit sur l'imagination comme sur les sens. Pendant qu'elle grave les objets dans les souvenirs, elle en affaiblit progressivement les teintes dans l'esprit. L'instituteur amortira par l'habitude, en certains cas, l'effet des images qui pourraient affecter trop vivement les enfans, les distraire, les égarer; mais il prendra garde en même temps de ne pas laisser dessécher par l'habitude cette heureuse séve de l'imagination, qui est la vie de l'intelligence : les modèles du beau doivent conserver toujours avec leur nouveauté, leur fraîcheur et leur grâce.

L'habitude qui sert à régler l'esprit, peut aussi asservir l'entendement. L'instituteur a un tout autre office à remplir que l'instructeur militaire : celui-ci exerce seulement aux manœuvres, et n'a besoin que de faire répéter ses commandemens : le premier exerce des intelligences ; il doit enseigner à réfléchir. L'instituteur qui ne s'appuie que sur la routine peut s'abuser lui-même en se persuadant qu'il forme des élèves ; il ne fait en réalité que des automates. La routine étouffe dans l'esprit toute faculté d'invention, toute puissance de réflexion. Elle fait répéter des mots, mais elle n'en donne point la connaissance.

Lorsqu'une notion est bien comprise, l'habitude survient à propos pour la graver, la sceller en quelque

sorte ; là se borne son office ; la réflexion seule donne l'intelligence des choses. L'instituteur maladroit commence par où il faudrait finir ; il prend le gardien pour l'ouvrier. Instituteurs ! avant de faire retenir vos leçons à vos élèves, efforcez-vous sur toutes choses à les leur bien faire entendre ! et, si vous voulez qu'ils vous comprennent en effet, tâchez de vous bien comprendre vous-mêmes !

L'habitude routinière, en privant l'esprit de toute conviction réfléchie, paralyse en lui la faculté de juger et de raisonner. Or, les erreurs les plus dangereuses naissent souvent de la fausse application des principes les plus justes. Si nous substituons en notre élève l'habitude aveugle au jugement, nous ne lui conférerons que la funeste disposition d'affirmer sans savoir, et, dans les maximes les plus sages, nous lui donnerons un instrument dont il pourra faire un emploi funeste. Nous laisserons s'éteindre dans son âme ce sentiment du vrai, cette foi à la vérité, qui donnent aux convictions une salutaire énergie, aux croyances un caractère moral.

Les associations d'idées qui, prenant la place du jugement, se fondent exclusivement sur l'habitude, livrent l'esprit sans défense à l'invasion de toutes les erreurs. De ces associations formées ainsi dans le jeune âge, au hasard et sous l'empire des circonstances, naissent les nombreux préjugés qui obsèdent ensuite l'esprit pendant tout le reste de la vie, et dont l'expérience, la réflexion, sont souvent impuissantes à le délivrer. Ces préjugés peuvent prendre quelquefois la forme la plus bizarre, et n'en sont pas moins tyranniques. Telles sont ces fausses idées de fatalité qui circulent et règnent parmi le vulgaire ; car le propre du préjugé né de l'habitude, est de transporter sur le

théâtre de la nature cette aveugle nécessité dont il est lui-même l'esclave.

Ces préjugés nés de l'habitude, deviennent plus particulièrement funestes encore quand ils s'attachent aux notions morales; car alors ils exercent une influence pernicieuse sur le caractère et sur la conduite. Or, il n'est pas de danger auquel soit plus fréquemment exposé le jeune enfant qui, dans son innocente candeur, mais dans son inévitable ignorance, se trouve déjà admis au commerce des hommes. Car en jetant les yeux autour de lui, l'habitude lui fera prendre les actions dont il est témoin pour les règles qui doivent le guider; elle lui fera confondre ce qui est, avec ce qui doit être. C'est ainsi qu'on se trouve conduit à s'imposer quelquefois comme des devoirs des pratiques arbitraires, et à supposer l'accomplissement d'un devoir dans des actes contraires à la morale elle-même.

C'est par un exercice assidu que se développent les facultés actives de l'esprit. Ainsi la perception acquiert une clarté toujours croissante par une attention répétée ; ainsi la réflexion devient toujours plus pénétrante, à mesure que l'esprit renouvelle ses efforts pour rentrer en lui-même ; ainsi l'imagination devient plus féconde, en s'accoutumant à produire ; ainsi le jugement acquiert une sagacité progressive en s'appliquant à examiner. Ici l'instituteur peut se donner une libre carrière ; il n'est arrêté que par les limites que lui prescrit la prudence, pour éviter d'exciter dans l'esprit des enfans une activité désordonnée. L'art de faire exercer ses élèves est pour lui le vrai secret de l'art d'instruire. Cet art ne se borne pas, comme on pourrait le croire, à faire répéter simplement les mêmes opérations intellectuelles ; il comprend plusieurs conditions : il consiste

à choisir le but, à en mesurer la distance, en le mettant à la portée de l'élève ; à faire en sorte que l'élève fasse à chaque fois un pas de plus, que chaque répétition soit un progrès.

L'instituteur trouvera, dans les habitudes de la volonté, des ressorts non moins puissans, des obstacles non moins propres à exciter sa sollicitude. Par elles en effet se modifient les penchans; par elles se produisent de nouveaux besoins ; par elles l'âme se fortifie ou s'asservit ; par elles se préparent pour notre élève le bonheur ou le malheur de la vie entière.

Le but que l'instituteur doit se proposer, est de seconder les vues de la Providence, en donnant, autant qu'il dépend de lui, à ses élèves, les habitudes les plus conformes à leur destinée générale comme hommes, et à leur destinée spéciale dans la carrière qui les attend. Garantissons-les de la multitude des besoins factices qu'ils ne pourraient un jour satisfaire, et qui ne seraient pour eux qu'un tourment inutile ; conservons-leur cette précieuse simplicité dans les goûts, qui est pour eux une source abondante de jouissances assurées et obtenues à peu de frais ; qu'ils s'attachent à leur condition. De sages habitudes seront comme autant de digues protectrices qui les défendront contre les ambitions inquiètes, contre le désir immodéré du changement, contre les agitations de l'envie. Celui-là a toujours assez, qui possède de quoi satisfaire aux besoins dans lesquels il a su se restreindre ; celui-là est toujours malheureux, qui s'est créé des besoins auxquels il ne peut suffire.

On peut, dans l'éducation, appeler de deux manières différentes l'habitude au secours de la vertu : on peut s'en servir comme d'un rempart contre les tentations ; on peut l'employer comme un appui. Plus les chers en-

fans que nous avons adoptés sont faibles encore, et plus il importe de les soutenir, en les accoutumant à obéir à la loi morale. Le courage qu'exige une action vertueuse devient toujours plus facile à mesure qu'elle se renouvelle. L'homme de bien est récompensé par un redoublement de forces. Instituteurs ! faites en sorte que la pratique du bien préside d'une manière aussi constante que générale à l'existence de votre famille adoptive ! Qu'un parfum de moralité s'exhale incessamment et de toutes parts, au sein de votre école ! Ne craignez point de lasser vos élèves, si vous ne leur imposez que de vrais devoirs ! L'accomplissement des devoirs, loin de lasser l'âme, la fortifie et la rajeunit sans cesse.

La fidélité au devoir fondée sur la seule habitude, peut avoir les effets extérieurs de la vertu ; elle n'en a pas le mérite : ce n'est qu'une régularité froide et aride, qui peut faire illusion à l'orgueil, mais qui ne satisfait pas la conscience. C'est donc à la conscience avant tout que la voix de l'instituteur doit se faire entendre ; c'est au fond de l'âme qu'il doit déposer le sentiment du devoir. L'habitude n'est qu'une sorte de gardien à l'entrée du sanctuaire.

Tâchons, dans la pratique de la vertu, comme dans les études de l'esprit, d'éviter que l'habitude n'affaiblisse les joies de l'âme, et la vie intérieure qui est le principe de tout bien ! la vertu, comme la vérité, doivent se montrer chaque fois parées d'une beauté toujours nouvelle.

Le secours que l'habitude apporte à la vertu, en rendant de jour en jour plus facile la pratique du bien, à celui qui persévère, n'a certes pas pour objet de le dispenser de nouveaux efforts, et de le faire jouir ici-bas d'un repos nonchalant, mais de l'exercer à ces

progrès qui sont sa loi essentielle. De la sorte, chaque bonne qualité acquise par nos élèves deviendra pour eux un moyen de perfectionnement. Constamment attentif au développement moral de ses élèves, l'instituteur ne leur permettra point de s'endormir dans la voie de l'amélioration, et fera servir l'habitude vertueuse, déjà contractée, comme une sorte d'échelon pour monter à un degré plus élevé encore.

Certaines passions, qu'on peut appeler des passions étroites, froides et sèches, semblent tirer de l'habitude leur principale puissance; tels sont surtout l'égoïsme et ses principales ramifications, comme la dureté, l'avarice; tel est encore le mensonge. L'instituteur les voit venir de loin; il peut les saisir dès leur première invasion; et, s'il parvient à arrêter le cours de l'habitude, il garantira le caractère de ses élèves du danger qui le menace.

D'autres passions, quoique exaltées, s'accroissent aussi par l'habitude, lorsque l'âme s'y abandonne: ce sont celles qui ont leur foyer au dedans de nous-mêmes, qui se dirigent vers des objets fantastiques et de notre propre création. De là vient le pouvoir des idées superstitieuses; de là l'influence, quelquefois terrible, qu'exercent certains objets chimériques sur l'esprit de la multitude. L'empire de ces passions si funestes au repos de nos élèves s'étendrait indéfiniment, si nous leur laissions un libre cours. Nous leur opposerons des distractions sagement concertées, la puissance des réalités; nous ouvrirons d'autres issues à l'activité intérieure, pour la préserver de ces écarts.

Certaines habitudes subsistent en nous malgré notre volonté, la défient, en triomphent. Souvent les passions qui, à l'origine, avaient un caractère impétueux, de-

viennent un joug froid et lourd ; elles changent de forme, sans abdiquer leur pouvoir. Alors l'homme ne cède plus à l'attrait du plaisir ; il éprouve même peut-être un commencement de dégoût ; mais il obéit à une sorte de nécessité inexorable. C'est ce que vous remarquerez, mes chers auditeurs, dans les effets de l'intempérance, de la sensualité, de l'amour du jeu, triste et déplorable succession de conséquences, qui finit par altérer le caractère d'une manière presque irréparable ! Ce sont là, sans doute, les dangers d'un âge plus avancé : mais, dès aujourd'hui, et dans quelque éloignement que ce danger se présente encore pour eux, notre tendre sollicitude en garantira nos élèves par de sages conseils : nous leur ferons mesurer la profondeur du précipice ; dès aujourd'hui, en les exerçant à triompher des mauvaises habitudes qui pourraient déjà s'emparer d'eux, nous les préparerons aux combats qu'ils auront peut-être à soutenir un jour.

Eloigner l'objet dont la présence réveille l'habitude contractée, rompre la continuité qui existe entre les diverses impressions ou les divers actes dont l'habitude se compose, tels sont les deux principaux moyens d'arrêter à leur naissance les funestes habitudes qui menaceraient le caractère de nos élèves. Ces moyens sont à la disposition des élèves eux-mêmes, comme à celle du maître. Le maître en doublera donc la puissance, s'il réussit à s'assurer, dans ce grand travail, du concours des enfans, et à faire conspirer pour cela leur volonté avec la sienne.

Les réflexions qui viennent de nous occuper vous montrent, mes chers auditeurs, quelle est l'influence qu'exercent sur les enfans les objets dont ils sont habituellement entourés, les impressions qu'ils en reçoivent,

et combien il importe par conséquent, dans l'intérêt de leur éducation, de veiller aux circonstances dans lesquelles ils sont placés, et au choix de tout ce qui peut agir sure ux. L'éducation de l'enfant ne se fait pas seulement par les leçons de son maître. Tout ce qui frappe ses regards, ses oreilles, devient pour lui une autre éducation. Cette remarque reçoit encore une nouvelle force, lorsqu'on considère quelle est sur les enfans la puissance de l'imitation.

Les enfans sont naturellement portés à l'imitation, et cette disposition leur a été donnée en effet comme un secours favorable pour le développement de leurs facultés, comme un heureux lien de sociabilité. Par là, ils se rapprochent de leurs semblables ; ils entrent plus promptement en jouissance des communes richesses. L'imitation contribue à rendre les traditions durables, les mœurs et les usages constans et uniformes. Elle domine d'autant plus sur les hommes, qu'ils vivent davantage réunis ; elle domine d'une manière plus absolue sur ceux qui réfléchissent le moins, qui agissent le moins par eux-mêmes. Dans le monde, elle crée l'empire de la mode ; dans la société générale, celui de la coutume ; elle établit son siége dans la cité, dans le village, dans la corporation, dans la famille ; elle aura aussi son pouvoir dans notre école.

Elle sera donc entre les mains de l'instituteur un ressort dont il pourra user et abuser ; elle sera pour lui ou un secours ou un obstacle.

En comparant la loi de l'imitation à celle de l'habitude, vous serez frappés, mes chers auditeurs, de l'étroite analogie qui existe entre elles. L'imitation produit, à la vûe des actions d'autrui, un effet semblable à celui que l'habitude produit par la répétition. Ce qu'on

voit faire devient plus facile ; en le remarquant, on le reproduit plus rapidement. Tel est même l'empire de cette singulière puissance, qu'elle détermine certains actes involontaires, et quelquefois même certains actes que renie la volonté. L'imitation devient donc une seconde institutrice pour l'enfance. C'est elle qui, presque seule, lui enseigne la langue maternelle. Grâces à elle, l'enfant hérite à peu de frais de l'habileté de ceux au milieu desquels il vit ; il marche à la suite de ceux qui le précèdent dans la carrière de la vie ; il se range sous la loi commune : voilà le secours.

Mais, par l'effet de la même disposition à imiter, l'enfant emprunte aussi, sans réflexion et sans choix, les habitudes de ceux qui l'entourent ; c'est par là que les défauts et les vices prennent un caractère contagieux : voilà le danger.

L'élève dépend donc de ses parens, de ses camarades, plus encore que de son maître. Instituteurs, vous agissez vous-mêmes en silence sur lui, par le spectacle de vos actions, bien plus que par l'autorité de vos discours.

Le penchant naturel à l'imitation se confirme et se développe éminemment par la sympathie ; les enfans imitent donc de préférence ceux auxquels l'affection les unit plus étroitement, ceux dont ils partagent les sentimens, ceux dont ils se rapprochent par l'analogie des conditions, de l'âge, des occupations, du genre de vie. Ainsi, l'instituteur tire de ce ressort une utilité d'autant plus marquée, qu'il sait mieux s'attacher ses élèves, et que les liens de la communauté unissent plus étroitement les élèves entre eux.

Le penchant naturel à l'imitation se fortifie chez les enfans, par la faiblesse du caractère, par la paresse, par le désir de plaire aux autres, souvent par celui de

se faire remarquer eux-mêmes. Sous l'influence de pareils motifs, il peut prendre, comme on le voit, une direction vicieuse. La faiblesse du caractère, fera obéir au premier venu ; la paresse, fera suivre les autres pour s'épargner la peine de se diriger soi-même ; le désir de plaire, fera adopter les exemples qu'on désapprouve ; le désir d'être remarqué, portera à singer autrui. Défendons nos élèves des séductions de ce genre ! Que l'imitation en eux soit toujours précédée par le choix, éclairée par le jugement, déterminée par l'estime ! qu'elle prenne le caractère d'une louable émulation !

On n'imite que ce que l'on remarque ; on copie de préférence ce qui frappe davantage. De là l'ascendant naturel qu'exercent sur les enfans, sur le vulgaire qui ressemble tant aux enfans, ceux qui se présentent à eux avec quelque prééminence, qui attirent plus fortement leurs regards. Cette disposition serait utile, si elle ne cédait qu'à la prééminence de la sagesse et de la vertu ; mais il n'en est pas ainsi pour des spectateurs superficiels, ignorans et légers : une supériorité apparente, celles de la force, du rang, de la fortune, des avantages extérieurs, exercent sur eux un véritable prestige. Il suffit souvent, pour obtenir leur obéissance, de la demander d'un ton impérieux ; l'esprit de domination obtient des caractères faibles une docile complaisance. De là, si l'on n'y prend garde, l'empire aveugle que certains élèves prennent sur leurs camarades, quoiqu'ils ne soient point dignes de leur servir de guides. Un sage instituteur renversera ces idoles, détruira ces usurpations, préviendra ces tyrannies ; il ramènera les regards de ses élèves sur les vrais modèles ; il en fera ressortir le mérite et la beauté. Les distinctions accordées aux élèves les plus distingués par leurs études et

leur conduite, contribueront efficacement à ramener l'imitation dans les voies les plus utiles.

L'instinct de l'imitation fait souvent contracter certains défauts aux enfans, précisément parce qu'ils sont plus choquans. Les singularités, les bizarreries, en causant sur eux une vive impression, les excitent à contrefaire. L'instituteur éloignera d'eux les occasions qui les tentent. Ses exemples et ses leçons, les traditions établies dans son école, en inspirant aux enfans le sentiment des bienséances, les protégeront contre ces tentations, et leur feront reconnaître ce qu'il y a d'absurde, de honteux ou de ridicule, dans ces vicieuses imitations qui d'abord avaient pu ne leur paraître que grotesques.

La contagion des défauts demande à l'instituteur des précautions ou des remèdes d'une nature différente, suivant les diverses périodes de son développement. Si elle prend seulement naissance, l'instituteur se hâtera d'en arrêter le cours. S'il s'aperçoit que la présence d'un élève vicieux expose les autres à un vice dont ses soins ne pourraient arrêter les progrès, il n'hésitera pas un seul instant à en purger son école. La crainte de déplaire à la famille de l'élève qui fait naître un tel danger, ne balancera pas dans son esprit celle d'y voir succomber les autres.

Si un défaut était déjà malheureusement devenu presque général dans l'école, l'instituteur s'adressera à un petit nombre d'élèves choisis, mieux disposés à l'entendre; il s'emparera de l'influence qu'ils exercent sur leurs camarades ; il commencera la réforme par le sommet, et la continuera de proche en proche par une gradation insensible.

Les enfans qui se réunissent dans une école y ap-

portent, chacun de son côté, la tradition des exemples qu'ils ont eus sous les yeux, depuis le berceau. Ces habitudes viennent conspirer ensemble contre les efforts de l'instituteur. La bonne discipline de son école, les mœurs qui y régneront ; le ton, les manières, le langage qui y seront en vigueur, lui donneront les moyens d'en triompher. De là, pour vous, mes chers auditeurs, la nécessité, lorsque vous formez une école, de ne la composer d'abord que d'un petit nombre d'élèves, d'attendre que ceux-ci aient déjà contracté, sous votre direction, de salutaires habitudes, pour en augmenter graduellement le nombre. Chacun des nouveaux arrivans prendra tour à tour et sans efforts le pli général déjà introduit parmi ses camarades ; il se fera un honneur de les suivre. C'est une pratique sage et bien entendue, que de mettre chacun des nouveaux élèves qui arrivent dans l'école, sous la protection de l'un de ses petits camarades, qui devient son tuteur, son ami : choisissez toujours, pour remplir cet office, un bon sujet qui, dès le début, ne transmette que des traditions salutaires.

La puissance de l'imitation nous explique, mes chers auditeurs, pourquoi l'éducation des enfans s'accomplit bien moins par les instructions que par les exemples. Elle vous dit tout ce que vous devez chercher de secours dans votre influence sur les familles de vos élèves, dans les lectures que vous mettez entre leurs mains, dans la direction que vous donnez à leurs liaisons, dans l'impulsion qu'ils reçoivent de leurs camarades, mais surtout dans les modèles que doivent leur offrir votre caractère et votre vie.

QUATORZIÈME ENTRETIEN.

Du travail et de l'ordre.

Le travail est pour l'homme un titre d'indépendance, une puissance, un moyen de bien-être, une source de jouissances, un honneur ; il est aussi un ressort efficace d'éducation. C'est sous ce dernier point de vue, mes chers auditeurs, que nous allons le considérer aujourd'hui.

L'éducation du travail ne peut commencer de trop bonne heure ; car elle est l'apprentissage de la vie elle-même ; elle est plus nécessaire encore aux classes de la société, qui peuplent nos écoles primaires, parce qu'elles y puisent les provisions de l'âme que demande une carrière d'activité, de courage et de persévérance.

Le travail est la vocation naturelle de l'homme ; c'est à cette condition que la Providence lui a conféré l'empire de la terre ; le travail le prépare à accomplir ici-bas sa destinée. Chose remarquable ! Dans les jeux mêmes dont elle inspire l'instinct au jeune âge, la nature cache un noviciat du travail ; dans ces jeux, elle appelle l'enfant à déployer son activité et ses forces ; elle lui fait trouver un plaisir dans la puissance de produire : elle couvre ainsi de fleurs l'instruction qu'elle lui donne. Pénétrons - nous de ses vues. Si l'enfant abandonné à lui-même semble se complaire à détruire, c'est que, mal dirigé, il croit agir quand il détruit, par cela seul qu'il change la forme des choses. Donnons-lui à créer; pourvu que la création soit prompte, facile ; que l'ou-

vrage l'étonne, lui plaise, lui inspire un secret orgueil, et l'amusement, sans qu'il le sache, sera pour lui une sorte d'atelier. Voyez avec quelle joie il prépare un petit jardin, élève une petite cabane, construit un petit pont, dresse un petit moulin sur le ruisseau, ou en déploie les ailes au vent, fait élancer un cerf-volant au milieu des airs ! Que faites-vous, maître insouciant et aveugle qui croyez être un instituteur, et qui, pendant ce temps, vous renfermez dans votre demeure? Votre place est à la tête de ce petit essaim de joueurs ! C'est à vous de les guider, d'un air riant, en partageant leur gaieté ; c'est à vous d'imaginer mille manières diverses de les exercer en les amusant, et de découvrir les jeux qui peuvent leur être utiles, en réussissant à leur plaire ! Soyez un inventeur de jeux ! Voilà le succès auquel je vous convie, et la gloire que je vous réserve.

Vous puiserez pour vous-mêmes, dans cet office, des instructions salutaires : vous y apprendrez à découvrir par quels charmes secrets le travail peut devenir attrayant, même dès le plus jeune âge. Pendant que vos élèves, ainsi préparés, accepteront plus volontiers les efforts que l'application va leur demander au sein de l'école, vous-mêmes vous saurez mieux aplanir pour eux les obstacles, et donner une forme attachante aux occupations les plus sérieuses.

Non-seulement le travail exerce l'homme à remplir sa destination ; mais il la lui révèle. Le travail est pour l'enfant un véritable enseignement, et lui explique d'importantes vérités : il lui apprend que la créature humaine n'est point jetée sur la terre pour y végéter dans une existence oisive et stérile, qu'elle y a été placée pour y féconder et produire. L'instituteur commencera cette grande leçon ! Il fera voir comment le tra-

vail est l'agent qui produit les biens, les met en valeur, ou les rend accessibles ; comment il a couvert des créations de l'homme la surface de la terre. Il fera remarquer dans les opérations du travail, l'application naturelle des facultés humaines ; dans les fatigues mêmes qu'il exige, un acte de puissance, une sorte de triomphe. Il appellera en témoignage de cette vérité, auprès de son élève, la satisfaction intime qu'éprouve la conscience, à la suite d'une journée utilement remplie. On dit aux enfans : « travaillez ; car le travail est la condition indis-
« pensable pour assurer votre subsistance ; » cela est juste ; mais c'est leur dire trop peu ; c'est leur faire considérer le travail d'un point de vue trop restreint. Nous leur dirons : « le travail est l'accomplissement d'une loi
« imposée par Dieu même, un privilége qui donne un
« véritable prix à l'existence, une obligation envers la
« société entière. » On montre aux enfans la valeur du travail dans le salaire qui le récompense, nous leur ferons reconnaître la valeur morale qui lui donne un plus digne prix. On leur présente le travail comme un calcul ; nous le leur ferons comprendre comme une vertu. Notre élève saura aimer et honorer le travail indépendamment de tout avantage vénal. Arrêtons ses regards sur ces merveilleux prodiges que la main de l'homme a semés sur la terre, et par lesquels il a métamorphosé toutes les substances. Qu'à la présence de l'homme laborieux, il éprouve toujours, avec nous, une profonde estime ; que dis-je ? un véritable respect pour une existence ainsi consacrée, quelque humble, quelque pénible que puisse être l'occupation qui la remplit. Réservons nos mépris pour l'oisiveté indolente, quel que soit le faux éclat qui l'environne. *Honneur au travail !* Voilà l'inscription qui doit être écrite sur le frontispice de

notre école, voilà la maxime qui doit être gravée dans l'âme de nos élèves.

Donner de bonne heure aux enfans le goût et l'habitude du travail, c'est les munir d'un antidote contre l'ennui, d'un préservatif assuré contre la misère, le désordre et les vices. L'enfant désœuvré perd le fruit des plus heureuses dispositions, devient incapable de tout. Cède-t-il au penchant naturel de son âge pour le mouvement? il s'abandonne à une agitation déréglée, il ne sait que nuire aux autres comme à lui-même. Quelle douleur ne fait pas éprouver à l'ami de l'humanité le spectacle de ces enfans que la coupable incurie de leurs parens abandonne sur la voie publique, perdant au sein de la fainéantise des jours si précieux pour l'avenir, se corrompant dès l'âge le plus tendre, et menaçant la société de la troubler un jour, en devenant une semence de malfaiteurs!

Les exemples ne s'offriront que trop abondamment pour faire remarquer aux enfans les suites funestes qu'entraîne l'oisiveté : là, c'est le mendiant réduit, quoique valide, à implorer la pitié publique, alors qu'il eût pu se sauver lui-même ; là, c'est le vagabond qui, renonçant au travail, renonce en même temps à tous les liens, se trouve isolé et sans appui ; là, c'est l'individu qui perd ses ressources, sa santé, dans la débauche et la crapule ; là, c'est le criminel frappé par la juste sévérité des lois. Dans tous ces spectacles de misère, de honte, de crime, qui inspirent à l'âme honnête de notre jeune élève le dégoût, l'indignation et l'horreur, nous lui signalerons les conséquences diverses d'une oisiveté qui, à son origine peut-être, ne fut que le tort de l'indolence ; voilà les abîmes que nous lui montrerons ouverts sous les pas de celui

qui ne sait pas se créer une existence active et utile.

Donner de bonne heure aux enfans le goût et l'habitude du travail, c'est les doter aussi de forces abondantes, c'est les préparer à de nouveaux progrès, c'est donner un nouveau développement à leur éducation physique, intellectuelle et morale. Le travail des mains, autant qu'il s'accomplit dans de justes limites et dans des conditions de salubrité convenables, est un excellent régime d'hygiène, par cela seul qu'il est un exercice régulier et constant ; il favorise toutes les fonctions des organes de la vie. Si certains métiers, entièrement sédentaires, sont contraires à la santé, ce n'est pas le travail lui-même qui nuit, mais sa forme. Le travail des champs, qui demande le concours de divers organes, et suppose un mouvement continuel, est un régime éminemment salutaire. L'instituteur investi de la confiance des parens, en les engageant à occuper les enfans, d'une manière utile, dans les intervalles des classes, les dirigera, autant qu'il lui sera possible, dans le choix du travail qui offre les conditions les plus favorables.

Le travail de l'homme n'est jamais purement manuel; il suppose toujours une certaine participation de l'intelligence ; dans les opérations les moins compliquées, il faut encore que le travailleur applique son attention sur l'ouvrage, qu'il observe une certaine méthode, qu'il exécute quelques combinaisons. Cette part de l'intelligence dans le travail de l'homme s'accroît en raison des développemens de l'industrie. L'instituteur s'appliquera à faire intervenir, pour les enfans, dans le travail des mains, cet exercice de l'attention et des autres facultés intellectuelles, qui perfectionne le travail lui-même. L'une des habitudes les plus utiles, et cepen-

dant les plus rares, est celle de s'appliquer de tous ses moyens à la chose que l'on fait. Vous rendrez, mes chers auditeurs, un service éminent à vos élèves, si, dès l'enfance, vous les accoutumez à cette application entière, calme, persévérante. Vous combinerez autant qu'il vous sera possible, pour les enfans, le travail de l'esprit avec le travail du corps; vous les ferez alterner successivement: car ces deux genres d'occupation, en se succédant tour à tour, se prêtent un secours merveilleux l'un à l'autre. Vous tâcherez de faire naître chez les enfans cet esprit d'industrie qui enseigne à bien faire ce qu'on fait, qui développe l'activité, crée les ressources, multiplie les moyens, invente, perfectionne, et dont, quelle que soit un jour leur profession, ils retireront une foule d'avantages dans la suite de leur vie. Pour cela, vous leur fournirez l'occasion d'agir par eux-mêmes; vous les y encouragerez; vous leur proposerez un but à atteindre, un obstacle à surmonter. Il faudra qu'ils s'essayent à chercher, à observer, à combiner, à employer tour à tour des moyens divers. Vous aurez soin de graduer les difficultés, de ne leur demander que les efforts dont ils sont capables.

Cette espèce d'éducation industrielle est d'une grande importance pratique pour les élèves qui fréquentent vos écoles; et cependant, on est forcé d'en convenir, les instituteurs généralement s'en occupent trop peu. Vous me direz peut-être que l'apprentissage des métiers ou des travaux des champs est la vraie préparation qui forme les enfans à l'industrie. Je vous répondrai qu'il y a un premier apprentissage qui doit se faire à l'école même. L'application technique et spéciale suppose déjà une certaine disposition, une certaine capacité. Il y a une éducation industrielle qui prépare d'une manière

générale à tous les travaux utiles; c'est à vous qu'il appartient de la donner. Vous retirerez ici un avantage signalé de cet enseignement des connaissances usuelles, que je vous ai recommandé, surtout si vous savez y joindre à propos quelques applications familières. Il vous sera facile de faire faire à vos enfans quelques petites expériences de physique, de chimie, dont les matériaux et les instrumens sont à votre portée; de leur faire exécuter quelques mécanismes ingénieux. Vous leur donnerez quelques notions élémentaires sur les arts et métiers et sur l'économie domestique; vous leur ferez remarquer les principales propriétés des substances qui se rencontrent le plus habituellement sous leurs mains, l'usage auquel elles sont destinées, les transformations qu'elles peuvent subir; vous leur ferez remarquer les principaux phénomènes de la nature et l'admirable enchaînement des effets et des causes : vous en retirerez aussi un avantage considérable; car le spectacle de la nature est pour l'homme le grand enseignement de l'industrie; la nature lui offre tout ensemble et les modèles et les instrumens des opérations de l'art. Aux enfans des campagnes, vous expliquerez quelques-unes des opérations industrielles qui ne s'exécutent que dans les villes, et dont il peut leur être utile d'avoir une idée; aux enfans des villes, vous raconterez les travaux des champs et l'industrie villageoise; à tous, vous direz quelque chose, et de ces patientes excavations du mineur, qui arrache aux profondeurs de la terre le charbon fossile ou les métaux, fait retentir ses chansons joyeuses, en accord avec les coups de marteau, dans son habitation souterraine; et des hardies excursions du navigateur, qui traverse l'Océan, brave les tempêtes, visite des plages inconnues. Ces exemples donneront chez

vos élèves la vie et le mouvement à l'esprit d'industrie, leur inspireront une émulation courageuse.

En donnant au jeune élève le goût et l'habitude du travail, l'instituteur lui enseignera à bien travailler, c'est-à-dire à faire chaque chose avec méthode, à opérer avec suite, à finir, à perfectionner ; il tâchera de lui rendre la main leste, de lui faire acquérir un coup d'œil prompt et juste. Il lui fera comparer l'ouvrage imparfait d'un ouvrier maladroit, avec un, produit achevé et exécuté avec habileté; il lui fera remarquer comment un bon procédé de travail double en réalité les forces du travailleur et lui épargne la fatigue. Il expliquera à son élève, par des exemples familiers, comment les instrumens, les machines, semblables à de nouveaux bras mis à la disposition de l'homme, centuplent sa puissance, et donnent ainsi plus de valeur à son travail. L'instituteur établi dans une ville manufacturière, et dont l'école sera fréquentée par des enfans d'ouvriers, insistera avec plus de soin encore sur ces considérations ; il leur dira aussi comment l'emploi des machines, apportant une économie considérable dans le prix des objets confectionnés, et les mettant ainsi à la portée d'un beaucoup plus grand nombre de consommateurs, augmente la consommation et le débit, augmente par conséquent la fabrication dans une proportion semblable, et vient ainsi, en définitive, restituer à l'ouvrier, sous une autre forme, et avec plus d'étendue, la main-d'œuvre qu'il avait paru lui enlever au premier abord ; il lui sera facile de justifier cette importante vérité par une foule d'exemples. Des ouvrages récens, que nous allons bientôt vous indiquer, vous aideront à rendre ces explications aussi simples que lumineuses.

Donner aux enfans le goût et l'habitude du travail,

c'est donner la direction la plus heureuse à leurs facultés morales ; c'est former leurs mœurs, et les exercer au noviciat de plusieurs vertus. Le travail enseignera de bonne heure au jeune enfant à se fixer, à se captiver, à se maîtriser. A cette activité incertaine et vagabonde qui le portait çà et là sans dessein et sans but, le travail substituera une activité réglée, modérée et féconde. Nul exercice ne lui apprendra mieux à se vaincre. Le travail arrache le jeune enfant à la dissipation, à la mollesse ; le protége contre la sensualité ; développe son énergie ; lui inspire un courage paisible, la patience, la persévérance ; lui donne peu à peu les qualités viriles. L'homme laborieux devient naturellement grave, sérieux, posé. Le travail est une sorte de gymnastique morale et physique tout ensemble. L'instituteur fera en sorte que ses élèves portent au travail les dispositions les plus propres à favoriser cette influence ; qu'ils y voient non une tâche à accomplir, une peine à subir, mais un prix à remporter.

Le travail procure la véritable indépendance, et, par là même, la véritable dignité. Il a créé la propriété ; il la multiplie, il la conquiert. S'il est permis de recevoir, s'il est doux d'accepter des mains de nos semblables les dons de l'affection, il est humiliant de tomber par sa propre faute à la charge d'autrui, et de vivre aux dépens de ceux qui ne nous doivent rien. Faisons sentir de bonne heure aux enfans ces importantes vérités. Combien n'est-il pas douloureux de voir encore, dans une grande partie de notre belle France, les jeunes enfans accourir en foule sur le passage des voyageurs, leur tendre la main sans rougir, même sans être tourmentés par les nécessités de l'indigence, trouver une sorte de plaisir dans la mendicité, poursuivre les pas-

sans de leurs importunités, pour en obtenir quelque honteuse aumône ! Nos élèves auront trop de fierté sans doute, mes chers auditeurs, pour tomber jamais dans cette ignominie, qui les flétrirait dès leurs plus jeunes années. Faisons-leur sentir déjà comment le travail donne à l'homme la conscience de ses forces ; faisons-leur goûter cette satisfaction intérieure, si réelle, si profonde, si douce, que l'homme éprouve en remplissant ici-bas le grand devoir qui lui est imposé par la Providence ; faisons-leur voir comment l'homme laborieux ne doit rien qu'à lui-même ; comment il devient naturellement économe, parce qu'il connaît le prix des choses, parce que son aisance est achetée par ses sueurs ; comment il acquiert une juste considération ; comment, dans ses malheurs mêmes, il a des titres à l'intérêt et au respect.

Ces enseignemens seront pour nos élèves aussi consolans, aussi doux, qu'ils leur seront salutaires. Ils contribueront à leur faire non-seulement accepter la destinée qui leur est échue, mais goûter le contentement dans la carrière qui les attend. Ainsi se révèleront chaque jour à leurs yeux les avantages dont la Providence divine a doté les conditions laborieuses de la société ; avantages réels et trop méconnus. Félicitez-vous surtout, mes chers auditeurs, si vos fonctions vous appellent à la campagne ! Vous trouverez dans les travaux de l'agriculture, le théâtre le plus favorable pour le développement de ces influences. Là, l'homme règne comme dans son empire ; la nature entière semble applaudir à ses labeurs, s'associer à ses efforts, en les récompensant. Les écoles rurales, fondées en diverses contrées de l'Europe sur le modèle de celle d'Hofwyl, en offrent une preuve éclatante : les travaux de l'agri-

culture y sont conçus et dirigés de manière à en faire sortir une bonne éducation morale, et les plus heureux résultats viennent en effet confirmer ces espérances. Les jeunes élèves y goûtent un bonheur qui respire dans tous leurs traits ; ils s'attachent fortement à leur profession ; ils n'auraient garde d'envier une condition plus brillante.

Oui, mes chers auditeurs, vous l'avez souvent éprouvé vous-mêmes, le travail a ses joies, des joies pures et vraies, en même temps qu'il donne un nouveau prix à toutes les autres jouissances. Les enfans savent très bien que leurs plaisirs deviennent plus vifs quand ils sont mérités par leurs efforts, quand ils succèdent à une application sérieuse. Nous donnerons au travail d'autant plus d'attrait, que nous saurons mieux l'animer. Portons-y cette activité, cette ardeur qui font braver la fatigue ; répandons-y toute la variété dont il est susceptible ; imitons l'ouvrier qui chante gaiement en accomplissant sa tâche. Réglons le travail pour en modérer la fatigue, pour prévenir la lassitude et le dégoût. Réunissons tout ce qui peut donner de l'intérêt au travail ; embellissons-le, ornons-le de fleurs, décernons-lui des couronnes ! Ennoblissons le travail, et nous-mêmes, les premiers, montrons-nous fiers de prendre notre part dans la grande coopération ! N'est-ce pas, en effet, un noble combat, une conquête continuelle, un glorieux triomphe ?

Réciproquement, rien ne favorise autant chez les enfans le goût et l'habitude du travail que l'amour et la pratique de la vertu. Un ouvrier peut être adroit, intelligent, habile, quoiqu'on ait à lui reprocher des défauts de caractère, des écarts de conduite, et même des vices ; mais, avec des talens égaux, l'homme de bien

conserve dans une carrière laborieuse tous les avantages; il a moins de sacrifices à faire, il est soutenu par de plus puissans motifs. C'est ainsi que la vertu est utile à tout : former les élèves à la vertu est encore le moyen le plus efficace de l'éducation industrielle.

Ces réflexions nous conduisent à apprécier les avantages que promettent aux enfans le goût et l'habitude de l'ordre; car l'ordre et le travail ont des effets analogues : l'ordre règne dans le travail et le fait réussir. L'ordre est, comme le travail, un instituteur muet ; il est un bienfaiteur pour l'enfance ; il l'admet aux plus belles prérogatives de l'humanité.

L'ordre assigne à chaque chose son but, marque à chaque chose son temps, sa place et sa mesure ; il classe, il distribue, il règle, il proportionne, il enchaîne ; il est l'opposé de la confusion et du hasard. Le définir, c'est en dire tous les bienfaits.

Voyez déjà comment les simples mouvemens du corps deviennent plus faciles, par leur régularité ! Observez la marche du soldat, les rapides opérations de l'ouvrier : vous y trouverez économie de temps, diminution de fatigue, exécution plus parfaite. Les forces du corps se développent, et ses organes acquièrent plus de souplesse et de précision, par un exercice bien réglé.

L'ordre est éminemment conservateur. Voulez-vous garantir les objets de la déperdition, en prolonger la durée ? soignez leur arrangement. Voulez-vous les retrouver quand vous en avez besoin, et les avoir toujours à votre disposition ? arrangez-les. Voulez-vous multiplier vos ressources ? mettez l'ordre dans vos affaires. Voulez-vous vous enrichir par l'économie ? mettez un ordre sévère dans vos revenus et dans vos dépenses. Voulez-vous économiser votre temps, le plus

précieux de tous les trésors ? mettez l'ordre dans l'emploi de vos momens, dans la distribution de votre journée. Le désordre crée mille difficultés, mille entraves; fait évanouir les plus sages desseins. Le désordre est la cause la plus ordinaire de la ruine. L'ordre est plus nécessaire encore aux classes peu fortunées ; il est pour elles la condition de l'aisance, de la sécurité : moins on possède, plus il importe de ménager.

L'ordre crée en partie la valeur des choses, parce qu'il les approprie à leur destination. Ce qui est fait hors de propos devient oiseux et peut même devenir nuisible. Rien ne porte son fruit, que ce qui est mis en son lieu. Le pinceau, le marteau sont des instrumens d'un grand usage ; que serviraient-ils cependant si vous mettiez le premier entre les mains du serrurier, le second dans celles du peintre ?

Les enfans puiseront donc dans le goût et l'habitude de l'ordre, les provisions les plus utiles pour leur santé, pour leur carrière industrielle, pour leur bien-être futur.

Mais l'ordre est surtout empreint d'un caractère éminemment intellectuel et moral. L'ordre est le signal qui atteste la présence de l'intelligence ; car à l'intelligence seule il appartient de mettre les moyens en rapport avec le but. C'est pourquoi, dans la nature, il annonce par des témoignages si éclatans, la sagesse du Créateur ; c'est pourquoi, dans les ouvrages de l'art, il peint l'action de la pensée humaine. La présence de l'ordre éveille, récrée, soulage l'esprit ; elle vient merveilleusement au secours des enfans. L'ordre est la lumière qui éclaire leurs études, il est le principe des méthodes ; il leur enseigne à classer les objets ; il soutient leur attention. L'ordre prête à la fois ses services,

et à la mémoire dont il fortifie les associations, et à l'imagination dont il seconde l'essor. L'ordre est l'âme du vrai beau ; l'ordre est la puissance de l'invention ; car l'homme ne crée qu'en coordonnant. L'ordre est comme une logique pratique ; il forme la raison des enfans. La confusion des idées est pire encore que l'ignorance ; elle engendre une foule de méprises. Donnez à vos élèves le goût et l'habitude de l'ordre dans leurs études, et vous les aurez mis en état de se passer de vos leçons.

En leur donnant ce goût et cette habitude, vous nourrirez aussi dans l'âme des enfans l'amour de la vertu, vous leur en rendrez la pratique plus facile. Le goût de l'ordre s'allie à la pureté des sentimens ; l'habitude de l'ordre, à l'empire sur soi-même. L'ordre dans les affections est la source de la modération, de la paix, de la sérénité. L'ordre dans les actions garantit leur conformité avec le devoir. L'ordre dans l'ensemble de la conduite, dans le régime de la vie, est le sceau de la sagesse. La discipline, alors, s'établit sans efforts, règne sans contrainte ; car les rigueurs de la discipline ne sont nécessaires que pour prévenir ou réprimer le désordre.

Instituteurs ! commencez, en organisant votre école, par y introduire cet ordre matériel qui satisfait les regards, et qui offre l'image d'une bonne direction. Éloignez de l'enfant tout ce qui lui montrerait le spectacle de la confusion. Faites concourir vos élèves à établir et à conserver l'arrangement de tous les objets. Que l'ordre dans la répartition des heures, dans la succession des exercices, dans les mouvemens des élèves, dans la disposition des places, fasse régner l'harmonie dans l'ensemble et jusque dans les moindres détails !

Cependant il ne faut rien porter à l'extrême ; la rigueur de l'ordre peut avoir elle-même ses excès. Prenez garde de ne pas rebuter les enfans, et de ne pas étouffer en eux le principe de l'activité, si, par un ordre trop austère, vous alliez jusqu'à faire naître la tristesse et l'ennui, et à détruire toute liberté.

Pour exciter l'assiduité des élèves et pour entretenir l'émulation au milieu d'eux, je vous conseillerais de donner à chacun de vos élèves un petit livret qui indiquerait l'époque à laquelle il est entré dans votre école, le temps pendant lequel il l'a fréquentée, la conduite qu'il y a tenue, les progrès qu'il y a faits, les dispositions qu'il annonce ; vous y noteriez même ce qui concerne son tempérament et ce qui peut intéresser sa santé. Si, comme je me plais à l'espérer, votre école obtient une réputation honorable, ce livret deviendra pour vos élèves un document dont ils seront fiers, un titre de recommandation ; il retracera, pour eux et pour leurs parens, d'utiles souvenirs.

Les règlemens des écoles qui suivent le régime de l'enseignement mutuel, vous prescrivent de tenir exactement les registres relatifs aux élèves, et vous en prescrivent la forme. Ceux d'entre vous qui n'auraient point adopté la méthode que je viens de rappeler, doivent du moins lui emprunter un aussi bon exemple. Ces registres doivent attester l'assiduité des élèves, indiquer leurs progrès dans les divers genres d'études. Je vous conseille d'y joindre des notes particulières sur les dispositions et le caractère de chaque enfant ; de lui ouvrir une sorte de compte moral, dans lequel ses efforts pour bien faire seront mis en regard de ses principales fautes. Je vous engage aussi à tenir, pour votre propre usage, un petit journal où vous consignerez, de la ma-

nière la plus sommaire et la plus simple, mais avec fidélité, les réflexions, les observations les plus essentielles que vous aurez eu occasion de faire dans l'exercice de votre ministère. Par là, vous vous rendrez compte de vos essais, de vos efforts, de leurs résultats; par là, vous recueillerez et conserverez les fruits de votre expérience. Si vous suivez mon conseil, vous pourrez un jour, je l'espère, parcourir ce journal avec une douce satisfaction, le montrer à vos amis, et dans le témoignage qu'il vous rendra de votre zèle, trouver une juste récompense.

Faites souvent remarquer aux enfans l'utilité qu'ils retirent de la pratique de l'ordre dans chaque circonstance de la vie; comment ils échouent lorsqu'ils agissent au hasard; comment ils égarent ce qui leur appartient, quand ils ne savent pas le ranger; comment, en procédant avec méthode, ils triomphent des plus grandes difficultés; comment le désordre trouble tout ce qu'il envahit. Accoutumez-les à prendre soin de tout ce qui est à leur disposition, à savoir la situation de chaque chose, à l'y replacer quand ils en ont fait usage! Que ces bonnes habitudes se montrent jusque dans leurs ajustemens, dans leur maintien! Que l'ordre soit respecté comme une loi universelle et suprême!

Rien ne fera mieux comprendre au jeune enfant la notion de l'ordre, que de lui enseigner à se proposer un but et à chercher les moyens d'y atteindre. Donnons-lui aussi une matière à distribuer; brouillons quelquefois à dessein ce que nous remettons dans ses mains, pour l'exercer à y rétablir l'arrangement et la symétrie.

Rien ne disposera mieux les jeunes enfans à prendre le goût de l'ordre, que le sentiment du beau, dès que

nous pourrons commencer à le lui faire goûter. Appelons à notre secours ces charmes inépuisables que la nature tient à la disposition de l'homme ! aidons-nous aussi de la puissance des arts d'imitation ! le dessin, le chant sont à notre portée. C'est à nous de faire pour nos élèves un bon choix de modèles. La mélodie des accords, la grâce des contours inspireront au cœur du jeune enfant un secret attrait pour la régularité. Ne craignons donc pas de semer de fleurs la route que nous lui traçons. Surtout, pénétrons au fond de son cœur pour y faire éclore la délicatesse, le sentiment des convenances, l'amour du vrai, et le respect pour les lois de la morale ! Plus nous réussirons à faire régner en lui cet ordre intérieur qui naît de la pratique du bien, mieux nous lui en ferons connaître le prix et goûter les jouissances.

QUINZIÈME ENTRETIEN.

Des diverses écoles, et des diverses fonctions de l'instituteur primaire.

Jusqu'ici, mes chers auditeurs, nous avons considéré le ministère que vous allez remplir dans son ensemble et d'une manière générale. Il convient maintenant d'entrer dans quelques spécialités qui étendent vos devoirs, les modifient, vous appellent à divers services, vous préparent plus d'une jouissance. Parcourons d'abord les diverses espèces d'écoles qui peuvent servir de théâtre à l'éducation primaire.

Les *Salles d'asile* pour la première enfance s'offrent d'abord à nos regards, création toute récente, bienfait immense, et nous offrent un spectacle aimable et touchant. Ces établissemens, qui, en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, portent le nom d'*Écoles pour les petits enfans*, méritent, sous plusieurs rapports, et votre intérêt et votre attention, quoique vous ne soyez point chargés de les diriger. Ils commencent l'œuvre importante qui doit être ensuite confiée à vos soins; ils vous préparent des élèves qui vous apporteront déjà des dispositions favorables, qui auront contracté l'habitude de l'obéissance, le goût de l'occupation; qui déjà auront acquis quelques notions élémentaires. Ils vous offrent des exemples utiles, des expériences instructives, des procédés ingénieux; s'ils n'existaient point encore dans le lieu de votre résidence, vous pourrez concourir à en provoquer, à en seconder la formation. Vous en exposerez, vous en ferez valoir les avantages, vous serez les apôtres de cette grande amélioration. Vous dé-

crirez leur organisation ; vous aiderez peut-être dans les premiers temps, la personne qui sera chargée d'y présider. Êtes-vous mariés, vous ferez en sorte que votre épouse soit en état d'accepter cette fonction ; elle aura ainsi un rang, une place honorable et utile à vos côtés ; dans le cas contraire, vous y trouverez un motif de plus pour vous choisir une compagne digne de s'associer à vous dans les soins de l'éducation.

Si l'établissement existe déjà, il conviendra qu'il soit mis en harmonie avec votre école, que vous vous concertiez avec la personne qui le dirigera ; vous contribuerez à son succès ; vous en recueillerez vous-mêmes de précieux avantages.

Je vous engage donc à visiter avec soin quelques-unes des salles d'asile qui sont déjà établies dans la capitale, et qui vous offriront de véritables modèles ; je vous recommande en particulier celle qui est établie dans la rue Saint-Hippolyte, non-seulement à raison de sa parfaite organisation, mais parce qu'elle s'y trouve combinée à un système entier d'établissemens d'éducation primaire, qu'elle forme avec eux un ensemble complet où règne la plus heureuse harmonie. Vous en suivrez les exercices ; vous observerez surtout l'esprit dans lequel ces établissemens sont conçus, et qui les anime. Vous en étudierez le plan dans l'intéressant écrit de madame Millet, inspectrice des salles d'asile, dans l'*Instruction élémentaire* récemment publiée, *pour leur formation et leur tenue,* dans le *Manuel des fondateurs,* par M. Cochin, et dans celui de l'abbé Aporti.

Vous remarquerez comment les heures sont distribuées, comment la journée s'écoule pour les petits enfans, dans une alternative d'amusemens et de travaux à leur portée, et comment ces travaux eux-mêmes leur

offrent encore une sorte d'amusement plein d'intérêt. Vous observerez les soins qui sont pris pour la santé, la propreté, la tenue, et le parti qu'on sait tirer des exercices de petite gymnastique ; vous étudierez cet art ingénieux avec lequel on éveille l'intelligence de ces petites créatures ; les leçons des choses qui leur sont données, l'emploi qu'on fait du *Boulier-compteur*. Vous n'entendrez pas sans émotion les chants simples que répètent en chœur ces voix enfantines, et vous serez frappés des avantages qu'on en retire : vous verrez comment on peut déjà fixer l'attention des enfans dans un âge aussi tendre. Vous admirerez surtout cet ordre parfait, qui règne au milieu de cette réunion nombreuse d'enfans jusqu'alors indisciplinés ; la gaieté sereine qui les anime constamment, cette tendre bienveillance qui respire dans tous les soins qui leur sont donnés, qui forme l'âme et la vie de ces établissemens, et qui leur fait porter des fruits abondans.

Vous pourrez ainsi, lorsque vous serez établis dans le lieu de votre résidence, faire valoir auprès de l'autorité municipale, auprès des administrateurs des secours publics, auprès des gens de bien, les motifs qui recommandent la formation d'établissemens semblables ; vous leur direz ce que vous avez vu ; vous leur direz que par là ils prépareront l'amélioration des mœurs, la diminution de l'indigence, et que parmi les œuvres d'une générosité éclairée, il en est peu qui réussissent à faire autant de bien à si peu de frais.

Il vous sera facile aussi de convaincre les parens des avantages que leur offre la salle d'asile, non-seulement pour ceux de leurs enfans qu'ils peuvent y envoyer, mais pour eux-mêmes. Je ne parle pas seulement de la sécurité qu'ils éprouveront en confiant un dépôt si cher

à des mains si attentives et si habiles ; de la liberté que retrouvera la mère pour vaquer à ses travaux, en se voyant dispensée de veiller elle-même sur ces petits êtres ; de l'économie qui en résultera ; vous leur direz aussi que la santé des enfans éprouve, sous un régime aussi salutaire, une transformation aussi complète que favorable, qu'ils en rapportent de bonnes habitudes, et un commencement d'éducation qui les prépare à mieux profiter de celle qui doit suivre. Si vos conseils sont écoutés, bientôt les petits enfans eux-mêmes plaideront éloquemment cette cause, par le seul effet des influences qu'ils auront reçues, et leur famille, en les voyant rentrer joyeux et contens, en les retrouvant obéissans, doux, aimans, en écoutant leurs petits récits, sera pénétrée d'attendrissement et de reconnaissance.

Le jeune enfant quitte la salle d'asile à l'âge de 5, 6 ou 7 ans, et entre dans votre école.

La loi a pris soin de déterminer elle-même les matières de l'instruction primaire, d'en marquer les degrés (1).

Elle a distingué l'instruction primaire élémentaire et l'instruction primaire supérieure.

Dans la première, elle a compris comme nécessaires, l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, les élémens de la langue française et du calcul ; le système légal des poids et mesures.

Dans la seconde, elle a compris, en outre, comme également indispensables, les élémens de la géométrie et ses applications usuelles, spécialement le dessin linéaire et l'arpentage, des notions des sciences physiques et de l'histoire naturelle applicables aux usages de la

(1) Loi du 28 juin 1833, art. 1er.

vie ; le chant, les élémens de l'histoire et de la géographie, et surtout de l'histoire et de la géographie de la France.

Elle a prévu d'ailleurs que, selon les besoins et les ressources des localités, l'instruction primaire pourrait recevoir encore les développemens qui seraient jugés convenables.

Votre carrière se trouvera ainsi tracée, mes chers auditeurs, suivant le degré assigné à l'école que vous serez chargés de diriger.

La sphère de votre enseignement, mes chers auditeurs, est circonscrite par la nature même des choses. Des bornes lui sont imposées par l'âge de vos élèves, par la durée du séjour qu'ils doivent faire à l'école, par les moyens qui sont mis à votre disposition, par l'opportunité elle-même, par la capacité des intelligences qui vous sont confiées, par l'intérêt même de ceux que vous êtes appelés à instruire. Ces mesures sont relatives, sans doute ; il est sage de les accepter.

L'instruction ne pénètre que dans un entendement convenablement préparé. Les notions qu'on croit donner à celui qui n'est pas en état de la saisir, faussent l'esprit, exaltent la présomption, égarent en semant des erreurs et en inspirant une confiance trompeuse. Le prix des connaissances et des talens se mesure sur l'utilité de leur application ; celui qui n'est point appelé par sa destinée à en faire usage, n'y puise que des désirs inquiets, des prétentions impossibles à satisfaire. Combien n'en voyons-nous pas chaque jour de malheureux exemples ! Des parens mal conseillés croient rendre un grand service à leurs enfans, en leur faisant faire des études libérales, pendant qu'eux-mêmes, voués à de rudes travaux, ne peuvent assurer à leurs enfans une

autre carrière. Ceux-ci, au sortir de leurs études, ne considèrent qu'avec dédain la profession de leurs parens; ils aspirent vaguement à des occupations plus relevées, sans pouvoir cependant y atteindre. Mécontens du présent, incertains de l'avenir, ils sont à la charge de la société, de leurs familles, et importuns à eux-mêmes. Heureux s'ils ne cherchent pas à troubler l'ordre établi pour se frayer par des moyens irréguliers ou violens, le passage que leur ambition cherche et que la fortune leur refuse!

Ne perdons jamais de vue que ce qui importe essentiellement à l'homme ici-bas, c'est qu'il soit bien à sa place, c'est qu'il sache être heureux dans sa vocation, et la remplir dignement, deux choses inséparables l'une de l'autre.

Les bornes sont la condition de notre nature; elles protégent notre bonheur; souvent elles sont un appui pour le développement de nos forces. Elles sont relatives aux situations, aux capacités. Sachons les reconnaître, et les accepter pour les élèves qui nous sont confiés, comme pour nous-mêmes.

En sachant où l'on doit s'arrêter, on accomplit mieux ce qu'on entreprend. Rien n'est plus contraire à la solidité de l'instruction, que le vague et l'incertitude du cercle qu'elle doit embrasser. L'école primaire doit rester fidèle à son caractère essentiel; elle ne saurait être un collége.

Cependant, vous le remarquerez, mes chers auditeurs, la loi fixe seulement les matières que vous êtes dans l'obligation rigoureuse d'enseigner; elle vous laisse une certaine latitude pour faire plus si vous en êtes capables, si les circonstances vous le permettent. Il dépendra peut-être de vous de faire élever l'école

dont la direction vous sera confiée, du degré inférieur au degré supérieur; il dépendra peut-être aussi de vous, d'obtenir qu'aux termes de la loi, l'instruction reçoive quelque développement au sein de votre école. Cela résultera en partie, et des preuves que vous aurez données de votre mérite personnel, et des dispositions que vous aurez inspirées aux familles; vous vous laisserez guider à cet égard par les fonctionnaires que la loi vous a donnés pour chefs. Mais vous saurez vous défendre de la témérité qui porte quelquefois à trop présumer de ses forces, des désirs illimités qu'inspire quelquefois un zèle sincère. La nécessité pratique vous servira de règle. Un enseignement vague, superficiel, confus, n'est point un progrès, mais un inconvénient qui discréditerait votre école, et nuirait à vos élèves. En vous renfermant dans la sphère que vous marquent les besoins réels et les possibilités, il vous reste encore beaucoup à faire si vous voulez donner à chacune des branches d'instruction qui vous est confiée, toute la solidité et toute la perfection qu'elle comporte.

L'erreur presque universelle de nos écoles est de s'attacher trop exclusivement à l'étude des mots, de trop négliger la connaissance des choses réelles. Il est une foule de connaissances usuelles, qui sont à la portée des enfans de toutes les conditions, qui peuvent leur devenir très utiles, que l'on peut faire germer; des notions élémentaires sur les propriétés des corps, et sur les lois de la nature, qui s'appliqueront, soit aux travaux des diverses professions, soit aux besoins ordinaires de la vie, et qui doubleront la puissance de l'industrie, ou du bien-être individuel. L'instituteur primaire peut faire entrer ces notions dans le cadre de ses leçons, sous mille formes variées,

et en faire en même temps prévoir les applications.

Chaque branche d'instruction se prête d'ailleurs à divers accessoires, à diverses conséquences qui en relèvent et l'intérêt et l'utilité ; c'est ainsi que vous répandrez les élémens de ces connaissances usuelles pour lesquelles il n'existe ni chaire, ni professeurs en titre, et qu'il est si désirable de voir propager dans les conditions laborieuses. Vous répandrez aussi celles des notions d'économie domestique, d'hygiène, qui peuvent être rappelées à des élémens simples et familiers : vous saisirez l'occasion favorable pour les faire désirer et comprendre ; les enfans les concevront d'autant mieux qu'elles ne leur seront pas présentées avec l'appareil de la doctrine, mais qu'elles naîtront en quelque sorte des circonstances.

Les élémens de l'histoire nationale, ceux de la géographie du pays, servent à l'éducation du citoyen, lui font connaître cette patrie qu'il doit aimer et servir. Ainsi, dans l'enseignement de l'histoire nationale, se retraceront les exemples qui peuvent inspirer le dévoûment au pays, la concorde, le respect pour l'ordre public. Ainsi, de la géographie nationale sortiront des faits éclatans qui feront sentir comment certains intérêts généraux protégent tous les intérêts privés, et comment les sacrifices que chacun de nous fait à la chose publique, sont payés au centuple. Instituteurs primaires, vous qui allez remplir ces fonctions au sein de notre belle France, sous le règne d'institutions sages et généreuses, apprenez à la génération naissante à chérir une patrie dont ils ont le droit d'être si fiers ; à se rendre capables et dignes des bienfaits que ces institutions leur promettent ! C'est à vous de leur faire lire dans le livre vivant de l'histoire, que la liberté et la

justice germent sur le même sol, et se protégent réciproquement l'une l'autre ; que les vertus privées sont le fondement des vertus publiques ; que les désordres civils sont, après la servitude, le plus grand fléau des États ; que la paix intérieure est la plus sûre sauve-garde contre les dangers du dehors. C'est à vous de leur faire voir gravés sur les monumens de notre histoire, les titres sacrés qui recommandent un gouvernement légal au respect des peuples, parce qu'il offre aux peuples eux-mêmes les garanties les plus favorables à leur bonheur, comme à leurs droits, lorsqu'il s'appuie tout ensemble et sur l'expérience des siècles, et sur le libre et unanime suffrage de la nation ; lorsqu'il correspond aux besoins présens de la société, et promet en même temps à l'avenir des améliorations progressives. De ce tableau sortira comme une conséquence naturelle, la conviction qui doit attacher la jeunesse française, et à la dynastie nouvelle, et à la charte qui forme le pacte réciproque entre cette dynastie et la France. Oh ! puissent nos élèves croître dans cet amour pour les institutions de leur pays ; contribuer un jour par leur patriotisme pur, éclairé, par leur religieuse obéissance aux lois, à consolider ces institutions, et à en réaliser toutes les espérances ! La fonction de l'instituteur qui prépare ainsi de bons citoyens à l'État, s'élève ainsi à une sorte de magistrature.

Il est une seconde distinction qui n'est pas écrite dans la loi, mais qui a quelque importance dans la réalité : c'est celle des écoles urbaines, et celle des écoles rurales.

Les écoles établies dans les villes réclament généralement un degré supérieur d'instruction ; mais elles réclament aussi un genre d'instruction relatif à la destination la plus générale des enfans, la pratique des arts

industriels. Le dessin linéaire, les élémens de la mécanique et de la géométrie, seront pour eux d'une application plus fréquente et plus étendue. Il sera bien de leur donner quelques notions familières des arts et métiers les plus répandus et les plus simples.

Dans les écoles rurales, les enfans ont moins de temps à donner ; les travaux des champs sont leur vocation ordinaire ; ils peuvent aussi être mis à profit pour leur instruction. L'instituteur appliquera plus spécialement à l'arpentage le dessin linéaire et les élémens de géométrie ; il trouvera dans les élémens de l'histoire naturelle un sujet d'études tout à la fois favorisé par les circonstances, et fécond en résultats pratiques ; il serait à désirer qu'il eût à sa disposition un petit jardin, qu'il pût y montrer la culture des plantes les plus utiles à l'homme, y enseigner l'éducation et la greffe des arbres fruitiers. Ces exercices seraient un délassement, en même temps qu'un apprentissage, nous pourrons même essayer de faire concevoir à nos élèves quelques idées simples d'économie rurale. Nous les accompagnerons nous-mêmes dans la campagne ; nous assisterons quelquefois à leurs travaux ; nous leur enseignerons à jeter sur les œuvres de Dieu le regard de l'intelligence.

Pourquoi nos élèves, pendant le cours de leurs excursions, ne formeraient-ils pas, sous notre direction, de petits herbiers, de petites collections de minéraux, d'insectes ? Ils s'instruiraient ainsi en jouant : nous saisirions cette occasion pour leur faire remarquer l'organisation des plantes, pour leur en expliquer les propriétés usuelles, pour leur faire observer la structure et les fonctions des organes des animaux, les caractères des substances minérales ; quelques notions de géologie se placeraient d'elles-mêmes au milieu de ces entretiens ;

nous dirigerions leurs regards et leurs pensées sur les principaux phénomènes de l'univers. Rentrés dans l'école, ils enregistreraient et classeraient les richesses qu'ils auraient rapportées ; ils verraient avec joie et orgueil leur trésor s'accroître de jour en jour ; en jetant les yeux sur les objets qui composeraient leur musée, ils se rappelleraient sans effort les explications auxquelles ils auraient servi.

Les écoles d'adultes ont été instituées pour offrir les bienfaits de l'instruction aux personnes qui en ont été privées dans leur enfance. Ces bienfaits étaient jusqu'à ce jour si peu répandus encore, et si inégalement répartis, qu'en certains lieux la plus grande partie des habitans en étaient demeurés privés. Mais, à tout âge, on peut réparer ce malheur, revenir à l'école, et en recueillir les fruits. Peut-être dans les lieux où vous allez habiter, trouverez-vous un grand nombre d'individus qui éprouvent ce besoin, et qui attendront de vous ce service ? Il vous faudra peut-être quelques efforts pour leur inspirer le désir de recevoir vos leçons ; vous aurez aussi quelque peine à leur donner la confiance d'en profiter. C'est là une entreprise digne de votre zèle. Si vous réussissez à obtenir d'eux qu'ils acceptent vos soins, ils en seront bientôt récompensés, et vous le serez avec eux. Visitez, mes chers auditeurs, quelques-unes de ces écoles d'adultes qui existent en assez grand nombre à Paris, et qui y sont fort bien dirigées. Vous serez édifiés et réjouis de voir quelle application y apportent les personnes de tout âge et de toutes professions qui fréquentent ces écoles, et la satisfaction qu'elles éprouvent en s'instruisant. Si vous vous informez des suites de leur destinée, vous apprendrez qu'au sortir de l'école, elles obtiennent toutes une amé-

lioration sensible dans la profession qu'elles exercent, parce qu'elles peuvent s'y rendre plus utiles.

Il vous sera facile de vous charger de ce second enseignement sans vous détourner de vos fonctions ordinaires. On tient l'école d'adultes le soir, après que la journée du travail est terminée. Ne craignez point que ces bonnes gens, après les fatigues du jour, vous refusent l'attention dont vous aurez besoin ; vous verrez que l'étude les délasse et les récrée. Ne craignez point que leur âge soit un obstacle à leur docilité ; vous les trouverez empressés à vous entendre et à vous suivre. Ils sentiront le prix de votre bienveillance, si vous savez la leur exprimer. Vous aurez moins de temps à leur donner qu'à vos élèves ordinaires ; vous y suppléerez en simplifiant les procédés. Vous aurez en eux des auditeurs plus mûrs et plus raisonnables ; vous en profiterez pour leur adresser de bons conseils.

Il est, mes chers auditeurs, un dernier genre d'écoles sur lequel j'appelle toute votre attention ; il est à peine connu dans la plus grande partie de la France : mais il est généralement répandu en Angleterre, en Allemagne en Suisse, dans une portion de l'Italie ; il y produit les fruits les plus abondans et les plus salutaires : je veux parler des *écoles du dimanche*.

Les enfans qui viennent aux écoles primaires ne les fréquentent guère ordinairement que jusqu'à l'âge de douze ou treize ans. Il arrive de là que l'instruction qu'ils en rapportent est presque toujours incomplète, que leur éducation ne se termine pas, et qu'ils sont souvent exposés à perdre en peu de temps ce qu'ils ont appris. Ils restent privés des sages directions de l'instituteur, précisément à cette époque de l'adolescence où ses conseils leur seraient le plus nécessaires ; ils sont

privés de ses enseignemens à une époque où ils seraient plus capables de les comprendre et d'en profiter. L'institution des écoles du dimanche a pour objet de continuer encore, auprès des jeunes gens qui ont achevé leur temps à l'école, les soins propres à confirmer l'instruction qu'ils ont acquise, à entretenir les bonnes dispositions qu'ils y ont contractées, à étendre le cercle de leurs connaissances ; elle prolonge aussi les relations qu'ils ont formées avec leur maître. Les réunions ont lieu le dimanche, afin de ne point enlever aux adolescens les jours et les heures que réclament les travaux de l'apprentissage, parce que, le dimanche, leur esprit est plus calme, et aussi parce qu'on les garantit mieux de la sorte, contre le danger des dissipations dont le jour du repos est trop souvent l'occasion. On se rassemble ou de 7 à 9 heures du matin avant l'office, ou au sortir du service religieux. En certaines contrées cependant, la réunion, toujours hebdomadaire, a lieu dans la soirée, l'un des autres jours de la semaine, le samedi de préférence.

Ces réunions ne prennent pas une forme pédagogique, elles n'ont pas l'appareil d'un enseignement *ex professo;* ce sont des conférences amicales. Elles sont remplies, en partie, par des lectures appropriées à l'âge et à la condition des jeunes gens ; en partie, par des entretiens dans lesquels l'instituteur donne des explications familières. Elles embrassent essentiellement les directions morales et religieuses. C'est là, mes chers auditeurs, que vous pourrez surtout remplir cette noble partie de votre mission, que nous avons essayé de peindre dans nos huitième, neuvième et dixième entretiens, et vous comprenez maintenant pour quel motif j'ai donné moi-même à ce sujet un développement qui

surpasse la portée des enfans en bas âge. Les tutélaires influences de la religion et de la morale s'allient naturellement ainsi avec le progrès naturel de la raison et du sentiment chez les jeunes gens ; elles viennent heureusement balancer et modérer l'essor des passions, à cette époque de la vie qui commence à en connaître les orages.

Ces réunions hebdomadaires seront occupées aussi à étendre l'étude de la géographie et de l'histoire ; on continuera à y parcourir les notions élémentaires des sciences naturelles et des arts industriels ; vous aimerez à y répandre quelque agrément en y mêlant des sujets récréatifs, en sorte que vos anciens élèves trouvent dans ces réunions un délassement réuni à un nouveau degré d'instruction pratique, et qu'ils y reviennent assidûment, quoique librement, par l'attrait qu'elles leur inspirent.

Si, pendant que vos élèves ont fréquenté votre école, vous avez été pour eux ce que vous devez être, non pas seulement le maître qui enseigne à lire et à écrire, mais un protecteur bienveillant, un père adoptif, vos relations avec eux ne cesseront point sur le seuil de l'école ; ils reviendront encore avec empressement auprès de vous ; ils verront toujours en vous un guide, un ami. Il vous sera facile alors de les réunir quelquefois dans les loisirs du dimanche ou de la soirée, à l'âge de l'adolescence ; et vous saurez répandre sur vos entretiens avec eux un attrait qui, pour être plus sérieux, n'en sera pas moins efficace ; ils se plairont à entendre encore la voix de celui qu'ils apprirent à chérir, à estimer. Je les vois avancer en âge, et continuer encore à chercher votre commerce ; je les vois solliciter vos conseils dans les conjonctures importantes ou difficiles, vous appeler à être témoins de leurs joies, vous confier leurs inquiétudes, leurs peines, et, dans ce nouveau ministère, vous

offrir encore mille occasions de leur faire du bien, en vous récompensant ainsi de celui que vous leur avez fait jusqu'alors.

Vous aurez, mes chers auditeurs, des relations obligées, avec les familles de vos élèves, avec l'autorité civile, avec les ministres du culte. Chacune d'elles vous présente des devoirs à remplir, des convenances à observer, des règles de prudence à suivre, des difficultés à prévoir, des avantages à recueillir.

Associés par votre mission à celle que les parens tiennent de la Providence et de la nature, vous avez à vous concerter avec eux, vous devez entendre avec de justes égards l'expression de leurs vœux, leurs observations, comme vous devez partager l'affection qui les inspire. C'est ainsi que vous vous pénétrerez de l'esprit de vos fonctions ; mais vous devez aussi faire entrer les parens dans vos vues pour les progrès de leurs enfans. Si, comme il arrive très souvent, l'ignorance, le préjugé, l'apathie, leur faisaient méconnaître ou négliger un intérêt aussi sacré, c'est à vous qu'il appartient d'ouvrir leurs yeux. Moins les parens sont éclairés, et plus vous aurez d'obstacles à vaincre. Déjà vous aurez, à l'époque où nous sommes encore, un grand triomphe à remporter sur un grand nombre d'entre eux, pour obtenir qu'ils consentent à ce que leurs enfans suivent l'école. La vanité combinée avec l'ignorance leur fait dédaigner une instruction dont ils ont été privés, et ils se tiendraient humiliés de voir leurs enfans en savoir plus qu'eux-mêmes. Félicitez-vous de coopérer ainsi à cette grande conquête qu'entreprennent aujourd'hui les amis de l'humanité, d'être placés aux avant-postes, si on me permet cette expression, d'éclairer la marche, et de préparer le succès, par les armes de la conviction ! vous éviterez de blesser l'a-

mour-propre de ceux que vous voulez persuader ; vous tâcherez de les détromper sans les faire rougir ; vous en appellerez à leurs propres souvenirs pour leur faire reconnaître, dans des exemples familiers, l'application que reçoivent les connaissances utiles, les ressources qu'elles créent, les inconvéniens qu'elles préviennent, même dans l'ordre des choses matérielles et sous les rapports économiques. Espérons que la conduite des élèves formés par vos soins plaidera éloquemment votre cause, et fera comprendre aux parens ce qu'ils goûteraient eux-mêmes de satisfaction, ce qu'ils retireraient d'avantages, s'ils consentaient enfin à faire profiter leurs enfans des bienfaits qui leur sont offerts. Quant aux élèves qui fréquentent l'école, c'est encore des parens que nous avons à obtenir l'assiduité, et ce second succès n'est pas moins difficile. Un intérêt mal entendu, la négligence, contribuent de la part de la famille, avec la légèreté ou la paresse de l'enfant, à le rendre inexact. En respectant les circonstances réellement impérieuses, nous saurons découvrir les vaines excuses, exiger la présence des élèves, et la faire désirer. Les exercices que nous vous avons conseillés, le chant, le dessin, la gymnastique, répandent une vie nouvelle dans l'école ; ils l'animent, la décorent ; au sein même de la maison paternelle, le souvenir s'en réveille ; on les répète quelquefois ; on en sent l'utilité ; l'enfant reprend avec joie le chemin de l'école. N'achetons cependant par aucune molle complaisance le concours des familles : n'écoutons point ces parens aveugles qui veulent pour leurs enfans des faveurs, l'exemption de punitions méritées ; qui prennent fait et cause pour eux ; qui prétendent nous rendre les instrumens de leurs caprices, et qui, en usurpant notre autorité, nous interdisent d'être justes. Évitons de nous

laisser dominer par des influences étrangères et partiales, ne montrons aucune préférence, et surtout gardons-nous d'en montrer pour les familles favorisées par la fortune. Il nous est permis, il nous sied de témoigner seulement une bienveillance toute spéciale à celles qui sont frappées par le malheur ; soyons, mes chers auditeurs, les consolateurs de ceux qui souffrent, entourons leurs enfans des soins les plus délicats ; veillons à ce qu'ils soient respectés par leurs camarades ; c'est aussi un acte de bienfaisance, et de la bienfaisance la mieux entendue, que d'armer ces jeunes créatures des ressources qui leur serviront un jour à surmonter l'adversité.

Placés par votre mission sous l'autorité et la surveillance de l'administration publique, vous saurez mériter sa bienveillance et son appui, par le fidèle accomplissement de vos devoirs, sans avoir besoin de les solliciter, sans les rechercher par aucune adulation, par aucune intrigue. Vous donnerez l'exemple du respect dû aux magistrats. Vous vous soumettrez sans effort aux règles établies. Vous mettrez dans vos demandes, dans vos réclamations, la mesure convenable. Dans les fonctionnaires chargés de l'administration municipale, vous reconnaîtrez les chefs de la famille, chargés d'y maintenir le bon ordre, la paix publique, d'en gouverner le régime économique ; si, comme on le pratique en certaines localités, vous êtes appelés à remplir les fonctions de secrétaire de la mairie, à tenir les registres de l'état civil, vous ferez en sorte que ce service ne nuise point à votre enseignement. Dans les fonctionnaires spécialement chargés des intérêts de l'instruction publique, vous reconnaîtrez les guides dont le secours vous est donné ; vous suivrez leurs directions, invoquerez leurs conseils, seconderez leurs opérations.

Vous avez, mes chers auditeurs, des obligations légales à remplir : elles sont pour vous un honneur, autant qu'un devoir ; vous ne sauriez assez vous en pénétrer ; vous désirerez, loin de la redouter, l'inspection la plus scrupuleuse ; elle vous tiendra vous-mêmes en éveil, elle éclairera votre marche ; elle fera, je l'espère, ressortir le mérite de vos efforts. Vous tiendrez vos registres constamment en ordre ; ce sont des comptes que vous vous devez à vous-mêmes, de la gestion du dépôt qui vous est remis ; vous les devez aussi à ceux qui représentent la société par laquelle il vous est confié ; vous n'hésiterez pas à remplir les formalités qui vous seront prescrites ; vous répondrez exactement aux questions qui vous seront faites. Vous connaîtrez aussi les limites auxquelles ces obligations s'arrêtent : si l'on vous imposait des prescriptions arbitraires, contraires au bien, à l'équité, vous saurez représenter d'abord avec modération, résister ensuite avec une fermeté calme, que vous puiserez dans votre conscience ; la responsabilité qui pèse sur vous fait aussi votre force, et vous assure une légitime indépendance.

Vos obligations légales différeront au reste essentiellement, suivant que vous dirigerez une école publique ou une école privée. Dans cette seconde hypothèse, elles seront beaucoup plus restreintes sans doute, sans cesser toutefois de conserver une importance dont vous devez vous applaudir. Si l'instituteur privé n'est point établi par l'autorité, il doit être avoué par elle, et cet aveu est pour lui une prérogative, car elle est en sa faveur une garantie. Qu'il se garde bien d'imaginer qu'il exploite seulement une entreprise ordinaire, une libre industrie : l'office qu'il exerce a un caractère essentiellement moral qui le rattache aux intérêts de l'ordre pu-

blic, c'est de la loi qu'il tient la permission de l'exercer. Le ministère qu'il remplit, pour être volontaire, n'en est pas moins grave; en s'en chargeant, il contracte vis-à-vis de la société l'engagement tacite de l'accomplir dignement.

Appelés par votre mission à développer dans le cœur de vos élèves le sentiment religieux, vous aurez avec les ministres du culte d'étroites et fréquentes relations. Vous solliciterez, vous suivrez leurs directions, pour préparer et seconder l'éducation religieuse des enfans; vous recueillerez avec reconnaissance leurs conseils, pour vous assister dans cette éducation morale des enfans, qui exige tant d'expérience et de sagesse, et qui ne peut assez recevoir les influences de la vertu. Les fonctions du sacerdoce qui font partie du culte public ont droit à un respect spécial de la part de l'instituteur de l'enfance; le caractère du ministre des autels sera révéré de vous; vous disposerez vos élèves à entendre avec docilité, avec fruit, les augustes paroles dont sa voix doit être l'organe. En observant ces justes égards, vous vous abstiendrez cependant de vous placer vis-à-vis des personnes elles-mêmes dans une dépendance trop étroite, trop familière, trop aveugle; de vous rendre leurs instrumens dans les choses étrangères à leur ministère; cela même sera encore un égard envers elles, autant qu'une sécurité pour vous-mêmes. En certaines localités, vous pourrez être chargés de divers offices dans les cérémonies religieuses; on ne peut que vous engager à les remplir avec la gravité décente qu'ils demandent; mais ils ne doivent point se confondre avec votre titre d'instituteur, ni contrarier les obligations qu'il vous impose, ou altérer la dignité, la liberté qui lui appartient.

En général, souvenez-vous que, dans une situation

subordonnée, on ne saurait trop se garantir de toute complaisance servile, et qu'en honorant ses supérieurs il ne faut point se rabaisser soi-même.

Dans vos rapports avec le public, soyez graves, prudens, réservés, bienveillans, surtout si vous avez occasion de rendre service. Restez étrangers aux coteries, aux passions locales ; évitez avec soin tous les commérages ; maintenez vos droits, sans vous montrer exigeans pour vos intérêts.

Il est désirable que vous puissiez former des liaisons régulières avec les instituteurs de votre canton. Deux moyens s'offrent pour y parvenir ; l'Allemagne nous en donne l'exemple ; elle nous en montre aussi l'utilité. Des réunions périodiques peuvent être établies, pour s'éclairer mutuellement dans des conférences, où chacun apporte le tribut de son expérience et de ses réflexions ; une correspondance périodique peut être entretenue ; des feuilles, contenant certaines questions, peuvent circuler de commune en commune, et recevoir les observations de chacun. De la sorte, l'émulation s'alimente, les vues s'étendent, se rectifient, les bons exemples se propagent.

Puisque je vous ai cité l'Allemagne, permettez-moi en finissant de vous faire connaître une institution, généralement répandue dans cette contrée qui nous offre tant de bons exemples. On a coutume, dans l'Allemagne méridionale, de célébrer chaque année, au mois de mai, la fête de la jeunesse des Ecoles (Maientag), aimable institution dont Muller a tracé le tableau ; elle paraît remonter à une époque fort ancienne, avoir une origine religieuse, et s'associer à la solennité de la Pentecôte. Elle se célèbre sous la direction de l'instituteur, sous la surveillance du ministre des cultes. Elle est exclusivement réservée aux élèves des écoles. Ce-

pendant une commission, prise parmi les parens, préside aux dispositions nécessaires, et se charge de procurer les moyens d'exécution : des places sont réservées autour du théâtre destiné aux amusemens de ces enfans, pour leurs familles et pour les spectateurs qui désirent être témoins de leurs innocentes joies. La police les protége, et des règlemens ont pourvu à ce qu'aucune dépense irrégulière n'eût lieu, à ce qu'un juste respect environnât ces plaisirs de l'enfance.

Le jour tant désiré a lui : voici les enfans ; ils arrivent en ordre, proprement vêtus, couronnés de fleurs ou de feuillage, ornés de banderoles. Les voici ; ils s'avancent sous la conduite de leurs instituteurs, précédés de la musique, chantant des hymnes ; cette belle journée s'ouvre sous les auspices de la religion ; une cérémonie, une prière, une instruction paternelle du curé ou du pasteur la commence ; des prix sont décernés, des éloges sont distribués à la bonne conduite, à la diligence. Les jeux succèdent ; ce sont des courses, des exercices gymnastiques, mille plaisirs variés : un repas commun les suspend et repose ; de petits présens de tout genre tombent comme une sorte de rosée sur ce parterre de fleurs. Le bonheur qu'on a goûté entretient les affections et encourage à bien faire.

Ne verrons-nous pas aussi en France cette aimable fête des écoles ? Ne viendra-t-elle pas se ranger parmi les fêtes de nos villages ? Je l'appelle de mes vœux ; je l'ai proposée, sollicitée ; il me serait doux d'avoir obtenu pour tant de milliers d'enfans un jour de bonheur qui contribuerait à les rendre meilleurs. C'est une faveur qu'il est si facile de leur accorder ! Vous pourrez y concourir, et je vous demande votre concours pour ma récompense.

Voilà bien des recommandations sans doute ; voilà bien des travaux de tout genre. Il est un secret pour y suffire : c'est de connaître le prix du temps. Ne vous agitez pas, ne précipitez rien ; faites chaque chose en son lieu, avec calme, suite, ordre, réflexion ; mais employez bien vos momens, et vous arriverez au but sans excéder vos forces. L'emploi du temps est un art peu connu, quoique de première nécessité ; de toutes les économies, l'économie du temps est celle qui est la plus avantageuse ; elle représente pour le travailleur une portion de forces, une part de produits ; elle prolonge chaque journée ; elle est même utile à l'intérêt des jouissances, en ménageant les intervalles de repos et les momens accordés à ces plaisirs innocens qui sont aussi une source des forces humaines. Le succès d'une foule d'opérations dépend du soin de faire chaque chose à propos, de saisir l'occasion favorable; souvent cette économie réussit mal, pour arriver trop tard. Vous l'enseignerez à vos élèves, en vous y exerçant vous-mêmes ; vous leur apprendrez à bien régler leur vie, et cette dernière leçon fera le complément de toutes les autres.

En formant vos élèves, travaillez, mes chers auditeurs, à vous former aussi vous-mêmes ; car il vous est commandé d'avancer sans cesse, sous peine de rétrograder. Comme toutes les autres sciences, la grande science de l'éducation appelle ceux qui s'y livrent à un progrès continu. Mettez donc à profit l'expérience de chaque jour ; réfléchissez sur la marche que vous avez suivie, sur les obstacles que vous avez rencontrés, sur les fautes que vous avez commises, sur les résultats que vous avez obtenus.

SEIZIÈME ET DERNIER ENTRETIEN.

Des livres.

Il me reste, mes chers auditeurs, à remplir une promesse que je vous ai faite, en vous indiquant les ouvrages dont la lecture ou l'emploi peuvent vous être le plus utiles, pour vous-mêmes ou pour vos élèves. Je saisirai cette occasion pour vous signaler aussi ceux qui me paraissent en général les plus propres à former un bon sujet de lectures populaires, soit dans les villes, soit dans les campagnes.

Le choix des lectures populaires se lie étroitement aux plus chers intérêts de la société : ceux des bonnes mœurs, de l'ordre public, de l'industrie, de la propagation des lumières utiles, du bien-être des classes laborieuses, de la dignité de la nature humaine. Il renferme une part essentielle des garanties qu'invoque l'avenir de la civilisation. Aussi les amis de l'humanité se sont-ils occupés, avec une louable émulation, à provoquer la création et la distribution des ouvrages propres à remplir ce but : la Hollande, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Écosse, les États-Unis eux-mêmes nous ont donné de beaux exemples ; la France, depuis quelques années, s'efforce de les imiter ; des sociétés généreuses et l'administration publique, encouragent et secondent, parmi nous, cette grande amélioration. Vous pouvez, mes chers auditeurs, y prendre part en plusieurs manières : vos conseils guideront les élèves et les adultes sortis de votre école ; ils seront aussi utiles aux

familles, lorsque l'occasion s'offrira pour elles d'acheter ou d'emprunter quelque ouvrage ; vous aurez peut-être le mérite d'appeler la sollicitude de l'administration municipale sur l'utilité d'une petite bibliothèque communale à l'usage des cultivateurs ou des ouvriers, et vous serez en mesure de l'assister dans la formation de cet établissement. Il peut en effet être érigé, entretenu à très peu de frais, et offrir à un grand nombre de personnes un durable service ; la bibliothèque serait très convenablement placée dans votre école, confiée à vos soins. Avec une modique somme de 50 francs, vous pourrez déjà y réunir une centaine d'ouvrages, dans le nombre de ceux que je vais vous indiquer, appropriés aux besoins des habitans. Vous obtiendrez facilement une subvention de l'administration municipale ou une souscription de quelques propriétaires aisés et généreux, pour en faire les frais. A défaut, pourquoi n'en feriez-vous pas l'avance, en vous remboursant par les rétributions des habitans auxquels les livres seront prêtés ? Dans tous les cas, il est à propos d'exiger cette rétribution, quoique au taux le plus modique ; en faisant circuler les livres, elle servira à accroître et à renouveler le dépôt ; elle aura même l'avantage de multiplier le nombre des lecteurs ; car l'expérience prouve que les livres offerts gratuitement trouvent des lecteurs moins empressés. Vous veillerez à ce que les livres prêtés ne sortent jamais de l'école sans que l'emprunteur ait déposé une petite somme pour garantie de leur conservation, et sans que le nom de l'emprunteur ait été consigné sur votre registre. Si vous n'avez pas et ne trouvez pas de ressources suffisantes pour former cet établissement dans le lieu de votre résidence, vous pourrez vous concerter avec d'autres instituteurs du

voisinage, pour l'organiser en commun, et, pour former à l'aide de vos abonnemens réunis, un *cercle de lecture*, semblable à ceux qui sont généralement établis en Allemagne par les instituteurs primaires, et qui leur sont si utiles.

Vous le voyez, mes chers auditeurs, voici encore un nouveau moyen d'étendre et de prolonger l'influence de votre ministère sur les habitans de tout âge et de tout sexe : vous joindrez à vos autres fonctions celle de *Conservateur de la bibliothèque populaire.*

Je partagerai donc en trois classes les écrits que je vais vous indiquer : la première comprendra ceux qui sont essentiellement destinés à votre usage personnel, pour votre propre instruction, pour votre direction ; la seconde, ceux que vous pouvez mettre entre les mains de vos élèves, pour compléter vos enseignemens ; la troisième, ceux qui conviennent aux adultes, et qui pourront servir à former la petite bibliothèque populaire de la commune.

Je suis loin de prétendre vous offrir ici une indication complète : je ne puis vous signaler que les ouvrages dont j'ai eu occasion de prendre connaissance ; il y en a sans doute que j'ignore et qui peuvent avoir beaucoup de mérite ; leur nombre d'ailleurs s'accroît de jour en jour. L'administration de l'instruction publique vous guidera d'ailleurs dans vos recherches ; elle vous précautionnera ; elle vous aidera ainsi à précautionner vos élèves et vos amis contre les écrits qui, sous un titre ou une forme quelquefois propres à séduire, cachent de dangereux poisons, peuvent répandre les préjugés, corrompre l'esprit et le cœur.

Mais, avant de citer les livres, j'ai un dernier conseil à vous donner : ce n'est pas assez d'avoir de bons livres ;

il faut aussi savoir lire ; je veux dire, il faut lire avec fruit et de manière à tirer parti de ses lectures. Lisez donc avec ordre, avec calme, avec attention ; arrêtez-vous de temps en temps pour réfléchir, pour comparer ; résumez enfin, après avoir lu ; classez les choses dans votre esprit ; tirez-en la substance ; appropriez-vous ce que vous avez recueilli. Cet art, trop négligé, vous l'enseignerez aussi à vos élèves ; vous les aiderez à l'apprendre, en les interrogeant sur leurs lectures par des questions judicieuses.

BIBLIOTHÈQUE

A L'USAGE PERSONNEL DE L'INSTITUTEUR PRIMAIRE (1).

Cette bibliothèque peut comprendre :

1° Les ouvrages qui offrent à l'instituteur primaire des directions morales ;

2° Ceux qui lui tracent des méthodes d'enseignement;

3° Ceux qui renferment pour lui un fonds d'instruction sur l'ordre des connaissances qui peuvent faire partie de ses études.

Quelques ouvrages cependant peuvent aussi réunir à la fois plusieurs branches.

Ils peuvent varier en degré de mérite, et quant au fond et quant à la forme; mais il me semble nécessaire de ne vous recommander ici que ceux d'un mérite vraiment supérieur et non contesté.

TRAITÉS GÉNÉRAUX SUR L'ÉDUCATION.

Nous serions entraînés trop loin sans doute s'il fallait remonter ici jusqu'aux traités généraux sur l'éducation

(1) Tous les ouvrages mentionnés ci-après peuvent être achetés à la LIBRAIRIE DE JULES RENOUARD ET Cie, rue de Tournon, 6, à Paris.

des enfans ; je ne puis me refuser cependant à vous en indiquer trois : l'un est déjà fort ancien (1), mais le suffrage universel des bons esprits l'a signalé comme le modèle du genre ; vous y étudierez la philosophie de l'éducation ; vous y trouverez le germe de presque toutes les vérités qui ont été développées par la suite ; il offrira à vos méditations un texte inépuisable : c'est le *Traité sur l'éducation des enfans*, par le célèbre Locke, traduit de l'anglais par Coste. Le second est le traité de l'*Éducation publique considérée dans ses rapports avec le développement des facultés, la marche progressive de la civilisation et les besoins actuels de la France*, par M. Naville ; ouvrage justement couronné par la Société des méthodes d'enseignement ; ouvrage concis, méthodique, complet, abondant en vues justes et utiles, qui a le mérite de faire bien saisir les rapports de l'instruction et de l'éducation, et celui de tracer à l'instituteur une marche constamment progressive. Le troisième que nous devons à madame Necker de Saussure, se distingue par une grande élévation de vues et de sentimens. Il offre aux instituteurs comme aux institutrices les directions les plus pures, les plus sages, les plus fécondes, un texte inépuisable de méditations. L'Académie française a décerné le prix Monthyon à l'auteur de cet excellent ouvrage, en 1833 (2).

Si vous êtes mariés, si votre épouse dirige une école de filles, elle aura entre les mains le traité de Fénélon sur l'*Éducation des filles*, comme un modèle classique. Vous pourrez le lui emprunter quelquefois avec avantage : vous y puiserez plus d'un sujet de méditation pour la direction des enfans qui vous sont confiés.

(1) Il a vu le jour pour la première fois à Londres, en 1693.

(2) *De l'Éducation progressive*, 3 vol. in-8.

En me renfermant maintenant dans le cercle des écrits destinés exclusivement à l'éducation primaire, je me félicite de pouvoir vous faire connaître le *Manuel de l'instituteur primaire* (1), dont j'avais provoqué, encouragé la rédaction et la publication. Son estimable et modeste auteur y a renfermé, sous forme de sentences, la substance des meilleures productions que possède sur ce sujet l'Allemagne, si riche d'ouvrages de ce genre. Il embrasse à la fois l'éducation physique, intellectuelle, morale et religieuse ; il traite des méthodes et des connaissances élémentaires ; il offre un tableau rapide de l'histoire de l'éducation et de l'instruction primaire, dans tous les siècles ; il renferme un catalogue du choix des livres à votre usage et à celui de vos élèves ; il se termine par des tableaux qui exposent les plans d'études suivant les différens systèmes. C'est un vrai manuel, en un mot. Vous l'aurez toujours avec vous ; il vous est indispensable. Je m'applaudis de me rencontrer en tout avec ses principes.

Un autre manuel, qui porte précisément le même titre, est la traduction d'un ouvrage allemand publié seulement, à Liège, en 1824. L'auteur original est Louis Ewald. Il a eu un grand et juste succès en Allemagne, en Hollande, en Belgique. Si on le réimprime en France, vous le consulterez avec beaucoup de fruit ; vous y recueillerez de sages conseils sur toutes les branches de votre ministère, et spécialement sur les moyens d'améliorer les enfans, de développer leur entendement, et de les former à la vertu.

Quoique le *Visiteur des écoles*, publié par M. Matter, inspecteur de l'Académie de Strasbourg, ne semble pas vous être directement destiné, je n'hésite pas à vous

(1) Ou *Principes généraux de pédagogie.*

le conseiller comme l'un des écrits dont la lecture peut vous être le plus utile. Il vous aidera à vous rendre compte de l'accomplissement de vos devoirs, à vous surveiller vous-mêmes ; vous y trouverez un modèle de ces conférences entre les instituteurs, que j'ai souvent exprimé le vœu de voir se réaliser (1).

LIVRES RENFERMANT DES DIRECTIONS MORALES.

Je l'avoue avec regret, nous possédons encore en France peu de directions morales qui soient spécialement destinées aux instituteurs primaires, et qui puissent les guider dans l'art difficile de former le cœur et le caractère des enfans. Des vues sages, présentées par un homme de bien, recommandent l'*Essai sur les principes de l'éducation*, par M. Spurzheim. Un parfum exquis de moralité respire dans les *Conseils aux mères sur l'éducation de la première enfance*. Cet ouvrage contient le fruit d'une longue et sage expérience ; il est traduit de l'anglais, sur la sixième édition. Quoique son titre ne paraisse pas vous concerner directement, il est réellement à votre usage. Que pouvez-vous faire de mieux, pour former le cœur des enfans, que de consulter les inspirations de la tendresse maternelle ?

Si vous avez une épouse, et qu'elle dirige une école de filles, le *Cours normal des institutrices primaires* qu'a publié mademoiselle Sauvan, sera pour elle le guide le plus éclairé et le plus bienfaisant tout ensemble. Vous le lui emprunterez aussi, et vous pourrez vous en

(1) Ce vœu a été réalisé depuis par les conférences qu'a dirigées à Saint-Mihiel, M. Salmon, alors procureur du roi près le tribunal de cette ville, aujourd'hui membre de l'Assemblée législative, et qui ont donné lieu à la publication de son livre intitulé : *Conférences sur les devoirs des instituteurs primaires*. (Note des éditeurs).

approprier une foule d'excellentes maximes, suggérées par l'esprit le plus élevé, par les sentimens les plus purs, et appuyées sur une longue expérience.

Méthodes d'Enseignement.

Les travaux relatifs aux méthodes d'enseignement élémentaire s'offrent du moins en grande abondance : c'est ici que vous avez besoin de faire un choix judicieux et sévère.

Je placerai ici l'intéressante exposition qu'a faite des méthodes de feu l'abbé Gaultier, M. Laurent de Jussieu (1) : quoiqu'elle ne se borne pas à l'enseignement primaire, elle lui est spécialement applicable. Quelques-unes des méthodes de l'abbé Gaultier ne sont pas, sans doute, entièrement exemptes d'imperfections; mais, dans l'esprit général de ces méthodes, respire un génie admirable de bonté, de dévoûment, d'amour pour l'enfance, qui vivifie et éclaire tout le système de l'enseignement.

C'est là qu'il faut aller puiser l'intelligence des besoins et des dispositions de l'enfance, et l'art de l'intéresser au travail, qui est celui de l'y faire réussir (2).

Le système de l'enseignement mutuel a été exposé de la manière la plus lumineuse par mes honorables amis MM. Jomard, docteur Bally, comte Alex. de Laborde, comte de Lasteyrie et Basset. Toutefois, depuis leur publication, la méthode a subi quelques

(1) *Exposé analytique des méthodes de l'abbé Gaultier*. 1 vol. in-8, avec des tableaux, 3 fr.

Guide des parens et des maîtres qui enseignent d'après les méthodes de l'abbé Gaultier, 1 vol. in-12, 2 fr. 50 c.

(2) *Cours d'études élémentaires pour les enfans*, par l'abbé Gaultier.

modifications. Le nouveau *Manuel complet d'enseignement mutuel*, publié par deux membres de l'Université, est le guide le plus sûr et le plus complet que vous puissiez choisir pour la pratique. Les mêmes professeurs ont également rédigé un *Manuel complet de l'enseignement simultané*, à l'aide duquel il vous sera facile de vous initier à ce mode d'enseignement. Le *Manuel des écoles élémentaires*, par M. Sarrazin, adopté par la société d'instruction élémentaire et par le préfet de la Seine, approuvé par le Conseil de l'instruction publique, vous trace le modèle des exercices, les dispositions les plus essentielles des règlemens, celles qui concernent le matériel des écoles et tous les détails de la pratique.

Le *Manuel* publié par madame Quignon avait le même objet pour ce qui concerne les écoles de filles (1).

Mademoiselle Sauvan a publié depuis un nouveau *Manuel* complété, perfectionné et enrichi de tous les fruits de l'expérience acquise (2).

Feu M. Levrault, alors recteur de l'Académie de Strasbourg, donna aux instituteurs primaires de cette Académie une *Instruction générale*, dans laquelle il a heureusement combiné le système de l'enseignement mutuel avec celui qui a été donné aux écoles d'Allemagne par M. Demeter, de Rastadt.

Méthodes de Lecture.

Vous pourriez vous trouver embarrassés, s'il fallait vous entretenir ici de toutes les méthodes de lecture qui ont été depuis peu mises au jour; car nous n'en comptons pas moins de cinquante-deux, si toutefois il n'en existe

(1) *Manuel des écoles élémentaires pour les filles.* 1 vol.
(2) *Cours normal de l'institutrice primaire.* 1 vol.

pas encore quelqu'une qui me soit inconnue. Sans prétendre ici établir entre elles un jugement comparatif, ni, à plus forte raison, exclure celles que je puis vous indiquer, je puis du moins vous recommander avec confiance les *Tableaux de lecture* que M. Jomard a publiés (1). Ils sont spécialement composés pour les écoles dirigées d'après les principes de l'enseignement mutuel.

Le nom de l'auteur suffit pour recommander ces tableaux aux instituteurs.

La méthode de M. Mialle et celle de M. Maître qui ont obtenu l'approbation du Conseil royal de l'instruction publique, seront convenablement employées dans les établissemens où l'on suit un autre mode d'enseignement.

Vous pourrez consulter en outre l'*Instruction pratique et théorique*, par M. Durivau.

L'*Abécédaire* que le Conseil royal de l'instruction publique a adopté, et qu'il propage dans les écoles, se recommande à vous par son mérite, et sera pour vous un utile auxiliaire dans l'application.

Méthodes d'Écriture.

J'ai eu occasion de citer plusieurs fois les *Exercices analytiques* et les tableaux de *Calligraphie métrique* de M. Werdet. Vous ne trouverez pas de modèles plus favorables pour l'enseignement de l'écriture; ils sont accompagnés d'une instruction qui complète la méthode de ce maître. D'autres ouvrages méritent encore votre attention, ce sont ceux de MM. Lavaud, Taupier et Mulhauser, de Genève. La méthode de ce dernier est généralement adoptée dans les écoles géne-

(1) 82 feuilles, dont 52 de méthode et 30 de lecture courante, tirées, pour la plupart, de l'Écriture sainte.

voises, et elle mérite d'être répandue dans les écoles de France. Elle a été soumise, à l'école normale primaire de Versailles, à des épreuves concluantes en sa faveur.

M. Laborde a imaginé des *ardoises artificielles* qui peuvent être avantageusement substituées aux ardoises naturelles et au papier. L'*Album calligraphique* de M. Achille Tardif n'a pas pour objet, comme les travaux précédens, de soumettre la calligraphie à des règles faciles, constantes, de la revêtir de formes élégantes, de lui donner un caractère vraiment technique, mais de fournir aux élèves qui s'exercent dans l'écriture, des exemples choisis en vers et en prose : sous ce rapport, il remplit bien son but.

Enseignement du Calcul.

Vous connaissez déjà l'*Arithmétique élémentaire*, publiée par M. Jomard, dans laquelle il a assujetti cette science aux procédés de l'enseignement mutuel. Ce nouveau tribut de l'un des amis les plus zélés et les plus éclairés de l'instruction primaire est devenu classique dans toutes nos écoles, et a réuni tous les suffrages. M. le comte de Lasteyrie a publié un *Extrait de l'Arithmétique de Bezout* qui, par la modicité de son prix, est à la portée des enfans les plus pauvres.

La *petite Arithmétique* de M. Vernier est également d'un prix très modique; elle est plus développée que la précédente : le Conseil royal de l'instruction publique en recommande l'usage dans les écoles primaires communales.

L'*enseignement du Calcul mental*, par M. Ferber, présente, avec beaucoup de simplicité et de netteté, tous les procédés qui peuvent faciliter *le calcul de tête*, depuis les premiers élémens de la science des nombres,

jusqu'aux opérations les plus difficiles et les plus importantes de l'Arithmétique. On doit remercier l'auteur d'avoir introduit dans nos écoles cette nouvelle méthode d'enseignement, aussi intéressante en elle-même que féconde en heureux résultats.

Vous trouverez dans l'ouvrage de M. Saigey, des problèmes et des exercices de calcul que vous pourrez proposer à vos élèves.

Dessin linéaire.

M. Francœur (1) a créé l'enseignement du dessin linéaire en Europe : il lui a donné une méthode où la science a su se plier aux besoins de l'enfance.

M. Lamotte (2) a publié, sur le même sujet, un ouvrage qui a été favorablement accueilli dans un grand nombre d'écoles et dont l'usage a été autorisé par le Conseil royal de l'instruction publique.

Musique.

M. Wilhem a rendu à l'enseignement du chant, comme vous le savez, un signalé service : il a créé une nouvelle *Méthode élémentaire et analytique de Musique* dans laquelle il a transporté l'enseignement mutuel, et à laquelle nous devons le succès remarquable qui donne tant de vie et d'éclat à nos écoles.

M. Quicherat a publié un *petit traité élémentaire de Musique*, qui se recommande par une grande lucidité.

Je vous recommande aussi avec confiance la *Méthode élémentaire progressive du chant*, contenant une col-

(1) *Enseignement du dessin linéaire*, 1 vol. in-8, avec un atlas in-folio.

(2) *Cours méthodique de dessin linéaire applicable à tous les genres d'enseignement*, in-8. Le même ouvrage en tableaux, in-folio.

lection de musique sacrée, à l'usage des écoles et des familles, de M. Stœpel.

Telles sont les branches les plus essentielles de l'instruction donnée jusqu'à ce jour dans les écoles primaires. Vous y joindrez, je l'espère, l'enseignement de la grammaire, de la géographie, de l'histoire, des connaissances usuelles : ici, les leçons destinées à vos élèves se confondent avec vos propres études. Ces études vous seront dans tous les cas personnellement utiles ; elles sont du nombre de celles que vous devez faire par vous-mêmes, et qui doivent chaque jour occuper vos loisirs,

Nous allons passer en revue les ouvrages qui pourront vous servir de guides.

Grammaire.

Vous étudierez la *Grammaire générale* dans M. de Sacy ; son traité est déjà devenu classique ; il vous introduira à l'étude raisonnée de votre propre langue. Vous consulterez avec un fruit presque égal, pour une étude spéciale de votre langue maternelle, la *Grammaire des Grammaires*, par Girault-Duvivier, à laquelle il est à propos de joindre l'*Examen* qu'en a fait M. Deviaux. La petite *Grammaire française*, dont le Conseil de l'instruction publique a recommandé l'usage ; la *Grammaire française* de Gueroult, et la *nouvelle Grammaire française* de MM. Noël et Chapsal ; *les leçons de Grammaire*, par M. Thiel, l'*Essai* de M. David et les *Nouveaux principes* par M. Gargan. Mais en vous appropriant les notions qui sont répandues dans ces ouvrages, vous comprendrez que vous avez un second travail à faire pour les mettre à la portée de vos élèves, et les leur rendre familières. Dans la *Théorie nouvelle*

et raisonnée du Participe français, par M. Bescher, vous trouverez l'application desmeilleurs principes, la solution des difficultés que présente cette portion de la grammaire. L'ouvrage de M. Pons, sur le même sujet, vous offrira des modèles d'exercice assez bien adaptés aux besoins de l'enseignement.

Le *Vocabulaire français de M. de Wailly*, et le *petit Dictionnaire* que M. Soulice a publié pour l'usage particulier des enfans, vous prêteront un utile secours. Vous trouverez dans ce dernier la solution d'une foule de difficultés orthographiques.

Je vous recommande aussi le *nouveau Dictionnaire universel des Synonymes*, par M. F. Guizot.

GÉOGRAPHIE.

Pour vos études personnelles en géographie, vous recourrez à M. Letronne : le *Cours élémentaire de Géographie ancienne et moderne* qu'a publié cet illustre académicien, est d'un ordre trop relevé pour pouvoir être mis entre les mains de vos élèves ; mais la clarté de l'exposition et le mérite des méthodes vous le rendront éminemment utile. *L'abrégé de Géographie de M. Adrien Balbi* (1) résout un problème difficile, celui de rassembler en un seul corps peu volumineux, une série complète de notions exactes, puisées aux sources les plus sûres comme les plus récentes. La *nouvelle Géographie méthodique* de MM. Meyssas et Michelot se rapproche davantage de la portée des enfans ; elle est conçue sur un bon plan ; plusieurs années de succès

(1) *Abrégé de géographie* rédigé sur un nouveau plan d'après les derniers traités de paix et les découvertes les plus récentes, 1 vol. de près de 1500 p. à 2 colonnes, orné de 12 cartes géographiques et de 12 plans de villes ; ouvrage adopté par l'Université. 21 fr.

ont confirmé l'estime dont elle jouit. Quatre élèves de l'abbé Gaultier ont utilement revisé les *Leçons de géographie* de cet ami de l'enfance (1); excellent ouvrage qui vous aidera à rendre plus facile et plus attrayant l'accès de cette science. L'*Abrégé de géographie pour les écoles*, par M. Lamp, quoique ayant besoin d'être complété, est d'un bon usage; l'éditeur en a rendu l'emploi plus facile encore et plus fructueux par le *petit Atlas des écoles*. Le *Bibliomappe du premier âge*, et celui *des classes*, par MM. Bailleul et Vivien, vous rendront un service du même genre, en vous assistant dans la pratique de l'instruction. Enfin M. Ansart vous en rendra un autre (2); en rapprochant les noms anciens des noms nouveaux, il a facilité l'application de la géographie à l'histoire. L'application de la géographie à l'histoire donne un nouvel intérêt à toutes deux; je vous conseille de les rapprocher sans cesse l'une de l'autre.

La géographie de la France mérite particulièrement votre attention; elle doit être d'ailleurs l'objet d'un enseignement spécial pour lequel vous vous aiderez d'un autre ouvrage de MM. Bailleul et Vivien (3); vous pourrez placer utilement entre les mains de vos élèves la

(1) *Géographie de l'abbé Gaultier*, entièrement refondue et considérablement augmentée par MM. de Blignières, Demoyencourt, Ducros (de Sixt) et Le Clerc aîné, ses élèves. 1 vol. in-18 de 400 pages, avec une planche. 1 fr. 50.

Élémens de géographie, extraits de la *Géographie* de Gaultier, 1 vol. in-18, 75 c.

Atlas de la géographie de Gaultier, composé de 9 cartes coloriées in-fol. 7 fr. 50 c.

Petit Atlas de Géographie contenant 8 cartes gravées sur acier et coloriées, savoir : les 2 Poles, Mappemonde, Europe, Europe centrale (France). — Asie, Afrique, Amerique, Océanie. 1 vol. grand in-8, cartonné. 2 fr.

(2) *Précis de géographie ancienne et moderne comparées*. 1 vol. in-12.

(3) *Géographie physique et administrative de la France, appuyée sur les lignes de partage et sur le cours des eaux*, in-8.

nouvelle Géographie méthodique de la France, par M. Chapuit et la *Géographie de la France*, par M. Delapalme.

Quelques cartes devront trouver place dans vos écoles, par exemple : la *Mappemonde orographique hydrographique sur la projection de Mercator*, en 36 feuilles lithographiées par Engelmann ; la *carte de France et des Etats limitrophes*, en 9 feuilles lithographiées par le même ; les *cartes muettes et les cartes écrites de l'Europe*, de *l'Asie*, de *l'Afrique*, de *l'Amérique*, de *l'Océanie*, de *la France*, de *la Palestine*, lithographiées.

L'*Atlas* intitulé : le *Globe*, récemment publié, réunit toutes les cartes qui pourront vous être utiles pour vos études ; il est exécuté avec une perfection remarquable (1).

Histoire.

Les connaissances historiques que vous aurez occasion de faire entrer dans votre enseignement, ne peuvent être qu'extrêmement élémentaires ; elles doivent embrasser toutefois l'histoire générale et l'histoire de notre patrie. Les *Tables synchroniques à l'usage des cours d'Histoire ancienne*, par M. Boismilon, le *Précis de l'Histoire du moyen âge*, par M. Desmichels, et les *tableaux synchroniques de l'Histoire moderne*, par M. Michelet, ont été adoptés pour l'enseignement dans les colléges, et méritent à tous égards ce témoignage d'estime ; ils ne pourraient être à l'usage de vos élèves, mais ils se recommandent à vos propres études.

(1) *Le Globe*, Atlas classique universel de géographie ancienne et moderne, d'après MM. Dufour, Jomard, Balbi. 1 vol. in-4, contenant 44 belles cartes coloriées, accompagnées chacune d'un tableau statistique. Prix, cartonné à l'anglaise, 15 fr.

On vend séparément : la partie Moderne seule (33 cartes), 12 fr.

— La partie Ancienne (11 cartes), 3 fr. 50 c.

— Chaque carte coloriée, 40 c.

Nous devons en dire autant de l'*Atlas élémentaire* de M. Las Cases. Vous pourrez employer pour l'instruction des enfans le *Manuel chronologique et synchronistique* de M. Humbert, de Genève ; les *Entretiens de maître Pierre sur l'Histoire universelle* ; la traduction française de l'ouvrage que Bredow a publié en Allemagne, qui y a obtenu un succès aussi général que mérité ; il embrasse l'histoire universelle et a pour objet de la mettre à l'usage des écoles. Madame la baronne de Guimps a donné, d'après le même auteur, l'*Histoire mise à la portée des enfans* ; l'histoire, telle qu'elle y est enseignée, s'y présente aux enfans comme une source des instructions les plus utiles. Vous jouirez encore ici du bienfaisant héritage de l'abbé Gaultier dans le *cours d'Histoire,* revu par ses élèves (1). Madame de Saint-Ouen, MM. Blanchard, Buchon et Ragon, introduiront vos enfans à l'histoire de leur propre pays ; c'est celle qui leur offrira le plus d'intérêt et de fruit. Quant à vous, qui aurez besoin d'en faire une étude plus approfondie ; vous aurez dans votre bibliothèque *le cours d'Histoire* de M. Guizot, *les Lettres* d'Augustin Thierry sur l'*Histoire de France ;* ce sont deux ouvrages classiques.

Ouvrages divers.

Nous vous avons déjà indiqué, sur les salles d'asile pour la première enfance, le manuel qu'a publié M. Cochin (2).

Un petit traité des *Ecoles du dimanche* publié à Tou-

(1) *Histoire sainte et Histoire ecclésiastique*, 1 vol. in-18. — *Histoire ancienne*, 1 vol. in-18. — *Histoire romaine*, 1 vol. in-18. — *Histoire moderne*, 1 vol. in-18. — *Histoire de France*, 1 vol. in-18. Chaque volume 1 fr. 50 c.

(2) *Manuel des fondateurs et des directeurs des premières écoles de l'enfance, connues sous le nom de salles d'asile*, in-8.

louse, et mieux encore les *Conseils pour l'organisation des Ecoles du dimanche*, publiés à Paris, vous dirigeront relativement à ce genre de réunions que j'ai souvent recommandé à votre zèle.

M. Basset (1) vous guidera pour les écoles d'adultes ; M. Amoros (2), pour les exercices gymnastiques. Vous remarquerez toutefois que l'ouvrage de M. Amoros est un traité général et complet de gymnastique ; les exercices qui y sont indiqués ne sont pas tous praticables dans les écoles ; c'est à l'instituteur intelligent à discerner ce qu'il peut admettre, et ce qu'il doit rejeter. Il serait à désirer qu'on publiât un petit manuel tout à fait approprié au besoin des écoles.

Pestalozzi, dans son *Manuel des mères*, vous a légué un admirable modèle de la marche à suivre pour donner aux enfans les premières notions des choses. Le célèbre Brougham, depuis chancelier d'Angleterre, vous offre des vues fécondes sur l'éducation industrielle, dans ses *Observations pratiques sur l'éducation du peuple*.

Il est un art dont la pratique vous rendra de nombreux services ; c'est la tachygraphie ; vous ne pourrez mieux en connaître les vrais principes, qu'en recourant à M. Jomard (3).

Je ne terminerai cependant point le catalogue de votre bibliothèque particulière, sans recommander à ceux d'entre vous qui voudraient s'appliquer avec quelque suite à l'étude de l'arithmétique et de la géométrie, soit pour en tirer parti pour l'arpentage, ou pour d'autres

(1) *Établissement et direction des écoles primaires d'adultes.*

(2) *Manuel d'éducation physique, gymnastique et morale*, etc., 2 vol. in-18 et atlas, 10 fr. 50 c.

(3) *Comparaison des différentes méthodes tachygraphiques et sténographiques*, in-8.

applications, soit pour diriger une école de perfectionnement, de recourir aux excellens traités de MM. Lacroix, Bourdon et Reynaud ; mais si les traités de nos savans et illustres professeurs vous effraient par leur profondeur, vous recourrez encore une fois au bon abbé Gaultier ; vous étudierez sans effort sa *Géométrie pratique* (1) ; vous l'appliquerez facilement.

L'instruction élémentaire et pratique que M. le Baron de Prony a publiée sur l'usage des tables de logarithmes mérite de prendre place parmi les livres de tout instituteur. J'en dirai autant de l'ouvrage élémentaire de M. Francœur sur l'*astronomie* (2). MM. Brard (3) et Saigey (4) vous donneront les notions courtes, mais suffisantes, sur la physique ; enfin vous puiserez dans l'ouvrage de M. Payen (5) des notions élémentaires de chimie. M. Lamotte a publié un fort utile *Traité élémentaire d'arpentage* dont le Conseil de l'instruction publique a autorisé l'usage dans les écoles normales primaires.

CHOIX DE LECTURES

POUR LES ENFANS QUI SUIVENT LES ÉCOLES PRIMAIRES.

En formant ce choix de lectures, vous n'oublierez pas que les mêmes sujets ne conviennent ni à tous les âges, ni à toutes les positions. Vous vous attacherez donc à les graduer ; vous les spécialiserez aussi, suivant que vous dirigerez une école de ville ou une école

(1) *Notions de géométrie pratique*, nécessaires à l'exercice de la plupart des arts et métiers. Nouvelle édition, avec 176 fig. 1 vol. in-12, 1 fr. 25.

(2) *Uranographie ou traité élémentaire d'astronomie, à l'usage des personnes peu versées dans les mathématiques*, 1 vol. in-8.

(3) *Entretiens sur la physique*, 1 vol. in-18.

(4) *Petite physique du globe*, 1 vol. in-18.

(5) *Chimie en vingt-six leçons*, ouvrage traduit de l'anglais, 1 vol. in-12.

de campagne, une école gratuite ou une école payante, et suivant que vos élèves appartiendront à une condition plus ou moins aisée.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

Je commencerai par vous indiquer les lectures propres à seconder l'éducation religieuse des enfans chrétiens, et vous trouverez une riche moisson à faire en ce genre.

Le Catéchisme historique du respectable abbé Fleury occupera la première place.

Nous placerons à la suite :

Les histoires tirées de l'Écriture sainte (Ancien et Nouveau Testament) traduites de l'allemand du chanoine Schmidt.

La vie de Jésus-Christ, par Edel.

L'esprit de l'Ecriture sainte.

Les hymnes du premier âge, ou cantiques en prose, imités de l'anglais, approuvés par la Commission de l'instruction publique.

Le libraire Rissler, rue de l'Oratoire, à Paris, publie une suite de petits traités destinés à mettre la morale religieuse à la portée des enfans de toutes les classes de la société, rédigés dans un bon esprit et qui conviennent, pour la plupart, à toutes les communions chrétiennes.

Je vous citerai entre autres : *le Domestique nègre ; les Enfans de ma voisine Françoise ; Jacques le ramoneur ; le petit Auvergnat* ; *la Fille du laitier* ; *l'Histoire de Joseph*, approuvée par le conseil de l'instruction publique ; *les Patriarches* ; *les Paraboles*, traduites de l'allemand de Krummaker ; *l'Ange protecteur de la jeunesse*, traduit de l'allemand, de Salzmann, nourri-

ront le sentiment religieux dans le cœur des enfans, en reposant leur esprit sur des images douces et agréables.

LECTURES MORALES.

Les lectures les plus propres à faire une impression utile sur les enfans, sont celles qui leur présentent des exemples, des exemples réels, des exemples à leur portée. M. Renouard père, libraire de Paris, avait eu, dans ce but, l'heureuse idée de réunir, sous le titre d'*Almanach Monthyon*, le recueil des traits de vertu couronnés par l'Académie française, dans les concours fondés par ce généreux philanthrope. Aujourd'hui l'Académie elle-même publie chaque année ce recueil, qui occupera le premier rang dans la bibliothèque de vos élèves.

L'Allemagne est très riche en ouvrages qui ont le même but, le plus souvent sous la forme de contes ; plusieurs ont été imités ou traduits en français ; tels sont :

Léonard et Gertrude, traduit de Pestalozzi.

Les *Soirées sous le vieux tilleul*, imitées du célèbre Campe.

La bonne Famille, traduit de Salzmann.

Le Village de Valdoré, imité de l'allemand.

Les Œufs de Pâques, du chanoine Schmidt.

Une Semaine dans une chaumière, *le petit Mouton*, *l'Enfant perdu*, *le Serin*, *le Ver-Luisant*, *la Chapelle de la forêt*, *la Veille de Noël*, *Geneviève de Brabant*, *Rose de Tannenbourg*, *la Corbeille de fleurs*, *le Petit Ermite*, forment une collection conçue dans un excellent esprit.

Parmi les ouvrages français et originaux de ce genre se présentent d'abord, au premier rang, les ouvrages de Berquin, et particulièrement *le Livre de famille*, *le petit Grandisson*, *Sandford et Merton*, l'*Ami des Enfans*

du même auteur, s'adressent de préférence aux enfans des classes aisées.

Vous pourrez y joindre avec confiance :

La Famille de Guillaume Harris ou *la bonne Grand' mère.*

Les Encouragemens donnés à la jeunesse industrieuse, par Madame Alidade Savigny.

Le petit Trésor des enfans bien sages.

Jean et Julien, ou les petits colporteurs.

Antoine et Maurice.

L'Angleterre nous a fourni plusieurs ouvrages qui méritent de vous être signalés.

L'*Education familière* (1), imitée et traduite de miss Maria Edgeworth, renferme une suite de lectures parfaitement choisies pour les enfans des conditions aisées, mais ne conviennent guère qu'à eux.

Les Leçons de Mistriss Barbauld s'adressent aux enfans de trois à huit ans ; c'est un livre parfaitement approprié à sa destination ; j'en dirai autant *des Histoires véritables* que M. Soulice vient de publier : le Conseil de l'instruction publique en a recommandé l'usage dans les écoles de la première enfance.

Les nouvelles Étrennes, dédiées aux enfans, traduit de l'anglais, par madame Elisa Voïart.

L'Almanach des bons conseils est digne de son titre, et convient tout ensemble aux enfans et aux adultes.

Parmi les ouvrages qui présenteront tout ensemble à vos petits élèves une instruction variée et divers genres d'attraits, vous pouvez adopter avec confiance :

(1) *Éducation familière*, séries de Lectures pour les enfants, depuis le premier âge jusqu'à l'adolescence, tirées de divers ouvrages de miss Edgeworth, trad. de l'anglais, avec des changemens et des additions considérables, par M. L. Sw. Belloc, 12 vol. in-18, se vendant par série de 2 volumes. Chaque série brochée, 3 fr.

Les *Fables et Contes en vers* de M. Laurent de Jussieu, ce digne héritier de l'abbé Gaultier, animé de son esprit, qui a dévoué le talent le plus distingué et le plus aimable, aux intérêts de l'enfance, avec un zèle inépuisable, et qui lui a fait, dans son *Bon Génie*, un présent d'un si grand prix.

Le *Jeu des Fables*, de l'abbé Gaultier, qui s'associe naturellement au précédent, et qui enseigne aux enfans à profiter de la lecture des fables, par la réflexion et l'analyse.

Le *Nouveau Robinson* et le *Robinson suisse*, tous deux imités de l'allemand, et le premier de Campe, qui sont propres surtout à exciter chez les enfans l'esprit d'industrie.

Robinson dans son île a été extrait, dans les mêmes intentions, de l'ouvrage original et si justement estimé: le Conseil de l'instruction le distribue dans les écoles.

Les Végétaux curieux.

Les jeunes Navigateurs.

Les Merveilles et Beautés de la nature en France, par Depping.

Les petits Livres du père Lamy pour les enfans de cinq à huit ans : ils sont de l'auteur de *Simon de Nantua :* c'est vous dire combien ils sont parfaitement appropriés à leur destination ; ils comprennent : la *Lanterne magique, ou premières connaissances ;* la *Morale de l'enfance ; Élémens de géographie ; Abrégé de l'histoire sainte ; Notions abrégées de l'histoire de France ; Arts et métiers.*

Les *Lectures graduées*, de l'abbé Gaultier, pour les enfans du premier et du second âge (1).

(1) *Lectures graduées pour le premier âge*, 2 vol. in-18, illustrés de 200 vignettes, 3 fr.—*Lectures graduées pour le second âge*, 3 vol. in-18, 4 fr. 50 c.

Ouvrages divers.

Pour préparer l'éducation industrielle de vos élèves, vous pourrez leur faire lire et goûter les *Merveilles de l'industrie*, l'*Économie de l'ouvrier* par Bergery, le *Dictionnaire des inventions*, l'*École des arts et métiers*, les *Jeunes Industriels* de Mad. Belloc, d'après miss Edgeworth ; et surtout *Maître Pierre*, de M. Brard, ingénieur, qui a su faire descendre, avec un talent remarquable, les notions des arts utiles à la portée de la première enfance.

La *petite Encyclopédie des enfans*, par feu madame Dufresnoy, dont je m'honore d'avoir goûté l'amitié, et qui se récréait de ses nobles exercices poétiques par des travaux qui devenaient de bonnes actions.

Vous puiserez des notions d'histoire naturelle dans l'ouvrage de M. Jubé de la Perrelle (1), auquel la Société pour l'instruction élémentaire a décerné une médaille en 1833, et dans la *petite Histoire naturelle des écoles, ou leçons sur les minéraux, les plantes et les animaux qu'il est le plus utile de connaître.*

Enfin, les leçons de la politesse seront données à vos élèves par les *Principes* de l'abbé Gaultier sur ce sujet (2), et ils aimeront à retrouver encore un maître toujours si aimable et si tendre.

CHOIX DE LECTURES

A L'USAGE DES ADOLESCENS ET DES ADULTES.

Il est bien entendu qu'il ne s'agit ici que des lectures convenables à la classe laborieuse de la société, à

(1) *Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie humaines*, 1 petit vol. in-12.

(2) *Traits caractéristiques d'une mauvaise éducation*, etc. 1 vol. in-18. 1 fr. 25 c.

celle qui possède le moins d'instruction, qui a le moins de loisir. Elles ne doivent lui offrir que les alimens les plus substantiels. C'est cependant ici surtout qu'il est difficile de fixer des limites précises. C'est ici surtout que, dans mes indications, je suis loin de vouloir vous proposer une préférence exclusive ; je me borne à vous indiquer un petit nombre d'exemples.

Ces lectures peuvent être ou d'utilité ou d'agrément ; il est à désirer qu'elles réunissent ce double caractère. Elles peuvent avoir essentiellement pour objet : la morale, la religion, l'histoire, les sciences naturelles, les notions relatives à l'industrie.

Morale.

Les *Elémens de morale* de M. Charles Renouard ont été couronnés par la Société d'instruction élémentaire. Cet ouvrage se recommande à tous les amis du bien par le mérite du fond, et aux hommes de goût par celui de l'exécution. Ce beau sujet y a été traité avec autant d'élévation que de simplicité.

La philosophie du bon sens, la sagesse pratique, ont trouvé un modèle et un guide dans Franklin. Ses *Mélanges* (1) et ses *Mémoires* (2) occuperont le premier rang dans toutes les bibliothèques de village, comme dans celles des villes.

Simon de Nantua vous est déjà connu ; il est le modèle du genre ; il a remporté le prix proposé par La Rochefoucauld-Liancourt ; il a réalisé le vœu de ce vénérable philanthrope. Il serait à désirer qu'il pût être placé dans toutes les chaumières. Vous y joindrez

(1) *Mélanges de morale, d'économie et de politique*, extraits des ouvrages de B. Franklin, 2e édition, 2 vol. in-18, 5 fr.

(2) *Mémoires de B. Franklin*, traduction nouvelle, 2 vol. in-18, 6 fr.

les *œuvres posthumes de Simon de Nantua,* ouvrage du même auteur, digne continuation du précédent.

Les *Soirées du dimanche* et les *Veillées de la salle St-Roch,* par madame Elisabeth Celnart, ont été écrites dans le même but, sous la même inspiration, et couronnées par la Société d'enseignement élémentaire.

Le même suffrage a été mérité par M. Abel Dufresne pour ses *Leçons de morale pratique à l'usage des classes industrielles.*

On a publié depuis peu des *Extraits de Vauvenargues* pour les bibliothèques d'adultes. Ils renferment le choix des maximes de ce philosophe qui sont le plus à la portée de toutes les classes de la société.

J'en dirai autant de deux ouvrages auxquels l'Académie française a décerné une médaille d'or : le *Vocabulaire de simple vérité,* publié par M. de Senoncourt et le *Brame voyageur,* par M. Ferdinand Denis.

Les *Sentences de morale*, les *Instructions élémentaires de morale*, sont de très petits livres, renfermant aussi la substance des conseils de la sagesse ; la *Loterie dévoilée* et la *Famille Breval*, les avertiront des dangers de la loterie , le *Joueur à Paris* et les *Conseils de M. Michel*, des suites funestes du jeu.

Madame Élise Voïart a traduit en français plusieurs petits livres de Glatz, parmi lesquels nous signalerons ici *Pierre ou les suites de l'ignorance.*

Le *Cléon* de Campe a été traduit en français ; il renferme les *Conseils d'un père à son fils* près d'entrer dans le monde.

Dans la *Science du bonhomme Richard* et dans les *Conseils pour faire fortune*, Franklin apprend que l'économie est une vertu, qu'elle se lie à la pratique entière de la morale, comme aux intérêts du bien-être,

Franklin eût applaudi aux *Trois visites de M. Bruno*, ingénieux opuscule dans lequel Lemontey a fait ressortir tous les avantages des placemens à la caisse d'épargnes.

Modèles de l'apprenti ou *Lettres de Baptiste et de son bienfaiteur*, par M. Chopin.

L'*Histoire de Jean-Marie*, par mademoiselle Ulliac-Trémadeure, ouvrage couronné en 1833, par la Société pour l'instruction élémentaire.

La Pierre de touche, par le même auteur, a obtenu en 1835 une médaille d'honneur de la même Société; c'est un cours de philosophie pratique qui vous offrira d'utiles leçons.

Rachel Otby, par M. Cottard, et le *Souvenir de Moïse Mendelssonhn*, par le même, s'adressent particulièrement aux jeunes Israélites.

RELIGION.

Il ne m'appartient pas de fixer ici le choix des ouvrages qui peuvent composer la bibliothèque religieuse des adolescens et des adultes. Je puis seulement, sans excéder ma compétence, vous rappeler quelques-uns des ouvrages qui peuvent entretenir et éclairer les sentimens religieux chez les adolescens et les adultes, à l'aide des traditions historiques, par la contemplation de la nature, ou par le développement de la morale religieuse. Les *Mœurs des Israélites et des Chrétiens*, par Fleury, sont depuis longtemps classiques sous le premier de ces trois rapports. Vous y joindrez l'*Histoire abrégé de la religion* par Lhomond.

Rien ne remplira mieux votre but, sous le second rapport, que les *Beautés de Sturm*, tirées de la considé-

ration des œuvres de Dieu, quoique les notions scientifiques n'y soient pas toujours à la hauteur des connaissances actuelles.

Rien ne remplira mieux votre but, sous le troisième rapport, que le recueil des *Méditations religieuses en forme de discours*, traduites de l'allemand, ouvrage devenu populaire dans toute l'Allemagne, où toutes les branches de la morale religieuse sont traitées avec une simplicité, une sagesse remarquables, et qui, en s'adressant aux affections les plus pures de l'âme, donnent les meilleurs avis pour la conduite pratique.

Vous pouvez y joindre : les *Lettres sur l'éducation religieuse* par Deluc.

La *Vérité du christianisme*, traduit de l'anglais par Lanjuinais.

L'*Esprit de Molée* et les *Six Jours de Duguet*, etc.

Histoire et Géographie.

Les adolescens et les adultes liront l'histoire moderne dans le *Précis* de M. Michelet, et celle de France dans l'ouvrage de M. E. de Bonnechose, et dans les *précis* de M. Ragon. Ils y trouveront des tableaux fidèles tracés avec un rare talent, et des jugemens empreints d'une haute impartialité.

Ils pourront consulter, en outre, les ouvrages d'histoire dont j'ai recommandé l'usage aux instituteurs.

Ils étudieront la géographie dans les ouvrages que j'ai placés dans la bibliothèque de l'instituteur ; ils y joindront la *Géographie de la France*, par Mentelle.

Ils pourront faire avec intérêt quelques excursions dans les diverses parties du globe, à l'aide des *Beautés de l'histoire des Voyages*, par M. Lemaire.

Ouvrages sur divers sujets.

Les adolescens et les adultes prendront des notions d'économie politique et industrielle dans les *Principes généraux*, de M. Suzanne, couronnés par la Société pour l'enseignement élémentaire.

Ils trouveront réunis dans un très petit volume, les trois écrits sur les *Machines*, couronnés par la société d'instruction élémentaire. L'un d'eux a pour auteur un ouvrier de Paris. Ils apprendront à se défendre des préjugés qui font considérer les machines comme autant d'ennemis de son bien-être, et à en comprendre tout ce qu'elles ajoutent au bien-être universel.

Ils seront initiés aux connaissances élémentaires de l'agriculture par le *Calendrier du bon cultivateur* de M. Mathieu de Dombasle, le maître le plus expérimenté que la France possède pour ce grand art ; ils auraient encore un excellent guide si M. le comte François de Nantes voulait publier le recueil de ses *manuscrits agronomiques*, dont il donne des fragmens si utiles et si piquans dans la *Sentinelle du peuple*. Ils consulteront aussi l'*Art de fertiliser les terres* de M[me] Elisabeth Celnart, couronné par la Société d'instruction élémentaire.

Les *Élémens de technologie*, par M. Francœur, leur feront connaître les procédés des arts et de l'économie domestique.

Le *Manuel pratique et élémentaire des poids et mesures*, par M. Tarbé-des-Sablons, leur sera nécessaire dans une foule de circonstances.

Ils prendront quelques notions élémentaires de droit dans les *Notions générales et élémentaires sur le droit français* par M. Bellet, que nous regrettons de ne

pas voir continuées, et dans les *Cahiers d'écriture* relatifs au Code civil.

Enfin, ils puiseront des directions sur les soins de la santé dans l'*Hygiène populaire*, dans le *Garde-malade domestique* et dans les *Conseils sur la santé*, couronnés par la Société d'instruction.

Je recommanderai à toutes les mères de famille le *Manuel des nourrices*, par madame Celnart.

Je vous engage à munir leur bibliothèque du traité de M. Orfila sur les *Secours à donner aux personnes empoisonnées et asphyxiées.*

CONCLUSION.

En me séparant de vous, mes chers auditeurs, j'ai la confiance que vous m'avez entendu; vos âmes m'ont répondu, je le sais; je vous accompagne de ma pensée et de mes vœux, dans la carrière où vous entrez. Puissent mes paroles vous encourager et vous soutenir encore au milieu de vos travaux, vous aider à triompher des ennuis et des contrariétés inévitables, partout où il y a du bien à faire! Puissent-elles vous aider à mieux goûter encore les jouissances qui vous attendent! Entrez avec dévoûment, avec courage, dans la voie qui vous est ouverte! que l'amour du bien soit votre mobile! que la vertu soit votre guide! Personne, vous m'en rendrez la justice, n'a désiré plus ardemment de vous servir; accomplissez généreusement tous vos devoirs; répandez dans la génération naissante toutes les semences fécondes de la moralité, de l'instruction, du travail; vos succès seront votre récompense et la mienne.

ON TROUVE A LA MÊME LIBRAIRIE.

De la Bienfaisance publique, par M. le baron *de Gerando*, pair de France, membre de l'Institut, membre du Conseil général des Hospices de Paris, etc., etc. 4 vol. in-8. 30 fr.

Du Perfectionnement moral, ou de l'Éducation de soi-même, par M. le Baron *de Gerando* ; 3e édition. 2 vol. in-8. 14 fr.

L'Académie française a décerné à cet ouvrage le prix annuel fondé par M. de Monthyon, pour le livre le plus utile aux mœurs.

Le Visiteur du Pauvre, par M. le baron *de Gerando* ; 4e édition. 1 vol. in-18. 4 fr.

Cet ouvrage a été couronné par l'Académie de Lyon, et par l'Académie française qui lui a décerné le prix Monthyon.

Essai sur la vie et les travaux de Marie-Joseph Baron de Gerando, pair de France, conseiller d'Etat, membre de l'Institut, etc. Mémoire couronné par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, par *mademoiselle Octavie Morel*. In-8. 2 fr.

Éloge de Marie-Joseph, Baron de Gerando, ouvrage qui a partagé le prix proposé par l'Académie de Lyon ; par M. *Bayle-Mouillard*, avocat général à la cour d'appel de Riom. In-8. 2 fr.

Cours d'Études élémentaires pour les enfans, par l'abbé *Gaultier* revu par MM. *de Blignières*, *Demoyencourt*, *Ducros* (*de Sixt*) et *Le Clerc aîné*, ses élèves.

Ce Cours comprend la lecture, — l'écriture, — l'arithmétique, — la géométrie, — les langues française, latine, italienne, — la géographie, — la chronologie, — l'histoire, — l'art de penser et d'écrire, — la musique, etc. (*Chaque ouvrage se vend séparément.*

Le Globe, Atlas classique universel de Géographie ancienne et moderne, d'après MM. *Dufour*, *Jomard*, *Balbi*. 1 vol. in-4, contenant 44 belles cartes coloriées, accompagnées chacune d'un tableau statistique. Prix, cart. à l'anglaise. 15 fr.

Abrégé de Géographie, rédigé sur un nouveau plan, d'après les derniers traités de paix et les découvertes les plus récentes ; suivi d'une table alphabétique pouvant tenir lieu de Dictionnaire géographique, par *Adrien Balbi*; 3e édition, revue et considérablement augmentée par l'auteur, ornée de 24 cartes et plans gravés par les plus habiles artistes. Un vol. grand in-8 de 1500 pages à deux colonnes. Prix broché, 21 fr., cartonné 23 fr., relié, 27 fr.

Cet ouvrage est adopté par l'Université.

Dictionnaire géographique et statistique rédigé sur un plan entièrement nouveau, par *Adrien Guibert*. 1 vol. grand in-8 de 2000 pages imprimées à 3 colonnes : Prix. 20 fr.

La Science populaire de Claudius, simples discours sur toutes choses (36 volumes in-24 se vendant séparément au prix de 40 et 50 centimes.).

Corbeil, imprimerie de Crété.